TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 555 — MERCREDI 24 MARS 1982

Nouvelle pression sur le franc

Le dollar à 6,27 F

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 22 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,20 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 3

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La tension en Cisjordanie

Le groupe arabe de l'ONU demande une réunion urgente du Conseil de sécurité

Une vaine épreuve de force

Les Palestiniens de Cisjordanie se battent le dos au mur. Malgré leur isolement, la paralysie d'un monde arabe profondément divisé, la passivité des fedayin de l'O.L.P., retranchés dans leur bunker libanais, ils poursuivent un combat apparemment suicidaire.

Leur élan insurrectionnel s'explique par la politique dite de la « main de fer » qu'applique depuis deux ans le ministre israélien de la défense, le général Sharon, dans les territoires occupés. L'annulation en 1980 des élections municipales, la dissolution de diverses organisations populaires, les attentats qui ont failli coûter la vie à trois maires, dont l'un d'eux vient d'être destitué, la déportation de deux autres, reflètent la volonté des autorités, selon la plupart des observateurs, de liquider les dirigeants élus de Cisjordanie au profit de « collaborateurs » soumis. La deuxième phase de la stratégie de M. Begin serait d'étendre aux territoires occupés la juridiction israélienne, mesure d'annexion déjà prise à Jérusalem-Est et dans le Golan syrien.

Pourtant, tout indique qu'il serait beaucoup plus difficile d'intégrer à l'Etat juif la population de Cisjordanie, nombreuse — 1 200 000 habitants — et traditionnellement combative. Les « ligues des villages », sorte de « harkas », financées et armées par les autorités d'occupation, ont déjà pratiquement fait faillite, tant elles sont discréditées aux yeux de l'opinion palestinienne.

Si la résistance en Cisjordanie paraît, dans un sens, suicidaire, la brutalité de la politique israélienne — qui se veut un substitut au dialogue — est dangereusement vaine. Elle contribue à creuser le fossé entre deux peuples condamnés à vivre sur une même terre. Et, comme le relève un communiqué du gouvernement français, elle « rend plus difficile la recherche d'une paix juste et durable ». La litote masque mal les « vives inquiétudes » que ressentent nombre de gouvernements occidentaux, amis de l'Etat d'Israël, ceux de Paris et de Washington en tête.

En effet, des désordres prolongés en Cisjordanie risquent fort de mettre le feu aux poudres dans une région hautement inflammable. On ne voit pas comment serait épargnée la paix israélo-égyptienne. A cinq semaines de l'évacuation du Sinaï, les rapports entre les deux pays commencent à s'envenimer. M. Sharon a adressé publiquement, ce dimanche 21 mars, quatre avertissements au président égyptien, M. Hosni Moubarak : Israël ne restituera pas le Sinaï à la date prévue si, d'ici là, les litiges sur le tracé frontalier n'ont pas été résolus ; l'Etat hébreu envahira la péninsule dans les vingt-quatre heures en cas de violation des accords de Camp David ; les négociations israélo-égyptiennes sur l'autonomie des territoires occupés auront lieu à Jérusalem ou n'auront pas lieu ; enfin, en cas d'impasse, Israël annexera la Cisjordanie.

Une rupture entre Jérusalem et Le Caire ne manquerait pas d'avoir d'importantes répercussions internationales. La France et les Etats-Unis — pour ne mentionner que ceux-là — pourront difficilement concilier l'amitié qu'ils portent à l'Etat d'Israël et les bons rapports qu'ils entretiennent avec le monde arabe.

Tandis que la situation demeure très tendue en Cisjordanie, où deux manifestants ont été tués et une dizaine blessés depuis le 19 mars, et où se poursuit la grève générale, le groupe arabe à l'ONU a demandé, lundi soir 22 mars, une réunion urgente du Conseil de sécurité sur la situation dans les territoires occupés par Israël. Aucune date n'a cependant été fixée par le Conseil qui est, par ailleurs, saisi d'une demande du Nicaragua, pays qui accuse les Etats-Unis de préparer une invasion de son territoire.

La Cisjordanie a connu lundi sa plus grande journée de tension avec les violentes manifestations de rue au cours desquelles un Palestinien a été tué de deux balles dans la poitrine, et plusieurs autres ont été blessés grièvement, soit par balles, soit par coups de matraque. Un autre jeune Palestinien avait été tué samedi à El-Bireh, et au moins une dizaine ont été blessés depuis lors. Lundi, l'armée israélienne a ordonné à certains commerçants de Jérusalem-Est d'ouvrir leur magasin et aux employés municipaux d'El-Bireh de reprendre le travail. Ces mesures visant à briser la grève générale n'ont rencontré qu'un succès très limité.

Le gouvernement de M. Begin, dont la politique dans les territoires occupés est de plus en plus critiquée en Israël même comme à l'étranger, devait affronter ce mardi à la Knesset une motion de censure. Mais ce vote, de l'aveu même du chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, ne menace pas la coalition conservatrice au pouvoir.

(Lire, page 4, l'article de notre correspondant Francis Cornu.)

Le malaise paysan

Le vaste rassemblement de Paris traduit l'inquiétude des agriculteurs

A l'appel de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) et du Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.), plusieurs dizaines de milliers de paysans ont manifesté à Paris, mardi 23 mars.

Précédé de vingt-huit tracteurs, le défilé des agriculteurs a quitté la place de la Nation à 10 h 45, avec à sa tête les principaux dirigeants des quatre organisations agricoles traditionnelles : F.N.S.E.A., C.N.J.A., les chambres d'agriculture et la Confédération nationale de la mutualité du crédit de la coopération.

L'arrivée de M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., a été saluée par une vive ovation. Figuraient également en tête de ce défilé, M. de Cafarelli et M. Michel Debatisse, tous deux anciens présidents de la F.N.S.E.A.

Aux yeux de ses organisateurs, cet important rassemblement vise tout à la fois à prouver l'unité du monde paysan et à traduire son mécontentement et ses inquiétudes à quelques jours du début de la négociation sur les prix agricoles européens.

« Ne pas inquiéter Paris », donner à cette manifestation *« un caractère pacifique »* : les consignes données aux agriculteurs qui, dès le petit jour, ont afflué vers Paris, venus de la plupart des départements, trahissent une certaine inquiétude : réussir sans incidents *« un rendez-vous historique sans précédent »*.

De fait, le pari des 100 000 paysans réunis dans la capitale pour défiler de la place de la Nation à la porte de Pantin était mardi 23 mars dans la matinée, en passe d'être tenu, selon la direction de la F.N.S.E.A. Du jamais vu par les Parisiens. Pour les agriculteurs non plus.

Après huit ans de baisse ou de stagnation du revenu global de la branche agricole, quelques jours avant une négociation européenne sur les prix pour la campagne 1982-1983, négociation qui s'annonce très difficile, la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. ont décidé de frapper un grand coup. Leur démonstration s'adresse au gouvernement, auquel ils veulent prouver l'unité du monde paysan et surtout la représentativité écrasante des deux formations syndicales.

Le pouvoir est responsable, selon M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., des conditions dans lesquelles s'exerce aujourd'hui le métier d'agriculteur. D'où le motif officiel de cette manifestation : protester contre la hausse des charges en agriculture, surtout celle des coûts des produits nécessaires à la production (fuel, engrais, produits phyto-sanitaires, aliments du bétail).

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 42.)

AU JOUR LE JOUR

TROUBLES

Pour une fois, ce sont les campagnes qui se sont installées à la ville. Bloqués dans leurs autos, les Parisiens auront hésité, mardi, entre la sympathie ancestrale qu'ils éprouvent pour les ruraux et l'impatience du citadin pressé.

Juste retour des choses, pourtant, que cette invasion d'un jour, après tant de campagnes souillées, encombrées, « bouchonnées », assourdies par nos congés. Nous troublons souvent la paix des champs. Ils peuvent, parfois, troubler la paix des villes.

BRUNO FRAPPAT.

La leçon des cantonales

M. Mauroy et le P.S. envisagent une plus grande fermeté dans l'action du gouvernement

M. Pierre Mauroy, qui avait déjà rencontré M. Mitterrand pendant une heure lundi, est revenu, comme chaque mardi, à l'Elysée pour prendre le petit déjeuner avec le président de la République. M. Bérégovoy, secrétaire général de la présidence, a participé à cet entretien de deux heures.

Tandis que le premier ministre envisage une plus grande fermeté dans l'action gouvernementale, le bureau exécutif du P.S. juge impérative la nécessité de *« se donner les moyens d'appliquer ce qu'on décide »*. M. Rocard préconise *« un profond pacte social sur les objectifs de la transformation de la société »*.

Le gouvernement et sa majorité commencent à tirer les leçons du revers qu'ils viennent d'enregistrer aux élections cantonales. Les premières indications n'apportent pas, à cet égard, une réponse aux questions que pose à tout pouvoir démocratique un rétrécissement de sa base électorale. Elles ont, au moins, le mérite de révéler comment réagissent, face au premier accroc, les dirigeants de la gauche.

Ils prennent d'abord acte du jugement de l'opinion exprimé à l'occasion des cantonales. Les choix faits lors des consultations nationales du printemps dernier ne sont pas remis en cause, ce qu'admet l'opposition et particulièrement M. Chirac, mais un renversement de tendance est en train de s'opérer dans l'opinion. Pourquoi ?

Pour les opposants, nul doute que le jugement populaire condamne le contenu et les méthodes de l'action gouvernementale.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 8.)

Réactions en chaîne

Comme en physique et en chimie, il existe, en politique, des réactions en chaîne. A cet égard, les élections cantonales n'ont pas été closes dimanche soir.

Le 24 mars, les conseillers généraux éliront les présidents de leurs assemblées. Pour la dernière fois, s'appliquera la loi du 10 août 1871 aux termes de laquelle, notamment, c'est le préfet qui convoque en session le conseil général. Dorénavant, selon l'article 35 de la loi du 2 mars 1982, « les conseils généraux se réunissent sur l'initiative de leur président au moins une fois par trimestre dans un lieu du département choisi par le bureau ». Mercredi, le préfet lira un message de M. Gaston Defferre confirmant solennellement, en ce jour historique, le transfert par le préfet du pouvoir exécutif au président du conseil général.

L'opinion n'a pas encore pris conscience de l'importance des changements que la décentralisation provoquera progressivement dans le fonctionnement des institutions, dans les mœurs politiques et dans la vie quotidienne des administrés. Le gouvernement en porte en partie la responsabilité, qui n'a pas toujours su en expliquer les enjeux.

Enjeux dont, pourtant, on mesure dans l'immédiat la dimension puisque le pouvoir vient de faire un cadeau en or à l'opposition, qui avait vilipendé le projet gouvernemental, allant jusqu'à le déférer au Conseil constitutionnel, et qui va être naturellement tentée, demain, d'en utiliser les dispositions à son avantage.

Le 15 avril, l'ombre portée des cantonales atteindra cette fois les régions, et, par le jeu mécanique des dispositions de la loi de 1972, les socialistes perdront probablement trois présidences de conseil régional. Comme dans les départements, l'U.D.F. et le R.P.R. auront la majorité des présidences de régions et pourront, a contrario, se féliciter d'une loi qu'ils auront combattue.

(Lire page 9.)

Que peut faire la France pour le tiers-monde ?

par STÉPHANE HESSEL (*)

L'année 1982 est pour les dirigeants du tiers-monde particulièrement angoissante. Des problèmes, latents depuis une décennie au moins, mais que voilait un sentiment confus de solidarité internationale active, font surface dans toute leur gravité, actuelle et potentielle : la détérioration des termes de l'échange, l'explosion démographique, le poids de l'endettement, l'inadaptation des structures politiques à une réelle maîtrise de l'économie, l'incapacité de l'appareil éducatif à répondre aux exigences qui le confrontent ne sont que quelques-uns des aspects du drame que vivent, quotidiennement et de façon de plus en plus évidente pour leurs peuples, les responsables politiques de la grande majorité des quelque cent vingt Etats qui se sont — un peu artificiellement, mais pour des raisons stratégiques compréhensibles — regroupés sous l'étiquette des pays en développement.

Or, face à ce contrat, l'attitude des pays industrialisés à économie de marché se caractérise en ce début de 1982 par une absence choquante de vision. Retombées les espérances qu'avait suscitées l'esprit de Cancun, on s'aperçoit que les pays membres de l'O.C.D.E. cherchent vainement le contenu d'une approche commune conduisant à ce « nouvel ordre économique international » qui semblait devoir figurer à l'horizon du siècle, non pas seulement pour éliminer les formes les plus scandaleuses de misère et d'exploitation, mais aussi pour donner un nouveau souffle à l'économie mondiale dans son ensemble.

Une chose est donc certaine : nous n'avons pas su aider le tiers-monde à sortir du sous-développement. L'Occident a projeté partout ses modèles ; leur fascination a pénétré jusqu'au fin fond des continents les plus « protégés ».

Sa présence commerciale et économique, mais aussi militaire et politique, a été chaleureusement accueillie par les dirigeants de tous les Etats ; les bouleversements qu'elle a entraînés se présentent comme largement irréversibles, mais le profit qu'en ont tiré les populations elles-mêmes dans leurs masses proliférantes n'apparaît guère.

Nous les sentons au contraire soumises à plus d'oppression, à plus de misère, à plus de violence, à une inégalité moins acceptable des niveaux de vie, à une fragilité croissante des tissus sociaux, exposées parfois aux idéologies les plus meurtrières, moins que jamais capables de défendre leurs libertés et leurs aspirations.

(Lire la suite page 2.)

(*) Ambassadeur de France, délégué interministériel pour la coopération et le développement.

« LÉGER ET L'ESPRIT MODERNE »

L'Égypte des formes pures

On a beaucoup parlé ces derniers mois de Léger à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance. On en parlera peut-être encore à propos de l'exposition « Léger et l'esprit moderne, 1918-1931 », qui vient de s'ouvrir au Musée de la Ville de Paris. Pourquoi 1918, pourquoi 1931 ? 1918 est l'année où Le Corbusier et Ozenfant publient *Après le cubisme*, 1931, celle où Léger ferme son atelier et fait son premier voyage aux Etats-Unis, l'année aussi où la crise internationale commence à dissiper les grandes espérances des années 20.

Entre-temps, Ozenfant et Le Corbusier ont animé *l'Esprit nouveau*, qui fut précisément la revue des grandes espérances, celle où s'est exprimé tout l'optimisme rationaliste, tout le lyrisme technologique de l'après-guerre et l'exposition, qui a été faite en collaboration avec le musée de Houston, se prolonge pour la partie américaine jusqu'en 1938.

C'est une occasion de voir certains de ces grands peintres « réalistes », Charles Demuth, Charles Sheeler, Ralston Crawford, que, en France, nous connaissons encore assez mal et dont les recherches ont pu, à un moment ou à un autre, rencontrer celles de Fernand Léger.

Léger, à dire vrai, n'est guère que le porte-drapeau de cette exposition, même s'il est représenté par des œuvres de grand qualité, dont l'admirable étude pour les *Trois Musiciens*, qui est peut-être le sommet du populisme épique de l'époque et de sa générosité sociale. On ne s'est pas non plus limité au « Paris puriste », tel qu'il fut analysé à la Tate Gallery en 1970 de façon aussi rigoureuse que noblement concise.

On a voulu tout évoquer : les avions, les voitures, les chemins de fer, le sport, l'éloge de la vitesse, l'aspect international du mouvement, les rapports de l'esprit « nouveau » avec le style « Arts-déco », l'ingénieur tuant l'architecte, le triomphe de la machine imposant au monde, à l'objet, au cadre de vie le modèle de son imperturbable perfection. Tout cela fait un grand désordre, peu de tintamarre (la présentation est assez morne), mais beaucoup de brouillamini.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 20.)

Le Monde

idées

Nord-Sud

Stéphane Hessel constate que la situation du tiers-monde ne cesse de s'aggraver, et souligne la nécessité de mobiliser le maximum de moyens, nationaux et internationaux, pour le soulager. Encore faut-il le faire avec lucidité : Joseph Klatzmann, tout en dissipant une légende répandue sur le nombre annuel de morts dues à la faim, assure qu'il serait possible de nourrir chacun convenablement. Gilbert Etienne met en cause une autre idée reçue à propos de l'alimentation du bétail. Enfin Marcel Faure souligne l'aspect culturel et moral des obstacles au développement.

Nous nous engraissons ils s'appauvrissent ?

par GILBERT ETIENNE (*)

DERNIER slogan à la mode : *« Le grain du pauvre enrichit la vache du riche. »* En d'autres termes, la forte hausse de la consommation de viande en Occident provient du grain originaire du tiers-monde, mangé par nos bovins, nos porcs et nos volailles.

La lecture des statistiques relativement sûres du commerce mondial révèle les faits suivants : les États-Unis assurent plus des deux tiers du total des exportations mondiales de céréales secondaires (principalement maïs et sorgho) utilisées pour nourrir gros et petit bétail, soit 66 millions de tonnes en 1979, auxquels s'ajoutent 23 millions de tonnes de tourteaux de soja. Les autres principaux pays exportateurs de céréales secondaires (pour le bétail surtout) sont le Canada, l'Australie, la C.E.E., l'Afrique du Sud, l'Argentine (7 à 11 %) et la Thaïlande (2,3 %). Depuis une dizaine d'années est apparu le Brésil qui exporte les deux tiers de sa production de soja vers les pays riches.

La farine de manioc commence à progresser comme aliment du bétail sur nos marchés. Les quatre cinquièmes des exportations proviennent de la Thaïlande, soit 5 millions de tonnes par an environ.

Les principaux pays acheteurs de tous ces produits sont les membres de la C.E.E., le Japon, l'Espagne, puis les pays de l'Est européen. Quant au tiers-monde, il absorbe moins de 20 % du total des céréales secondaires exportées, et il les achète principalement pour nourrir ses populations.

Restent les cas abondamment cités du Brésil et de la Thaïlande. Sur le premier, nous manquons de données pour confirmer ou contredire la thèse selon laquelle le niveau de vie des Brésiliens pauvres souffre des exportations de soja. Pour la Thaïlande, il faut rappeler ceci : avant la guerre, l'économie reposait sur la monoculture du riz et son exportation. Depuis 1945, l'agriculture s'est beaucoup diversifiée, sage moyen de se prémunir contre les caprices des cours mondiaux. Peu à peu, les paysans, se sentant à l'étroit dans la plaine centrale et les rizières, ont défriché de vastes espaces pour y semer principalement du maïs, presque entièrement exporté, car les Thaïs n'éprouvent ni le goût ni le besoin de modifier leurs habitudes alimentaires. Le manioc s'est propagé de la même manière, dans des conditions analogues.

Que ces défrichages se soient faits sans plan établi et qu'ils provoquent, selon les cas, une érosion inquiétante, ceux qui connaissent un peu ce pays en conviendront. Mais il faut se souvenir que la Thaïlande n'a jamais été dotée de structures administratives assez fortes pour éviter les défrichements inconsidérés. Ceux-ci, et nous l'avons constaté sur place, prennent des formes très variées, depuis le gentleman-farmer à la tête d'un gros domaine, à la multitude de petits paysans qui, sans soucis des injonctions des services forestiers, se taillent un coin de terre, y sèment du maïs, du coton. Ajoutons que la production du manioc tend à plafonner, à la suite de la baisse de rentabilité de ce produit pour les paysans.

Deux conclusions découlent de ces faits.

A part, ici et là, des abus dont peuvent être victimes les paysans du tiers-monde, l'alimentation de notre bétail est principalement une affaire *entre riches*. Nous voyons mal comment la cause des pays en développement progressera en Occident sur la base d'un diagnostic aussi douteux que celui énoncé au début de cet article.

Secondement, il existe dans nos sociétés un mal bien identifié : la *suralimentation*, signe typique, parmi d'autres, d'une bien *sotte civilisation*. De longue date, l'homme mange par nécessité ou par plaisir — et ce dernier peut, dans les civilisations chinoise et française, atteindre un degré élevé de raffinement, — or, de plus en plus, nous mangeons *par bêtise*, gaspillant notre argent, compromettant notre santé. Cette atteinte à la raison la plus élémentaire constitue un scandale qu'il faut dénoncer, mais sans embrouiller les cartes avec des facteurs tiers-mondains inexistants ou de faible portée.

(*) Professeur aux Instituts universitaires des hautes études internationales et d'études du développement à Genève.

Combien de morts de faim par an ?

par JOSEPH KLATZMANN (*)

J'AI failli commencer cet article en écrivant qu'on *ne défend pas efficacement une cause juste avec des chiffres faux*. Mais la réalité dément cette affirmation : depuis des années, on émeut les foules, on les aide à prendre conscience du problème en répétant sans cesse que 50 millions d'hommes meurent de faim chaque année (il existe au moins une variante : 160 000 morts par jour, ce qui correspond à 58 millions par an). Est-ce une raison pour accepter un chiffre aussi manifestement absurde ?

Qu'on ne se méprenne pas : je suis de ceux qui considèrent que la perpétuation de la faim et de la sous-nutrition dans le monde est un scandale, à une époque où ces fléaux pourraient enfin être épargnés à l'humanité. Je n'en ai pas moins sursauté, lorsque j'ai lu pour la première fois, sur le titre en gros caractères d'un luxueux document publié par une institution européenne, que 50 millions d'hommes par an meurent de faim dans le monde. J'ignore qui a, le premier, lancé ce chiffre. *Mais, par la seule vertu de la répétition*, il est devenu une vérité officielle qu'il ne viendrait à l'idée à personne de contester. J'ai retrouvé ces 50 millions jusque sur une affiche de la campagne pour l'élection présidentielle.

Ce qui est dans cette affaire stupéfiant est que personne apparemment — à l'exception d'Alfred Sauvy — ne s'est étonné de ce chiffre, ne s'est demandé quelle proportion des décès dans le monde il représente. Voici la réponse à cette *« non-question »* : plus de 100 % ! Car il y a eu environ 48 millions de décès dans le monde en 1981. Les taux de mortalité ont en effet fortement diminué dans beaucoup de pays du tiers-monde (ils seraient actuellement de l'ordre de 14 ‰ en Inde et 6 ‰ en Chine). Même si tous les décès ne sont pas enregistrés, il est absolument impossible que le nombre de morts de faim atteigne 50 millions.

Qu'entend-on, d'ailleurs, par « morts de faim » ? S'il s'agit de ceux qui meurent parce qu'ils n'ont rien à manger, comme cela se produit lors des grandes famines provoquées par la guerre ou par des accidents climatiques, leur nombre est très variable selon les années. Si, déformant le sens de l'expression, on prend aussi en considération les décès d'hommes dont la vie a été très abrégée par une sous-alimentation permanente, quotidienne, confinant à la famine, on peut penser qu'ils se comptent par millions chaque année — ce qui est scandaleux, car il suffirait de quelques dizaines de millions de tonnes de céréales pour faire passer 500 millions d'hommes de la famine à une sous-alimentation plus supportable et moins meurtrière. Mais même avec ce dernier régime, qui est le lot de milliards d'hommes, que de drames, de misères, d'enfants dont l'avenir est compromis par le manque de protéines de qualité ! Devant une telle situation, pourquoi « en rajouter », avancer un chiffre non seulement faux, mais manifestement invraisemblable dès qu'on y réfléchit un peu ?

Renonçant à essayer d'évaluer des nombres de décès, j'ai tenté de classer la population mondiale selon le niveau alimentaire. Voici les résultats — approximatifs et contestables — de mes calculs : 20 % des habitants du globe mangent trop (certains d'entre eux abrègent ainsi leur existence aussi sûrement que d'autres par la sous-nutrition) ; 5 % seulement bénéficient d'une alimentation « satisfaisante » (largement supérieure aux besoins minimaux, mais ne compromettant pas la santé) : 15 % trouvent dans leur ration suffisamment de calories, mais sont carencés en plusieurs éléments nutritifs, notamment en protéines animales ; 20 % ont le strict minimum nécessaire en calories et sont carencés pour le reste ; 30 % souffrent d'une sous-nutrition généralisée : 10 % — peut-être beaucoup plus — vivent dans la faim permanente.

Pour « bien » nourrir toutes ces populations, il faudrait augmenter considérablement la production alimentaire mondiale. *Cela serait possible, si on le voulait vraiment.* Voilà ce qu'il faut rappeler, plutôt que de dire n'importe quoi à propos des « morts de faim ».

(*) Professeur à l'Institut national agronomique Paris-Grignon.

Faire autrement

par MARCEL FAURE (*)

DEPUIS ce qu'on appelle les indépendances, on n'a cessé de parler d'aide au tiers-monde. On en parle plus encore ces temps-ci, on dit que la situation s'aggrave sans cesse, que la part de revenu national donnée par les pays riches doit être accrue, en un mot qu'il faut faire plus.

Et pourtant les efforts n'ont pas été ménagés, des études poursuivies, des sommes considérables dépensées : malgré cela, tout va, pour le malheureux tiers-monde, de mal en pis. Alors, ne serait-il pas temps de s'interroger ? Faut-il faire *plus*, ou faire *autrement ?*

A cet échec, on voit au moins deux causes :

– L'une, mécanique en quelque sorte : le pouvoir, dictatorial le plus souvent, et les privilégiés qui gravitent autour, de près ou de loin, empochent la plus grosse part de notre aide ; et qui peut espérer que cela change, malgré les révolutions de palais, dans un avenir prévisible ?

– L'autre cause est sans doute plus fondamentale : inconsciemment peut-être, nous avons toujours pensé que notre culture, notre mode de vie, étaient supérieurs à ceux du tiers-monde, et que, par conséquent, l'aider, c'était lui faire abandonner peu à peu sa culture pour le faire accéder à la nôtre. Jugement de valeur que rien n'autorisait, et, du coup, les structures d'autrefois ont été brisées, toute règle morale a disparu, c'est le désordre, la corruption et la foire d'empoigne.

Prenons l'exemple du Zaïre (j'en reviens) : on cite, pour la fortune d'un Mobutu, des chiffres étonnants ; le médecin mal payé vend les médicaments de l'hôpital ; l'enseignant mal payé vend les bonnes notes grâce auxquelles le cancre obtiendra un emploi et, à son tour, fera payer les humbles ; les gendarmes de Goma organisent des gangs de voyous qui — part à deux ! — détroussent les gens. Notre aide d'État à État, telle qu'elle fonctionne actuellement, est une aide à Mobutu et aux gendarmes de Goma.

Pendant ce temps, au Nord-Kivu par exemple, des gens, las des exactions administratives et policières, se réfugient en forêt, y exploitent sans permis l'or qu'ils vont vendre illégalement au Kenya, ou les beaux bois tropicaux qu'on vient leur acheter discrètement, et, comme ils ont la sagaie facile, la police les laisse en paix. Sont-ils heureux ? Disons que, plus que ceux des villes et des villages, ils sont en situation de l'être, mais leur problème est sanitaire : la maladie guette en forêt plus qu'ailleurs, et, sur ce plan, nous pouvons les aider non par de grands projets de type étatique, mais grâce à des centres de santé de modeste envergure, surveillés de près et qu'on transférera ailleurs s'il y a dérapage, gérés par des associations de gens de bonne volonté, des « organismes non gouvernementaux » suivant le terme consacré.

Tout cela ne va pas bien loin, dira-t-on, c'est une goutte d'eau dans la mer. Exact. Mais une goutte d'eau utile ne vaut-elle pas mieux qu'un fleuve de bonnes intentions tout entier détourné au service des puissants ?

— Et ceux que la goutte d'eau n'atteindra pas ?

Ceux-là, les paysans qui vendent leur café 1,50 à 3 F le kilo, les travailleurs des villes affamés par l'inflation, les chômeurs devenus par force voleurs à la tire, ceux-là – je le dis avec tristesse, espérant me tromper, – que Dieu, s'il existe, les prenne en pitié !

(*) Ancien administrateur de la France d'outre-mer.

Que peut faire la France pour le tiers-monde ?

(Suite de la première page.)

Le système communiste n'a pas mieux réussi à vaincre les contraintes du sous-développement. Si les pays qui ont le plus subi l'influence de l'Union soviétique se retrouvent dotés de structures de contrainte et de contrôle et plus que d'autres capables d'assurer leur pérennité, le sort des peuples ainsi mis en tutelle n'a aucun rapport avec les schémas de progrès et de prospérité au nom desquels ils ont été intégrés dans l'orbite soviétique.

Si la misère et la violence n'ont pas régressé, en revanche la dépendance s'est prodigieusement accrue, tant les réseaux commerciaux, militaires, financiers, jetés souvent de bonne foi à partir des pôles de puissance de la communauté internationale, se sont à la fois étendus et resserrés.

C'est dans ce contexte que la France veut et doit se faire entendre. Les déclarations du président de la République, les affirmations courageuses du ministre des relations extérieures, du ministre délégué de la coopération et du développement, du ministre de l'économie et des finances lui-même, ont en effet suscité dans toutes les capitales du tiers-monde une attente pleine d'espérance, parfois, disons-le, pleine d'angoisse : s'agirait-il seulement de paroles généreuses ou bien quelque chose de neuf est-il appelé à naître d'une volonté politique aussi clairement affirmée ?

Il est raisonnable d'être sceptique quant à la force de pénétration de cette volonté à travers le blindage des intérêts et des habitudes. La France dispose de ressources limitées, son audience dans le concert des nations industrialisées souffre de ce qu'a précisément de neuf, et, pour certains de ses partenaires, d'inquiétant sa politique économique, sa réputation auprès des nations amies est davantage celle d'un pays de rhétorique un peu démagogique que d'un moteur efficace de transformation du monde.

Comment faire pour apporter un démenti aux sceptiques et un peu d'espoir aux peuples défavorisés ?

En premier lieu, il faudra accroître les moyens financiers, humains et intellectuels que notre pays consacre à son effort de coopération. L'engagement de porter le volume de l'aide publique aux pays en développement indépendants à 0,7 % du P.N.B. d'ici à 1988 et de consacrer dès 1985 0,15 % de ce P.N.B. aux moins avancés d'entre eux devra se traduire par une programmation sérieuse des budgets des années qui viennent, permettant à notre ministre de la coopération d'entamer avec les partenaires de la France une série de négociations approfondies. Celles-ci devront tracer le cadre d'une coopération pluriannuelle et globale capable de prendre en compte pour les soutenir les stratégies de développement de leurs populations sur l'efficacité desquelles l'accord se sera fait.

Une telle approche, si elle est retenue par un nombre suffisant de dirigeants du tiers-monde, si elle est reconnue comme exemplaire par eux et par l'opinion française, s'imposera progressivement comme le nouveau modèle de solidarité entre Nord et Sud, plus concret dans ses modalités, plus facile à évaluer dans ses effets, plus contraignant aussi pour les partenaires que la proclamation d'une volonté politique visant à instaurer un nouvel ordre économique international.

Elle ne nous dispense pas d'apporter notre contribution à la lutte qui s'impose contre les effets pervers de la course aux profits à laquelle se livrent les sociétés transnationales et les entreprises financières, industrielles ou commerciales au mépris des potentialités de développement endogène des pays défavorisés. Cette course résulte de l'émulation que favorisent la liberté croissante des échanges, la facilité croissante des communications, la maîtrise croissante de l'homme sur les ressources de la Terre, fruits des progrès de la connaissance. Elle a trouvé dans le marché, lorsqu'il fonctionne de façon constructive, un extraordinaire support dont il n'est plus concevable que l'on se passe. Mais, précisément, en raison de sa dynamique et de sa flexibilité, l'économie moderne peut et doit être mise au service de finalités humaines mutuellement reconnues comme essentielles.

La communauté internationale doit tirer les leçons des négligences qui l'ont conduite dans l'impasse où elle se trouve : laisser se détériorer comme elle l'a fait les termes de l'échange au profit, à bien court terme, des détenteurs des technologies les plus avancées, permettre que l'investissement, ne trouve plus le chemin des régions à développer, faire fonctionner un système monétaire, bancaire et financier qui accroît les contraintes des nations en difficulté et favorise l'insouciance des plus fortunées, faire usage des craintes artificiellement attisées de nations voisines pour développer et mettre en compétition de puissantes industries d'armement qui ne trouvent que trop facilement des clients prêts à s'endetter mortellement dans l'espoir de se protéger les uns contre les autres, telles sont quelques-unes des erreurs stratégiques dont les puissances industrielles se sont rendues coupables.

Il appartient à la France de les dénoncer et de chercher, en accord avec ses partenaires européens et en coopération avec toutes les nations qui en comprennent l'enjeu, des voies nouvelles pour atteindre un horizon moins bouché : codes de conduite au nom desquels s'opérerait l'intégration de l'énergie des sociétés transnationales dans la réalisation des plans de développement du Sud ; stabilisation dynamique des cours des matières premières ; financement international des investissements énergétiques indispensables ; adoption de règles du jeu dans le commerce international qui favorisent l'accession à des marchés en expansion des produits de l'ingéniosité de tous ; mise au point d'un système monétaire capable de contrecarrer efficacement les fluctuations déstabilisatrices sur la base d'un bilan réel des ressources communes.

Chercher des voies nouvelles

Seul l'engagement convaincu de la communauté internationale dans de telles voies légitimera les critiques qu'il est juste, qu'il est souhaitable, qu'il est nécessaire, de formuler à l'égard des laxismes, des gaspillages, des incohérences, qui caractérisent si souvent les politiques économiques et sociales des pays en développement. Comment reprocher à leurs dirigeants de naviguer trop souvent sans boussole, lorsqu'ils ont si peu de certitude sur les grands courants qui agitent les océans qui les entourent ?

Mais une amélioration de l'indispensable dialogue n'est convenable aujourd'hui qu'en apportant un démenti palpable au scepticisme et au découragement, c'est-à-dire en démontrant par des exemples significatifs de coopération efficace que le Nord et le Sud peuvent être des partenaires décisifs.

Pour la France, c'est d'abord le choix de ces partenaires qui donnera de la crédibilité à sa politique. A vouloir être présente partout où on accueillerait sans difficulté ses apports, elle s'essoufflerait sans profit réel. Mais il ne faut pas non plus que son choix soit celui de la facilité ou de la simple continuité d'engagements traditionnels. Sans décevoir les nations qui sont en droit de compter sur la constance de sa participation à leur effort de développement, elle devra concentrer les ressources supplémentaires qu'elle se propose de dégager sur un nombre restreint de pays dont les dirigeants se montreront disposés à travailler avec elle sur des bases solides. Car le critère le plus important d'un succès dans la coopération pour le développement n'est ni le degré d'avancement du partenaire ni l'urgence de ses besoins : c'est la volonté politique, l'honnêteté, le respect de sa population, qui caractérisent ses dirigeants.

Tout autre mode de sélection conduirait, tôt ou tard, à des déboires et porterait atteinte à la confiance que nous devons mériter. Ni la proximité géographique ou idéologique ni les habitudes invétérées ou l'attrait d'un marché nouveau ne sauraient compenser l'absence d'une véritable mise en commun d'objectifs reconnus valables et poursuivis avec honnêteté.

Mais, une fois le choix fait, c'est tout l'arsenal des moyens de la France qu'il conviendra de mobiliser dans le souci de répondre le plus efficacement possible aux problèmes que le pays partenaire veut résoudre. Cet arsenal est plus étendu qu'on ne l'imagine parfois. Notre aide publique bilatérale, dont il est entendu qu'elle doublera en termes réels d'ici à la fin du septennat représente par elle-même une arme considérable. Mais elle peut se prolonger de différents côtés.

Les nationalisations portent en elles des promesses de participation croissante et orientée selon une volonté publique commune à l'investissement industriel et agricole du Sud. Le secteur privé, les petites et moyennes entreprises, les organisations bénévoles, les instituts de recherche, les universités, les régions dotées de moyens accrus par le jeu de la décentralisation, représentent autant d'acteurs potentiels dont la conjonction peut être décisive. Il n'est que de savoir les associer selon des modalités moins aléatoires que dans le passé à la mission que le gouvernement se donne. Cet apprentissage-là constituera à lui tout seul un sérieux pas en avant.

Mais il en est un autre auquel nous avons trop longtemps attribué un rôle insuffisant : c'est la mise en jeu des institutions internationales dont la France est membre et au sein desquelles son influence peut et doit s'exercer dans le sens d'une aide au développement mieux adaptée aux besoins réels de leurs bénéficiaires. La France a été l'inspiratrice, avec d'autres, du prodigieux effort fait par la Communauté européenne non seulement à l'égard des cosignataires de la Convention de Lomé, mais encore, selon des procédures souvent exemplaires dans leur souplesse, au bénéfice d'Etats non associés.

Cette dimension de notre engagement européen nous fait l'obligation de sans cesse remettre en cause, pour les rendre plus efficaces, les modalités de la coopération communautaire avec le tiers-monde. Mais il en va de même pour des institutions où notre rôle de membre fondateur n'est pas contesté : la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, le Programme des Nations unies pour le développement, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, le Programme alimentaire mondial, etc... Pour peu que nos contributions à ces institutions soient telles que nous y occupions notre rang légitime, ce qui hier n'était pas le cas pour la plupart d'entre elles, il nous sera possible — d'accord avec les Etats membres qui partagent notre conception du développement — d'en orienter les interventions dans le bon sens.

Car nous ne ferons progresser notre action qu'en nous associant à d'autres et tout d'abord en débattant avec eux des raisons des échecs passés et des fondements d'une approche plus efficace. Pour y parvenir, il ne faudra négliger aucune occasion. Comme le président de la République l'a fait à Cancun, il conviendra d'exposer et d'expliquer notre optique au niveau le plus élevé, comme dans les cadres qui s'y réfèrent à tous ceux qui hésitent encore à s'engager.

Notre voix aura peut-être quelque peine à se faire entendre dans une conjoncture où d'autres préoccupations prédominent. Mais le message qu'elle porte est d'une telle importance pour notre avenir à tous que rien ne doit nous décourager.

STÉPHANE HESSEL.

Le Monde

étranger

ASIE

La résistance en Afghanistan et ses répercussions

A l'occasion de la Journée de solidarité avec l'Afghanistan, l'Unité islamique des combattants d'Afghanistan, nouvelle alliance de plusieurs mouvements intégristes (« le Monde » du 17 mars), s'est déclarée, dimanche 21 mars, déterminée à poursuivre « la guerre sainte » contre les forces d'occupation soviétiques. « Nous combattrons jusqu'au bout », affirme ce rassemblement, qui a appelé les pays occidentaux à lui fournir une « assistance appropriée ». M.A.R. Sayaf (Jamiat Islami) a été élu président de la nouvelle alliance.

De son côté, l'ex-roi d'Afghanistan, Mohamad Zaher Shah, qui vit en exil à Rome, a publié une déclaration affirmant : « Notre résistance s'achemine à présent vers une unité d'action pour arriver à la formation d'un front unique représentatif de la résistance, c'est-à-dire du peuple afghan. »

Dans une interview à la B.B.C., le président afghan, M. Karmal, a déclaré, lundi 22 mars, qu'il était partisan d'une « politique souple de paix » avec ses voisins, mais que ses efforts étaient bloqués par l'hostilité des Etats-Unis et de leurs alliés.

La Journée de solidarité avec l'Afghanistan a donné l'occasion à l'U.R.S.S. et à la Chine de rappeler ou de préciser leur position sur le problème. On note qu'une délégation chinoise de haut niveau, conduite par M. Ji Pengfei, vice-premier ministre, et comprenant, notamment, MM. Han Nianlong, vice-ministre des affaires étrangères, et Zhang Zhen, chef d'état-major adjoint des forces armées, a quitté Pékin, lundi 22 mars, pour le Pakistan.

M. Brejnev se trouve, pour sa part, depuis lundi à Tachkent (Ouzbékistan), où l'on s'attend qu'il prononce un discours touchant aux relations entre l'U.R.S.S. et les pays d'Asie occidentale et méridionale.

MOSCOU : aucune concession

De notre correspondant

Moscou. — A l'occasion du Nouvel An afghan célébré le 21 mars, les autorités soviétiques ont clairement fait savoir qu'elles n'étaient pas disposées à revenir sur le fait accompli en Afghanistan : il apparaît aujourd'hui en effet à peu près certain que Moscou n'acceptera pas de relâcher son emprise sur ce pays et ne renoncera pas à obtenir la reconnaissance internationale du régime de M. Babrak Karmal. En même temps, le Kremlin s'efforce de consolider la légitimité interne de son protégé.

Sur le plan international, s'il est hors de doute que l'U.R.S.S. souhaiterait une réduction de la tension, il est non moins évident qu'elle n'entend pas l'échanger contre de notables concessions. Considérant qu'elle a déjà payé le coût de son intervention, elle estime que le temps joue en sa faveur et qu'il lui suffit de tenir bon en attendant que s'apaisent les passions. Ainsi, vient-elle de réaffirmer dans une longue dépêche de l'agence *Tass* publiée le 18 mars, sous le titre *« Qui empêche un règlement politique autour de l'Afghanistan ? »*, son adhésion aux propositions de Kaboul de mai 1980 et août 1981, qui prévoient d'une part des négociations tripartites vers l'Iran et le Pakistan en présence du secrétaire général de l'ONU ou de son représentant, d'autre part des consultations multilatérales en vue d'élborer des garanties internationales.

Ces conversations, rappelle Moscou, ne sauraient porter que sur *« les aspects exclusivement extérieurs du problème afghan »*, les affaires intérieures du pays relevant du peuple afghan seul. *« La question relative au contingent militaire limité soviétique en Afghanistan pourrait être examinée et résolue dans le contexte d'un tel règlement politique »*, conclut la déclaration.

Se refusant à toute ouverture, le Kremlin continue ses pressions sur celle des parties intéressées qui lui apparaît comme le maillon le plus faible, le Pakistan, dont l'U.R.S.S. ne cesse de dénoncer la militarisation, mais dont elle estime qu'il peut être tenté, du fait de ses difficultés tant avec les réfugiés qu'avec les irrédentistes du Balouchistan, par une solution négociée.

Un processus irréversible

La récente visite du maréchal Oustinov en Inde, après les réticences manifestées par New-Delhi au début de cette année en réponse à l'offre pakistanaise d'un pacte de non agression réciproque, ne peut qu'ajouter aux inquiétudes du général Zia et l'inciter à plus de compréhension à l'égard de Moscou.

En Afghanistan même, l'U.R.S.S. a salué l'« *atmosphère d'unité et de cohésion* » qui a marqué selon elle la récente conférence nationale du parti populaire démocratique (*le Monde* du 17 mars). L'agence *Tass* a mis l'accent sur le renforcement de la discipline et de l'homogénéité du parti ainsi que sur la représentativité des délégués et sur l'autorité des dirigeants. La presse, qui consacrait le 21 mars plusieurs articles au Nouvel An afhan, développe largement ce thème, et si elle reconnaît implicitement que la situation politique, économique, militaire est encore mauvaise (par exemple en soulignant l'étendue des dégâts causés par les « bandits » contre-révolutionnaires), elle affirme que le processus engagé par le pouvoir de Kaboul est « irréversible ». Elle met également en valeur ses premiers « succès » afin de montrer, comme l'écrit *l'Etoile rouge*, l'organe de l'armée, *« ce que la révolution a apporté concrètement au peuple et aux tribus de ce pays »*.

A l'intention de l'opinion publique de l'U.R.S.S., les journaux font alterner les reportages sur le terrain destinés à illustrer le bon moral des troupes soviétiques en dépit des difficultés de leur tâche (*le Monde* du 25 février), et les violentes attaques contre les Etats-Unis. La décision des Occidentaux de faire du 21 mars une journée de solidarité avec le peuple afghan, et la publication par Washington d'une brochure de propagande *« calomnieuse »* intitulée « La lutte pour la liberté », sont le prétexte d'une nouvelle campagne anti-américaine élargie d'ailleurs à la Chine. Si les pertes en vies humaines, dont la presse ne parle évidemment pas, sont douloureusement ressenties dans la population, rien ne permet cependant de penser que celle-ci mette sérieusement en question la présence soviétique en Afghanistan.

THOMAS FERENCZI.

PÉKIN : des variations de vocabulaire

De notre correspondant

Pékin. — La « Journée de l'Afghanistan » a donné à la Chine l'occasion de préciser son analyse de la stratégie soviétique dans cette partie du monde, apportant ainsi certaines confirmations, mais aussi l'indice de quelques infléchissements.

Sur le fond, c'est-à-dire en ce qui concerne la nature du conflit et les motivations et objectifs de Moscou, la position de Pékin reste d'une grande fermeté. Pour le commentateur du *Quotidien du peuple* (21 mars), la lutte qui se déroule en Afghanistan met aux prises *« les peuples épris de paix, d'une part, et les hégémonistes soviétiques, de l'autre. »* L'attitude de Moscou prouve bien, poursuit l'organe du comité central du parti, que l'« *Union soviétique est la source de guerre la plus dangereuse dans le monde contemporain* ». Il est clair, d'autre part, que l'Afghanistan est un maillon essentiel dans la stratégie de Moscou vers le golfe et l'océan Indien. Il en découle naturellement que *« le problème afghan ne peut pas être considéré comme un problème local ou régional, mais qu'il affecte la situation mondiale dans son ensemble »*.

Aux yeux de Pékin, cependant, Moscou n'a pas retiré que des avantages de son opération. Sur l'U.R.S.S., malgré sa supériorité en armes, s'est enfoncée dans un *« bourbier »* dont elle ne sait comment se dépêtrer. Cette guerre de conquête est devenue pour elle une *« charge »* qui vient ajouter aux difficultés de l'économie soviétique. Elle semble être aussi coûteuse en hommes. L'agence Chine nouvelle avance à ce sujet le chiffre de dix mille morts du côté de l'armée rouge depuis le début de l'invasion. Curieusement, toutefois, ce chiffre est exactement le même que celui que l'agence donnait déjà en décembre 1980, soit un an après le début des combats. L'estimation d'alors avait-elle été artificiellement gonflée ?

Pékin, d'autre part, ne se prive pas de mettre en valeur le caractère « colonial » de cette expédition militaire contre un pays du tiers-monde, en outre de religion islamique. Dans une déclaration diffusée samedi, l'association islamique chinoise affirme par exemple : *« Les musulmans chinois et le peuple chinois soutiendront toujours fermement la juste lutte du peuple afghan et de leurs frères musulmans contre l'agression et pour l'indépendance nationale. »* Par cette attitude, la Chine compte assurément renforcer ses positions auprès des pays du Proche-Orient, d'Asie et d'Afrique, à l'amitié desquels, en tant que pays en développement, elle attache, diplomatiquement, un grand prix.

« Guerre du peuple » et super-puissances

La réaffirmation de ces principes exclut-elle pour autant certaines évolutions sur le plan pratique ? Certaines variations de vocabulaire doivent être relevées dans l'analyse de Pékin.

Il n'est plus question par exemple aujourd'hui du régime des « marionnettes » de Kaboul. Et si le *Quotidien du peuple* se réfère toujours au *« régime Karmal »*, Chine nouvelle, pour sa part, n'hésite pas à parler des troupes du *« gouvernement afghan »*.

On est frappé aussi par l'absence, dans l'éditorial du *Quotidien du peuple* de toute mise en garde, comme c'était le cas dans le passé, contre *« des compromis ou des concessions »* envers Moscou. Un tel avertissement était courant ici dans l'année qui avait suivi l'intervention soviétique. Il avait encore été formulé en juillet de l'année dernière à la suite de l'initiative de la Communauté européenne en vue de la recherche d'une solution politique.

Or, samedi, Chine nouvelle a rapporté, sans l'assortir d'aucune remarque critique, une déclaration du nouveau ministre pakistanais des affaires étrangères indiquant que son pays restait *« pleinement engagé dans la recherche d'un règlement politique du problème afghan et continuerait à appuyer tous les efforts et initiatives internationales pour une solution juste et honorable de la crise »*. De la opposé au principe d'un tel règlement tant que Moscou, conformément aux résolutions des Nations unies, n'aura pas retiré ses troupes d'Afghanistan, paraît toutefois confirmer qu'il ne fait plus d'un tel retrait une condition préalable à la reprise de ses conversations frontalières avec l'U.R.S.S.

Enfin, la Chine a tendance aujourd'hui à attribuer au combat de la guérilla afghane un sens qu'elle ne lui accordait pas précédemment. Ce n'est plus simplement *« le mythe de l'invincibilité de l'hégémonisme soviétique »* que le peuple afghan a fait voler en éclats, comme le *Quotidien du Peuple* l'écrivait il y a deux ans. Pour l'organe du P.C. chinois, la *« guerre du peuple »* menée par les guérilleros et leurs *« succès »* sont surtout *« une preuve supplémentaire que les superpuissances ne sont pas redoutables »*.

Ce n'est certes pas un retour à la théorie maoïste qui, dans les années 60 fit de l'impérialisme et du social-impérialisme des *« tigres de papier »*. Mais, en mettant les Etats-Unis dans le même sac que l'Union soviétique, à partir d'un contexte, qui à première vue ne s'y prêtait pas, Pékin manifeste une fois de plus la méfiance qu'on éprouve ici envers l'actuelle politique américaine. C'est en même temps un signal discret adressé aux peuples du tiers-monde, en premier lieu au Salvador et au Nicaragua, qui sont, eux, en butte aux pressions et aux menaces de Washington.

MANUEL LUCBERT.

AMÉRIQUES

El Salvador

Les quatre journalistes hollandais ont vraisemblablement péri dans une embuscade

A l'approche des élections du 28 mars au Salvador, qui font monter la tension dans toute la région centre-américaine, le ministre mexicain des affaires étrangères, M. Jorge Castaneda, poursuit, à Managua, ce mardi 23 mars, sa mission de « bons offices » entre les Etats-Unis, Cuba et le Nicaragua. M. Fidel Castro a donné, le 22 mars, son approbation aux propositions de règlement des conflits dans la région formulées, le 21 février dernier, par le président mexicain, M. Lopez Portillo. Le Conseil de sécurité des Nations unies devrait se réunir, le mercredi 24, pour examiner la plainte du gouvernement sandiniste contre les Etats-Unis, accusés de faire peser une menace militaire sur le territoire nicaraguayen.

A San-Salvador, cependant, où l'on s'apprête à commémorer discrètement le deuxième anniversaire de l'assassinat de Mgr Romero, le 24 mars, beaucoup de questions demeurent sans réponse à propos de la mort récente de quatre journalistes hollandais. Notre envoyé spécial fait ici le point.

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — Une embuscade tendue par des militaires est vraisemblablement à l'origine de la mort des quatre journalistes hollandais, Koss Koster, Jean Kuiper, Joop Willemse et Hans Terlaag, tués le 17 mars, à 60 km au nord de la capitale alors qu'ils se rendaient dans une zone de guérilla pour y faire un reportage.

D'après un communiqué officiel des forces armées (rendu public vingt-quatre heures plus tard), celles-ci avaient envoyé une patrouille au lieudit Guajinqil pour vérifier des informations selon lesquelles des guérilleros empruntaient ce chemin pour assurer leurs approvisionnements. *« Un soldat fut alors découvert par les subversifs qui ont ouvert le feu immédiatement »*, signale le communiqué. Il s'en suivi un affrontement de quarante minutes laissant huit morts sur le terrain, dont les quatre journalistes hollandais. Les forces armées précisent qu'elles ignorent pourquoi ceux-ci se trouvaient au sein d'une colonne de guérilla.

Différentes informations indiquent, cependant, que la colonne était attendue. Selon cette version, les soldats étaient disposés sur deux collines surplombant le lieu où sont morts les huit hommes.

La thèse de l'affrontement est, d'autre part, battue en brèche sur la base des éléments suivants : l'armement des guérilleros venus attendre les Hollandais et leurs guides était presque insignifiant. Selon le journaliste allemand Armin Wertz, venu déposer ses confrères à bord d'un véhicule, il s'agissait d'un pistolet et de deux fusils dont il n'a pas reconnu la marque exacte. Seules quelques dizaines de douilles ont été retrouvées sur place le lendemain. Les corps des victimes étaient criblés de balles (notamment dans la tête), tirées, semble-t-il, à une relativement courte distance. Enfin, les paysans du voisinage font état de coups de feu tirés pendant moins de vingt minutes, alors que l'armée parle d'un *« échange »* de quarante minutes. Un détail : le communiqué officiel distribué à la presse est, à cet endroit, raturé, et le chiffre indiquant la durée de l'affrontement est écrit à la main.

Rien ne permet d'établir d'une façon catégorique qui, des guérilleros ou des journalistes, était attendu. On rappelle cependant que les quatre Hollandais avaient été interrogés pendant plusieurs heures par la *policia de hacienda* (police des finances) une semaine auparavant : le nom de l'un d'entre eux aurait été trouvé sur le corps d'un guérillero mort. Depuis lors, ils avaient reçu de nombreuses menaces. Alors qu'ils voyageaient, en automobile, en compagnie d'un guide de douze ans et d'un insurgé qui regagnait son unité, ils furent interpellés par un policier en civil, puis suivis jusqu'à quelques centaines de mètres de leur point de rencontre par une voiture aux vitres obscures, du type de celle qu'utilisent fréquemment les groupes paramilitaires. Les journalistes s'étaient déjà rendus, par deux fois, après leur arrestation, à l'endroit où ils ont été tués, dans l'espoir d'établir le contact avec la guérilla.

L'équipe de télévision hollandaise a été abattue le jour même où une « liste noire » — sur laquelle leurs noms n'apparaissaient pas — était distribuée à la presse. Elle condamnait à mort trente-cinq journalistes, parmi ceux qui connaissent le mieux le pays, ainsi que l'attaché de presse de l'ambassade des Etats-Unis. Dans les jours qui ont suivi, une équipe de télévision brésilienne a essuyé des coups de feu, et différents journalistes étaient menacés. Plusieurs d'entre eux ont quitté le pays. Les autres sont évidemment tentés de faire cas du conseil donné par l'armée les invitant *« à ne pas s'exposer imprudemment en se rendant en des lieux où il peut y avoir danger du fait des activités subversives organisées par le communisme international »*.

Certains observateurs se demandent s'il ne faut pas aller plus loin. On constate, en effet, que l'incident a lieu à un moment où les Etats-Unis semblent accorder plus d'intérêt à l'éventualité de négociations au Salvador et à propos du Salvador. Et l'on sait que quatre religieuses américaines avaient été assassinées à la fin de 1980, alors que des contacts secrets avaient lieu entre la démocratie chrétienne et des sympathisants du Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.). S'agirait-il, dès lors, d'une nouvelle tentative, de la part de certains éléments d'extrême droite, de créer un climat rendant impossible toute tentative de règlement négocié ?

FRANCIS PISANI.

● *A l'initiative de Solidarité Amérique centrale-Oscar Romero* et d'un certain nombre d'organisations chrétiennes de Paris, deux manifestations auront lieu à Paris à l'occasion du deuxième anniversaire de l'assassinat de Mgr Oscar Romero au Salvador, mercredi 24 mars, 18 h 45, à l'église Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin, 7504 Paris ; veillée œcuménique suivie d'une marche silencieuse (vers 20 heures), à l'église Saint-Eustache ; 20 h 30, église Saint-Eustache, place du Jour, 75001 Paris : Musique - Parole - Témoignages.

AMÉRIQUES

États-Unis

LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT ACCUSE A NOUVEAU L'U.R.S.S. D'UTILISER DES ARMES CHIMIQUES EN AFGHANISTAN ET EN ASIE DU SUD-EST.

Washington *(A.F.P., A.F.)*. — Les Soviétiques et leurs alliés utilisent massivement des armes chimiques en Afghanistan et en Asie du Sud-Est, et ces armes ont déjà tué plus de dix mille personnes, selon un rapport de trente et une pages transmis lundi 22 mars au congrès par M. Alexander Haig. Ce rapport contient, selon ses auteurs, des preuves « *dévastatrices* » de l'usage d'un large éventail d'armes chimiques par l'U.R.S.S. au Laos, au Cambodge et en Afghanistan. Parmi ces produits figure la « pluie jaune », une nouvelle arme aux mycotoxines. D'après les témoignages recueillis par les Américains, les victimes meurent dans d'atroces souffrances.

Selon le rapport, des armes chimiques ont été utilisées au Laos depuis 1976, pour tenter d'exterminer les montagnards H'Mong, réfractaires au communisme. Ces produits vont de la « pluie jaune » à l'arsenal chimique classique (gaz moutarde, gaz innervants, gaz CS anti-émeutes). La « pluie jaune » a également été utilisée par les troupes vietnamiennes au cours de l'invasion du Cambodge.

Des cartes du Laos, du Vietnam et de l'Afghanistan indiquant les régions où se sont produites ces attaques accompagnent le rapport, ainsi qu'un bref rappel historique des recherches entreprises en Union soviétique sur les mycotoxines, une moisissure développée sur des céréales. En ce domaine, les Soviétiques sont en avance de trente ans sur les Américains, selon les auteurs du rapport. Aucune preuve sur l'utilisation de la « pluie jaune » n'a pu être recueillie en Afghanistan, mais un choix d'armes chimiques est néanmoins utilisé dans ce pays.

Produits inconnus

Certains de ces produits sont inconnus aux Etats-Unis, déclarent les auteurs du rapport. Ces derniers citent des témoignages de résistants afghans qui ont affirmé avoir trouvé des camarades morts dans une position naturelle, avec leur fusil encore en main, après une attaque aérienne aux armes chimiques. Ce témoignage semble indiquer, selon les Américains, que les Soviétiques ont utilisé un agent toxique à action extrêmement rapide, impossible à détecter.

L'administration Reagan entend consacrer 705 millions de dollars (plus de 4,2 milliards de francs) à la production d'armes chimiques dès le prochain exercice fiscal. Aucune arme chimique n'avait été produite aux Etats-Unis depuis 1969. Un responsable du département d'Etat a affirmé qu'« *il n'y avait aucun rapport* » entre les accusations du département d'Etat contre l'Union soviétique et les efforts actuels de l'administration pour faire entériner ce projet par le Congrès.

[A plusieurs reprises ces derniers mois, les autorités américaines ont répété ces accusations contre l'U.R.S.S. et ses alliés. Il semble que les preuves apportées par Washington soient cette fois plus détaillées. Le 25 novembre dernier, les experts de l'ONU avaient manifesté quelque scepticisme à l'égard de celles-ci (« le Monde » du 26 novembre 1981). L'agence Tass a qualifié lundi le rapport du département d'Etat de « sale mensonge ».]



PROCHE-ORIENT

LES TROUBLES EN CISJORDANIE

Des fusils contre des pierres

De notre correspondant

Jérusalem. — Les incidents sont multiples. Ils s'étendent à l'ensemble de la Cisjordanie, mais ils sont brefs et sporadiques. Dans la plupart des cas, le scénario est le suivant : quelques dizaines de jeunes tentent *de barrer une rue ou une route* en disposant des pierres et des pneus enflammés sur la chaussée. Ils lancent des cailloux en direction des véhicules de passage — particulièrement ceux de l'armée ou des colons israéliens, — puis rapidement des patrouilles arrivent sur les lieux pour disperser les manifestants. Si ceux-ci ne s'enfuient pas immédiatement, des grenades lacrymogènes et des coups de feu sont tirés (1). En tout, la manifestation n'aura duré que quelques minutes.

A aucun moment, après la destitution du maire d'El-Bireh, qui a provoqué cette vague d'agitation, les *forces de l'ordre n'ont donné l'impression d'être dépassées par les* événements, même si ceux-ci paraissent devoir être les plus *graves depuis le début de l'occupation* en 1967. L'armée israélienne a appris en quinze ans à quadriller efficacement ce territoire, qui n'est guère plus étendu qu'un département français. Les dirigeants civils et militaires ne se montrent pas inquiets. « *Une insurrection est impossible* », nous a déclaré un officier. Dans les *milieux* politiques palestiniens de Cisjordanie, même les plus hostiles à Israël, on partage cet avis. Décrivant ce qui s'est passé depuis l'éclatement des violences le 20 mars, le commandant de la région, le général Uri Orr, a fait lundi ce commentaire laconique, qui a retenu l'attention : « *Il n'y a pas de soulèvement... seulement des jets de pierres.* » Des fusils contre des pierres... Pourquoi donc dans de telles conditions cette répression meurtrière qui en trois jours a fait deux morts et une dizaine de blessés graves ?

La majorité des journaux israéliens critiquent sévèrement les dispositions prises par le ministre de la défense, M. Ariel Sharon. L'opposition parlementaire commence à poser la question, dénonçant l'attitude du cabinet de M. Begin dans trois motions de défiance qui devaient être mises aux voix à la Knesset le 23 mars (2).

Un député arabe du parti Mapam (associé au parti travailliste) a stigmatisé le « *comportement colonialiste* » du nouvel administrateur civil de Cisjordanie nommé voici quatre mois par M. Sharon. Cette nomination était une déclaration de guerre aux éléments les plus favorables à *l'O.L.P. dans les territoires occupés*, on s'en aperçoit maintenant. M. Sharon ne s'en cache plus, il veut se *débarrasser* de la plupart des maires élus en 1976 sous l'étiquette du Mouvement national. Après celui d'El-Bireh, ceux de Naplouse et de Ramallah, qui font l'objet d'une enquête pour de prétendues irrégularités dans les comptes de leurs municipalités, sont maintenant menacés de révocation à leur tour. Le *maire d'Anabta*, un bourg du secteur de Naplouse, lui aussi membre du comité d'orientation nationale, récemment mis hors la loi, doit passer en jugement le 24 mars pour avoir enfreint les règles d'assignation à résidence auxquelles il est astreint depuis des mois comme la majorité de ses collègues. Sa condamnation entraînerait automatiquement sa destitution.

L'épreuve de force

De nombreuses personnalités palestiniennes, même celles qui, comme le maire de Bethléem, ne sont pas proches de l'O.L.P. et font figure de « modérés », sont convaincues que M. Sharon ne se préoccupe plus de sauver les apparences et a vraiment recherché l' « *épreuve de force* », un terme repris par les commentateurs de la presse israélienne. Certains pensent que les troubles actuels *ne sont pas* pour *déplaire* au ministre de la défense, dans la mesure où ils créent un climat favorable à la répression et à la mise en œuvre de ses projets. Ceux-ci consistent à préparer très pratiquement l'annexion de la Cisjordanie.

Le gouvernement soutient M. Sharon dans cette entreprise et, à ce sujet, le ministre des affaires étrangères, M. Shamir, a fait le 22 mars un aveu qui confirme les intentions du cabinet de M. Begin. Répliquant aux protestations de l'opposition, il a « *couvert* » l'initiative de l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis qui, il y a une semaine, avait clairement laissé entendre qu'Israël pourrait annexer le reste des territoires occupés si aucun accord n'intervenait dans les négociations avec l'Egypte et les Etats-Unis sur l'autonomie. M. Shamir a précisé que les propos de l'ambassadeur étaient « *fidèles aux options fondamentales du gouvernement* ».

Pour sa part, M. Sharon a, selon son entourage, déclaré devant le conseil des ministres du 21 mars que si l'Egypte s'écarte des accords de Camp David, Israël avait toujours la possibilité d'appliquer la loi israélienne dans les territoires occupés. En réalité, ni M. Sharon ni M. Begin — qui était pourtant l'auteur de cette proposition de solution — ne croient plus à la possibilité d'un accord avec l'Egypte sur l'établissement d'un régime d'autonomie. Tous deux tiennent cependant à lier l'Egypte au processus, tout en sachant qu'il est moribond. Ils préfèrent une autonomie selon leurs vues qui ressemble fort à une annexion, même s'ils ne sont pas *prêts* pour l'instant à la *proclamer formellement*. L'éditorialiste du journal *Haaretz* remarque que l'idée d'une autonomie négociée paraît de plus en plus illusoire et il fait comprendre que personne ne peut raisonnablement garder cette illusion : « *Comment les Arabes de Cisjordanie pourraient-ils être prêts à participer à des élections pour la mise en place d'un conseil de l'autonomie puisque le gouvernement israélien vient de prouver qu'il ne pouvait admettre la présence de maires démocratiquement élus en 1976 ?* »

Il ajoute que M. Sharon doit désormais se rendre compte qu'il ne peut vaincre *l'opposition nationaliste* de Cisjordanie avec l'aide des ligues de villages, ces organisations dont les premières ont été *créées il* y a trois ans, sans grand succès dans la région d'Hébron et que le ministre de la défense a dernièrement tenté de ressusciter et de développer. Plus M. Sharon multiplie les efforts pour les soutenir plus les membres de ces ligues sont considérés comme des « *collaborateurs* » et des « *agents* » à la solde des Israéliens.

FRANCIS CORNU.

(1) Les soldats ont pour consigne de faire des sommations, puis de tirer en l'air et, s'ils le jugent nécessaire, d'ouvrir le feu en visant si possible les jambes. Jusqu'à présent, malgré les morts et les blessés, le commandement précise que les consignes ont été respectées.

(2) Le parti communiste Rakah et le petit parti centriste Shinui mentionnent précisément dans leur texte la situation en Cisjordanie. Mais le parti travailliste se montre plus vague, remettant en cause seulement l'ensemble de la politique gouvernemental au cours des derniers mois.

RÉACTIONS

● *Le parti socialiste* a élevé, lundi 22 mars, « *une très vive protestation contre la décision prise par les autorités occupantes israéliennes de dissoudre la municipalité élue d'El Bireh en Cisjordanie* ».

Le P.S. estime, dans un communiqué, que « *venant après l'annexion du Golan, cette mesure et les violences qui l'ont suivie risquent d'entraîner une annexion rampante de la Cisjordanie* ».

● *Le parti communiste français* exige pour sa part la « *fin de la répression contre les populations de Cisjordanie et Gaza et le report de la décision de dissolution du conseil municipal d'El Bireh* ».

● *Plusieurs organisations juives de France* dont Socialisme et judaïsme, Identité et dialogue, Cercle Bernard Lazard, Michmar, Jeunes sionistes socialistes, Association des juifs de gauche, Renaissance de la presse juive progressiste, affirment dans un communiqué : « *Les morts d'El Bireh et les nombreux blessés interpellent tous ceux qui sont convaincus que l'avenir du Proche-Orient repose sur la coexistence pacifique entre Israéliens et Palestiniens. Conscients des impératifs que leur souci de leur sécurité impose aux Israéliens, les associations soussignées pensent cependant que la violence ne peut qu'approfondir le fossé qui sépare les deux peuples. Elles en appellent instamment à la fin des affrontements sanglants et à l'ouverture d'un dialogue menant à la reconnaissance mutuelle des droits nationaux des peuples israélien et palestinien.* »

● *Le comité de liaison des étudiants sionistes socialistes (C.L.E.S.S.)* dénonce « *le laxisme du gouvernement israélien envers les colons armés du Goush Emounim qui, alors que l'armée israélienne gardait son sang-froid, ont ouvert le feu sur la population civile arabe. La politique de* statu quo *du gouvernement israélien dans les territoires et l'absence de solution cohérente à l'issue du processus d'autonomie pour le million et demi d'Arabes palestiniens ne pourront qu'accroître la tension dans les territoires et menacent à court terme les bases morales et démocratiques du sionisme. La gauche israélienne se doit de présenter une alternative claire, nette et crédible à la politique du gouvernement Begin.* »

● *M. M'Hamed Yazid*, représentant de la Ligue arabe à Paris, a affirmé lundi, à l'issue d'une réunion extraordinaire des ambassadeurs arabes accrédités dans la capitale française, que « *la répression militaire déclenchée par les autorités israéliennes contre le peuple arabe de Palestine et du Golan a été encouragée par la nouvelle politique et le silence de certains pays européens, dont la France* ».

LA GUERRE DU GOLFE

L'Iran affirme avoir repris une partie importante du Khouzistan

Selon la radio iranienne, plus de dix mille Irakiens ont été tués ou blessés et deux mille au moins ont été faits prisonniers au cours de l'importante offensive iranienne, du lundi 22 mars, qui aurait permis aux forces de Téhéran de reprendre un secteur très important du Khouzistan iranien, évalué à environ 1 200 km2.

Selon la radio, captée à Londres par Reuter, le colonel Sayyad Chirazi, commandant des forces terrestres iraniennes, a déclaré que l'offensive déclenchée dans la nuit de dimanche à lundi peu après minuit au sud de Suze et de Desfoul, sur le front sud, était l'une des plus importantes depuis le début de la guerre, il y a dix-huit mois.

La radio, citant un communiqué militaire, a précisé que les forces iraniennes avaient percé plusieurs lignes de défense ennemie et que trois brigades mécanisées et quatre brigades blindées avaient été « *totalement détruites* ». En outre, les chasseurs iraniens auraient abattu trois Mig irakiens.

L'agence iranienne de presse (IRNA) a annoncé par la suite que 1 200 kilomètres carrés de territoire occupé avaient été repris au cours de l'offensive et que le premier bilan des pertes iraniennes se montait à cinquante morts et trois cents blessés. A la tombée de la nuit, le nombre des Irakiens faits prisonniers se serait élevé à trois mille.

Bagdad dément

En revanche, l'agence irakienne de presse (INA), a annoncé lundi soir que les Iraniens avaient subi de lourdes pertes dans les combats, ajoutant que le bilan des pertes iraniennes serait annoncé par la suite.

L'aviation irakienne aurait effectué cent cinquante-neuf sorties sur le front et un appareil iranien aurait été abattu par la D.C.A.

Dans les autres secteurs du front, cent sept Iraniens ont été tués au cours des dernières vingt-quatre heures contre dix Irakiens, a rapporté pour sa part la radio irakienne, et les Irakiens ont « *battu en retraite dans la terreur et la confusion* ».

Les hélicoptères irakiens ont attaqué les chars, les véhicules et les concentrations de troupes iraniennes toute la journée « *en leur infligeant des pertes massives* », a ajouté Radio-Bagdad. — *(Reuter.)*

(Voir page 5 le deuxième article de la série de PAUL BALTA sur l'Irak.)

Au Kurdistan irakien

LE P.S.K.I. POSE SES CONDITIONS POUR LA LIBÉRATION DE DEUX EXPERTS FRANÇAIS

Le parti socialiste kurdistani d'Irak (P.S.K.I.), qui détient deux ressortissants français depuis le 25 janvier dernier (*le Monde* des 4 février et 10 mars), a posé comme condition principale à leur libération l'arrêt de l'aide militaire française à l'Irak, indique un communiqué de cette organisation rendu public lundi 22 mars à Paris.

Cette revendication est accompagnée d'une lettre manuscrite des deux experts, MM. Stanislas Mroczek et Gérard Perrot, adressée à l'A.F.P. depuis Rezayeh (Iran) et parvenue lundi. Les deux hommes indiquent qu'ils sont géomètres-topographes, employés par la société A.T.G.T. (Association de topographes-géomètres et techniciens d'études) pour le compte de la firme Marcel Dassault - Breguet Aviation, et qu'ils se trouvaient au nord de l'Irak au moment de leur capture.

Dans cette lettre, datée du 27 février, ils ajoutent qu'après trente-quatre jours de détention « *on nous laisse espérer une libération prochaine dans la mesure où une publicité serait faite par les moyens d'information en France* ».

Le communiqué du P.S.K.I. indique que cette organisation « *se réserve le droit, si ces exigences n'étaient pas satisfaites, de faire passer en jugement les deux Français ainsi que deux autres otages, l'ingénieur anglais Michael Powell* (détenu depuis un an) *et un officier irakien qui appartiendrait aux services de renseignements de Bagdad, M. Ahmed Osman Khalil.* »

Parmi les autres conditions posées par le P.S.K.I. figurent la libération des prisonniers politiques du Kurdistan et l'envoi d'une assistance médicale et alimentaire française à la population kurde. Le P.S.K.I. demande également aux « *organes d'information français de dénoncer la politique fasciste et terroriste menée en Irak contre les Kurdes, les minorités et les Arabes par le régime baasiste* ».

A travers le monde

Cameroun

● LES AUTORITES CAMEROUNAISES ont procédé à la fermeture définitive du camp de réfugiés tchadiens de Kousseri (extrême nord du pays) à laquelle ces derniers s'opposaient depuis plusieurs semaines, a-t-on appris, lundi 22 mars, à Yaoundé, au bureau du Haut Commissariat aux réfugiés (H.C.R.). L'intervention d'une cinquantaine de militaires a été « *musclée mais correcte* », a-t-on souligné de même source. Les quelque vingt mille réfugiés tchadiens qui séjournaient dans le camp ont eu le choix entre leur retour à N'Djamena où leur transfert dans la région de Poli, à environ 400 km à l'intérieur du territoire camerounais. Près de cinq mille réfugiés ont accepté leur rapatriement, tandis que deux mille cinq cents ont été déplacés par la route vers Poli. D'autres réfugiés ont réussi à passer au Nigéria où un camp avait été aménagé il y a quelques mois, non loin de la frontière, à l'ouest de Kousseri.

Guinée

● L'ELECTION PRESIDENTIELLE a été fixée au 9 mai 1982 par le bureau politique du Parti démocratique (parti unique), a annoncé jeudi 18 mars Radio-Konakry.

Les résultats du scrutin, au suffrage universel direct seront proclamés par un « conseil populaire constitutionnel » le 13 mai, et le président de la République prendra ses fonctions le 14 mai. Depuis l'accession de la Guinée à l'Indépendance en 1958, M. Sekou Touré est le président de la République et le secrétaire général du parti démocratique. — *(A.F.P.)*

Haïti

● UN COMMANDO DE SEIZE PERSONNES A ETE ARRETE AU LARGE DE LA FLORIDE, alors qu'il allait tenter un débarquement pour renverser le régime Duvalier. Parmi ses membres figuraient dix citoyens américains, recrutés par la voie de petites annonces publiées par le *Miami Herald*, indique le F.B.I. En janvier, trente-cinq personnes, conduites par un citoyen haïtien, M. Bernard Sansaricq, avaient débarqué dans l'île de la Tortue, au nord de Haïti. L'opération avait échoué. Au Venezuela, d'autre part, deux quotidiens ont annoncé, jeudi 18 mars, l'arrestation de quinze citoyens haïtiens, qui s'entraînaient militairement en vue de renverser Jean-Claude Duvalier. — *(A.F.P., A.P.)*

Liban

● M. ALI HAJEM SULTAN, troisième secrétaire de l'ambassade irakienne au Liban, a été assassiné lundi 22 mars près du nouveau siège de l'ambassade dans la banlieue sud-est de Beyrouth. M. Sultan a été tué sur le coup par des rafales tirées à partir d'une voiture qui a intercepté la sienne à proximité de l'ambassade. La mission diplomatique irakienne avait transféré il y a un mois son siège à Hazmyeh, banlieue sud-est de Beyrouth, à la suite de la destruction de la chancellerie à Beyrouth-Ouest, qui avait entraîné la mort d'une centaine de personnes dont l'ambassadeur. De source irakienne, on avait affirmé que ce transfert avait été décidé car cette région se trouve sous le contrôle de l'armée libanaise. — *(A.F.P.)*

Mauritanie

● M. MOHAMMED OULD HAIDALLA, président de la Mauritanie, s'est entretenu pendant une heure avec M. François Mitterrand, lundi 22 mars, à l'Elysée. Le chef de de l'Etat mauritanien a, à l'issue de cet entretien, insisté sur les « *excellentes relations qui ont toujours existé entre la Mauritanie et la France* » et précisé que la « *question du Sahara occidental avait été évoquée, comme toutes les celles qui intéressent l'Afrique et le monde arabe* ».

Par ailleurs, le Koweït a accordé à la Mauritanie un prêt de 5 millions de dollars remboursable en vingt ans à 4 % d'intérêt.

Ouganda

● LA POLICE OUGANDAISE a arrêté lundi 22 mars quatre membres du parti démocratique (D.P., opposition) travaillant au *Munnansi News Bulletin*, organe du parti, dont le rédacteur en chef, Anthony Sekweyama, et le directeur, Emmanuel Kiregeya. D'autre part, des hommes armés en uniforme ont attaqué lundi, en milieu de matinée, le commissariat central de la capitale et libéré plusieurs détenus. Aucune arrestation n'a été signalée à la suite de cet incident. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK : comment finir une guerre...

II. – LES RUSES DE LA PAIX

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Bagdad, qui s'apprête à accueillir le septième sommet des non-alignés du 6 au 10 septembre, est devenu un chantier à ciel ouvert, où les travaux se poursuivent jour et nuit à la lumière des projecteurs. Mais à ces images de paix se superpose celle de la « guerre oubliée » avec l'Iran, coûteuse et très meurtrière. Désireux de négocier, l'Irak se heurte au refus de Téhéran (*le Monde* du 23 mars).

Bagdad. – En tenue kaki, pistolet au ceinturon comme tous les membres du gouvernement, les responsables du parti et les hauts fonctionnaires, M. Tarek Aziz, premier vice-premier ministre, nous reçoit dans sa bibliothèque et nous offre deux de ses livres. L'un, traduit en français, *la Révolution de la voie nouvelle*, expose la doctrine du Baas, l'autre, en arabe (1), s'intitule *le Conflit Irak-Iran, questions et discussions*. Penseur et théoricien du parti, il se montre optimiste mais admet que le régime a connu des moments difficiles : *« Le plus dur est maintenant derrière nous,* dit-il. *L'unité du pays a résisté à l'épreuve et en est sortie renforcée, notre crédibilité s'est imposée et la direction est solidement soudée autour de Saddam Hussein. »*

Les dirigeants irakiens continuent cependant à soutenir, contre toute évidence, qu'ils n'avaient pas cherché à remporter une victoire-éclair pour faire tomber le régime de l'imam Khomeiny, mais avaient tablé sur un conflit de longue durée. Sans doute avaient-ils prudemment massé des réserves, mais la résistance imprévue des pasdaran (gardiens de la révolution) et des hezbollahi (membres du parti de Dieu) a indéniablement déjoué leurs calculs. Ils ont néanmoins réussi à transformer en atouts quelques-unes des mauvaises cartes qui leur étaient échues. Sur le triple plan intérieur, arabe et international, ils ont affiné les arguments de leur propagande et amélioré leurs positions, sans cependant réussir à contraindre l'Iran à négocier.

En premier lieu, le régime a redoré le blason de la doctrine laïque et moderniste du Baas irakien et fait oublier ses propres excès, en tirant parti de la répression menée par le *« frère ennemi »* syrien et par l'*« ennemi héréditaire »* iranien, que d'ailleurs l'on ne présente plus guère comme tel : on dénonce désormais la *« clique cléricale sanguinaire »*, mais on ménage le *« peuple qui en est victime »* et les opposants appelés à devenir peut-être les alliés de demain, en particulier les Moudjahidin Khalq, considérés comme la force la plus structurée.

« Tout régime est obligé à ses débuts de se défendre contre ses ennemis et donc de réprimer, nous confie M. Tarek Aziz. *Mais il doit savoir, ensuite, élargir son assise parmi les masses. Le régime de Hafez el Assad était populaire à ses débuts et avait une base plus large que la nôtre. Mais nous avons suivi des itinéraires inverses, et il n'est pas normal qu'après douze ans de pouvoir le gouvernement syrien bombarde sa propre population comme cela s'est produit à Hama. Quant à la répression en Iran, elle se passe de commentaires. Les ayatollahs n'ont aucune stratégie. Ils n'ont ni politique ni perspectives dans quelque domaine que ce soit. »*

Une armée renforcée

Le Baas rappelle habilement que, depuis la création d'Israël en 1948, aucune force régulière arabe ne s'est battue plus d'un mois alors que l'armée irakienne résiste à l'épreuve du feu depuis septembre 1980, occupe toujours le territoire de l'ennemi et, en dépit de quelques revers, lui inflige de lourdes pertes. D'après les spécialistes militaires occidentaux, elle maîtriserait mieux les principes que lui ont inculqués les instructeurs soviétiques et a solidement organisé ses défenses en profondeur. Cela expliquerait le nombre élevé des morts chez les Iraniens, qui se lancent à l'assaut par vagues successives, comme le faisaient les Nord-Coréens pendant la guerre de Corée. Les autorités affirment avoir remis à la Croix-Rouge internationale un jeune combattant de treize ans et elles montrent volontiers les *« passeports pour le paradis »*, trouvés sur les cadavres.

Aux pays frères qui font valoir que ce conflit affaiblit le camp arabe face à Israël, les Irakiens rétorquent que le métier des armes s'apprend sur le terrain, que leur armée s'est aguerrie et a procédé à une répétition générale en attendant que toute la patrie arabe soit enfin prête à affronter l'ennemi commun. L'argument porte dans le monde arabe, malgré sa part de rhétorique, puisque chacun sait que le plan Fahd pour un règlement de paix au Proche-Orient sera à l'ordre du jour du prochain sommet arabe et que l'Irak, tout en envoyant des renforts à ses voisins lors des précédents conflits, a toujours fait en sorte d'éviter un affrontement direct avec les troupes israéliennes.

Certes, le parti communiste irakien, durement réprimé, dénonce-t-il à partir de l'étranger, avec d'autres opposants, *« les dirigeants irakiens assassins qui envoient les enfants du peuple au massacre »*. Mais un diplomate qui connaît le pays de longue date faisait cette constatation que d'aucuns trouveront cynique : *« La réalité, c'est qu'aujourd'hui les familles pleurent leurs morts mais que le peuple est fier de son armée. »*

M. Tarek Aziz avance un autre argument : *« Depuis sa création, Israël cherche à faire éclater le monde arabe en vue de constituer une série de petits Etats ethniques et confessionnels qui faciliteraient son insertion dans la région et assureraient sa domination. Ainsi voudrait-il un Etat maronite au Liban, un Etat druse en Syrie, un Etat kurde au nord de l'Irak et un Etat chiite au sud, et ainsi de suite. En proclamant un Etat confessionnel en Iran et en proclamant sa volonté de détruire l'Etat laïque et unitaire*



d'Irak, Téhéran est l'allié objectif d'Israël, alors que nous, nous défendons la cause arabe et la sécurité dans le Golfe. D'ailleurs, même les Américains ont pris conscience du danger qu'il y aurait pour leurs intérêts à morceler la région. » Là encore, l'argument porte chez les voisins.

S'ajoutant aux attaques constantes de Radio-Téhéran (2) contre les *« monarchies pourries »* du Golfe, la tentative de coup d'État à Bahrein, inspirée par un des multiples centres de pouvoir iraniens, a apporté, à point nommé, de l'eau au moulin de l'argumentation irakienne. Au début du conflit, les Emirats, qui craignaient à la fois la révolution islamique des ayatollahs et la révolution laïque des baasistes, n'étaient pas mécontents de voir Bagdad et Téhéran se neutraliser mutuellement. Depuis, ils redoutent apparemment qu'un effondrement de l'Irak ou de son régime ne les expose en première ligne.

Le président Saddam Hussein s'est empressé de profiter de la vulnérabilité de ses voisins et de leurs craintes. Après les échecs enregistrés par ses troupes à la fin de l'année dernière, il avait laissé entendre que, si les Arabes ne manifestaient pas une solidarité accrue, la région risquait d'être mise à feu et à sang. Le glacis irakien ayant tenu, il est quand même revenu à la charge en menaçant de réclamer au prochain sommet la mise en œuvre du pacte de défense prévu par la Ligue arabe. Appels et mises en garde n'ont pas été vains : depuis le début du conflit, les Etats du Golfe ont versé à l'Irak quelque 20 milliards de dollars, l'Arabie Saoudite en ayant assumé la moitié.

En outre, la Jordanie a envoyé plusieurs centaines de volontaires, et d'autres pays, comme le Yémen du Nord et le Maroc, s'apprêteraient à en faire autant. Le gouvernement a également recruté des volontaires parmi les autres Arabes que la loi autorise à s'installer et à travailler en Irak au même titre que les citoyens irakiens. Les plus forts contingents ont été fournis par les Egyptiens (environ quinze mille hommes), les Syriens et les Soudanais. Enfin, le colonel Kadhafi s'est réconcilié avec Bagdad, de même que le Yémen du Sud, et l'Algérie, quelque peu déçue de la tournure prise par la révolution iranienne au cours des derniers mois, se montre moins critique à l'égard des Irakiens. Les relations avec Moscou, tendues au début du conflit, se sont à nouveau réchauffées, et le chargé des intérêts américains, qui a considérablement accru les échanges commerciaux entre Washington et Bagdad, ne désespère pas de rétablir les relations diplomatiques.

Tous ces éléments, non négligeables si le conflit se prolonge, sont aussi, si l'on peut dire, des *« ruses de paix »* destinées à impressionner les ayatollahs et leurs successeurs éventuels, à mettre en évidence leur isolement par rapport à l'Irak et à les persuader que leur intérêt est de négocier. Parallèlement, Bagdad se montre moins exigeant qu'au début. Les allusions concernant l'autonomie, voire l'indépendance, du Khouzistan (l'Arabistan pour les Irakiens), peuplé en majorité d'Arabes, ont pratiquement disparu de la presse, encore que le gouvernement soutienne le « Front pour la libération d'Ahwaz » constitué l'été dernier. *« Nous sommes prêts à faire la paix sur la base du respect de notre souveraineté et de la non-ingérence dans la région »*, nous dit M. Tarek Aziz. Était-il nécesaire d'accumuler autant de morts pour en arriver là ?

Pris dans un piège

Les dirigeants de Bagdad, qui laissent la porte ouverte à bien des arrangements, cherchent manifestement à sortir de cette guerre, laquelle, quoi qu'ils prétendent, leur coûte cher et risque à la longue d'affecter leur développement, bien engagé pour un pays du tiers-monde. Sans doute affirment-ils que l'aide arabe et leurs propres ressources leur permettront d'avoir raison de l'Iran à l'usure, encore que celui-ci ait une supériorité numérique avec ses 40 millions d'habitants.

Il n'en demeure pas moins que la production pétrolière, qui atteignait 170 millions de tonnes en 1980, frôle actuellement les 50 millions, et l'on voit mal comment elle pourrait aller au-delà tant que les exportations par le sud seront suspendues en raison des hostilités et que l'évacuation du brut sera limitée aux oléoducs du nord. De plus, il a fallu puiser dans les réserves monétaires, qui sont tombées de 35 à 15 milliards de dollars entre 1980 et 1981.

Les gouvernants irakiens donnent l'impression d'être pris dans un piège : désireux de sortir de la guerre, ils ont néanmoins conscience que les chances d'une paix rapide sont précaires. Le régime iranien, estiment-ils, trouve son intérêt dans la poursuite du conflit, même s'il ruine le pays : l'armée, immobilisée, risque moins de tenter un coup d'État, les ayatollahs peuvent imputer à la guerre les difficultés économiques et l'absence d'un grand projet de société, tout en évitant de réintroduire dans le circuit l'intelligentsia moderniste et laïque dans laquelle ils voient une menace pour leur pouvoir.

Bien qu'ils aient consolidé leur position, les dirigeants irakiens ont plus à pâtir du pourrissement de la situation que leur voisin, qui s'accommode d'une certaine désorganisation. Aussi en sont-ils réduits à espérer que la communauté mondiale viendra à bout de l'entêtement de l'Iran, en soulignant qu'il a intérêt à négocier *« compte tenu de ses cent mille morts, trois cent mille blessés, deux millions de réfugiés, six millions de chômeurs et de son économie délabrée »*, selon l'expression de M. Tarek Aziz.

Ils sont d'autant plus anxieux de réussir qu'ils ont beaucoup investi pour le sommet des non-alignés et espèrent que la présidence qu'ils assumeront pendant trois ans donnera à l'Irak la dimension internationale qui lui a fait défaut jusqu'ici. Or le succès de la rencontre dépend de la participation d'un maximum de chefs d'État. Mais certains d'entre eux ne risquent-ils pas de prendre prétexte de la poursuite des hostilités pour ne pas aller à Bagdad ?

Les dirigeants irakiens ont conscience du danger, même s'ils se montrent confiants. C'est la raison pour laquelle ils multiplient les conférences de ministres et autres séminaires pour démontrer qu'ils sont en sécurité à Bagdad. En outre, pour le cas où la paix n'aurait pas été conclue d'ici à septembre, ils pensent que l'Iran n'osera pas faire l'affront au mouvement des non-alignés, auquel il a adhéré après la chute du chah, de refuser une trêve pour permettre à ces assises de se tenir. C'est là un pari, et, comme tout pari, en particulier avec Téhéran, il comporte un risque.

FIN

(1) La version anglaise éditée à Londres par le Third World Centre a été largement diffusée, et une version française est en voie d'achèvement.

(2) Ryad a pris la relève de Bagdad pour le brouillage des émissions en langue arabe de Radio-Téhéran.

L'AIDE AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Bagdad propose la création d'un nouveau fonds mondial

Bagdad. – En avant-première du sommet des non-alignés, en septembre, les experts du groupe des « 77 » ont discuté et aménagé récemment un projet irakien tendant à créer un fonds mondial, dont l'objectif est *« d'alléger, au moyen de dons, de prêts préférentiels ou aux conditions de marché, la charge financière supportée par les pays en développement, du fait de l'inflation qu'ils importent des pays industrialisés et du réajustement des prix pétroliers »*. L'originalité de ce fonds réside dans le fait qu'il entend associer à sa création les pays de l'OPEP, les autres exportateurs de pétrole et les pays industrialisés, notamment ceux de l'O.C.D.E. et du Comecon.

Les experts ont défini le mode de calcul des contributions des divers participants. En principe, tous les pays en développement qui importent des biens et des services des pays industrialisés et du pétrole pour leur consommation intérieure devraient bénéficier de l'aide du fonds, en fonction de leur propre niveau de développement et du déficit de leur balance des paiements, compte tenu de l'inflation des produits achetés à l'étranger et du réajustement des prix pétroliers.

Le fonds ne se limitera cependant pas à une telle aide. Il devrait *« chercher à promouvoir l'adoption de systèmes de coopération régionale »*, contribuer à la recherche et à l'exploitation de ressources pétrolières, *« développer les autres ressources d'énergie, locales, conventionnelles ou nouvelles »*, etc.

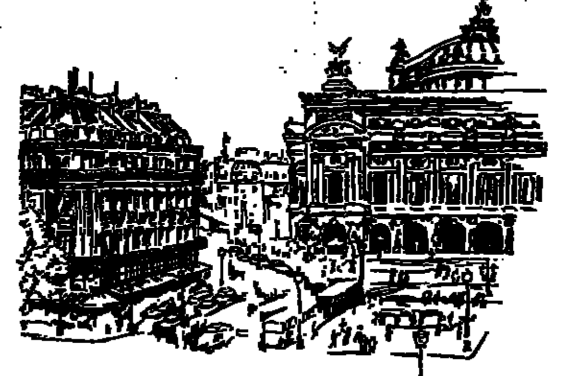
Les organisateurs admettent qu'il s'agit d'un projet très ambitieux, qui doit encore franchir de nombreux barrages : être adopté par la conférence des « 77 », qui se tiendra à Manille en août, obtenir l'aval de tous les pays de l'OPEP et l'accord des pays industrialisés, être adopté à l'ONU. Les Irakiens estiment cependant qu'il s'agit là d'une importante contribution à l'instauration d'un nouvel ordre économique, thème qui sera au centre des préoccupations du septième sommet des non-alignés à Bagdad. – P.B.













AFRIQUE

Centrafrique

M. Patasse serait extradé vers le Togo

M. Ange Patasse, réfugié à l'ambassade de France à Bangui depuis le 6 mars, pourrait être transféré, ce mardi 23 ou mercredi 24 mars, au Togo, qui lui aurait accordé l'asile politique à la demande de Paris. Le lieutenant-colonel Gervil Yambala, ministre centrafricain des affaires étrangères, s'est refusé à tout commentaire sur ce point à l'issue de l'entretien que lui a accordé, lundi à Lomé, le président Eyadema. Il a toutefois souligné qu'il fallait *« trouver une solution juste et acceptable pour la France et la République centrafricaine »*.

L'équipée du président du M.L.P.C. (Mouvement de libération du peuple centrafricain, dissous), revenu à Bangui le 27 février avec l'intention de prendre le pouvoir — et persuadé, à cette date, qu'il bénéficiait d'appuis français, — pourrait donc prendre fin, trois semaines plus tard, au Togo, le général Eyadema ayant finalement cédé à l'insistance de la France alors que plusieurs autres chefs d'Etat africains se sont récusés.

Au lendemain du coup d'état avorté du 3 mars, à la demande de Paris, l'ambassade de France à Bangui avait fait savoir à M. Patasse, par l'intermédiaire de son épouse, que le droit d'asile lui serait refusé. Le lendemain, le 5 mars, Paris est revenu sur ce refus et en a fait prévenir M. Patasse, qui se cachait chez des missionnaires, par l'intermédiaire de l'un de ses frères. Le surlendemain, M. Patasse était accueilli à la chancellerie française, où il s'est rendu à bord d'une voiture, vêtu d'un boubou et coiffé d'un chapeau.

Les Centrafricains avaient manifesté leur mauvaise humeur, notamment en ordonnant une perquisition au domicile d'un officier français, le colonel Faure, et en contrôlant les accès de la chancellerie française. M. Penne, conseiller à l'Elysée, s'était alors rendu, le 9 mars, à Bangui, où il avait été reçu par le président Kolingba. Cet entretien a sans aucun doute convaincu Bangui que, quoi qu'il advienne, Paris accorderait le droit d'asile et demanderait une autorisation d'extradition.

Paris aurait donc obtenu satisfaction. Il reste à savoir pour quelles raisons les autorités françaises sont revenues sur leur refus initial d'accorder l'asile à M. Patasse, notamment de quel message était porteur l'attaché culturel français à Bangui lorsqu'il a gagné Paris, le 7 mars, au lendemain de l'accueil du réfugié par l'ambassade de France. Enfin, il ne fait aucun doute que les militaires centrafricains laissent partir à contre-cœur un opposant qui a tenté de prendre le pouvoir par la force et qui, pour le faire, s'est targué de disposer d'appuis français.

J.-C. POMONTI.

Tunisie

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Quatre courants de l'opposition réclament en commun un « assainissement du climat politique »

De notre correspondant

Tunis. — Pour la première fois, les principaux courants tunisiens d'opposition ont pu se mettre d'accord sur une déclaration commune qu'ils ont diffusée, le lundi 22 mars, à l'occasion du vingt-sixième anniversaire de l'indépendance célébré deux jours plus tôt. Toutefois, il ne s'agit pas de la constitution d'un front, mais seulement d'une série de prises de position ponctuelles sur diverses questions qui les préoccupent au même titre.

Le texte signé — dans l'ordre — par le Mouvement des démocrates-socialistes, le parti communiste, le Mouvement de l'unité populaire (tendance animée par M. Ahmed Ben Salah, ancien ministre de l'économie) et par des militants du Mouvement de la tendance islamique (1) se prononce pour *« un assainissement du climat politique »* par l'abrogation des lois inconstitutionnelles, l'arrêt des procès politiques, l'instauration des libertés publiques, la libération des détenus politiques et le retour des Tunisiens vivant à l'étranger, en particulier de M. Ahmed Ben Salah. Dans ce but, il est demandé la promulgation d'une loi d'amnistie générale *« sans exclusive »*, la reconnaissance des mouvements politiques qui attendent encore leur visa réglementaire, l'autorisation de paraître pour des journaux suspendus ou nouveaux et la révision du code de la presse.

L'opposition avait déjà tenté plusieurs fois durant ces deux dernières années d'arrêter une position commune sans jamais pouvoir y parvenir. La déclaration qui vient d'être rendue publique paraît constituer une plate-forme minimale à l'égard des problèmes relatifs aux droits de l'homme et aux libertés publiques. Mais les différences d'approche, souvent fondamentales, existant entre les diverses formations sur les plans économique et social ne permettent pas en l'état actuel d'imaginer un accord plus large. — M. D.

(1) Les dirigeants du Mouvement ont été pour la plupart arrêtés et condamnés à l'automne 1981.

DIPLOMATIE

Les dirigeants des partis conservateur et socialiste japonais sont reçus à l'Élysée

A moins d'un mois du voyage officiel du président de la République à Tokyo, les délégations japonaises se succèdent à l'Elysée. Le président du parti libéral démocrate (majoritaire), M. Masumi Esaki, s'est ainsi entretenu, lundi 22 mars, avec M. Mitterrand, qui devait recevoir, ce mardi, le président du parti socialiste japonais, M. Ichio Asukata.

Interrogé à l'issue de son entretien avec le chef de l'Etat, M. Esaki a déclaré que M. Mitterrand avait affirmé *« sa conviction de voir s'instaurer une coopération plus étroite entre les hautes technologies française et japonaise »*.

« Plutôt que des mesures protectionnistes, a observé M. Esaki, *le président français a évoqué la nécessité de parer aux difficultés actuelles et en même temps d'engager une coopération plus fructueuse sur le plan scientifique et technique. »*

Selon le dirigeant japonais, M. Mitterrand a également insisté *« sur la nécessité de créer une maison de la culture japonaise à Paris et une maison de la culture française à Tokyo »*.

Au cours du son séjour à Paris, M. Esaki a également rencontré le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, et son collègue du commerce extérieur, M. Michel Jobert. La délégation japonaise devait se rendre mardi à Bonn, où elle poursuit une tournée européenne, qui l'a déjà conduite à Bruxelles et à Londres.

M. Asukata, pour sa part, a évoqué, avant de quitter Tokyo, les relations entre les partis socialistes japonais et français. Ces relations, a-t-il déclaré à notre correspondant, sont bonnes, mais, si les programmes des deux formations sont *« convergentes »* sur l'essentiel, ils sont fortement divergents en matière de politique militaire et nucléaire. Les socialistes japonais s'opposent, en effet, aussi bien à l'ambitieux programme d'énergie nucléaire lancé par le gouvernement conservateur de Tokyo qu'à la production ou à l'achat d'armements pour les forces armées japonaises. Or, sur ces deux terrains, le gouvernement socialiste français donne l'impression non de conforter les positions du parti de M. Asukata, mais de faire au contraire le jeu des conservateurs, en essayant de développer les ventes françaises au Japon dans les domaines militaire et nucléaire.

« Il y a d'autres moyens, dit le président du P.S. nippon, *d'équilibrer les balances commerciales. »* M. Asukata entend faire valoir ces arguments à Paris. Il compte également demander à M. Mitterrand la cessation des expériences nucléaires françaises en Polynésie. *« Tous les peuples d'Asie,* dit-il, *sont inquiets de ces explosions, et particulièrement les Japonais, qui n'ont pas oublié Hiroshima et Nagasaki. »*

Signalons, enfin, que le gouvernement japonais a désigné les cinq personnalités qui participeront au « comité des sages » franco-japonais qui, en principe, doit tenir sa première réunion à Tokyo le 5 avril, quelques jours avant la venue de M. Mitterrand, le 14 avril.

Il s'agit de MM. Yoshihiro Nakayama (ancien ambassadeur du Japon à Paris), Yasushi Inoue (écrivain), Haruo Suzuki (président de Showa Denko K.K.), Tadanobu Usami (président de la Confédération du travail) et Keiichi Oshima (professeur à l'université de Tokyo).

M. MITTERRAND REÇOIT M. SYAAD BARRE CHEF DE L'ÉTAT SOMALIEN

Le président Syaad Barre est l'hôte, ce mardi 23 mars, de l'Elysée. En visite officielle de travail de quarante-huit heures en France, le chef d'Etat somalien devait avoir un entretien suivi d'un déjeuner avec M. Mitterrand. M. Syaad Barre donnera une conférence de presse, mercredi soir, avant de quitter Paris.

[Né en 1919, dans la région du Juba supérieur (ancienne Somalie italienne), M. Syaab Barre est entré, en 1952, à l'Académie militaire de Rome. Il gravit rapidement les échelons de la hiérarchie militaire après l'indépendance, en 1960, de son pays. En 1965, il est nommé chef d'état-major général et, l'année suivante, est élevé au grade de major général. En 1969, après la prise du pouvoir par les militaires, il devient président du Conseil révolutionnaire suprême. Il est chef de l'Etat depuis cette date.

Le général Syad Barre a été le principal artisan, au début de la dernière décennie, du rapprochement entre Mogadiscio et Moscou, qui équipera l'armée somalienne. Mais il procédera à un renversement d'alliance quand, à compter de 1977, l'Union soviétique commencera à appuyer la révolution éthiopienne. M. Syad Barre survivra à l'échec, en 1978, de l'occupation de l'Ogaden par ses troupes. Depuis, notamment avec l'appui des Etats-Unis, où il vient d'être reçu, il tente de remettre sur pied un pays ruiné par la guerre d'Ogaden et de rééquiper son armée.]

● *Le chef de la diplomatie néo-zélandaise à Paris.* — M. Cooper, ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de Wellington, a effectué, lundi 22 mars, sa première visite à Paris. Il s'est entretenu avec MM. Cheysson, ministre des relations extérieures, Jobert, ministre du commerce extérieur, et Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture. Les conversations ont notamment porté sur les relations commerciales entre la Nouvelle-Zélande et les Dix, sur les échanges bilatéraux — que M. Cooper voudrait intensifier — ainsi que sur la politique française dans le Pacifique sud.

M. Cheysson l'a informé de la position française sur la Nouvelle-Calédonie (*le Monde* du 13 mars) et sur les expériences nucléaires à Mururoa : M. Cooper a demandé que des experts néo-zélandais soient autorisés à étudier sur place les effets de la pollution radioactive.

Mlle Pinochet en visite « amicale » à Pékin

De notre correspondant

Pékin. — La fille du général Pinochet, Mlle Lucia Pinochet, est à Pékin. La présence dans la capitale chinoise de la fille du dictateur chilien a été révélée lundi 22 mars par l'agence Chine nouvelle, qui rendait compte de l'audience que lui avait accordée Mme Chen Muhua, vice-premier ministre et ministre du commerce extérieur, en présence du président de l'Institut chinois des affaires étrangères.

Selon l'agence, Mme Chen et Mlle Pinochet ont eu une conversation « amicale ». *La dirigeante chinoise a même poussé la courtoisie jusqu'à dire que les relations sino-chiliennes étaient* « très bonnes ».

Ces dernières années, Pékin a accueilli diverses personnalités du régime chilien, à commencer par les ministres des affaires étrangères et de l'économie ou de l'agriculture. A l'occasion de ces visites, bien des amabilités avaient été échangées. Mais c'est la première fois, à notre connaissance, qu'une appréciation aussi positive est portée par un haut responsable chinois sur l'état des relations avec Santiago.

L'agence ne dit pas si Mlle Pinochet s'est recueillie au mausolée de Mao Zedong en signe d'hommage au fondateur de la République populaire, comme avait fait, lors de sa visite, en octobre 1978, M. Cubillos, le ministre chilien des affaires étrangères de l'époque. Il est vrai que l'image de Mao n'est plus ce qu'elle était et que le passage par le mausolée ne figure généralement pas aujourd'hui au programme des visiteurs étrangers, fussent-ils des représentants de régimes délibérément « antimarxistes ».

Le Chili avait été, à la fin de 1970, le premier pays d'Amérique latine à reconnaître la Chine populaire. C'était alors le président, socialiste, Salvador Allende, qui était au pouvoir à Santiago. — M. L.

LA C.E.E. TRAVERSE PEUT-ÊTRE LA CRISE LA PLUS GRAVE DE SON HISTOIRE, AFFIRME M. THORN

Bruxelles (*A.F.P.*). — La C.E.E. traverse peut-être la période la plus grave de son histoire, estime M. Thorn, président de la Commission, dans son message à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du traité de Rome ayant institué la Communauté économique européenne qui sera célébré jeudi.

Pour M. Thorn, *« jamais la C.E.E. ne s'est trouvée aux prises avec une telle conjonction de facteurs de crise »*. La crise économique avec un chômage croissant, une baisse des investissements qui ne permet pas de compenser le déclin industriel par le développement de secteurs de pointe, l'inflation, la dépendance énergétique, le déficit commercial et budgétaire et la divergence des économies des Etats membres.

Il déplore *« les voix qui s'élèvent et les pratiques qui s'instaurent pour conduire au repli sur soi, à un retour au protectionnisme et au recloisonnement du marché européen »*.

« Si les hommes qui nous gouvernent, ajoute-t-il, *sont à la hauteur de leur tâche, ils ne permettront pas que l'acquis européen soit dilapidé »*. Il faut, estime-t-il, proposer des objectifs nouveaux capables de rassembler les jeunes générations : *« La Communauté a les moyens d'accomplir ce nouveau bond en avant, elle doit seulement le décider maintenant. »*

LA FRANCE ACCEPTE LE RECOURS INDIVIDUEL DEVANT LE COMITÉ CONTRE LA DISCRIMINATION RACIALE.

A l'occasion de la Journée internationale contre la discrimination raciale, organisée par les Nations unies, dimanche 21 mars, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a annoncé que la France avait accepté le recours individuel devant le comité pour l'élimination de la discrimination raciale. Désormais chaque Français pourra s'adresser à ce comité en cas de discrimination. Le comité a été créé pour la convention des Nations unies de 1965 à laquelle la France n'avait jusqu'ici adhéré qu'incomplètement : seuls une dizaine de pays acceptent les recours individuels.

DES ARGENTINS PROVOQUENT AUX ILES FALKLAND UN INCIDENT AVEC LONDRES

Londres (*A.F.P.*). — Un groupe d'Argentins a débarqué, le vendredi 19 mars, sans autorisation britannique sur l'île de South-Georgia, dans l'archipel des Falkland, et y a hissé le drapeau argentin en violation absolue de la souveraineté britannique, a annoncé, lundi 22 mars, le Foreign Office dans un communiqué publié à Londres.

Le gouvernement britannique a demandé à celui de l'Argentine *« des éclaircissements immédiats »* sur cet incident. Les autorités argentines ont informé Londres que le groupe d'Argentins avait quitté l'île dimanche.

Les Argentins débarqués vendredi sur l'île appartiennent à une firme chargée d'évacuer du matériel, mais ils n'étaient pas munis *« des autorisations nécessaires des autorités britanniques »*, a précisé le Foreign Office.

Les îles Falkland, archipel de l'Atlantique sud peuplé d'environ deux mille habitants, sont revendiquées par Buenos-Aires depuis le siècle dernier. Après dix-sept ans de négociations, la crise s'est brusquement aggravée à la fin de février à la suite de l'échec des pourparlers entre Londres et Buenos-Aires. Le gouvernement argentin a alors fait savoir qu'il était prêt à rechercher *« d'autres moyens »* pour parvenir à ses fins.

EUROPE

Pologne

Des délégations ouvrières de Solidarité ont assisté au baptême de la fille de M. Walesa

De notre correspondant

Varsovie. — Le baptême de la dernière enfant de M. Walesa a donné lieu dimanche 21 mars, à Gdansk, à une manifestation politique de grande ampleur. Contrairement aux premières indications parvenues aux correspondants accrédités à Varsovie (qui n'avaient pas été autorisés à se rendre sur place), ce ne sont en effet pas huit mille, mais vingt mille personnes au moins qui ont suivi la cérémonie.

Certains témoins occidentaux avancent, pour leur part, le chiffre de quarante mille personnes, mais en tout état de cause le plus significatif est que des délégations ouvrières aient été présentes, représentant les sections de Solidarité de grandes usines du littoral, de Varsovie, Poznan, Koszalin et Katowice. Chacune de ces délégations a offert à Mme Walesa un bouquet de fleurs, aux couleurs rouge et blanche de la Pologne, et tandis que beaucoup avaient ressorti les badges interdits du syndicat, d'autres, plus déterminés encore, arboraient au revers de leur veste la petite résistance électrique au symbolisme clair et dont le port se généralise.

La foule, autour de l'église de la Sainte-Providence, était si dense qu'on se disputait les places sur les balcons et les toits des immeubles et ceux des voitures en stationnement. A l'issue de la cérémonie, Mme Walesa a mis vingt minutes à remonter la haie d'honneur qui s'était spontanément formée. On scandait non seulement le nom du syndicat, mais aussi *« Rendez-nous Lech »*, et l'on chantait l'hymne national et *Dieu sauve la Pologne*. Une quinzaine de chauffeurs de taxi, qui s'étaient portés volontaires pour conduire bénévolement la famille et les proches de M. Walesa, et dont les véhicules arboraient les couleurs de la Pologne, du Vatican et de la Vierge Marie, ont été menacés par la milice de se voir retirer leur licence.

En dehors de cela, il n'y eut pas d'incident, malgré la présence de nombreuses forces de police. Jusque tard dans la soirée, des habitants de la ville sont venus porter des fleurs au domicile de M. Walesa, où avait été organisé un dîner de fête, auquel ont participé deux membres de la rédaction de *l'Osservatore Romano*.

Les purges se poursuivent

Une nouvelle vague de *« vérifications »* vient d'être lancée, cette *fois-ci* dans les instituts scientifiques. Suivant le rituel désormais établi, les personnes interrogées doivent, avant de savoir si elles pourront conserver leur emploi, définir leur opinion sur le socialisme, la politique des autorités depuis le 13 décembre et la politique menée avant cette date par Solidarité. Sans grand bruit, mais à un rythme de plus en plus rapide, l'épuration du pays entier progresse, acculant chacun à de terribles drames de conscience, dont personne, quelle que soit l'attitude adoptée, ne sort indemne.

Les dirigeants de l'association des journalistes, dissoute samedi, estiment ainsi que 15 % de leurs confrères, soit mille deux cents personnes environ, ont déjà été soit totalement privés du droit d'exercer leur métier, soit suspendus temporairement de publication ou encore écartés de toute responsabilité. Selon leurs estimations, il faut s'attendre que ce nombre double au terme des vérifications dans la presse.

Plusieurs titres, comme *Czas*, l'un des hebdomadaires de Gdansk, ne reparaîtront jamais. De très nombreuses rédactions ont été dotées de nouveaux rédacteurs en chef. Outre les collaborateurs de la presse de Solidarité (qui forment la majorité des quarante journalistes internés), ceux des publications dépendant du parti démocrate et du groupe catholique Pax, tous deux remis maintenant au pas, ont été particulièrement touchés. Plus de vingt des rédacteurs de *Slowo Powszechne*, le quotidien de Pax, et treize de *Kurier Polski*, celui du parti démocrate, ont été licenciés. Douze membres de la rédaction de *Polityka*, l'hebdomadaire que dirige M. Rakowski, ont choisi de donner leur démission plutôt que de prêter leur concours au bras droit du général Jaruzelski. Les purges ont aussi touché sept cent cinquante-six personnes travaillant à la radio-télévision et quatre-vingt-six des quelque trois cents journalistes de Gdansk.

BERNARD GUETTA.

● *Une journée à la Bastille*. Le collectif parisien Solidarité avec Solidarnosc, organise le jeudi 25 mars de 11 h à 20 h une journée d'information et de soutien à Solidarité à l'auditorium de l'ancienne gare de la Bastille. Cette journée, dans le cadre de l'action « Terre Nouvelle 82 » qui se tient toute la semaine à cet endroit, est doublée par une nouvelle opération « Un convoi pour la Pologne », (mention à inscrire éventuellement sur les dons adressés au collectif à cet effet au 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris). Le convoi et la journée d'information et d'animation sont patronnés par le professeur Minkowski, l'historien J. Chesneaux et l'économiste A. Smolar.

R.F.A.

LA CRÉATION D'UN NOUVEAU PARTI DE GAUCHE NE MENACE PAS SÉRIEUSEMENT LE S.P.D.

Bonn (*A.F.P.*). — Le chancelier Schmidt a déclaré le lundi 22 mars, dans une interview au quotidien *Bild Zeitung*, que *« l'image de marque de la social-démocratie avait joué un grand rôle »* dans le mauvais résultat de son parti aux élections de Basse Saxe dimanche (*le Monde* du 22 mars).

Dans un communiqué, le président du S.P.D., M. Willy Brandt, a appelé les libéraux à rester fidèles à la coalition : *« C'est précisément dans des situations difficiles comme celle que nous vivons à présent, où sont posés de graves problèmes économiques et de politique étrangère, qu'une solide cohésion de la coalition nous est nécessaire. »*

Samedi dernier, un forum avait rassemblé mille deux cents personnes à Recklinghausen pour la création d'un nouveau parti, le « parti socialiste-démocrate ». Cette organisation, créée à l'initiative de M. Manfred Coppick, exclu du S.P.D. le 27 janvier dernier, espère rassembler les opposants sociaux-démocrates à l'installation des euromissiles en R.F.A., et des écologistes. Il est peu probable cependant qu'elle rencontre une large adhésion chez les uns et les autres. M. Erhard Eppler, chef de file des pacifistes à l'intérieur du S.P.D., a qualifié d'*« inutile »* la démarche de M. Coppick. Les « verts » quant à eux, la condamnent car elle représente un danger d'éparpillement et donc d'affaiblissement des forces d'opposition aux partis établis en République fédérale.

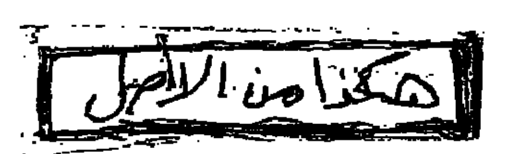
● LE CAS DE SIEGLINDE HOFMANN. — Les Juristes démocrates, le Syndicat des avocats de France, le Syndicat de la magistrature, France terre d'asile et la Ligue des droits de l'homme ont demandé à M. Pierre Mauroy d'intervenir pour que le procès de Sieglinde Hofmann, extradée de France en 1980 et jugée à Francfort, se déroule dans des conditions juridiques équitables. Après un échange de lettres entre l'ambassade de R.F.A. et M. François-Poncet, alors ministre des affaires étrangères, le tribunal de Francfort a en effet étendu les accusations qui pèsent sur l'ancienne militante de la Fraction armée rouge à la complicité dans l'assassinat du directeur de la Dresdner Bank, Junger Ponto, alors que la chambre d'accusation de Paris n'avait retenu contre elle que la tentative d'enlèvement. Les accusations de la chambre d'accusation sont impératives, selon les lois internationales, pour le pays vers lequel un délinquant est extradé. — (*A.F.P.*)

Tchécoslovaquie

MISE EN LIBERTÉ PROVISOIRE DE QUATRE INTELLECTUELS INCULPÉS DE « MENÉES SUBVERSIVES GRAVES »

Prague (*A.F.P.*). — Quatre des sept Tchécoslovaques détenus sans jugement depuis près d'un an après l'arrestation, en mai dernier, à la frontière de deux Français ont été mis en liberté provisoire dans la soirée du lundi 22 mars à Prague, ont annoncé leurs amis. Il s'agit de Mmes Eva Kanturkova, écrivain ; Jirina Siklova, psychologue, et de MM. Karel Kyncl, journaliste, et Jan Ruml, ouvrier, dont le père, Jiri, ancien président du syndicat des journalistes, reste détenu, de même que le philosophe Milan Simecka, et l'historien Jan Mlynaryk.

Les deux jeunes Français, Françoise Anis et Gilles Thonon, avaient été arrêtés le 29 avril 1981 à la frontière tchécoslovaque ; les autorités « découvrirent » alors des documents de l'émigration dissimulés dans leur camionnette. Inculpés de *« menées subversives graves »*, ils furent expulsés trois semaines plus tard. Dans le cadre de l'enquête sur cette affaire, les autorités tchécoslovaques avaient interpellé une trentaine de personnes dans les milieux contestataires. Dix-sept d'entre elles avaient été inculpées. L'inculpation pour *« menées subversives graves »* n'a été levée pour personne.



L'ÉVOLUTION DU RÉGIME MILITAIRE EN TURQUIE

La répression idéologique s'est substituée à la lutte antiterroriste

De notre envoyée spéciale

Ankara. – Quelque chose a changé ces derniers mois en Turquie. Après l'indéniable soulagement qui, au terme d'une longue période d'anarchie meurtrière, avait accueilli le coup d'État militaire du 12 septembre 1980, point un mécontentement qui n'a guère la possibilité de s'exprimer mais que l'on sent diffus, tandis que se fait jour dans certains milieux un sentiment d'insécurité, une crainte de l'arbitraire que le régime avait su jusque-là éviter. Quelque chose a changé, qui ne se traduit pas par une présence militaire accrue dans les rues d'Ankara ou d'Istanbul mais par un pessimisme nouveau. Des rendez-vous sont refusés, parfois avec dépit, parfois avec regret (1) ; d'autres sont pris en catimini, à l'abri des regards indiscrets.

Le général Evren a pu, pendant un an à peu près, compter sur la reconnaissance d'une population libérée de la peur et qui n'était guère prête à s'émouvoir sur le sort des « ennemis de la République », succinctement désignés et jetés dans les geôles : les terroristes d'extrême gauche et d'extrême droite, les séparatistes, les fondamentalistes islamiques, les « communistes » enfin, ou assimilés, relais supposés des visées déstabilisatrices de Moscou. Le général Evren a pu compter aussi sur une confiance assez largement partagée : après tout, ce régime n'était pas une junte à la sud-américaine ; les généraux n'emprisonnaient ni les hommes politiques ni les intellectuels et, loin de mépriser la démocratie, ils promettaient de la rétablir aussitôt que possible, de redresser l'économie, avant de retourner à leurs casernes. L'armée, gardienne des principes kémalistes, neutre et sans ambition politique propre, assurait qu'elle sauvait la Turquie du naufrage.

Dix-huit mois ont suffi pour que ce schéma ne soit plus recevable dans sa simplicité, pour que le mythe de la neutralité et de l'infaillibilité de l'armée soit sévèrement entamé. « *Ce qui a changé en Turquie*, dit un ancien ministre, *c'est que les militaires commencent à douter de leur réussite et qu'ils ne sont plus aussi satisfaits d'eux-mêmes qu'il y a quelques mois.* »

Tandis que s'ouvraient plusieurs grands procès collectifs, qui donnent à l'opinion le spectacle d'une parodie de justice, le pouvoir militaire a commis, à la fin de l'année dernière, une première erreur : celle d'avoir cru sincèrement que les garanties données en décembre par le général Evren concernant le retour à un pouvoir civil (en 1984 au plus tard), parce qu'elles portaient sur ce que l'on tient ici pour l'essentiel, allaient désarmer les critiques des alliés européens sur ce que l'on juge secondaire, à savoir « *certaines bavures* » dans la répression. Le Conseil national de sécurité vient peut-être de commettre une seconde grave erreur, tactique celle-là, en imprimant à cette répression sinon un durcissement général, du moins un tour nouveau : les arrestations, fin février, des dirigeants du Comité turc pour la paix, dont personne ne veut croire qu'ils avaient partie liée avec la subversion, les poursuites intentées contre le Parti républicain du peuple de M. Ecevit, ont marqué ces dernières semaines le passage de la lutte antiterroriste à la répression idéologique.

Des mesures contradictoires

Pourtant divers allégements des lois d'exception avaient pu apparaître au cours des derniers mois comme des gestes de bonne volonté réels. Le projet d'abolition de la peine de mort qui vient d'être présenté par le Conseil national de sécurité, vise d'autres objectifs : il devrait permettre, d'une part, de « récupérer » les terroristes détenus dans les pays étrangers qui refusent actuellement de les extrader. D'autre part, des centaines de peines de mort sont requises par les tribunaux militaires. Même dans l'hypothèse – probable – où une centaine, voire quelques dizaines seulement seraient effectivement prononcées au terme des grands procès en cours, c'est-à-dire vers l'été, leur application serait difficilement admise par l'opinion. « *Ils auraient pu faire ça tout de suite après le coup d'État*, affirme sans ambages un ancien homme politique, *mais pas deux ans après.* »

En revanche, la réduction du couvre-feu, la diminution de la période de garde à vue (de quatre-vingt-dix à quarante-cinq jours), plus récemment la possibilité de recours en appel pour toutes les peines de prison supérieures à six mois (et non plus à trois ans) ont traduit une indéniable volonté d'assouplir les rigueurs de la loi martiale. Le cours nouveau que semble prendre la répression, en contradiction avec ces mesures d'allégement, force ainsi à conclure soit à l'incohérence, soit à la division de la hiérarchie militaire.

L'équilibre droite-gauche dans la répression, sur lequel les généraux avaient insisté avec ostentation lors de leur prise du pouvoir, n'est plus respecté, pas même en apparence. En décembre, une dizaine d'accusés du parti du mouvement national de l'ex-colonel Turkès, organisation d'extrême droite disposant de ses camps d'entraînement paramilitaire et à laquelle sont imputés 694 assassinats, étaient mis en liberté provisoire, alors même que la peine de mort est requise contre eux. Ils comparaîtront en prévenus libres.

A l'inverse, la répression pour des motifs purement idéologiques se précise à gauche. Ce sont, au plus bas niveau, des incidents encore exceptionnels mais révélateurs, comme les descentes de police chez tel petit libraire d'Ankara où l'on saisit Gogol, Tourgueniev et Tolstoï « *parce que ce sont des Russes* ». Ce sont, au plus haut niveau, les enquêtes contre le Parti républicain du peuple pour « *établir les preuves de ses liens avec des organisations terroristes, avec le parti communiste interdit ou avec certains syndicats* » et tous les procès intentés en vertu des articles 141 et 142 du code pénal turc, qui punissent la tentative d'instaurer la dictature d'une classe sur une autre.

Ces articles sont utilisés contre les formations communistes ou gauchistes. Ils le sont également contre les membres du Comité pour la paix auxquels on reproche d'avoir été en relation avec le Conseil mondial pour la paix, appuyé par l'Union soviétique. Ils le sont enfin, ainsi qu'un article qui punit les tentatives de renversement de l'ordre constitutionnel, contre les cinquante-deux syndicalistes de la DISK dont le procès s'est ouvert le 24 décembre à Istanbul et contre 2 000 autres militants de cette organisation également poursuivis.

Le procès de la DISK

Parmi les chefs d'accusation, une multitude de faits dont certains, jugés depuis longtemps, remontent à 1975 (comme l'organisation de manifestations sans autorisation), l'illégalité des statuts – déposés il y a plus de quinze ans – qui seraient inspirés des principes marxistes-léninistes, l'organisation de telle ou telle grève de protestation contre les assassinats de l'extrême droite et des dizaines d'autres motifs assez peu fondés juridiquement. Rien qui concerne les activités professionnelles de la DISK ; rien qui permette d'établir un quelconque lien avec le terrorisme.

Pendant trois mois, dans un gymnase d'Istanbul transformé en tribunal militaire pour l'occasion, on a psalmodié l'acte d'accusation, à raison de deux audiences par semaine. La lecture de ces huit cent vingt pages s'est achevée le 5 mars, dans une atmosphère assez bon enfant (des soldats transformés en garçons de café servaient du thé et des collations aux accusés). Le procès proprement dit s'ouvrira le 14 avril et promet de durer de longs mois encore. Personne n'imagine en Turquie qu'une seule des cinquante-deux peines capitales requises puisse être prononcée à son terme. Il devient de plus en plus clair en revanche que l'enjeu est d'en finir une fois pour toutes avec une certaine conception du syndicalisme.

Les dirigeants de la DISK s'étaient eux-mêmes coupés d'une partie de leur base à la fois par leur phraséologie marxiste, à laquelle le monde ouvrier turc, dans sa majorité, est peu perméable, et par une politique de revendications salariales assez aventuriste. Mais ce procès, qui visait à les discréditer définitivement, risque d'avoir l'effet inverse, à un moment où la politique économique pèse très lourdement sur les salariés, désormais dépourvus de tout recours. Les pénuries qui frappaient de nombreux produits de consommation courante avant le coup d'État ont certes disparu. Mais là encore, comme pour la disparition du terrorisme, la popularité qu'ont pu en tirer les généraux s'estompe. Blocage des salaires, augmentation du coût de la vie (l'inflation est encore à 40 % au moins), augmentation du chômage, tels sont les effets les plus sensibles pour la population d'une politique économique tout entière orientée vers la relance des exportations, la réduction brutale de l'inflation et la diminution de la consommation intérieure. La Turk-Is, première centrale syndicale, a toujours une existence légale. Mais, à part son aile gauche (dont le syndicat de la presse) aussi contestataire que possible mais très minoritaire, elle a entièrement souscrit à la politique économique de M. Ozal et n'est plus d'aucun secours pour ses adhérents. Enfin, le Conseil national de sécurité débat d'un projet de loi sur les syndicats dont la publication se fait attendre (et pour cause), mais dont les grandes lignes sont connues : il introduit notamment des restrictions à l'adhésion, des conditions très sélectives d'accès aux postes de direction, et un contrôle très sévère sur les finances qui priverait les organisations ouvrières de leurs moyens d'action et de leur autonomie.

« Chasse aux sorcières ? »

Le véritable tort de Me Apaydin n'est pas d'avoir des liens avec Moscou, mais d'avoir mis en lumière le caractère factice du procès de la DISK et dénoncé, ainsi que les autres membres du Comité pour la paix, les violations des droits de l'homme. C'est pourquoi leur arrestation, plus encore que celle d'autres intellectuels soupçonnés d'avoir des liens avec des organisations interdites (2), est ressentie comme une escalade dans la répression.

S'agit-il du début d'une véritable « chasse aux sorcières » ? La tendance est dans l'air, mais elle n'est pas encore systématiquement mise en œuvre. S'agit-il d'une épreuve de force au sein de la hiérarchie militaire, la tendance dure ayant voulu faire un exemple avec les arrestations d'Istanbul pendant que le général Evren se trouvait en voyage officiel à l'étranger ? Rien qui permette de l'affirmer avec certitude, mais les rumeurs vont bon train. S'agit-il enfin de museler toutes les oppositions réelles ou potentielles ? C'est probable.

L'ambiguïté de ce régime, c'est que, promettant le retour à un régime civil dans lequel le général Evren, sans uniforme, serait président de la République, il ne peut se passer totalement du soutien de l'opinion publique ; mais il ne peut à l'inverse paraître perdre un tant soit peu la maîtrise de ce processus. C'est ce qui explique ses contradictions : on propose aux anciens hommes politiques de faire connaître leur point de vue sur la future Constitution, et on annonce que les grandes lignes en sont déjà fixées ; on dépose un projet d'abolition de la peine de mort, et on pend trois terroristes ; on assouplit la loi martiale, et on lance une nouvelle vague d'arrestations. Il n'y a plus pour le général Evren une voie tracée bien droite, mais deux au moins, entre lesquelles il lui faut désormais choisir.

CLAIRE TRÉAN.

(1) Depuis le 5 février, les contacts avec les étrangers enquêtant en Turquie sont soumis à une autorisation préalable des autorités militaires.

(2) Une cinquantaine d'avocats et une vingtaine de journalistes sont actuellement poursuivis.

Libre opinion

Pour Ismail Besikçi

par MAXIME RODINSON (*)

ON peut avoir de la sympathie et de l'amitié pour le peuple turc, de l'admiration pour sa culture, voire de l'amour pour certaines des manifestations de celle-ci, sans se croire contraint d'approuver les actions condamnables de ses autorités temporaires ou toutes leurs orientations politiques. Non plus d'observer le silence, même si on échappe ainsi au chantage à l'anti-turquisme ou à l'anti-islamisme (qui existent bien sûr), manié avec virtuosité par des polémistes dépourvus d'honnêteté intellectuelle – comme dans tous les cas de chantage similaire.

L'attitude des gouvernements turcs, depuis longtemps, à l'égard de la minorité kurde de Turquie ne peut qu'être réprouvée. On sait qu'elle va jusqu'à nier son existence. La négation de ses droits nationaux va plus ou moins loin, s'exerce suivant les temps et les lieux de façon plus ou moins brutale. Je me borne ici à un cas particulier, aussi odieux que significatif.

Ismail Besikçi, sur lequel Amnesty International a attiré l'attention autrefois en en faisant le « prisonnier du mois », mérite respect et admiration. Ce sont les autorités turques responsables qui se sont déshonorées en le condamnant à la prison. Particulièrement honorables sont ceux qui osent s'élever contre les crimes et les fautes commises sous le drapeau de leur propre peuple. C'est le cas de ce Turc.

Car c'est un Turc. Mais il a osé soutenir sa thèse de doctorat sur une tribu kurde, écrire d'autres livres sociologiques sur les Kurdes. Il a eu le courage – rare – de passer de l'analyse objective aux conclusions que suggérait celle-ci sur le plan politique et il a dénoncé les déportations massives de Kurdes des années 1920, il a osé écrire sur l'absurdité des théories racistes enseignées dans les écoles qui font de la supériorité turque la mesure de toutes choses, à commencer par l'histoire et la linguistique.

Le châtiment des siens n'a pas tardé. En 1971, sous le gouvernement Demirel, il a été condamné à treize ans de prison pour « *atteinte aux sentiments nationaux, propagande communiste et séparatiste* ». Élargi en 1974 par le gouvernement Ecevit, il n'a pas tardé à récidiver. Ses livres démystificateurs le faisaient condamner à nouveau à trois ans de prison pour « *insulte à la mémoire d'Atatürk et tentative d'affaiblissement des sentiments nationaux* ». Libéré le 3 juin 1981, il était à nouveau arrêté le 19 juin et, après une garde à vue de quarante-deux jours, un tribunal militaire prononçait son incarcération dans une prison réservée aux détenus de droit commun. Le motif invoqué est qu'il avait « *nui à la bonne réputation extérieure de l'État turc* » en écrivant de sa prison, en juin 1980, une lettre à l'Union des écrivains suédois pour dire les raisons et les conditions de sa détention. D'où campagne pour la libération de ce prisonnier d'opinion par excellence lancée par Amnesty International et les écrivains suédois.

Le gouvernement turc présente les campagnes de ce genre comme animées par un antiturquisme viscéral. Mais il ne tient qu'à lui d'y mettre fin. Les vrais amis du peuple turc seront ravis de n'être pas obligés de s'élever contre les pratiques qui font le plus grand tort à son renom. Il faut toujours répondre aux régimes qui se sont placés dans la position de susciter l'indignation ce que répondait, dit-on, Picasso à un officier allemand visitant son atelier et arrêté devant son *Guernica* : « *Est-ce vous qui avez fait cela ? – Non. C'est vous !* ».

(*) Directeur d'études à l'École pratique des hautes études (IVe section).

APRÈS LES ÉLECTIONS

Les dernières statistiques du ministère de l'intérieur

Le ministère de l'intérieur a communiqué, lundi 22 mars, le bilan chiffré définitif du deuxième tour des élections cantonales, en voix et en pourcentages, ainsi que les statistiques en sièges portant sur les premier et deuxième tours de scrutin. Les statistiques du deuxième tour comprennent les résultats de la métropole et des départements d'outre-mer, à l'exception des quatorze sièges de conseillers généraux de Saint-Pierre-et-Miquelon élus au scrutin de liste (pourvus au premier tour) et du résultat du canton de Cayenne-Nord-Est, qui n'a pu être proclamé en raison d'un incident.

LES RÉSULTATS GLOBAUX DU SECOND TOUR SUR 1 062 CANTONS (EN VOIX)

Inscrits	11 249 753
Votants	7 873 943
Abstentions	3 375 810 (30 %)
Suffrages exprimés	7 629 141

ETIQUETTES	NOMBRE DE VOIX	% PAR RAPPORT AUX SUFFRAGES EXPRIMES
Extrême gauche	2 728	0,03
P.C.F.	1 038 659	13,61
P.S.	2 659 325	34,85
M.R.G.	132 798	1,74
Divers gauche	120 880	1,58
R.P.R.	1 725 976	22,62
U.D.F.	1 176 309	15,41
Divers droite	771 944	10,11
Ecologistes	522	0,00

LE BILAN CHIFFRÉ DES DEUX TOURS DE SCRUTIN SUR 2 014 CANTONS (EN SIÈGES)

NUANCES	SORTANTS	ELUS	BALANCE
Extrême gauche	4	5	+ 1
P.C.	242	198	— 44
P.S.	514	509	— 5
M.R.G.	88	61	— 27
Divers gauche	78	54	— 24
R.P.R.	190	336	+ 146
U.D.F.	401	470	+ 69
Divers droite	329	380	+ 51
Extrême droite	1	1	=
TOTAUX	1 847	2 014	+ 167

UN LEXIQUE DE TROIS MILLE SIGLES

L'hebdomadaire d'informations parlementaires *la Gazette du Parlement* a publié, le 18 mars, un numéro spécial, regroupant les abréviations les plus usuelles telles qu'elles sont utilisées et homologuées par les différents services ministériels. Ce lexique original, de quelque trois mille sigles, répond à un usage qui s'est intensifié avec l'informatique et la télématique et qui rend souvent peu compréhensible les textes administratifs, législatifs, techniques ou scientifiques.

C'est ainsi qu'on apprend que le CIEL est le Centre international d'étude du loisir, alors que le PACTOLE est la Paie automatisée compatible tous ordinateurs langage évolué. Quant au PASTIS, c'est le Processus automatisé pour la simulation, le test et l'implantation des systèmes logiques... E.T.C., établissement technique privé du second cycle court.

Pour se procurer ce numéro, s'adresser à *la Gazette du Parlement*, 5, rue des Jardins, 92600 Asnières.

M. Mauroy et le P.S. envisagent une plus grande fermeté dans l'action du gouvernement

(Suite de la première page.)

Les français, disent-ils, ne veulent pas d'un changement politique qui va jusqu'à un bouleversement des structures de leur société et ils s'inquiètent d'un comportement empreint de sectarisme.

A les entendre, il semble qu'ils admettent la réalisation de l'alternance survenue il y a dix mois comme un simple phénomène de rejet à l'encontre d'un pouvoir qui se serait coupé de ses sources (version du R.P.R.), ou qui n'aurait pas été compris (version giscardienne).

La thèse du rejet, que les élections cantonales confortent si on interprète ses résultats comme un désaveu des réformes en cours, revient à demander aux socialistes de gérer sans socialisme.

Pour la majorité, quelles que soient ses divergences latentes sur la manière d'insérer le socialisme dans un environnement capitaliste, les choix de mai et de juin 1981 ont marqué l'adhésion, sinon à un projet politique précis, du moins à des aspirations longtemps contenues. L'action gouvernementale est allée au devant d'elles avec plus ou moins de réussite, en commençant par le plus ingrat, en renvoyant à plus tard des réformes qui eussent été plus populaires ou, simplement, qui étaient plus attendues.

Cette analyse conduit les gouvernants et les dirigeants de la majorité à maintenir le cap du changement et le rythme des transformations mises en œuvre. Il n'y a pas de véritable divergence sur ce point. Les communistes insistent, eux aussi, sur la nécessité de continuer dans la même voie plutôt que d'accélérer. Leur position, déjà exprimée par M. Georges Marchais est que ceux qui ont voté pour la gauche ne gagneraient rien à revenir en arrière et qu'au contraire ils doivent défendre l'acquis et encourager le changement. Les radicaux de gauche s'ils étaient tentés de faire pression pour obtenir une pause n'ont guère les moyens de le faire. Reste le P.S., plus dominant que jamais dans la mesure où il résiste mieux que ses partenaires aux humeurs de l'électorat.

La déclaration publiée par le bureau exécutif est éloquente. On en retiendra une analyse des méthodes employées par l'opposition et des moyens dont elle dispose pour combattre l'action gouvernementale et une redéfinition de ce que doivent être les lignes de force de la majorité.

Le P.S. dénonce « les campagnes de calomnies » des « forces de conservation sociale » mais se préoccupe surtout des capacités d'action des opposants au plus haut niveau de l'Etat, dans le système d'information et dans le domaine économique et financier (avec référence à la troisième attaque contre le franc en neuf mois). Le seul fait d'énoncer ainsi les points forts de l'opposition laisse penser qu'il y aura une réplique sur ces différents terrains. D'autant plus que le P.S. considère que l'une des trois priorités essentielles consistera à se donner « les moyens d'appliquer ce qu'on décide ». Est-ce à dire que le gouvernement de la gauche ne les a pas suffisamment pris pris jusqu'à maintenant ?

Oui, serait-on tenté de répondre dans l'entourage du premier ministre où l'on semble se reprocher d'avoir agi jusque-là avec trop de libéralisme, sinon de laxisme. De cette lucidité ressort la conviction qu'il convient désormais de manifester une plus grande fermeté. Pas question à ce niveau-là aussi de modifier le rythme du changement, ni même le style propre de M. Pierre Mauroy. Il est certain que dans la mesure où il a joué un rôle actif dans la campagne électorale pour les cantonales, le premier ministre subit les conséquences du revers essuyé par la majorité mais n'est-ce pas là l'un des risques de la fonction ?

L'épreuve électorale étant passée, M. Mauroy devrait s'éloigner de son action militante pour revenir à ses responsabilités gouvernementales. Aussi a-t-il l'intention d'intervenir moins souvent pour éviter toute banalisation de son discours et de le faire sans ambiguïtés ou sans le flou de certaines de ses précédentes prestations. A la télévision, en particulier, où les représentants de l'exécutif ont été parfois sérieusement atteints par un comportement journalistique soucieux de marquer une distance avec le pouvoir. Préoccupation louable et qu'on souhaite voir se maintenir sauf qu'il y aurait quelque injustice à en abuser à l'encontre de ceux qui, jusqu'à preuve du contraire, l'ont laissée s'instaurer. Toujours est-il que le gouvernement pourrait être tenté d'intervenir sous forme de déclarations officielles qui ont le mérite de dissiper toute ambiguïté sur le contenu du message et sur l'opportunité de donner dans tel ou tel journal télévisé la parole à un représentant de l'exécutif.

La nécessité de « mieux expliquer » la politique mise en œuvre est unanimement ressentie dans la majorité. Le P.S. y ajoute celle de mener à bien le redressement économique et social en ne cessant pas de réduire les inégalités sociales « pour des changements concrets dans la vie quotidienne des travailleurs ».

Mieux s'expliquer, gouverner d'une manière plus ferme, réduire la pression de l'opposition dans les positions de pouvoir où elle continue de s'affirmer — et alors qu'elle va en conquérir d'autres dans le fonctionnement de la vie locale — et continuer avec la préoccupation du concret, l'œuvre entreprise : il y a tout lieu de penser que les opposants y verront l'annonce de nouveaux bouleversements et de nouveaux développements de « *l'emprise socialiste* ». On ne saurait toutefois reprocher à la gauche de réagir comme elle l'entend à l'avertissement électoral qui lui a été donné. Au risque de se tromper mais avec des chances de réussir.

ANDRÉ LAURENS.

OUTRE-MER : l'opposition reste majoritaire

DES INCIDENTS ONT PERTURBÉ LE SCRUTIN A CAYENNE

Outre-mer, le scrutin n'est pas encore clos. En Guyane, en effet, des incidents ont empêché la proclamation des résultats du deuxième tour dans le canton de Cayenne - Nord - Est, dont le conseiller sortant est le leader départemental du R.P.R., M. Paulin Bruné, auquel s'oppose un jeune enseignant, M. Antoine Karam, trente ans, qui a quitté en 1981 les rangs de l'Unité guyanaise (indépendantiste) pour adhérer à la principale formation de la gauche locale, le parti socialiste guyanais (P.S.G., autonomiste). Le premier tour avait été assez serré puisque le candidat du R.P.R. n'avait obtenu que 51 voix d'avance sur son adversaire (642 voix contre 491 pour 1 233 suffrages exprimés).

Le second tour l'a été encore davantage. L'un des scrutateurs ayant officieusement annoncé, dimanche, en fin de soirée, la victoire de M. Karam avec 5 voix d'avance sur M. Bruné, ce fut une explosion de joie parmi les militants socialistes, qui défilèrent bruyamment dans les rues de Cayenne. Une joie de courte durée puisque, quelques instants après, le bruit courut que cette avance de 5 voix bénéficiait, en fait, au conseiller sortant. Il n'en fallait pas davantage pour que les deux camps en présence s'embrasent et perturbent la fin des opérations de dépouillement. Notre correspondant local nous signale que des listes d'émargement ont été déchirées, des bulletins de vote dispersés et que le président du bureau de vote central, M. Albert Lecante, ancien président de l'Unité guyanaise (indépendantiste), n'a pas signé les procès-verbaux permettant de proclamer les résultats.

Il est vraisemblable qu'un nouveau scrutin devra être organisé dans ce canton. Or, son résultat sera déterminant. Au sein de l'assemblée sortante, les élus appartenant à la majorité étaient (huit contre huit), et ne détenaient le pouvoir local que grâce à la voix prépondérante du président, M. Elie Castor, député apparenté socialiste. A l'issue du second tour, ils disposent encore, aujourd'hui, de huit sièges. La défaite du leader du R.P.R. leur assurerait donc un avantage plus tangible. En revanche, la réélection de M. Brune donnerait à l'opposition l'espoir d'enlever la présidence du conseil au bénéfice de l'âge, le doyen de l'assemblée figurant parmi ses élus.

A la Martinique et à la Réunion, l'opposition reste nettement majoritaire, puisqu'elle y détient respectivement vingt-quatre et vingt-cinq sièges sur trente-six.

Ce n'est plus tout à fait le cas en Guadeloupe, où l'extrême gauche gagne 2 sièges et le P.S. 1. L'U.D.F., le R.P.R. et leurs alliés modérés ne disposent plus que de 17 sièges contre 14 aux élus de gauche. Ce sont les cinq conseillers « divers gauche » qui joueront les arbitres et feront la décision lors du choix du président. M. Bernier (U.D.F.), qui a été réélu, paraît en mesure de conserver cette charge.

Au total, dans les trois départements « américains » (Guadeloupe, Guyane, Martinique) et dans le département austral (la Réunion), les partis appartenant à la majorité ou se réclamant d'elle ne détiennent que 37 sièges sur 124, ce qui traduit toutefois une progression, la gauche ayant conquis 3 sièges en Guadeloupe (2 ext. g., 1 P.S.) et 3 à la Réunion (2 P.C., 1 P.S.).

Leur influence politique ne s'élargissant que lentement et difficilement, les élus socialistes locaux et leurs alliés autonomistes vont désormais presser le gouvernement d'accélérer l'institution dans chaque département d'outre-mer dès 1983, conformément au programme du P.S., d'une assemblée unique élue au scrutin proportionnel, dont la mise en place impliquerait la dissolution des nouveaux conseils généraux. — A. R.

En bref...

● *Le Mouvement des démocrates* que préside M. Michel Jobert, ministre d'Etat, ministre du commerce extérieur, estime qu'« *au-delà des courants traditionnels de la gauche, il a un rôle fondamental à jouer pour épauler la majorité présidentielle et influencer la politique gouvernementale dans le sens d'une plus grande rigueur sur le plan économique et d'une association accrue des Français à l'effort commun* ».

● *Quatre députés de l'opposition s'inquiètent des propos de M. Mermaz.* — Quatre députés de l'opposition, MM. Philippe Seguin, Michel Noir (R.P.R.), Charles Millon et François d'Aubert (U.D.F.), jugent « *particulièrement inquiétants* » les propos de M. Louis Mermaz, « *faisant de la télévision le bouc émissaire de l'échec aux cantonales, alors que va s'ouvrir au Parlement le débat sur l'audiovisuel* ».

« *Pour le président de l'Assemblée nationale*, estiment les quatre députés dans un communiqué, *la télévision doit être un instrument docile d'explication pour aider le gouvernement dans sa tâche. M. Mermaz ferait mieux d'avouer simplement qu'intoxication idéologique et propagande politique seront les nouvelles missions de service public de la télévision socialiste.* »

● *L'élection de M. Xavier Colonna* (radical de gauche), à la mairie de Calvi (Haute-Corse), s'est déroulée dans un hôtel, à la suite d'une manifestation qui a interdit au conseil municipal l'accès de la mairie. M. Colonna, tête de la liste Union démocratique, avait fait constater par huissier que l'accès de la mairie lui était interdit. La manifestation était formée de sympathisants de M. Jean Félix Orabona (R.P.R.), dont l'élection à la tête du conseil municipal avait été annulée par un arrêt du Conseil d'Etat, lequel confirmait un jugement du tribunal administratif de Nice du 19 mai dernier, qui avait constaté des irrégularités électorales.

VENDEE. — Canton de Saint-Hilaire-des-Loges. C'est M. Louis Moinard (mod.), maire de Nieul-sur-l'Autiz, qui a été élu, et non comme nous l'avons indiqué par erreur, M. Royer (R.P.R.). Ce dernier s'était en effet désisté en faveur de M. Moinard.

Les dirigeants du P.S. : mieux expliquer et amplifier la lutte contre les inégalités

Le bureau exécutif du P.S., réuni lundi 22 mars, a publié une déclaration selon laquelle « *les élections cantonales témoignent d'une nouvelle progression d'ensemble de l'influence du parti socialiste ; ainsi celui-ci apparaît-il, plus que jamais, à gauche, comme la grande force de rassemblement populaire, autour de laquelle s'organise la coalition du changement, du progrès social et démocratique* ».

« *A l'occasion d'élections cantonales*, estime le P.S., *les choix de politique nationale ne sont pas mis en cause. Cependant, un pouvoir de gauche ne vit pas isolé du peuple : il n'est ni aveugle ni sourd à l'expression du sentiment populaire (...).*

» *Quand la gauche vient au pouvoir, les forces de conservation sociale, les privilégiés, usent de tous les moyens pour contrarier la politique voulue par le pays ; pour cela, ils disposent d'importants moyens que, au cours des générations, ils ont conquis à la tête de l'appareil d'Etat, dans certains réseaux d'information et surtout dans le domaine économique et financier.*

» *C'est ainsi qu'ils ont agi à l'occasion des élections cantonales, notamment par des campagnes de désinformation et de calomnies, tandis qu'à la veille même du deuxième tour des élections se déclenchait une violente attaque spéculative contre le franc, la troisième en neuf mois, que rien dans la conjoncture actuelle de reprise économique ne justifie.*

Réussir le redressement économique

» *Sans aucun doute convient-il donc d'abord de mieux expliquer ; et le gouvernement aura à s'en soucier. Le parti socialiste, quant à lui, veillera à répondre efficacement à cette nécessité.*

» *Mais la réussite de la politique nouvelle n'est pas seulement affaire de pédagogie. Le gouvernement de la gauche, dirigé par les socialistes, a fait beaucoup en neuf mois : et tout ce qui a été fait devait être fait. Ainsi, plus qu'aucun gouvernement dans l'histoire de notre pays, ce gouvernement a-t-il pris comme règle de conduite de tenir ses engagements. Il doit continuer dans cette voie et à ce rythme.*

» *Simplement, dès le départ, il a avancé sur toute la ligne, fait face aux nécessités du changement dans tous les domaines ; et sans doute devait-on faire ainsi. Le parti socialiste considère qu'il convient maintenant d'être attentif à concentrer l'effort sur l'essentiel*, c'est-à-dire :

» — *Réussir le redressement économique dont les premiers effets sont dès maintenant tangibles, mais qui est difficilement réalisable sans l'engagement de tous les partenaires sociaux ;*

» — *Amplifier la lutte contre les inégalités sociales, pour des changements concrets dans la vie quotidienne des travailleurs : c'est la condition principale d'un soutien populaire actif, indispensable à la réussite du changement ;*

» — *Au-delà de l'œuvre législative, un impératif est de se donner les moyens d'appliquer ce qu'on décide.*

» *Les socialistes et tous ceux qui leur font confiance sont conscients que, au-delà de difficultés qui, à ce stade, sont inévitables, le gouvernement de la gauche dispose des moyens de la réussite : autour de François Mitterrand, président de la République, une majorité solide et cohérente ; et la durée, condition de l'accomplissement de toute entreprise humaine.*

» *Fort de l'influence qui vient de lui être confirmée dans le pays, le parti socialiste va, demain plus activement encore qu'hier, engager avec confiance et résolution toutes ses forces pour la réussite de la politique nouvelle. Il appelle toutes celles et tous ceux qui ont lutté avec lui dans les dernières campagnes à rejoindre ses rangs, à renforcer ce grand parti socialiste dont la France a besoin.* »

L'U.D.F. revendique six cent soixante et un élus

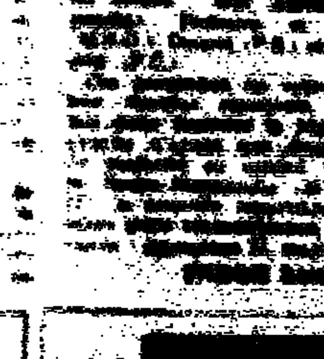
Dans la lettre d'information quotidienne « U.D.F. 1 » du 23 mars, François-Michel Gonnot, au nom de l'U.D.F., estime : « *Il y a deux grands vainqueurs. Le premier, c'est l'entente au sein de l'opposition. Le deuxième, c'est l'U.D.F. Avec six cent soixante et un élus, elle est de nouveau la première formation politique de France (1). L'U.D.F. dérange le pouvoir. Nous le savions. Mais à ce point, voilà qui en un sens nous réconforte et accroît notre détermination. Le pouvoir socialo-communiste a du mal à accepter sa défaite. Elle est pourtant cuisante et incontestable (...). Les socialistes feraient bien désormais de s'interroger, au lieu de nier l'évidence. Le président de la République et le gouvernement devraient en tirer les conséquences. Les urnes ont parlé. Elles ont dit « cela suffit ! »*.

● M. JEAN-CLAUDE GAUDIN, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale :

« *L'opposition sort rassurée dans ses convictions après ce deuxième tour de scrutin : les Français sont majoritairement opposés à la société de rupture que l'on veut leur imposer. L'avertissement du premier tour avait pourtant été clair. Le premier ministre a fait semblant de ne pas en saisir le sens. Les électeurs lui ont donc répété le même message. S'il ne comprend toujours pas, il appartiendra alors au président de la République de nous expliquer l'avantage qu'il tire pour notre pays à garder à la tête du gouvernement un homme qui, manifestement, n'est pas à l'écoute de son pays.* »

● M. FRANÇOIS D'AUBERT, député U.D.F.-P.R. de la Mayenne, a estimé, lundi 22 mars sur Antenne 2, que les élections cantonales constituent un « *échec pour le gouvernement, pour le parti socialiste et aussi pour le président de la République* ».

(1) N.D.L.R. : Selon nos estimations les diverses composantes de l'U.D.F. ont obtenu 555 sièges (« le Monde » du 23 mars). Le ministère de l'intérieur leur en attribue 470.





CANTONALES

Le parti socialiste risque de perdre trois présidences de conseils régionaux

Les résultats des élections cantonales, peu favorables à la gauche, vont avoir des conséquences sur la composition des conseils régionaux. Le mercredi 24 mars, après avoir élu leurs présidents et leurs bureaux, les conseillers généraux vont désigner, en vertu de la loi du 5 juillet 1972, les représentants des départements qui iront siéger dans les conseils régionaux. Ce n'est qu'en mars 1983, en effet, que les conseils régionaux, en application de la loi du 2 mars 1982, « Droits et libertés des communes, départements et régions », seront élus au suffrage universel. En Corse, les élections régionales auront lieu dès cet été.

Actuellement, en métropole, treize conseils régionaux sont présidés par des personnalités de la majorité et neuf par des élus de l'opposition. Il est vraisemblable que les socialistes vont perdre la présidence du conseil régional en Franche-Comté, en Bourgogne et en Haute-Normandie, comme l'expliquent ci-dessous nos correspondants.

BOURGOGNE : des doyens pour départager

Les résultats des élections, défavorables à la gauche en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire, risquent d'avoir des conséquences graves pour la majorité de gauche qui dominait le conseil régional de Bourgogne. Cette assemblée est composée de cinquante membres. La majorité y dispose de 35 sièges (26 pour le P.S., 5 pour le M.R.G., 4 pour le P.C.). L'opposition détient 15 sièges répartis entre l'U.D.F., le R.P.R. et le C.N.I.P. Les conseils généraux de Saône-et-Loire et de Côte-d'Or, en vertu des dispositions législatives en vigueur, désignent chacun cinq représentants pour siéger au conseil régional, l'Yonne quatre et la Nièvre trois.

Comme la gauche a perdu la prééminence en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire, le nombre de sièges qu'elle détient devrait passer de 35 à 25 soit juste la moitié de l'effectif total du conseil régional qui élirait, alors, à sa présidence, en cas de partage égal des voix entre la droite et la gauche, le doyen d'âge.

Tout dépendra donc des décisions que prendront les conseils généraux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire mercredi 24 mars. Dans ce dernier département, opposition et majorité sont à égalité (28 sièges contre 28). Les conseils généraux désigneront-ils à la proportionnelle leurs délégués au conseil régional ? Depuis 1979, quand la gauche est devenue majoritaire au conseil général de Côte-d'Or, elle s'est adjugé les cinq sièges attribués à ce département. Avant, lorsque la droite était « aux affaires », elle avait établi la représentation proportionnelle, avec trois élus pour la majorité de l'époque et deux de l'opposition.

Actuellement, les cinq représentants de la Côte-d'Or au conseil régional sont MM. Roger Raymond et Michel Rasera pour le P.S., Jean Hugon et Pierre Charles pour le M.R.G., et Jacques Garcia pour le P.C. Notons que M. Rasera présenté comme un des « poulains » de M. Pierre Joxe (P.S.), président du conseil régional, a été battu par le sénateur R.P.R. M. Maurice Lombard dans le canton de Dijon VII au premier tour des cantonales.

ROBERT CERLES.

FRANCHE-COMTÉ : le très éphémère passage de M. Forni

En Franche-Comté, l'opposition conservant la majorité au conseil général du Doubs, l'ayant retrouvée dans le Jura et en Haute-Saône, est en mesure de s'assurer à nouveau le pouvoir régional. En effet, sur les 36 membres du conseil régional, 13 sont élus par les assemblées départementales (4 dans le Doubs et 3 dans chacun des trois autres départements). 8 de ces représentants départementaux appartiennent actuellement à la majorité et 5 à l'opposition. Seul le conseil général du Territoire de Belfort restant fidèle à la majorité de gauche, l'opposition, en toute logique, pourrait disposer des 15 sièges régionaux issus des conseils généraux qu'elle contrôle désormais.

Or ces 5 sièges supplémentaires lui permettent de reprendre la majorité au conseil régional avec 19 représentants au lieu de 14 sur 36. Il serait donc étonnant que l'opposition ne saisisse pas cette occasion de disposer à nouveau du pouvoir régional que la gauche lui avait ravi en 1981.

Sans doute le département du Jura et celui du Doubs étaient-ils jusque-là représentés au conseil régional par des élus des deux bords (2 de l'opposition et 1 de la majorité pour le Jura, 3 de l'opposition et 1 de la majorité pour le Doubs), mais l'importance de l'enjeu au moment où va s'appliquer la loi de décentralisation exclut pratiquement toute concession à la règle, d'ailleurs non écrite, qui voulait qu'une certaine proportionnalité jou en *faveur* des adversaires politiques. C'en est fini du fair-play.

Ainsi c'est un conseil régional de droite qui le 15 (ou le 16 avril prochain) prendra des mains du commissaire de la République le pouvoir que l'Etat lui cède.

L'ironie du sort sera peu goûtée par les amis de M. Jean-Pierre Chevènement et de M. Raymond Forni. Déjà, à l'issue du premier tour des élections cantonales, ce dernier, qui avait succédé le 1er février 1982 au ministre de la recherche et de la technologie, à la présidence du conseil régional de Franche-Comté (M. Chevènement n'occupait ce poste que depuis le 7 septembre 1981), disait clairement que la gauche avait peu d'espoir de maintenir sa position majoritaire au conseil régional. « *J'espère,* avait cependant ajouté M. Forni, *que si le pouvoir devait changer de bord, ce serait pour une courte période.* » Cependant M. Forni qui n'aura présidé qu'une seule session de l'assemblée régionale se disait convaincu de la nécessité pour l'opposition de poursuivre un certain nombre d'actions engagées sous la brève présidence socialiste. Ce sera sans doute le cas en matière de politique pour l'emploi, car une quasi-unanimité s'était prononcée en faveur d'opérations originales dont certaines d'ailleurs étaient déjà dans l'air sous la présidence de M. Edgar Faure.

CLAUDE FABERT.

HAUTE-NORMANDIE : la petite Eure fait la décision

La présidence du conseil régional de Haute-Normandie que détient M. Tony Larue, sénateur socialiste de Seine-Maritime depuis janvier 1982, va vraisemblablement retourner à l'opposition. M. Larue avait succédé à M. Laurent Fabius, ministre du budget, lui-même élu président en juillet 1981 à la place de M. André Bettencourt, sénateur U.D.F. de Seine-Maritime.

En effet, le département de l'Eure — qui, à l'intérieur de la région semble toujours disproportionnée par rapport à la Seine-Maritime, 423 000 habitants au lieu de 1 172 000 — envoie à l'assemblée régionale cinq conseillers, représentants des collectivités locales : MM. Azémia (div. gauche), Demaire et Metral (M.R.G.), Doucet (P.S.) et Champion (P.C.).

Ces personnes ne verront pas leur mandat renouvelé. L'Eure fait donc basculer la région. La gauche n'ayant que deux sièges de majorité au conseil régional de Haute-Normandie (24 contre 22), la nouvelle répartition sera, selon toute vraisemblance, la suivante : opposition 27, majorité 19.

ETIENNE BANZET.

LA LOI DE 1972 : AU MOINS 30 % DES SIÈGES

La loi du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions définit, en son article 5, les règles de composition du conseil régional : *« Le conseil régional est composé (...) de représentants des collectivités locales élus par les conseils généraux. Chaque conseil général élit au moins trois représentants et le nombre total des représentants désignés par les conseils généraux doit atteindre 30 % au moins de l'effectif du conseil régional. Dans chaque département, la moitié au moins de ces représentants doivent être choisis parmi les maires des communes qui ne sont pas représentées au conseil régional en vertu des dispositions du 3e ci-dessous* [il s'agit des représentants des villes et des communautés urbaines], *qu'ils soient membres ou non de l'assemblée départementale.* »

D'autre part, le décret du 5 septembre 1973 précise en son article 4 : *« Les représentants des collectivités locales au conseil régional désignés par les conseils généraux sont élus lors de la première session qui suit chaque renouvellement triennal des conseils généraux.*

» Les candidatures font obligatoirement l'objet d'une déclaration. Les déclarations sont reçues à la préfecture au plus tard la veille du scrutin jusqu'à dix-huit heures. Si le scrutin a lieu un lundi ou le lendemain d'un jour férié, les candidatures sont reçues le dernier jour ouvrable précédent jusqu'à midi. Il en est donné récépissé. Le préfet porte les candidatures à la connaissance du conseil général. Il est procédé à l'élection aussitôt après la désignation du président du conseil général et des membres du bureau.

» L'élection a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours. Au troisième tour la majorité relative suffit. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu. »

TREIZE A NEUF

Les présidences des vingt-deux conseils régionaux de métropole se répartissent actuellement ainsi :

● MAJORITE

Aquitaine : M. Philippe Madrelle (P.S.).
Auvergne : M. Maurice Pourchon (P.S.).
Bourgogne : M. Pierre Joxe (P.S.).
Corse : M. Prosper Alfonsi (M.R.G.).
Franche-Comté : M. Raymond Forni (P.S.).
Languedoc-Roussillon : M. Edgar Tailhades (P.S.).
Limousin : M. Louis Longequeue (P.S.).
Midi-Pyrénées : M. Alex Raymond (P.S.).
Nord-Pas-de-Calais : M. Noël Josephe (P.S.).
Haute-Normandie : M. Tony Larue (P.S.).
Picardie : M. René Dosière (P.S.).
Poitou-Charentes : M. Michel Boucher (P.S.).
Provence-Alpes-Côte d'Azur : M. Michel Pezet (P.S.).

● OPPOSITION

Alsace : M. Marcel Rudloff (U.D.F.).
Bretagne : M. Raymond Marcellin (U.D.F.).
Centre : M. Jean Delaneau (U.D.F.).
Champagne-Ardenne : M. Bernard Stasi (U.D.F.).
Lorraine : M. Jean-Marie Rausch (U.D.F.).
Basse-Normandie : M. Paul German (Mouvement normand).
Pays de la Loire : M. Olivier Guichard (R.P.R.).
Rhônes-Alpes : M. Charles Béraudier (modéré).
Ile-de-France : M. Michel Giraud (R.P.R.).

M. Barre : une décentralisation à l'esbrouffe, à la hussarde

De notre envoyée spéciale

Lyon. — Invité du cercle lyonnais du club de l'Horloge qui réunissait, lundi 22 mars à Lyon, au cours d'un dîner débat, plus de trois cents personnes, M. Raymond Barre a voulu s'en tenir au thème choisi : la décentralisation, cette « *grande affaire* », qui, selon lui, « *se présente dans des conditions d'incertitudes et d'improvisation* ».

Au lendemain des élections cantonales qui ont vu la défaite des représentants de la municipalité et une percée du R.P.R. sous l'impulsion de M. Michel Noir, député de la troisième circonscription du Rhône, on s'attendait, sans trop y croire, à ce que l'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing évoque la préparation des municipales à Lyon. Face à l'isolement de plus en plus grand du maire, M. Francisque Collomb, sénateur (non inscrit), qui présidait ce dîner débat, n'apparaît-il pas, généralement, comme la personnalité la plus à même de conduire une liste d'union de l'opposition ?

Bien que pressé par certains de ses amis, M. Barre refuse d'entrer dans ce genre de considérations. Lundi il est resté dans l'esprit du communiqué diffusé le matin même de sa permanence. « *Les élections cantonales,* a-t-il estimé, *ont marqué très clairement que la majorité des Français n'était pas favorable à l'introduction du « socialisme à la française ». Les Français ont compris ce que signifiait le changement. Ils ne sont pas prêts à en accepter toutes les implications. Du côté de l'opposition,* a-t-il ajouté, *ces élections ont marqué l'importance de l'union. Ce qui me réjouis par-dessus tout, c'est de constater que l'opposition est unie. Je souhaite,* a poursuivi M. Barre, *que cet esprit d'union continue à se manifester pour les municipales, les régionales, à Lyon, comme dans toutes les villes de France. Le succès peut être obtenu si l'unité prévaut. Ce succès est, à long terme utile à notre pays,* a-t-il conclu.

Auparavant M. Raymond Barre s'était livré à un très long exposé sur la loi de décentralisation, précisant les changements introduits qui lui paraissent « *essentiels* » et les « *impératifs à respecter pour une décentralisation authentique* ».

Il a notamment déclaré : « *Ayant vécu à Matignon l'état de centralisation, je suis convaincu du bienfait de la décentralisation et je comprends ce désir dans le pays d'une certaine liberté de manœuvre. La décen-phénomène politique, mais aussi un problème de bureaucratie administrative. Il est indispensable d'alléger la tutelle de cette bureaucratie. C'est la raison pour laquelle je ne veux pas prendre une position* a priori *négative.*

» Il est possible de concevoir des appréhensions, mais il est possible aussi de concevoir que les choses tourneront bien : entre la loi et son application il y a les Français et ceux qu'ils ont élus. Il ne faut jamais condamner un instrument dont l'utilisation est soumise à des hommes », a souligné M. Barre. « *La décentralisation telle qu'on nous la propose est une décentralisation à l'esbroufe, à la hussarde* », a, toutefois, ajouté l'ancien premier ministre, qui, visiblement, est toujours aussi soucieux de marquer son indépendance à l'égard des partis. — C. F.-M.

M. DEFFERRE : je ne changerai rien à mes projets.

M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, qui était, lundi soir 22 mars, l'invité d'Antenne 2, a souligné que le revers électoral de la majorité ne modifie en rien les projets de décentralisation du gouvernement. « *Je tiens à dire que je ne changerai pas le texte qui a été voté, bien sûr, ni les projets en ce qui concerne les transferts de compétence, parce que l'opposition va obtenir le plus grand nombre de présidents de conseils généraux dans les départements,* a-t-il déclaré. *Le Parlement sera amené, au mois d'avril, à se prononcer sur le transfert de compétences supplémentaires de l'Etat aux collectivités territoriales (...). Je ne changerai rien à mes projets, c'est cela la loi de la démocratie. Nous n'avons pas gagné, les autres ont gagné, ils bénéficieront avant nous, dans plus de départements que nous, de la loi de décentralisation, je le regrette, mais c'est tant mieux pour eux.* »

La décentralisation était demandée depuis longtemps sur tous les tons et par tous les partis

déclare M. Bernard Chenot

A l'occasion d'une conférence prononcée le 17 mars à l'université de Louvain, en Belgique, M. Bernard Chenot, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, a développé le thème de la décentralisation et a déclaré à propos de l'actuelle réforme : « *Le risque de déviation n'est pas négligeable, à partir du moment où l'autonomie devient la règle et le suffrage universel son support.*

» Faut-il s'en réjouir ? C'est une autre histoire. L'expérience française d'une décentralisation, pourtant limitée par la tutelle et par les contrôles, n'a pas toujours été encourageante. Bien des scandales financiers sont nés au sein des collectivités locales... A une époque où l'Europe économique craque sous la poussée d'intérêts divergents, on peut redouter de voir l'image d'une France où, sans couleur de folklore, s'affronteraient des régions, aux intérêts politiques, économiques et sociaux désormais séparés... »

Mais M. Chenot a ajouté :

« *Sans doute la réforme engagée est-elle pleine de risques... Mais pas de révolution sans risque ! Fût-ce celui d'une réaction trop vive ! Celle-là depuis longtemps était demandée, sur tous les tons et par tous les partis ou presque. Il faut bien l'accepter.*

» A la base, on trouve quand même quelques sentiments qui correspondent à des réalités profondes. D'abord une sorte de patriotisme local (...). »







POLITIQUE

Au conseil général des Hauts-de-Seine

M. JACQUES BAUMEL (R.P.R.) NE SOLLICITERA PAS UN NOUVEAU MANDAT DE PRÉSIDENT

M. Jacques Baumel, président du conseil général des Hauts-de-Seine, a déclaré lundi 22 mars : *« Les nouvelles dispositions de la loi sur la décentralisation font de la présidence du conseil général un poste à plein temps et de responsabilités administratives, puisqu'il s'agit de remplacer le préfet. Ayant par ailleurs d'autres charges, comme la mairie d'une grande ville (Rueil-Malmaison), un mandat parlementaire et des responsabilités nationales, il me paraît désormais impossible de cumuler l'ensemble de ces activités. J'ajoute que, m'étant intéressé depuis longtemps aux problèmes de la communication et de l'information, j'ai lancé récemment une vaste campagne nationale contre la médiocrité et la politisation de la télévision et j'ai créé une association de téléspectateurs, l'ATTELE, qui a déjà regroupé plusieurs dizaines de milliers d'adhérents. Dans cet esprit, je viens d'accepter une délégation nationale auprès du R.P.R. et de Jacques Chirac pour l'audiovisuel et les problèmes culturels et techniques que pose son développement dans la société moderne. Je continuerai, bien entendu, à agir dans l'intérêt du département et de mes électeurs. »*

[M. Baumel qui préside depuis 1976 le Conseil général des Hauts-de-Seine, a été réélu dès le premier tour. L'opposition a vu sa majorité élargie par les scrutins des 14 et 21 mars. Elle détient, en effet, vingt-six sièges (dont quinze R.P.R.) contre quatorze à la gauche (douze P.C. et deux P.S.)]

UNE MESSE A LA MÉMOIRE DE GEORGES POMPIDOU

Une messe à la mémoire de Georges Pompidou sera célébrée le jeudi 25 mars à 9 h 30 en l'église Saint-Louis en l'Ile de Paris. Ses amis et anciens collaborateurs sont invités à participer à cette messe du souvenir.

[Elu président de la République en 1969 après la démission du général de Gaulle, Georges Pompidou est décédé le 2 avril 1974.]

Le gouvernement à l'épreuve du pluralisme syndical

La France serait-elle, par nature, crispée dans un refus de tout consensus, même limité au monde syndical ? Ou sont-ce les syndicats qui, dans un pays où seulement un salarié sur cinq est syndiqué, éprouvent une difficulté à porter les aspirations de leurs adhérents face au changement ? *« Nous avons tout à apprendre, nous sommes dans une situation entièrement nouvelle »*, reconnaît M. René Lomet, secrétaire de la C.G.T. Et l'apprentissage se fait de part et d'autre difficilement, tous les syndicats s'accordant aujourd'hui à considérer que lors des élections cantonales le gouvernement a pu être lâché par une partie de son propre électorat déçu de ne pas « *palper* » concrètement, sur le terrain, dans leur vie quotidienne, les effets du changement promis. *« Les Français sont attachés aux questions matérielles, non aux discours idéologiques »*, explique un dirigeant national de F.O.

Si les salariés ont d'abord l'œil sur les baromètres du chômage, de l'inflation et des salaires, s'ils attendent pour juger d'une réforme qu'elle se traduise dans les faits, ils ne sont pourtant pas indifférents — loin de là ! — à ce que le gouvernement « *fasse du social* », cette préoccupation ayant été trop absente sous le septennat précédent. Mais l' « état de grâce » ne se décrète pas d'en haut et ne se jauge pas seulement au nombre d'entreprises en grève. Il suppose aussi de nouvelles règles du jeu entre le gouvernement et ses partenaires syndicaux. Quelles règles ? *« L'arrivée de la gauche au pouvoir,* soulignait récemment M. Jean Kaspar, un dirigeant cédétiste, *devrait permettre l'expression d'une convergence entre l'action gouvernementale et l'action syndicale pour la transformation de la société et pour apporter les réponses aux problèmes concrets des travailleurs* (1). »

La division syndicale

Mais là où le bât blesse pour les nouveaux gouvernants, c'est que le syndicalisme français ne se modèle pas au gré des fluctuations politiques. M. Mitterrand n'a pas les syndicats qu'il aurait souhaités. Dans son entourage on ne cache pas qu'il rêve d'un syndicalisme « *à l'italienne* », c'est-à-dire des organisations différentes, idéologiquement contrastées, mais se retrouvant dans une sorte de pacte permanent d'unité d'action. M. Mitterrand avait eus le 10 mai, la division syndicale domine. Elle s'est même accentuée entre les deux soutiens syndicaux que M. Mitterrand avait eu le 10 mai, la C.G.T., dont le rôle est perçu comme étant l'aiguillon critique que ne peut être vraiment le P.C., et la C.F.D.T., dont la tentation à s'aventurer sur le terrain politique, de préférence pour y donner « des leçons », est de plus en plus mal reçue.

De cette division syndicale, le pouvoir tire une explication à sa difficulté à gérer le social. « *Il y a des surenchères entre les organisations,* explique un proche du chef de l'Etat, *ce qui met le gouvernement en situation difficile car il est obligé d'arbitrer entre les uns et les autres.* » Le risque est ainsi grand d'irriter, à tour de rôle, plus ou moins tout le monde sans contenter pleinement personne. Premier vice de fonctionnement de l'état de grâce. La C.G.T. s'est sentie attaquée au point que M. Henri Krasucki s'est cru obligé, le 29 décembre 1981, de mettre en garde le P.S. contre toute tentative d'infléchir sa ligne « *par des pressions extérieures* ». La C.F.D.T., dont le leader M. Edmond Maire n'a pas hésité à dénoncer, le 17 février dernier, « *un faux pas sérieux* » du chef de l'Etat, à propos des 39 heures, décèle encore confusément une tentation du pouvoir de se servir d'elle comme force d'appoint tout en la confinant au terrain revendicatif. Une banalisation qui lui interdirait le terrain politique de la construction d'une société socialiste autogestionnaire.

Aucune condamnation d'ensemble

Les réformistes ne se sentent pas mieux lotis. Tout en se cantonnant dans un refus de position partisane, M. André Bergeron avait, dès le 26 août 1980, pris fait et cause pour une candidature de M. Mitterrand au sein du parti socialiste. Cela lui vaut, sans doute, encore aujourd'hui, d'être l'interlocuteur syndical privilégié du chef de l'Etat. Mais F.O. se sent menacée par certaines propositions du rapport Auroux sur les droits nouveaux des travailleurs. Et la C.G.C., dont la démarche est déjà sensiblement oppositionnelle (2), broie du noir depuis qu'elle n'est plus le seul porte-parole des cadres auprès du pouvoir politique. M. Paul Marchelli, délégué général de la C.G.C., parle même de « *stratégie de destruction de notre organisation et de mise en laisse des cadres* », ceux-ci risquant, selon lui, avec les projets de M. Auroux et ceux sur la démocratisation des entreprises nationalisées, de se voir imposer leur loi par les ouvriers et les employés. Pour M. Marchelli, cet « *ouvriérisme* » est directement dicté par l'Elysée.

Pourtant, aujourd'hui encore, rien n'est définitivement perdu pour le pouvoir sur l'échiquier syndical. « L'état de grâce » peut encore renaître de ses braises. C'est la première fois en France que chaque organisation syndicale reconnaît que, dans la politique d'un gouvernement, il y a à la fois du positif, du mitigé et du négatif. Suivant l'organisation, la balance penche plus d'un côté ou de l'autre. Mais il n'y a aucune condamnation d'ensemble. M. Giscard d'Estaing ne pouvait pas en dire autant. « *Il y a un effort d'équité qui n'est pas contestable,* souligne par exemple M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., *mais il y a aussi une cure de responsabilité à faire.* » Et la C.G.T., habituée à harceler en vain M. Barre, découvre les vertus d'un harcèlement pouvant avoir des retombées positives : « *Même quand le gouvernement prend des décisions qui ne sont pas bonnes,* explique M. Lomet, en citant l'affaire des 39 heures, *si les travailleurs interviennent avec force, le gouvernement les écoute et il est prêt à revenir sur ses premières décisions.* »

Les appréciations positives varient sensiblement suivant les organisations. La C.G.T. met en avant les « *avancées* » sur la retraite, les nationalisations, la décentralisation, la politique industrielle. F.O. salue l'objectif de maintien du pouvoir d'achat. La C.F.D.T. et même la C.F.T.C. voient dans le rapport Auroux « *plus de positif que de négatif* ». Et la C.G.C. accorde un satisfecit tant à M. Delors qu'à M. Chevènement. Les sujets de satisfaction, ceux précités comme d'autres, existent donc.

Ils coexistent tant bien que mal avec les motifs de mécontentement ou pour le moins d'interrogation. La C.G.T. entend ainsi faire du pouvoir d'achat son cheval de bataille. « *Le maintien du calcul de l'évolution des salaires sur l'indice officiel des prix de l'INSEE, cela aboutira à une baisse de pouvoir d'achat pour tout le monde* », souligne M. Lomet en expliquant que l'existence de deux millions de chômeurs ne doit pas empêcher les autres, ceux qui travaillent, d'avoir les moyens de vivre, des augmentations salariales conséquentes pouvant de surcroît relancer l'activité économique et donc combattre le chômage. A la C.G.C., on dénonce toujours « *l'absence de stratégie globale* » du gouvernement, en estimant qu'aux cantonales c'est ce que les électeurs ont sanctionné. « *Le gouvernement,* assure M. Marchelli, *fait du social, encore du social, toujours du social et il agrafe dessus une vague politique économique caractérisée par le flou artistique* ». S'inquiétant des risques de dégradation économique et des dérapages budgétaires en vue, il ajoute : « *Toutes les réformes engagées pêle-mêle le sont sans que l'on ait commencé à compter* ».
oalionsd)it

Inquiétudes diverses

M. Marchelli n'est pas seul à s'inquiéter. M. Bornard se demande, lui aussi, si le gouvernement n'est pas en train de « *tuer le comptable* », en soulignant que l'essentiel est le redémarrage de l'activité pour lutter contre le chômage et « *porter la politique sociale* ». Et M. Bergeron, aussi peu soucieux que M. Maire de mettre le gouvernement en difficulté, se montre fort préoccupé par les dépenses considérables, notamment pour les régimes de protection sociale, engendrées par les projets sociaux du gouvernement. C'est ce qui le conduit à penser que « *le gouvernement a tort de vouloir tout précipiter en même temps* » et à souhaiter par exemple, lui comme d'autres, une prolongation du système de la garantie de ressources.

Le 10 mai n'a pas effacé la crise, personne ne le prétend, et les syndicats, situation là encore plutôt nouvelle, sont de plus en plus soucieux d'associer progrès social et réussite économique. Or la façon dont sont prises en compte les contraintes de cette crise suscite de l'inquiétude. C'est ce qui amène M. Maire à noter qu'« *il y a bien des changements importants, mais il n'empêche que des incertitudes économiques demeurent quant à la réussite* ».

Dans ces conditions, tous les syndicats, avec des analyses au départ très différentes, se retrouvent pour juger quelque peu factice le débat sur la pause. M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., qualifiant au passage de « *catastrophique* » le climat dans les entreprises, affirme pourtant que « *le succès de l'expérience socialo-communiste passe par un renversement de vapeur* ». Tel n'est pas le langage des syndicats. A la C.G.T., on récuse l'idée de « pause », considérant qu'il faut que « *les choses aillent plus vite* » dans certains secteurs, pour contrer justement un patronat « *teigneux* » qui veut bloquer le changement, mais on ajoute : « *Accélérer, ce n'est pas accélérer partout. Nous ne sommes pas pour une accélération qui conduirait au tout tout de suite ou au n'importe quoi, n'importe comment.* »

« *L'alernative,* répond en écho M. Jacques Chérèque à la C.F.D.T., *n'est pas entre une politique plus raide et une politique plus molle, mais sur le contenu du changement et la façon dont les différentes couches populaires peuvent y adhérer.* »

La C.G.T. aimerait, par exemple, qu'un coup d'accélérateur soit donné pour la mise en place d'un système transitoire de gestion de la Sécurité sociale, en attendant les élections dans les caisses en fin d'année. La C.F.D.T. attend, elle, un contenu « *cohérent et ambitieux* » aux réformes, tant pour arriver aux trente-cinq heures en 1985 que pour mensualiser le SMIC ou faire entrer dans les faits les droits nouveaux.

Du côté des réformistes on ne parle ni de renversement de vapeur ni d'accélération, mais plutôt de meilleur ordonnancement des réformes pour éviter toute précipitation, tout encombrement. Tant à la C.F.T.C. qu'à la C.G.C. et dans une autre mesure à F.O., on s'inquiète aussi des risques de politisation. « *Qu'on en finisse avec les slogans et les positions faciles,* affirme M. Bornard. *La situation est extrêmement difficile. Mettons les cartes sur la table même si le langage est difficile à tenir, sinon on va créer des illusions.* » Un langage de vérité que M. Edmond Maire a, à maintes reprises, récemment, appelé de ses vœux.

Gouvernement et syndicats sont, au lendemain de l'échec politique des cantonales, au pied du mur. Jusqu'où sont-ils prêts à aller dans la recherche d'un nouvel équilibre dans leurs relations ? La concertation est un moyen, non une politique. Mise en œuvre comme jamais depuis le 10 mai, elle n'a pas donné tous les résultats espérés. A la C.F.D.T., on souligne pour s'en réjouir « *la rondeur* » du style Mauroy. A F.O. on ne se prête au niveau confédéral à aucun contact avec les ministres communistes, tandis que tant à F.O qu'à ... la C.G.T. on se plaint des ratés de la concertation avec Mme Questiaux. « *Nous ne sommes pas avertis préalablement,* commente perfidement un dirigeant national de F.O., *car nous, nous ne sommes pas dans les cabinets ministériels.* »

Derrière les paravents de la concertation sociale, le pouvoir va devoir abattre ses cartes. Quelle relation « *plus étroite* » souhaite-t-il avec les syndicats et pour quelle politique sociale ? Tous les syndicats sont prêts à jouer le jeu, même la C.G.C. qui après la table ronde des cadres à Matignon le 23 février, assure que son langage oppositionnel ne sera pas toujours automatiquement « *rigide* » (3). Plus de clarté, plus de cohérence économique, plus de perspective comptable ne peuvent que consolider la politique sociale du gouvernement.

Il lui restera ensuite à ne pas voir dans les syndicats que des concurrents mus par un « *pluralisme conflictuel* » ou de simples relais de sa politique mais, avec leur diversité, des agents de transformation sociale. Par là même, ceux-ci pourraient devenir moins défensifs, et se décider à sortir, comme les y invite M. Jacquier, un dirigeant cédétiste, « *de la stratégie Q.F.L.G.* (que fait le gouvernement ?) » (1). Une stratégie à laquelle la C.G.T., malgré le concours des travailleurs qu'elle sollicite, reste apparemment très accrochée. Le gouvernement aura bien des difficultés à venir à bout du chômage, à lutter contre les inégalités sociales sans faire émerger de nouvelles solidarités. Mais celles-ci dépendent d'un nouveau consensus autour de quelques priorités. A lui de lancer ce défi aux organisations syndicales pour tenter de les faire sortir de leurs vieux réflexes stratégiques et de leurs hésitations ou interrogations face au changement.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) C.F.D.T.-Aujourd'hui, n° 54, mars-avril 1982 (Tirée désormais à dix mille exemplaires, la revue est vendue à titre expérimental dans les kiosques de Paris et de Bretagne).

(2) La C.G.C. vient cependant de reporter au 20 avril prochain l'entrevue qu'elle devait avoir le 19 mars avec le R.P.R. Un constat de convergence, trop accentué, avec ce parti, à la veille des cantonales, aurait pu être mal reçu.

(3) Les groupes de travail créés, lors de la table ronde des cadres, vont commencer à se réunir le 24 mars avec les prud'hommes, le 26 mars sur la formation permanente, le 30 mars sur le rôle des cadres et le 31 mars sur l'âge de la retraite.

DÉFENSE

Le général de Barry insiste sur la nécessité de maintenir la capacité actuelle de la Ire armée

« *La Ire armée dispose de la puissance suffisante pour remplir sa mission. Cette puissance est nécessaire. Elle doit conserver un niveau technique compétitif vis-à-vis des moyens adverses qui se modernisent à un rythme soutenu.* » C'est en ces termes que le général d'armée Jacques de Barry présente, dans le dernier numéro du mensuel *Terre information* de l'état-major de l'armée de terre française, le rôle de la Ire armée qu'il commande depuis le P.C. de Strasbourg.

Le général de Barry insiste sur la nécessité de conserver à son unité la puissance nécessaire. « *Sinon,* ajoute-t-il, *notre avertissement risquerait de ne pas être pris au sérieux par un adversaire résolu, et notre poids au sein de l'alliance atlantique, qui n'est pas seulement dû à notre capacité nucléaire, mais aussi à notre puissance conventionnelle, en serait affecté* ».

La Ire armée est composée de trois corps d'armée réunissant huit divisions blindées et sept divisions d'infanterie, et elle agit en liaison étroite avec la force aérienne tactique, qui peut aligner tout ou partie de ses quatre cent cinquante avions d'appui. Totalisant deux cent mille hommes, la Ire armée dispose de trente rampes de missiles nucléaires tactiques Pluton, de mille deux cents chars de combat, de trois mille blindés légers, de quatre cents pièces d'artillerie et de quatre cents hélicoptères principalement installés dans l'Est et en Allemagne fédérale.

« *Engagée sur décision du gouvernement, en liaison ou non avec nos alliés atlantiques, la Ire armée,* écrit le général de Barry, *est l'élément principal de la liberté de décision du président de la République quant à l'action de la force nucléaire stratégique. Il s'agit : pour nous de tester les intentions réelles de l'adversaire, de lui manifester notre détermination à ne pas subir sa loi, de lui prouver par notre combat, et si nécessaire par l'emploi de l'arme nucléaire tactique, qu'il s'est trompé sur notre résolution, en un mot de lui adresser un ultime avertissement avant le recours aux armes nucléaires stratégiques.* »

Depuis l'élection de M. François Mitterrand à l'Elysée et la désignation d'un gouvernement de gauche, c'est la première fois que le général commandant la Ire armée française rappelle aussi clairement les missions de son unité, et cette définition du rôle de la Ire armée, dans le contexte européen, n'est pas différente de celle retenue par le gouvernement précédent.

Avec 73 tués et 340 blessés

LE NOMBRE DES VICTIMES D'ACCIDENTS EN SERVICE DANS L'ARMÉE DE TERRE A DIMINUÉ EN 1981

Le nombre des militaires français tués en service dans l'armée de terre a été de 73 officiers, sous-officiers et soldats du rang en 1981, soit une diminution de 16 % par rapport à 1977 (87 tués). En revanche, le nombre des personnels décédés dans les accidents, hors service, de la circulation en 1981 a été de 235, soit une augmentation de 13 % par rapport à 1980. « *Il faut souligner,* écrit le mensuel *Terre information* de l'état-major de l'armée de terre, *les risques graves que comportent les longs parcours de nuit pendant le week-end, alors que les conducteurs ont parfois passé les nuits précédentes sur le terrain.* »

Sur les 73 morts de 1981 (par armes à feu ou explosifs, lors de manœuvres et exercices, en circulation et en aéronefs), 28 étaient des militaires du rang (simple soldat engagé ou appelé). Le nombre des blessés s'est élevé, d'autre part, à 340 (522 en 1977).

Les 235 morts hors service sont ainsi répartis : 37 cadres (officiers et sous-officiers), 38 engagés sous contrat et 160 militaires du rang appelés. « *Le bilan de l'année 1981 fait apparaître,* note *Terre information, une augmentation de 13 % du nombre des accidents de la circulation et des victimes correspondantes par rapport à 1980.* »

Commentant l'augmentation du nombre des accidents de la circulation, le mensuel écrit : « *Ce bilan est particulièrement lourd pour les militaires du rang sous contrat et les personnels appelés. Les accidents de la circulation sont à l'origine des trois quarts de leurs décès. Ils résultent principalement d'imprudences caractérisées et de l'inobservation de certaines règles élémentaires* »

● *Un appelé a été tué* par arme à feu, samedi 20 mars à Baden-Baden, en République fédérale d'Allemagne. La victime montait la garde lorsqu'elle a été atteinte par un coup de feu porté accidentellement de l'arme d'un camarade.

POLITIQUE

Répliques à Georges Sarre

Nous ne gérerons pas le socialisme

par ALAIN GRIOTTERAY (*)

LES athées ont pris l'habitude de décrire aux catholiques le pape qu'il leur faut. Les chefs socialistes qui nous gouvernent s'efforcent, eux, de définir l'opposition idéale. Ils dessinent ce qu'elle doit être, ils expliquent ce qu'elle doit dire et ce qu'elle doit taire.

Georges Sarre (1) va plus loin. Lui qui qualifait jadis la « social-démocratie » de « social-médiocratie » en rêve maintenant et feint de déplorer que l'opposition n'en fasse pas son cheval de bataille. Cette sollicitude pour leurs adversaires est suspecte. En fait, Pierre Mauroy, Georges Sarre et Louis Mermaz souhaitent une opposition domestiquée qui se bornerait à contester la gestion du gouvernement sans contester les principes qui la justifient, une opposition se gardant surtout de critiquer le pouvoir sur le plan de la morale. Pour eux, l'opposition a le droit de parler à condition de ne pas remettre en cause le socialisme, et de ne jamais souligner les affaires sordides qui déjà éclaboussent le régime.

En vérité, si l'opposition choisissait cette voie, ce serait pain béni pour le régime. D'abord, il n'aurait en face de lui qu'un partenaire complaisant, utilisant le fleuret moucheté et non le sabre d'abordage. Une opposition de compromis ne serait pas à même d'empêcher les « avancées du socialisme », que nos dirigeants veulent irréversibles. Elles le seront en tout cas si l'opposition se définit sur une ligne « social-démocrate ». Pierre Mauroy et Georges Sarre sont à cet égard plus lucides qu'ils ne veulent le laisser paraître. Ils savent que leur pari économique est déjà perdu, que le mécontentement gronde dans les écoles, dans les campagnes et chez les partenaires sociaux. Que le mouvement de rejet de pouvoir par l'électorat qui vient de se manifester aux élections partielles cantonales risque de s'amplifier lors des municipales de l'an prochain. Alors, quitte à ce que l'opposition conquière un jour le pouvoir d'État, autant que ce soit sur une ligne social-démocrate qui, par nature, se contenterait de gérer le socialisme. Perdu pour perdu, c'est la moins mauvaise solution pour les socialistes. Eh bien ! l'opposition ne commettra pas le jour venu l'erreur des Heath ou des Eden qui ont laissé l'Angleterre mourir du travaillisme. Elle ne commettra pas l'erreur des « bourgeois » suédois qui, après leur victoire de 1976, n'ont pas remis en cause l'idéologie dominante.

Quand on refuse le socialisme, il faut aussi refuser sa variante molle, la social-démocratie, qui a échoué partout, en Suède, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Norvège, au Danemark, et qui est sur la même pente fatale en Autriche.

Quant à moi, je ne souhaite pas la victoire de l'opposition pour la voir gérer le socialisme. Je souhaite la victoire de l'opposition pour la voir libérer des énergies nouvelles, diminuer la fiscalité qui pénalise les plus actifs et « déréglementer » l'économie. Je souhaite la victoire de l'opposition pour voir élargir la propriété individuelle, développer l'actionnariat populaire par les dénationalisations, faciliter l'accession à la propriété, notamment par la vente des H.L.M. à leurs occupants. Je souhaite la victoire de l'opposition pour voir retrouver le sens de la justice, pour voir mettre un terme à l'insécurité qui frappe d'abord les plus humbles de nos compatriotes. Je souhaite la victoire de l'opposition pour réconcilier les Français avec l'école de leurs enfants, ce qui implique une évolution radicalement différente de celle poursuivie pendant trente-cinq ans dans la ligne du plan socialo-communiste Langevin-Wallon. Je souhaite la victoire de l'opposition pour voir aboli le monopole de la radio et de la télévision et la libération des ondes. Je souhaite la victoire de l'opposition pour voir affirmer l'indépendance de la France, notamment vis-à-vis de ce qui est la principale menace contre notre souveraineté : l'empire soviétique. Contrer cet empire ne se fera pas seulement en Europe mais aussi en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Contrer cet empire ne se fera pas seulement avec des mots anesthésiants ou des silences, mais avec des paroles claires et des actes. Je souhaite la victoire de l'opposition pour la voir au service de la paix, ce qui implique le renforcement de notre esprit et de nos moyens de défense.

Je sais bien que tout cela ne plaît pas à M. Mauroy. Je sais bien que cela ne plaît pas à M. Sarre. C'est une raison de plus pour conclure que c'est la seule voie à choisir pour la France. Mon expérience m'a appris en effet que, lorsqu'il faut chercher ce qui est bon pour notre pays, ce n'est, en tout cas, pas aux socialistes qu'il faut aller le demander.

(*) Cofondateur du parti républicain, président de l'U.D.F. du Val-de-Marne.

(1) *Le Monde* du 11 mars.

Une stratégie marxiste

par YVAN BLOT (*)

L'« ÉTAT de grâce » s'essouffle de plus en plus. Il est urgent pour le pouvoir actuel de le relayer en élargissant son assise sociale. Comme toujours, ce sont les plus marxistes, dans l'actuelle majorité, qui ont la stratégie la plus logique et qui sont les plus cohérents avec eux-mêmes. Il est donc normal que l'offensive soit partie de « la gauche de la gauche », c'est-à-dire des hommes qui ont reçu la formation marxiste la plus achevée, qu'il s'agisse de M. Jean-Pierre Chevènement ou de M. Georges Sarre.

La manœuvre stratégique consiste à donner des complexes à l'opposition déclarée tout en essayant de récupérer les hésitants. Pour ce faire, M. Sarre (1) cherche à créer de toutes pièces un nouveau mythe : celui de « la droite de la droite » rappelant à la fois les idées de la restauration nationale de Joseph de Maistre et de la « nouvelle droite » du GRECE.

∴

L'amalgame n'est pas très adroit, d'autant plus que la revue du GRECE, *Eléments*, vient de déclarer que son ennemi principal est le libéralisme et non le communisme (voir l'article intitulé l'« Ennemi principal » en page 37 du dernier numéro de cette revue).

!Quant au Club de l'Horloge, il puise son inspiration dans la tradition républicaine à laquelle n'appartient pas véritablement Joseph de Maistre !

La stratégie aujourd'hui proposée par MM. Chevènement et Sarre ainsi que par M. Bérégovoy est une stratégie marxiste tout à fait classique. C'est ainsi que Gracchus Babeuf, dont Marx a dit qu'il fut le *« fondateur du premier parti communiste agissant »*, recherchait déjà des alliances avec les petits bourgeois robespierristes pour élargir la base sociale de son action politique. Comme l'explique très bien l'historien marxiste Jean Bruhat, *« Il faut, en effet, et de plus en plus, tenir compte des alliés nécessaires, démocrates évidemment, mais dont l'adhésion au communisme est incertaine ou manœuvrière »*.

Je pense, quant à moi, que cette stratégie marxiste ne peut guère réussir en 1982 dans un pays hautement développé comme la France. La base sociale du socialisme ne fait que se rétrécir dans tous les pays développés. En effet, la principale menace qui pèse sur le statut social des classes moyennes ne vient pas du « grand capitalisme », mais de l'emprise fiscale et réglementaire croissante de l'Etat socialiste. Le pouvoir actuel rencontrera des forces sociales toujours plus puissantes attachées à développer les libertés individuelles et à maintenir l'unité nationale contre les féodalités socialistes et l'esprit de lutte des classes.

La manœuvre actuelle, qui veut faire croire au danger d'une droite dure pour mobiliser autour du pouvoir la majorité le plus large possible, avait été condamnée en 1792 par Robespierre, qui, déjà, à l'époque, luttait contre les surenchères de l'extrême gauche hébertiste. Il écrivait dans le numéro 3 du *Défenseur de la Constitution* : *« Ce sont ceux-là qui veulent diviser les assemblées représentatives en côté droit et en côté gauche, et qui insistent éternellement sur ces distinctions dans leurs discours et dans leurs écrits, afin que le public égaré juge de leur patriotisme et de la sagesse de leurs opérations, non par les principes de la justice et du bien public, mais par la place où siègent ceux qui les proposent ou qui les adoptent. »*

∴

En 1982, il reste des hommes politiques pour lesquels le fonds de commerce électoral exige de créer une fracture toujours plus grande dans le corps social en s'appuyant sur les vieux mythes de la droite et de la gauche. Mais le vrai combat est aujourd'hui celui qui oppose les marxistes et les républicains. Dans cette perspective, la nouvelle stratégie du pouvoir est typiquement marxiste. Elle est habile sur le plan théorique, mais elle n'est plus adaptée aux réalités de la France d'aujourd'hui.

(*) Président du Club de l'Horloge.

(1) *Le Monde* du 11 mars.

1650 - Création à Lyon de la MAISON GUERIN, banque et marchand de soie.

1667 - David André crée à Gênes une Maison de Commerce et de Banque. DAVID ANDRE ET CIE.

1710 - DAVID ET GUILLAUME ANDRE ET CIE.

1713 - Isaac Mallet, venant de Genève, crée à Paris, avec Antoine de la Rive, la Maison de Banque MALLET.

1716 - La raison sociale devient VVE GUERIN ET FILS.

1721 - ISAAC MALLET ET CIE.

1753 - JOSEPH ANDRE LAMANDE ET CIE.

1759 - Entrée de Jacques Mallet, fils aîné d'Isaac.

1772 - Entrée de Guillaume, fils de Jacques.

1788 - Entrée de Isaac J.J., fils de Jacques.

1791 - ANDRE NEVEU ET CIE.

1792 - Adoption de la raison sociale MALLET FRERES ET CIE.

1800 - DOMINIQUE ANDRE. Transfert à Paris du siège de la banque.

1800 - Guillaume Mallet, co-fondateur et premier Régent de la BANQUE DE FRANCE, participe, avec l'Empereur, à la négociation des nouveaux statuts de la BANQUE DE FRANCE.

Avènement de la Haute Banque.

de 1810 à 1893 - Participation à la création
* des premières Cies d'assurances.
* des premiers Chemins de Fer.
* de la COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
* du CREDIT FONCIER DE FRANCE.
- Promoteur de la BANQUE OTTOMANE.
- Présidence des Chemins de Fer Austro-Hongrois.

Avènement de la Haute Banque.

de 1818 à 1890 - Participation à la fondation
* de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE.
* des premières Cies d'assurances.
* des premiers Chemins de Fer.

1863 - Entrée d'André de Neuflize, mari de la petite-fille de Dominique André.

1883 - Entrée de Gustave Girod. ANDRE, GIROD ET CIE.

1889 - ANDRE, NEUFLIZE ET CIE.

1894 - Fondation à Paris de la Maison de Banque JORDAAN, COHEN, WERMINX.

1896 - DE NEUFLIZE ET CIE.

1919 - Création de la société en nom collectif : SCHLUMBERGER, ISTEL ET NOYER.

1920 - Fondation par Emmanuel Derode de la BANQUE NATIONALE FRANCAISE DU COMMERCE EXTERIEUR.

1925 - SCHLUMBERGER ET CIE.

1928 - Création de la SOCIETE DE GESTION MOBILIERE.

1932 - SOCIETE DE GESTION FINANCIERE à Lyon.

1937 - Changement de raison sociale BANQUE JORDAAN S.A.

1938 - Cette maison devient [illegible] ET CIE.

1945 - Fusion des deux banques : DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER ET CIE.

1947 - Nationalisation de l'activité du commerce extérieur et création de la CIE GENERALE FRANCAISE DE CREDIT.

1956 - Maurice Schlumberger succède à Emmanuel Derode, décédé.

1961 - Intégration de la SOCIETE DE GESTION FINANCIERE.

1962 - Prise de participation du Groupe hollandais ALGEMENE BANK NEDERLAND (ABN).

1966 - Fusion de la Banque DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER ET CIE. et de la Banque MALLET FRERES ET CIE : DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLET ET CIE.

1968 - Intégration de la CIE GENERALE FRANCAISE DE CREDIT.

1969 - La banque se transforme en société anonyme.
Sté holding : DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLET S.A.
Sté exploitante : Banque DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLET.

1972 - HOPE & HOPE à Amsterdam prend une participation minoritaire.

1975 - Le Groupe ALGEMENE BANK NEDERLAND (ABN) prend le contrôle de HEES & HOPE.

1977 - Le Groupe ABN devient majoritaire.

1980 - Fusion de la Banque JORDAAN et de la Banque DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLET.

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

Membre du Groupe ABN

Le passé, le présent, le futur.

5, av. Hoche, 75008 Paris, téléphone : 766.61.11.

société

UN VILLAGE DE L'AISNE ENRICHI PAR UN LEGS

La manne

De notre envoyé spécial

Tupigny (Aisne). — Mme Poulet, qui vend aussi des œufs frais, tient le bar-tabac de Tupigny. Vers 17 heures, on y retrouve le facteur et le garde-champêtre. On vient y « *taper le carton* » sous un écriteau « Chers clients, *pour le pain, passez par la cour* » et un autre « *Cartes de pêche Les P'tiots noirs* ». Les trente-six coupes de l'U.S. locale sont exposées au-dessus du comptoir car les footballeurs de Tupigny, qui ont remporté le ballon Pernod, sont en deuxième division départementale. A l'autre bout du village, M. Jean-Luc Egret met en place un marché à terme de la pomme de terre. Il possède une ferme de 400 hectares en pleine Thiérache fertile. Ses bâtiments jouxtent l'église.

D'un côté, donc, les Egrets, hobereaux depuis toujours — le château leur appartient, — de l'autre, la famille des villageois plutôt ouvrière et communiste. Deux mondes séparés, bien dans la tradition de la lutte des classes, mais aujourd'hui menacés de confusion.

En 1978, Albert Egret, le grand-oncle de Jean-Luc, qui a vécu au Maroc où il a fait fortune, lègue à sa mort 120 millions de francs à la commune de Tupigny (trois cent quatre-vingts habitants). Elle doit en retirer des revenus annuels de 1,4 million — quatre fois le budget municipal — et récupérer le capital dans quatre-vingt-dix-neuf ans. On vient de toucher les premiers fruits de cette fortune. « *On recouvrirait d'asphalte bien rouge les trottoirs qui, l'hiver, sont embourbés ; on mettrait des réverbères ; encore des rosiers ; le tout-à-l'égout...* » Même si Mme Poulet, qui a calé entre deux coupes la photographie du bienfaiteur, se prend à rêver un peu, les esprits ne vagabondent pas vraiment et Perrette n'y trouve pas son compte. Ils n'ont sagement envisagé qu'un complexe sportif, un camping de trois cents places, une piscine... « *Peut-être qu'on pourrait s'acheter des joueurs de foot* », avance un passionné. Ni le capitaine, ouvrier à la laiterie de Boué, ni l'arbitre, mécanicien au canal de la Sambre à l'Oise, ne prennent l'idée au sérieux. « *Vous savez, ici, nous sommes heureux, et l'argent ça a du bon et du mauvais.* » Un autre se dit : « *Je n'irai plus chercher du bois l'hiver, pourtant ça me plaît.* » Et un autre encore : « *Notre équipe de foot ne sera plus aussi fraternelle...* »

La messe de Rosa Jacquet

Ce « milliard » leur brûle les doigts. « *Ils n'ont pas l'habitude de manier de telles sommes,* explique M. Jean-Luc Egret, descendant dépossédé. *Moi, je saurais quoi en faire* ». Eux cherchent encore, et comme ils ne savent dépenser que l'argent gagné, ils se créent toutes sortes d'inconvénients. Ils s'inventent même des catastrophes : « *Il ne faut pas croire,* prévoit la secrétaire de mairie, Mme Lefèvre, *que les impôts vont diminuer, au contraire, et je plains les maires futurs parce que, avec l'inflation, il ne leur restera plus rien alors que, au pays, on aura pris de mauvaises habitudes.* » Elle cite à l'appui la veuve Rosa Jacquet, bienfaitrice, qui a droit aussi à une plaque de marbre dans la mairie : « *Elle avait donné 20 000 francs à la commune et, à présent, on n'a plus de quoi lui payer une messe.* »

Au tabac Poulet, on finirait par être injuste : « *Il aurait mieux fait de donner davantage de son vivant. Il avait rogné sur le prix du pont qu'il avait fait construire pour mener au terrain de foot... Et ces quelques rosiers qu'il avait offerts, maintenant il faut les entretenir.* » Au stade Albert-Egret, même ingratitude : « *L'endroit est joli* », dit poliment le visiteur. « *C'était bien plus beau avant* », soupire un villageois. D'autres pensent : « *On ferait mieux de créer des emplois, mais ce n'est pas prévu par le legs.* » « *M. Egret ne voulait donner que pour le superflu* », explique Mme Lefèvre. La commune a fait son devoir. Partout, elle a gravé sa reconnaissance au bienfaiteur. Il avait réparé les vitraux de l'église, offert deux cloches baptisées Rosa et Elisabeth, du nom de ses grand-mères, quelques roses... On n'en demandait pas davantage. Mais tout le magot c'est trop, c'est comme un vilain tour joué par un grand-oncle à son petit-neveu. De quoi se méfier, car, au cimetière où le bienfaiteur repose, la chapelle de la famille Egret domine toujours les tombes modestes. Il n'y a pas ici de confusion.

Le maire, M. Emile Ducastelle, est allé en Suisse, « *mais le coffre-fort était vide et on n'a encore touché que 22 millions d'anciens francs* ». Comme ils n'avaient aucune impatience à devenir riche : « *On fera ça par tranches* », disent-ils. Mme Poulet verrait d'un bon œil la construction d'H.L.M... Deux, trois idées, pas plus, qui leur font perdre leur temps. « *Avec ça,* dit-elle, *aujourd'hui, je n'ai pas pu repasser* », et M. Poulet s'impatiente, car il n'a pas encore donné l'herbe à ses trois moutons.

Mais à Mennevret, le village voisin, un vieil homme s'effraie : « *Il paraît que leurs vieux feront tout le temps des banquets et des voyages : ils vont les tuer.* » Jaloux, si vous saviez !

CHRISTIAN COLOMBANI.

Une enseignante belge privée d'emploi pour cause d'homosexualité

Le combat d'Éliane Morissens

On pensait que les homosexuels n'avaient plus à se gêner aux entournures : il n'y aurait plus une aussi bonne et solide conscience pour les prendre en chasse ; ceux qui naguère criaient au scandale en seraient réduits à marmonner leur désapprobation. Les honteux auraient changé de camp. Les droits de l'homme condamnent toute discrimination à l'égard des homosexuels, assimilent cette attitude au racisme. Les socialistes français sont sur le point d'abroger les articles discriminatoires du code pénal et, de ce fait, de rayer de nos lois la notion même de délit homosexuel. On pouvait espérer que, en Europe du moins, on ne tracasserait plus personne pour un penchant amoureux.

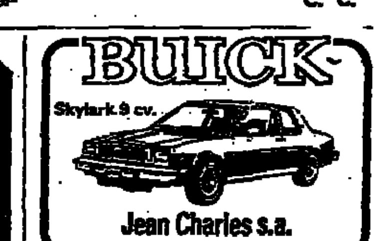
En fait, l'intolérance n'a pas désarmé. Mais aujourd'hui, les militants de l'hétérosexualité comme valeur de l'ordre et de la morale combattent plus sournoisement. Sûrs d'eux — malgré Freud, — ils doivent tout de même compter avec l'air du temps, de plus en plus frais sous nos latitudes à l'égard des arguments « machos » ou des discours de l'Eglise. Ici on assassine bien encore un homosexuel au coin d'un jardin public, mais on invoque l'excuse de la légitime défense (*le Monde* du 24 février 1981), là on licencie un employé trop efféminé au goût d'un patron de combat mais avec un motif prévu au code du travail. Une armée de l'ombre, en quelque sorte, brouillant les pistes et les preuves...

Il faut se rendre dans la province du Hainaut, en Belgique, pour trouver plus de franchise. Là, enfin, on agit à visage découvert. Le 28 octobre 1980, Mlle Eliane Morissens, qui enseigne la chimie depuis vingt-trois ans à Ghislain, petite ville du Borinage, participe à une émission de télévision consacrée aux lesbiennes. Elle témoigne : « *C'est plus facile d'en parler aujourd'hui qu'il y a dix ans, mais cela ne signifie pas que toutes les difficultés sont écartées.* » Elle ne saurait mieux prédire. Le 6 novembre, la commission administrative de l'école demande sa révocation, car on ne peut « *parler d'homosexualité en occupant un emploi de responsabilité à l'enseignement provincial* ». Mlle Morissens sera donc mise en disponibilité en attendant que le pouvoir provincial prenne une mesure définitive. Depuis, l'enseignante ne cesse de demander réparation. En 1981, le pouvoir provincial approuve la sanction de l'école et la commission d'appel (les mêmes personnes) vient à son tour de la confirmer.

Une carrière irréprochable

Mlle Morissens a l'intention d'épuiser tous les recours (pourvoi en Conseil d'Etat, plainte devant la Commission européenne des droits de l'homme). Les mouvements homosexuels européens, les partis de gauche soutiennent l'enseignante licenciée, tandis que les députés provinciaux socialistes qui l'ont mise à l'écart tiennent bon ; ils lui ont trouvé depuis d'autres reproches futiles qui rendent plus évident encore le seul vrai motif : Mlle Morissens est privée d'emploi parce qu'elle a reconnu son homosexualité. Des anciens élèves ont écrit à la députation permanente. Dans une lettre d'Australie, une femme se souvient : « *En aucun cas, Mlle Morissens ne faisait allusion à sa vie privée et à ses problèmes personnels... Si, après bien des années, il ne reste gravées dans nos mémoires que deux ou trois personnes qui ont joué un rôle important et bénéfique dans notre vie, je puis sans hésitation nommer Eliane Morissens comme un des piliers de mon éducation.* » Mais, pour l'instant, rien n'y fait. Rien n'y fera. L'école de Ghislain, qui si longtemps employa Mlle Morissens, préfère, désormais, se passer de ses services. Evidemment, personne n'ignorait son homosexualité, mais la faute est trop lourde. A cinquante-trois ans, après une carrière professionnelle irréprochable, une vie de militante socialiste, elle est allée raconter à tout le monde, à la Belgique réunie, son secret de polichinelle. Et l'on sait bien que, pour les défenseurs des valeurs en perdition, les discours sont toujours plus dangereux que les actes.

C. C.



SOCIÉTÉ

APRÈS VINGT-TROIS MOIS DE DÉTENTION EN LIBYE

Le retour des Dupont

De notre correspondant

Lille. — Mme Aline Dupont et ses deux fils, Alain et Jean-Claude, ont été accueillis dans la soirée du lundi 22 mars au centre hospitalier régional de Lille. Après vingt-trois mois de détention en Libye, ils avaient — graciés par le colonel Kadhafi — quitté Tripoli pour Malte au début de l'après-midi, accompagnés d'un membre de l'ambassade de France et d'un médecin. Embarqués à Malte sur un appareil affrété par Europe-Assistance*, ils sont arrivés à l'aérodrome militaire de Cambrai vers 20 heures, où les attendaient un représentant du ministère des relations extérieures et le chef de cabinet du préfet du Nord.*

Ce fut ensuite le voyage en hélicoptère Puma jusqu'au centre hospitalier lillois. Pour la circonstance, on avait balisé le *terrain de football du C.H.R., qui était gardé par des policiers et des C.R.S., ainsi que le bâtiment de l'unité de psychiatrie que dirige le professeur Michel Fontan.*

Les journalistes ont été tenus complètement à l'écart. Toutes *les précautions avaient été prises, selon le souhait du Quai d'Orsay, pour que Mme Dupont et ses fils ne puissent faire en France la moindre déclaration publique à leur arrivée. Ils sont dans un état de santé très délicat, et il* est vraisemblable que *leur séjour hospitalier sera assez long, pour ce qui concerne Mme Dupont et Alain ; quant à Jean-Claude, il pourrait quitter le C.H.R. dans quelques jours et retourner dans le Valenciennois, où sa grand-mère l'attend. Le professeur Fontan a annoncé qu'il publierait un bulletin de santé.*

A Thiant et à Haulchin, on ne peut dire que le retour des Dupont suscite de fortes réactions de sympathie. On se souvient qu'avant leur départ ils étaient même considérés par certains comme indésirables dans leur quartier et que des pétitions avaient circulé pour protester contre leur attitude : des tapages nocturnes fréquents. M. Robert Fromont, maire de Thiant, a déclaré qu'aucune manifestation spéciale n'était prévue : « Il faut surtout nous féliciter, *a-t-il déclaré,* que la liberté ait été rendue à des innocents. » *Dans cette affaire, bien des points d'interrogation demeurent et, singulièrement, sur les conditions de départ des Dupont après la vente de leur maison d'Hauchin en 1979.*

Récit

Jean-Claude Dupont a déclaré, à Tripoli, dimanche peu après sa libération : « Je remercie de tout cœur le personnel de l'ambassade de France, le médecin qui venait me voir une fois par mois à la prison ainsi que l'interprète qui les accompagnait. Chacune de leur visite était d'un grand réconfort pour moi. (...) On a voulu nous faire avouer que nous étions juifs et espions ; on nous faisait signer des déclarations en arabe auxquelles nous ne comprenions rien. Nous étions venus en Libye pour travailler. (...) Mon frère et moi nous avons été séparés trois mois en 1981 avant de nous retrouver dans une cellule commune. Et puis il y a eu le procès. On ne nous a même pas dit le verdict. C'est plus tard que j'ai appris par une personne de l'administration pénitentiaire qui nous conduisait à la maison militaire de Bab-Bengashir que nous étions condamnés à vingt-cinq ans de prison. Et ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai appris de la bouche du consul de France que nous étions condamnés à perpétuité. »

GEORGES SUEUR.

RELIGION

ARTISAN DE LA RÉFORME DU DROIT CANONIQUE

Le cardinal Felici est mort

Le cardinal Pericle Felici, préfet du tribunal suprême de la signature apostolique, est mort à Foggia (Pouilles), lundi 22 mars, à la suite d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-dix ans. Ancien secrétaire général du concile Vatican II, le cardinal Felici était le maître d'œuvre de la réforme du droit canonique.

Le visage et la voix du cardinal Pericle Felici étaient surtout connus des Romains, qui l'avaient vu et entendu annoncer de la loggia de la basilique Saint-Pierre l'élection de Jean-Paul Ier et de Jean-Paul II au pontificat.

Pericle Felici n'a jamais gouverné de diocèse. C'était un homme de l'appareil. Il a accumulé au cours de sa carrière une série de titres ecclésiastiques (auditeur, consulteur, juge, secrétaire, secrétaire général, président, pro-président, préfet) qui témoignent d'une vie active et de émérite. Il parlait la langue de Virgile couramment.

Il est né, près de Rome, le 1er août 1911.

Le 28 octobre 1933, sur dispense spéciale de Pie XI, il est ordonné à vingt-deux ans seulement. Les doctorats s'accumulaient dans ses dossiers. Philosophie (1929), théologie (1934), droit canonique et civil (1938). S'il consacra à la psychanalyse sa thèse de théologie, ce n'était pas pour encenser Freud, mais, au contraire, pour mettre en garde contre les pratiques de ce médecin viennois.

Le jeune diplômé fut nommé, en 1938, recteur du séminaire pontifical de Rome et président de l'école Sainte-Apollinaire. Il y restera dix ans. Mais sans se contenter de ces deux fonctions, puisqu'il était parallèlement auditeur au tribunal de la Rote, juge au vicariat de Rome et président du tribunal de première instance du Vatican.

Lorsque Jean XXIII chargea son secrétaire d'Etat, Mgr Tardini, de poser les bases du futur concile, celui-ci choisit comme secrétaire général Don Felici, qui se trouvait ainsi, dès la première heure, à un poste-clé. Nommé évêque en 1960, il était désormais au même niveau que les participants du concile.

C'est à lui que la parole reviendra le plus souvent. Une parole très écoutée, puisque Mgr Felici, reçu régulièrement par le nouveau pape Paul VI, semblait parler en son nom.

La tâche de Mgr Felici ne s'arrêta pas à la fin de la dernière session. Il fut nommé secrétaire de la commission pontificale pour l'interprétation des décrets du concile, puis président de ce même organisme.

Mgr Felici, devenu un collaborateur étroit de Paul VI, accompagna celui-ci au siège des Nations unies en octobre 1965. Deux ans plus tard, le pape lui confia la commission d'étude pour la restauration du diaconat permanent et le nomma pro-président de la commission pour la révision du droit canon. L'année 1967 était décidément importante pour Mgr Felici : le 26 juin, il faisait son entrée au collège des cardinaux. Le voilà au sommet de la hiérarchie ecclésiastique. Il avait mon.. de cinquante-six ans.

Réviser le droit canon — la Constitution de l'Eglise, qui remonte à 1917 — est une tâche essentielle. Le cardinal Felici devait consulter pour cela les évêques du monde entier. Il les connaissait pour la plupart, et nul ne l'avait oublié. C'était une tâche de longue haleine : il ne s'agissait pas seulement de réformer des règles vieillottes, mais de changer tout l'esprit d'une discipline tatillonne et généralement dépassée.

Le cardinal Felici mena à bien ce travail de dix-huit ans, puisque le projet définitif est entre les mains de Jean-Paul II depuis octobre dernier (*le Monde* du 20 octobre 1981 et daté 1er-2 novembre 1981).

Un an avant la mort de Paul VI, le cardinal Felici ajoutait encore un titre à son palmarès. Il fut nommé, le 23 septembre 1977, préfet du tribunal supérieur de la signature apostolique. Cet organisme, vieux de huit siècles, remplit la double fonction de Conseil d'Etat et de Cour de cassation. L'une de ses prérogatives est de juger les conflits qui peuvent intervenir entre deux organismes de la Curie romaine.

ÉDUCATION

UNE ÉCOLE MATERNELLE OCCUPÉE EN SEINE-SAINT-DENIS

Pauvres enfants de Rose-Blanc

Cernée par quatre cités, dont la « 212 » classée cité d'urgence, l'école maternelle Rose-Blanc à Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) se débat dans des difficultés qu'on pourrait croire insolubles. Depuis le 25 janvier, calicots, affiches et graffiti tapissent le hall de l'école « occupée », où chacun peut prendre connaissance des revendications des enseignants et des parents d'élèves, dans cette affaire, font cause commune.

La maternelle Rose-Blanc forme une sorte de trouée dans les ensembles où elle se trouve encastrée. La tristesse qui se dégage de ce quartier est amplifiée par la présence monstrueuse de la cité « 212 », groupe d'immeubles insalubres où l'on a relégué, depuis le départ en 1978 des gardes mobiles, des familles françaises et immigrées accumulant tous les problèmes sociaux. Près de la moitié des deux cent quarante-huit enfants — âgés de trois à six ans — fréquentant la maternelle proviennent de cette cité, le reste se partageant entre les cités Floréal, Caravelle et Descartes, qui n'ont de prestigieux que le nom. Sur ces deux cent quarante-huit enfants répartis en huit classes, cinquante viennent des DOM-TOM, soixante-dix sont d'origine étrangère — Maghrébins, Yougoslaves, Congolais, Ivoiriens, Cambodgiens, Laotiens, un Israélien, un Italien et un Anglais...

« *Pour peu que l'on détaille les cas sociaux*, explique Mme Valentin, directrice de l'établissement, *on est édifié : trente enfants vivent avec un parent isolé ; une soixantaine sont dans des familles confrontées avec le chômage, dont vingt-huit sans aucune ressource. Pourtant,* ajoute Mme Valentin, *avec tous ces problèmes, l'école, depuis sa création en 1974, fait face, mais avec d'énormes difficultés, surtout depuis 1978 qui a vu la terrible excroissance de la cité « 212 ».* »

En début d'année, le quart des élèves ne parlent pas un seul mot de français. Les enseignantes voudraient éviter la catastrophe, qu'elles sentent là, toute proche. « *Pour nous,* dit l'une d'elles, *il s'agit d'aider les enfants à franchir les obstacles créés par les mauvaises conditions socio-culturelles dans lesquelles ils vivent. Pour cela, nous avons peu de moyens, mais nous ne réclamons pas l'impossible. Simplement que la directrice soit déchargée de sa classe. Cela lui permettrait de se rendre disponible afin de remplir les trois rôles essentiels à la bonne marche d'une école : administratif, social et pédagogique.* »

Les parents d'élèves qui apprécient la compétence et le dévouement de la directrice ont bien compris qu'elle ne pouvait remplir ces trois rôles. C'est la raison pour laquelle, d'un commun accord, ils sont passés à l'action. Depuis le 23 octobre, les parents d'élèves, les enseignantes auxquels se sont joints, chemin faisant, les élus locaux, le député de la circonscription, M. François Asensi (P.C.), les représentants de la section locale du Syndicat national des instituteurs (SNI 93), les enseignants de la ville sont allés à maintes reprises à l'inspection d'académie. Il leur a été répondu que, faute de moyens, il était impossible de satisfaire la revendication.

Excédés, parents d'élèves et enseignants ont changé de registre en occupant l'école le 25 janvier 1982. Régulièrement, ils retournent en délégation à l'inspection d'académie, à Bobigny, où on leur conseille de demander une entrevue au ministère, qui renvoie au rectorat. Une ronde infernale dans laquelle sont engagés des parents, des enseignants et des enfants. Dans le témoignage du médecin de la maternelle, il est porté en conclusion : « *L'école est pour ces nombreux enfants, le seul espace de liberté et de sécurité et a une fonction thérapeutique évidente pour eux.* » Liberté... Pauvres enfants de Rose-Blanc.

KIM LAROUSS.

Mme MONIQUE LAFON-AUGE PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS-XII

Mme Monique Lafon-Auge, professeur de mathématiques, a été élue vendredi 19 mars, au deuxième tour, par 46 voix sur 79, président de l'université Paris-Val-de-Marne (Paris-XII). Elle succède à M. Michel Guillou qui avait été réélu en décembre 1980.

[Née le 26 mai 1936 à Argentan (Orne), Mme Monique Lafon-Auge est ancienne élève de l'Ecole normale supérieure et agrégée de mathématiques. Nommée en 1958 maître de conférences à l'université de Clermont-Ferrand, puis en 1960 professeur à la faculté de sciences de Montpellier et, en 1967, à celle de Toulouse-III, professeur à l'université de Paris-XII depuis 1973, elle était directrice de l'U.E.R. de sciences économiques depuis 1976. La candidature de Mme Monique Lafon-Auge était soutenue par l'intersyndicale (S.N.E.-Sup., S.G.E.N.-C.F.D.T.) de Paris XII.]

● *Deux présidents d'université réélus.* — M. Louis Auquier, professeur de rhumatologie, vient d'être réélu au premier tour par 66 voix sur 78) président de l'université de Paris-V.

M. Claude Frioux, professeur de russe, a été réélu récemment au second tour (par 41 voix sur 79) président de l'université de Paris-VIII.

● PRECISION. — L'école Decroly, qui vient d'inaugurer des locaux rénovés (*le Monde* du 23 mars), a bien été un établissement privé à sa fondation en 1945, mais, depuis 1948, sert d'école annexe expérimentale publique à l'école normale d'instituteurs d'Auteuil qui la gère. Etablissement public unique en France, l'école Decroly est animée par l'association des Amis de Decroly, qui groupe parents et enseignants.

Mme ROUDY PRÉSENTE LE RAPPORT SUR « LES FEMMES EN FRANCE DANS UNE SOCIÉTÉ D'INÉGALITÉS ».

Après son élection, M. François Mitterrand avait demandé au premier ministre de réunir une commission chargée d'établir un bilan sur la situation de la France. Dans cette perspective, le ministre des droits de la femme, Mme Yvette Roudy, a saisi la balle au bond et créé une commission non gouvernementale pour dresser un tableau des discriminations et des situations que vivent les femmes en France en 1981. Présidée par Mme Madeleine Rebérioux, assistée de Mme Andrée Michel, cette commission vient de publier son rapport intitulé « Les femmes en France dans une société d'inégalités » (1). Précis et complet, ce rapport de cent quatre-vingt-huit pages, que Mme Roudy a présenté mardi 23 mars, débusque les discriminations dans tous les domaines : famille, santé, vie professionnelle, politique et sociale, culture et idéologie.

Ce rapport révèle la vivacité du système patriarcal. Système qui « *sanctionne encore plus durement celles qui échappent aux normes et pratiques traditionnelles : femmes séparées, divorcées, mères célibataires* ».

De l'avis de la commission, de nouvelles lois doivent être élaborées mais : « *l'analyse des freins qui mettent en échec les lois existantes révèle que celles-ci ne suffisent pas à enrayer l'injustice et les inégalités s'il n'existe pas de volonté politique gouvernementale, ni de volonté collective de tout le corps social* ».

(1) Edité par la Documentation française, 29, quai Voltaire, Paris 7e. (Tél. : 261-50-10). Prix : 48 F.

FAITS ET JUGEMENTS

Condamnations de toxicomanes à Béthune.

Lille. — Après avoir prononcé, le 12 mars, des peines allant de 500 F d'amende à deux ans d'emprisonnement avec sursis contre du Pas-le-Calais accusé d'avoir enfreint les règlements relatifs aux substances classées comme stupéfiants (*le Monde* daté 14-15 mars), le tribunal correctionneel de Béthune a jugé, le vendredi 19 mars, vingt-cinq jeunes gens accusés d'avoir consommé ou revendu du palfium. Ils se procuraient ce médicament grâce aux ordonnances trop généreusement délivrées par des praticiens.

Eric Martincik, vingt-trois ans, a été condamné à trois ans de prison avec révocation d'un sursis de dix-huit mois ; Patrick Lainé, vingt-sept ans — absent de l'audience, et contre qui un mandat d'arrêt a été lancé, — à trois ans de prison ; Sylvie Bredow, vingt-deux ans, à dix-huit mois de prison et révocation d'un sursis de six mois. Les autres condamnations varient entre trois et dix-huit mois de prison. — (*Corresp.*).

A Paris

Violents affrontements entre kinésithérapeutes et forces de l'ordre.

De violents affrontements ont eu lieu, lundi 22 mars, entre masseurs-kinésithérapeutes et forces de l'ordre. La Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes (F.F.M.K.R.) appelait ses adhérents à une manifestation entre le boulevard de Latour-Maubourg et le ministère de la solidarité nationale. Un manifestant a été blessé. Les kinésithérapeutes réclament notamment l'établissement d'une nouvelle convention ainsi qu'une « *vraie concertation avec les organismes de tutelle* ».

● *La Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI)* s'est déclarée « *scandalisée* » par les propos tenus, le 16 mars, par M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP). M. Deleplace avait émis le vœu que les délinquants étrangers récidivistes soient expulsés, « *comme cela se faisait avant le 10 mai* » (*le Monde* du 18 mars).

Nouvelle condamnation pour M. Marc Fredriksen.

Des articles pro-nazis publiés par la revue « Notre Europe » d'août à décembre 1980 ont valu à M. Marc Fredriksen — ex-dirigeant du mouvement néo-nazi FANE — d'être condamné le 22 mars par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris à six mois d'emprisonnement avec sursis et 6 000 francs d'amende pour apologie de crimes de guerre, provocation à la haine ou à la violence raciales, ainsi que diffamation et injures raciales.

Il est condamné en outre à payer 4 000 francs de dommages et intérêts à chacune des organisations suivantes : la Fédération nationale des déportés internés et résistants (F.N.D.I.R.), la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), le Mouvement pour le rapprochement entre les peuples (MRAP) et 2 500 francs au Comité d'action de la résistance.

M. Fredriksen avait déjà été condamné le 4 mars 1981 (« le Monde » du 6 mars), à treize mois d'emprisonnement avec sursis par la onzième chambre correctionnelle de Paris pour des écrits pro-nazis publiés dans cette même revue.

Deux autres militants néo-nazis ont également été condamnés pour des écrits parus dans « Notre Europe » : MM. Michel Faci et Jean-Pierre Dutrieux, chacun à trois mois de prison avec sursis et 3 000 francs d'amende. Ils sont, en outre, condamnés solidairement avec M. Fredriksen à verser 1 000 francs de dommages et intérêts, M. Faci, à la F.N.D.I.R., à la LICRA et au MRAP ; M. Dutrieux, à la F.N.R.I.R., à la LICRA, au MRAP et le CAR.

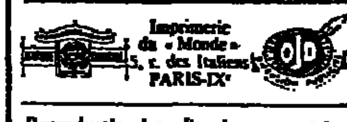
● *Les dettes d'une école privée de luxe.* — M. Michel Miroudot, sénateur (R.I.) de Haute-Saône, a annoncé il y a quelques jours que M. Jean-Pierre Potet, le directeur d'une école privée installée au château de Villersexel, vient de rembourser 80 000 francs au département de la Haute-Saône. Le conseil général avait apporté son aide à M. Potet avant la déconfiture de cette école.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérants :

Jacques Fauvet, directeur de la publication.

Claude Julien.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

I.S.S.N. : 0395-2037.

SPORTS

HANDBALL. — La phase finale du championnat de France s'avère très disputée. Pour la première journée de la poule des « As », les trois rencontres se sont soldées par des matches nuls : U.S.M. Gagny - SMUC (23-23), Anzin-Stella (24-24) et A.C.B.B.-Ivry (26-26).

HOCKEY - SUR - GLACE. — *L'équipe de France, victorieuse de la Bulgarie (4 à 2), de la Hongrie (7 à 3) et de la Corée du Sud (20 à 4), partage, provisoirement avec le Japon, la première place du championnat du monde C organisé à Jaca (Espagne).*

JEUX OLYMPIQUES. — *Le siège de l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO) a été inauguré le 22 mars à Paris, en présence de son président, M. Mario Vasquez-Rana, et de Mme Edwige Avice, ministre délégué à la jeunesse et aux sports.*

SKI ALPIN. — *Le Suédois Ingemar Stenmark n'a pas saisi la chance que lui laissait le 20 mars l'élimination des deux Américains Steve et Phil Mahre dans le slalom de Kranjska-Gora (Yougoslavie) pour faire le plein de points en Coupe du monde. Il a en effet cédé la victoire au Yougoslave Bojan Krizaj.*

— *Triple championne du monde à Schladming, la Suissesse Erika Hess semble avoir pris une option définitive sur le trophée de cristal en gagnant le 21 mars à l'Alpe-d'Huez le « spécial » et le « géant » comptant pour la Coupe du monde.*

TENNIS. — *L'Argentin Guillermo Vilas a gagné le 21 mars le tournoi de Rotterdam (250 000 dollars) comptant pour le Grand Prix en battant l'Américain Jimmy Connors en trois sets, 0-6, 6-2, 6-4.*

— *L'Américain Eric Iskersky a gagné le 21 mars le tournoi de Metz (75 000 dollars) comptant pour le Grand Prix en battant son compatriote Steve Denton en deux manches, 6-4, 6-3.*

— *Le Tchécoslovaque Ivan Lendl a gagné le 21 mars le tournoi W.C.T. de Strasbourg (300 000 dollars) en battant l'Américain Tim Mayotte, 6-0, 7-5, 6-1.*

VOLLEY-BALL. — *Une journée avant la fin du championnat, Cannes, qui a battu Asnières (3-2) est en tête devant Grenoble, vainqueur du R.C.F. (3-1).*

INSTITUT

M. JEAN IMBERT EST ÉLU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

M. Jean Imbert, directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) a été élu, lundi 22 mars, au fauteuil de Louis Martin-Chauffier à l'Académie des sciences morales et politiques. Le résultat a été obtenu au quatrième tour de scrutin par vingt et une voix contre quatorze à M. Jean Chazal de Mauriac et quatre à M. René Pomeau.

[Né à Calais le 23 juin 1919, M. Jean Imbert est agrégé de droit. Il a été professeur à l'Institut catholique de Paris, puis aux facultés de droit de Nancy et de Sarrebruck avant d'occuper la chaire d'histoire du droit à la faculté de Paris. M. Jean Imbert a été conseiller technique au cabinet de Bernard Chenot, ministre de la santé publique (1958-1959), doyen de la faculté de droit de Phnom-Penh (Cambodge) de 1959 à 1962, conseiller technique aux cabinets de Pierre Sudreau, ministre de l'éducation nationale (1962) et d'Olivier Guichard, ministre de l'éducation nationale (1969-1970), recteur de l'université de Yaoundé (Cameroun) de 1971 à 1973, recteur de l'académie de Versailles (1973-1976) et directeur des enseignements supérieurs au ministère des universités (1976-1979). M. Jean Imbert est l'auteur de nombreux ouvrages : *le Droit hospitalier de la Révolution et de l'Empire ; les Hôpitaux de France ; la Peine de mort ; le Cameroun ; le Procès de Jésus.*]

Le Monde

MÉDECINE

UN SIÈCLE DE TUBERCULOSE

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Il y a cent ans, jour pour jour, que l'Allemand Robert Koch annonçait qu'il avait isolé le bacille de la tuberculose (1). Il confirmait ainsi, et amplement, qu'il s'agissait bien d'une maladie infectieuse — et contagieuse — comme l'avait démontré dès 1865 le Français Jean-Antoine Villemin, et non de quelque effet de tares mystérieuses, des « forces occultes », de la mélancolie, de la jalousie ou de la nostalgie.

Huit ans plus tard, le principe nocif du bacille de Koch, la tuberculine, était identifié à son tour, et la découverte par Roëntgen en 1895 des rayons X offrait, au début du vingtième siècle, un moyen de diagnostic qui supplantait — et de loin — la percussion de Corvisart ou l'auscultation de Laennec.

En 1913, deux pastoriens, Calmette et Guérin, préparaient une souche de bacilles d'origine bovine atténuée par deux cent trente passages en treize ans sur des milieux de culture particuliers et qui, dès lors, avait perdu son caractère pathogène tout en s'avérant capable de provoquer une immunité vaccinale. Cette souche est toujours utilisée aujourd'hui pour la fabrication du B.C.G.

Ce vaccin était inoculé pour la première fois chez l'homme à l'hôpital de la Charité de Paris, en 1921. En dépit des controverses qui parsèment l'histoire de ses applications, des dizaines de millions de vaccinations sont toujours pratiquées chaque année dans le monde entier, et le B.C.G. est, précise l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), obligatoire pour soixante-quatre pays et fermement recommandé pour cent vingt-trois autres.

Après l'arme préventive vint celle de la thérapeutique, et la découverte en 1945, par l'Américain Waksman, de la *streptomycine*, premier antibiotique actif sur le bacille de Koch, fit l'effet d'une bombe.

Il y a trente ans, jour pour jour également, l'isolement d'une substance chimique, l'isoniazide — *plus active encore*, — ouvrait réellement l'ère de la chimiothérapie antituberculeuse, couronnée il y a dix ans par l'introduction de la rifampicine. L'air pur des « montagnes magiques », l'isolement et le repos dans les sanatoriums, l'écrasement des poumons par le pneumothorax et les régimes plus ou moins cruels et plus ou moins fantaisistes étaient *définitivement* balayés.

L'action combinée des trois ou quatre antituberculeux actifs permet d'obtenir aujourd'hui — si elle est bien appliquée — la guérison totale à domicile de toutes les tuberculoses en neuf mois et même, probablement, en quatre à six mois.

Un *siècle* de triomphes scientifiques concernant l'une des *maladies* les plus répandues, les plus contagieuses, les plus meurtrières *qui* soient, semblait offrir au monde, ou aux nations industrialisées *tout* au moins, toutes les armes diagnostiques, préventives et *thérapeutiques* de son éradication définitive.

Or l'O.M.S. relève en 1982 cinq millions de nouveaux cas de tuberculose dans le *monde, dont cent mille dans les* vingt-deux pays *riches* d'Europe et vingt mille en France... Trois millions de morts annuelles (trois mille en France) traduisent l'ampleur d'un échec qui, s'il est compréhensible pour les pays les plus *défavorisés*, relève du scandale pour ceux qui disposent de toutes les armes de la victoire mais *qui* ne savent pas ou ne veulent pas s'en servir.

(1) La célébration de ce centenaire a lieu à Berlin sous la forme de cérémonies officielles, les 23 et 24 mars.

Les armes de la victoire, l'esprit de la défaite

IL fallut un siècle et demi pour que la médecine dispose de moyens permettant de prévenir et de guérir la maladie que Laennec lui-même tenait, en 1820, pour « *absolument incurable, parce que la nature ne fait que des efforts contraires à la guérison et que l'art n'en peut faire que d'inutiles...* ». L'illustre clinicien français ... en mourut à quarante-cinq ans, après une longue agonie, hachée d'hémoptysies, de quintes épuisantes, de douleurs affreuses, de cachexie et d'asphyxie.

La même agonie qu'avaient connue des dizaines de milliers de Français soumis — en vain — à des traitements aussi fantaisistes, aussi cruels, qu'inopérants.

Des quatre *facteurs* tenus par Corvisart pour *coresponsables* du mal poitrinaire, trois sont, aujourd'hui, confirmés et largement éclaircis, le dernier seulement, qu'il appelait « *nostalgie* » ou « *jalousie des enfants* », résultant manifestement d'une confusion des effets et des causes.

La « force occulte » (dans le sens de mystérieuse) qu'il nommait aussi « *matière morbifique* » ou « *virus* » responsable de la « *pourriture poitrinaire* » est le bacille identifié par Koch et contre lequel on dispose aujourd'hui des deux armes préventive et curative que sont le vaccin et la chimiothérapie.

La « disposition héréditaire » ou « fragilité de la constitution » qui fait que les hommes possèdent des armes naturelles inégalement puissantes pour résister à la maladie commence à être comprise, grâce à la connaissance des groupes tissulaires sous-*tendant* la *vulnérabilité* des uns ou des autres aux diverses agressions, bactériennes ou virales.

Enfin, le rôle majeur que jouent, pour l'éclosion et la diffusion de la maladie, les conditions de vie et de travail est confirmé à l'échelle du monde, et la carte de la tuberculose est aussi, en 1982, celle de la misère sociale.

Traduisant le traité fondamental de la médecine du travail de l'Italien Ramazzini, le conseiller d'État de Fourcroy avait déjà, en 1776, tracé un vaste plan pour prévenir « *les maux des artisans* », « *ceux que génèrent l'insalubrité et les conditions de vie dans les manufactures et les ateliers* »... Ceux qui ravagent encore aujourd'hui les pays pauvres ou, dans les nations industrialisées, les populations immigrées aux conditions d'existence les plus intolérables. Près de la moitié des cas déclarés annuellement en France concernent des travailleurs étrangers (1), et, si la mortalité tuberculeuse n'est plus, dans les pays développés, que le cinquantième de ce qu'elle était en 1960, partout ailleurs dans le monde, elle reste au tout premier rang des *fléaux* sanitaires.

Quarante mille malades chaque année

Les victoires successives remportées sur le bacille de Koch par l'action conjuguée du progrès social et de la science risquent de faire oublier tant la gravité des maux qu'il provoque que son omniprésence et le nécessaire maintien d'une constante vigilance.

Les médecins français déclarent vingt mille cas de contamination tuberculeuse par an, et deux mille trois cents décès, soit, toutes proportions gardées, sept fois plus qu'aux Pays-Bas et trois fois plus qu'en Grande-Bretagne ! La règle des maladies à déclaration obligatoire — dont fait partie la tuberculose — étant très mal appliquée, il faut en réalité, selon le professeur Chrétien (Paris), multiplier ce chiffre par deux ou par trois pour avoir une idée de la fréquence de cette affection.

En outre, ses signes sont mal enseignés, et les généralistes tant en France qu'outre-Atlantique, ne savent plus les reconnaître en temps. Le *New England Journal of Medicine* indique que plus de la moitié des cas de tuberculose avérée adressés aux hôpitaux américains avaient fait l'objet d'une erreur de diagnostic en dépit de radiographies parfaitement explicites. Et le professeur Chrétien a *décrit*, en France, les nombreux cas de patients morts d'une tuberculose méconnue... jusqu'à l'autopsie. Même en milieu hospitalier, 50 % des formes mortelles de tuberculose sont révélées lors de cette autopsie.

En réalité, plus de quarante mille personnes sont contaminées chaque année dans notre pays ; six mille à huit mille d'entre elles développeront, dans les dix ans qui suivront, si elles ne sont pas immédiatement traitées, des lésions évolutives et contagieuses..., qui leur permettront, à leur tour, de contaminer leur entourage.

Le bacille de Koch se transmet, en effet, d'homme à homme (sauf de rares cas d'atteinte par la tuberculose de la vache, le véhicule étant alors le lait). Il se trouve dans la salive et les crachats des individus atteints, que les moyens dont on dispose aujourd'hui permettraient pourtant de guérir en quelques mois, après les avoir rendus non contagieux en quelques jours.

La suppression des trop nombreux examens radiographiques systématiques que la loi rendait obligatoires (2) devrait inciter les praticiens — et la population — à une vigilance accrue pour le dépistage précoce. Toute toux persistante, toute fatigue durable, tout état fébrile inexpliqué ou résistant aux antibiotiques, toute douleur thoracique persistante et *a fortiori* tout crachement de sang, devraient conduire à un examen radiographique pulmonaire attentif, à des recherches bactériologiques et à la vérification de l'allergie tuberculine (ou cuti).

Le drame d'une maladie méconnue

Il paraît inconcevable que les phtisiologues français voient arriver dans leurs services, comme c'est le cas de plus en plus souvent, des tuberculoses pulmonaires *méconnues* si longtemps qu'elles « *en sont à un stade catastrophique* », et que les malades qui en sont porteurs aient pu, durant des années, projeter sur leur entourage des milliers de bacilles de Koch...

Contrairement à ce que pense le public, l'âge ne met pas, loin de là, à l'abri de la maladie. Elle tue les hommes de plus de cinquante-cinq ans deux fois plus que les femmes du même âge et trois cents fois plus que les enfants de moins de quinze ans... Et les sujets les plus exposés de toute la population sont les hommes de plus de soixante-quinze ans, qui décompensent, soudain, une contamination ancienne, restée latente, ou stabilisée. Les défenses naturelles, les conditions de vie sont souvent dégradées à cet âge et, comme pour la plupart des maladies infectieuses, sinon toutes, l'éclosion de la maladie dépend, lors d'une rencontre avec les bacilles, de l'interaction de multiples facteurs dépendant tant de l'environnement (l'hygiène de vie, la misère, l'alimentation déséquilibrée) que de l'hérédité (le « terrain »).

On estime à 10 % ceux qui feront une « tuberculose maladie » après avoir été contaminés.

Le bacille tuberculeux peut survivre durant la vie entière dans l'organisme de ceux qui n'ont pas fait l'objet d'un traitement actif lors d'une contamination passée inaperçue. Et les atteintes d'organes autres que les poumons sont beaucoup plus fréquentes que jadis, et notamment celles du système *génital* ou rénal, ou du tube digestif ou du squelette.

L'élément essentiel du diagnostic repose sur l'existence de défenses immunologiques spécifiques de l'organisme contre la tuberculine, observées par la cuti, laquelle est trop souvent négligée, ou pratiquée dans des conditions telles qu'elle n'a qu'une signification aléatoire.

Tous ces errements diagnostiques sont d'autant plus regrettables que les thérapeutes disposent, aujourd'hui, d'une panoplie de médicaments très efficaces.

Le début de cette étape historique date de quarante ans à peine. L'Américain Waksman, constatant que le bacille de Koch ne survit pas dans le sol, en avait déduit que ce dernier contient des micro-organismes antagonistes, aptes à le détruire. Après avoir, durant plus de vingt ans, isolé des sables des jardins, des boues des rivières, de la tourbe des sols, près d'un millier de micro-champignons, il annonçait, en 1943, que l'un d'eux, le « streptomyces griseus » exerce une action destructrice sur le bacille sans être trop toxique pour l'homme.

Dès 1946, et grâce à l'intervention du professeur Robert Debré, la streptomycine était disponible en France et guérissait même les méningites tuberculeuses de l'enfant, jusqu'alors mortelles à 100 %.

Trente-quatre mille Français étaient morts cette année-là de tuberculose.

En 1952, l'année même où Waksman recevait pour sa découverte le prix Nobel de médecine, une substance chimique, l'isoniazide, plus spécifique et plus active encore que la streptomycine, ouvrait l'ère de la *chimiothérapie* antituberculeuse. Une nouvelle étape a été franchie en 1972 par l'introduction de la rifampicine, et les études françaises ou étrangères montrent que tous les tuberculeux pulmonaires pourraient être guéris chez eux, à 100 %, en neuf mois, par une chimiothérapie triple associant quotidiennement rifampicine, isoniazide et streptomycine (ou éthambutol).

Dans un tel contexte, les vingt mille malades et les deux mille morts recensés en France en 1981 apparaissent comme un scandale qui tient à la négligence collective des médecins et du public.

(1) Pour un diagnostic de tuberculose chez un Français, il y en a deux chez les Portugais, trois à quatre chez les Turcs et les Yougoslaves, sept à huit chez les Maghrébins et trente à quarante chez les Africains.

(2) Le dépistage radiographique systématique n'est plus obligatoire que pour les membres des administrations publiques, lors de l'embauche et de la titularisation pour les personnels hospitaliers, chez les étudiants des universités, les personnes en contact avec des enfants en collectivité, les élèves ayant présenté un virage tuberculinique récent spontané, et lors de l'examen préalable à l'obtention de la carte de séjour pour les étrangers.

Le B.C.G. obligatoire ou le prix de l'insouciance

DEPUIS la loi du 5 janvier 1950 et selon les articles 215 à 218 du code de la santé publique, la vaccination par le B.C.G. est obligatoire, en France, « *pour tous les enfants des premier et deuxième âges placés en maisons maternelle, crèches, pouponnières ou en nourrice, et pour tous les enfants d'âge scolaire fréquentant les établissements d'enseignement et d'éducation de tous ordres* ». Elle est en outre *requise*, lorsque la tuberculine-réaction est négative, « *pour les fonctionnaires, le personnel des établissements de prévention et de soins, les étudiants, les professions médicales, paramédicales et de l'alimentation, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans* ».

Pratiquée dès la naissance chez les enfants qui ont un tuberculeux dans leur entourage, elle doit l'être avant six ans (généralement vers un an) chez les autres.

Le B.C.G. est une émulsion de bacilles atténués dans du sérum physiologique, et son injection sous la peau stimule les défenses naturelles contre la tuberculose.

Cette « immunité » se traduit, dix semaines après la vaccination, par l'apparition d'une *rougeur* et d'une induration locale soixante-douze heures après l'injection d'une quantité infime de tuberculine purifiée sous la peau.

La réaction est *également* positive si l'organisme réagit à une infection tuberculeuse. Il est essentiel, alors, de prévenir *l'évolution* de cette atteinte vers une véritable « maladie tuberculeuse ». Sur cent personnes non vaccinées, victimes d'une primo-infection, quatre-vingt-dix ne présenteront aucun signe pathologique et acquerront une immunité définitive contre le bacille tuberculeux. Parmi les *dix* autres, cinq présenteront une tuberculose active à brève échéance (un à deux ans), et cinq, qui semblaient capables de maîtriser l'infection, se trouveront *aux prises* avec sa *résurgence* au bout de quelques années, voire de *quelques* décennies.

La tromperie des « cuti »

Plus d'un *million* de vaccinations par le B C G. sont pratiquées annuellement en France. Mais une récente étude du dispensaire d'hygiène sociale des Yvelines (février 1982) montre que si la totalité des enfants ont bien « été vaccinés » avant leur scolarisation, plus d'un sur deux présente une réaction tuberculinique négative à six ans, bien qu'il soit obligatoire d'avoir un test *positif* pour entrer à la maternelle ou au cours préparatoire...

Un tel résultat indique à l'évidence que les médecins français vaccinent *encore* trop souvent... n'importe comment. C'est-à-dire par des scarifications, qui doivent être strictement réservées aux nourrissons, l'injection intradermique étant la seule efficace dans tous les autres cas.

La vérification (obligatoire) de cette efficacité est conduite avec la même légèreté, et la responsabilité des autorités sanitaires est, ici, largement engagée.

En effet, la seule réaction tuberculinique valable, qui exprime réellement l'immunisation (ou la vulnérabilité) du sujet, résulte de l'injection sous la peau d'une très faible quantité de tuberculine.

La *cuti-réaction* (dépôt de cette tuberculine sur une scarification) et les timbres prêts à l'emploi que l'on colle sur le sternum des écoliers n'ont aucune valeur, et le professeur Paupe (hôpital Necker) considère qu'ils devraient être purement et simplement interdits. Il souligne que sur cent carnets de santé d'enfants français, on en trouve difficilement trois montrant un *suivi* correct des tests tuberculiniques !

Il ne paraît pourtant guère difficile d'inculquer aux médecins scolaires une technique et des notions aussi simples et d'obtenir qu'ils procèdent à ce test tous les ans et non, comme le prescrit le ministère de la santé, à six ans, en classe de troisième et en terminale.

Une telle surveillance et une vigilance accrue pour les *travailleurs étrangers*, qui constituent la moitié de tous les cas traités dans la *région* parisienne, permettraient d'envisager la suppression de l'obligation vaccinale.

Dans la situation épidémiologique actuelle de la France, et bien que les pédiatres rappellent son effet protecteur contre la toujours grave méningite tuberculeuse, la « rentabilité » du B.C.G. systématique est, en effet, pour le moins contestable.

50 millions par an

Le B.C.G. coûte, chaque année, 50 millions de francs au moins, *prix calculé* pour les vaccinations « de groupe » *pratiquées* par des infirmières, dans des dispensaires et non, bien sûr, par les généralistes, dont les prestations ne sont pas comptabilisées dans ce chiffre.

Le professeur G. Decroix (hôpital Saint-Antoine) rappelle que l'incidence de la tuberculose étant, en France, de quarante nouveaux cas par an pour cent mille habitants, soit 0,04 %, il convient de vacciner vingt-cinq mille enfants avant l'âge de six ans pour *éviter*, en quinze ans, un seul cas de tuberculose. Soit un coût de 1 million de francs — *pour* un cas — alors que le dépistage et le *traitement* d'un tuberculeux contagieux sont évalués à 60 000 francs. La même remarque s'applique *au dépistage* radiologique systématique de masse, qui offre, en outre, l'inconvénient d'irradiations — si *minimes* soient-elles — désordonnées et *répétées*, et qui revient à 20 000 francs au moins pour une seule tuberculose dépistée.

Aux Pays-Bas, où la tuberculose n'est pas loin d'avoir disparu complètement, le B.C.G. *n'a jamais* été utilisé que pour des populations spécifiques dites « à risques » ; il en est de même en Grande-Bretagne, où les cas sont trois fois moins nombreux qu'en France

Dr E.-L.

(Lire la suite page 16.)

LE MONDE DE LA MÉDECINE

UN SIÈCLE DE TUBERCULOSE

Du docteur J.-B. Fonssagrives à Robert Koch

Les « poitrinaires » inguérissables

OUI, un siècle après, se souvient encore de lui ? Le docteur J.-B. Fonssagrives, professeur d'hygiène à la faculté de Montpellier, n'a pas marqué l'histoire de la médecine. Tout laisse néanmoins penser que dans la seconde partie du dix-neuvième siècle l'homme était connu.

Déjà auteur de multiples publications médicales et scientifiques, il termine le 25 novembre 1865 un ouvrage de plus de quatre cents pages qu'il intitule *Thérapeutique de la phtisie pulmonaire basée sur les indications ou l'art de prolonger la vie des phtisiques par les ressources combinées de l'hygiène et de la matière médicale*.

Le docteur Fonssagrives, à ce moment, a sans doute le sentiment de faire œuvre utile. L'ouvrage, compilation savante et très documentée, est publié l'année suivante. Il contient et développe longuement toutes les idées de l'époque sur les pathologies des « poitrinaires », baptisées tout à la fois « phtisies » ou « consomption pulmonaire », dont une partie allaient devenir la tuberculose. Quatre cents pages d'*a priori* et d'erreurs magistrales qui résisteront peu de temps face à l'avancée de la médecine expérimentale.

A aucun moment on ne trouve cité dans cet ouvrage le nom de Jean-Antoine Villemin, médecin militaire et professeur au Val-de-Grâce. C'est le 5 décembre 1865 que ce dernier apporte à l'Académie nationale de médecine une communication fracassante : neuf lapins inoculés avec des produits tuberculeux humains ont, à l'autopsie, été trouvés porteurs de lésions tuberculeuses. Villemin, de cette manière, démontre pour la première fois au monde que la tuberculose procède d'un agent spécifique inoculable.

En cette fin de 1865, personne ne veut comprendre. On conteste, on chicane : la contagion ne peut exister puisque la tuberculose est héréditaire. Trois ans plus tard Villemin publie ses *Etudes sur la tuberculose, preuves rationnelles et expérimentales de sa spécificité et de son insouciabilité*. La encore l'Académie de médecine ne veut rien entendre. Elle n'acceptera l'idée de la contagion tuberculeuse qu'en 1889, sept ans après la découverte de Koch... Cette compagnie faisait déjà la preuve de son faible appétit pour l'évolution des idées.

Du varech dans la chambre des malades...

Avec Villemin, le mouvement est lancé. Il ne s'interrompra plus. Il avait été amorcé à plusieurs reprises, et notamment dès le début du dix-neuvième siècle, sous l'influence de Gaspard-Laurent Bayle, clinicien et anatomopathologiste français, qui établit l'unicité de la maladie tuberculeuse quel que soit son siège viscéral.

Un de ses élèves au nom prestigieux — Théophile-René-Marie Laennec — continuera sur la voie ainsi tracée. Grâce à sa technique de l'auscultation et à la méthode anatomo-clinique, il débrouille rapidement un gigantesque terrain, identifie et décrit les symptômes, sépare la tuberculose de toutes les autres affections pulmonaires, caractérise la pleurésie. Le travail n'est cependant pas complet. Epousant les idées de son temps, Laennec conclut à l'hérédité de la tuberculose. Ses tentatives thérapeutiques ne sont bien évidemment pas couronnées de succès. Supposant que l'air marin pouvait avoir un effet favorable sur l'état de santé des phtisiques, on jonche le sol des chambres de malades de varech breton...

Plus tard François Broussais, ennemi farouche des théories de Laennec, aura beau jeu de se moquer de telles tentatives. « *Esprit obtus et vaniteux, bavard infatigable* » (1). Il œuvre de telle manière que les idées sur la contagion tuberculeuse n'auront pas droit de cité en France. Il faut, en effet, se souvenir par exemple, comme le fait le professeur Dufourt, qu'à Florence un édit en date du 11 novembre 1754 rendait obligatoire la déclaration des cas de tuberculose pulmonaire, interdisant la vente des vêtements de tuberculeux, prescrivant le lessivage à l'eau bouillante de leur linge et le blanchiment à la chaux des pièces où ils avaient vécu. Venise, Bologne et Naples font de même, et Ferdinand III d'Espagne publie en 1758 une ordonnance menaçant d'une amende de 200 ducats les praticiens qui ne déclareraient pas les cas de tuberculose.

Du petit-lait au tartre strié

Dans le sillage de Laennec et de Broussais les hypothèses sur la contagion perdent le terrain préalablement gagné, et on peut lire dans les éléments de pathologie médicale de 1846 : « *Il n'y a plus, en Europe, une seule voix autorisée pour croire à la contagion.* » Les tentatives thérapeutiques témoignent de l'impuissance du corps médical devant une entité mal cernée et dont l'incidence, très élevée, posait des problèmes quotidiens aux praticiens (2).

L'ouvrage de Fonssagrives est, à cet égard, révélateur. Hormis les tentatives de prophylaxie individuelle, des centaines de recherches furent menées afin de préciser l'utilité des « atmosphères naturelles », et des « genres de vie et de régime ». Les médications les plus diverses furent expérimentées : le tartre strié, la digitale, le plomb, les cures de raisin, les bains de petit-lait, le chocolat au lichen, les saignées, les vomitifs, le sel marin, les ferrugineux, etc...

Finalement, sous l'effet conjoint de l'anatomopathologie et des premiers succès de la microbiologie, c'est Robert Koch, de l'autre côté du Rhin, qui marquera de son nom l'histoire de la tuberculose. Il a, en effet, le mérite d'avoir, le premier, isolé et observé le bacille responsable, « un parasite nuisible et tangible ». Néanmoins, lui aussi, commettra d'importantes et graves erreurs.

Une polémique particulièrement vive l'oppose, dès 1880, à Pasteur. A cette époque, Koch mène campagne contre le bactériologiste français, qu'il juge « *incapable de cultiver des microbes à l'état de pureté et même de reconnaître le vibrion* ». Il met, aussi, en doute la vaccination anti-charbonneuse proposée, en 1881, par Pasteur. Son œuvre, d'autre part remarquable, fut entachée par un autre accident.

En 1890, lors du dixième Congrès médical international de Berlin, il déclare avoir trouvé une thérapeutique spécifique de la tuberculose. C'est ainsi qu'il préconise l'injection de « lymphe » extraite de bouillons de culture du bacille. La presse répercute cette information à l'échelle mondiale. La « lymphe » de Koch ou tuberculine, si elle devait bien, par la suite, servir de substance diagnostique, n'a aucune vertu thérapeutique. Bien au contraire, elle aggrave l'état de tous ceux qui, du monde entier, accourent pour bénéficier de cette « substance miraculeuse ».

En 1905, Koch reçoit le prix Nobel. L'arsenal diagnostique et thérapeutique se met progressivement en place. Aujourd'hui, le combat de l'homme contre le bacille de Koch est passé de l'échelon individuel à l'échelon planétaire : l'Organisation mondiale de la santé s'est engagée dans une politique dite de soins primaires appliquant de manière communautaire des mesures préventives contre la plupart des maladies infectieuses, dont la tuberculose.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Traité de phtisiologie clinique* (1946). Editions Vigot-Frères.

(2) Selon le professeur R. Ruillère, en 1800, un décès sur quatre en Grande-Bretagne est le fait de la tuberculose. Pour le professeur Emile Aron, en France, cent cinquante mille personnes succombent, chaque année, à la phtisie durant le dix-neuvième siècle. Sur ce sujet, deux précieux ouvrages peuvent être consultés : *l'Histoire de la médecine*, de R. Ruillère (Masson) et *Histoire culturelle de la maladie* (Privat)

Le B.C.G. obligatoire ou le prix de l'insouciance

(Suite de la page 15.)

Les Etats-Unis, qui s'émeuvent des quarante mille cas observés annuellement dans les ethnies défavorisées (soit deux fois moins qu'en France à taux de population égaux), n'ont jamais eu recours au B.C.G., et la Suède en a supprimé l'obligation il y a deux ans.

Le Dr B. Velimirovic, qui dirige à Copenhague le département des maladies infectieuses de l'Organisation mondiale de la santé (bureau régional de l'Europe), reconnaît que le B.C.G. n'est pas un vaccin idéal (la protection conférée est de 80 % environ), mais il rappelle qu'il a complètement supprimé la méningite tuberculeuse de l'enfant et qu'il reste indispensable dans tous les pays dont le standard de vie ne permet pas d'envisager un dépistage et un traitement immédiats et corrects.

Ce qui est en cause, en France, ce n'est pas le « standard de vie », qui peut être comparé avantageusement à celui des Suédois, des Anglais ou des Néerlandais, mais le comportement, l'éducation et l'insouciance.

L'épidémiologie, qui permet de surveiller l'apparition des cas contaminants, est inexistante, et faussée par la négligence qu'apportent les médecins à la déclaration — pourtant obligatoire — de ces cas, et par leur insuffisante formation, génératrice d'erreurs de diagnostic dangereuses.

Les dépistages des populations à risques sont mal faits, les traitements insuffisants, ou mal suivis par les malades, et la surveillance en milieu scolaire ou de travail laisse à désirer.

En somme, le maintien de l'obligation vaccinale du B.C.G. en France est le prix que paient les Français pour le sous-développement, non de leur niveau de vie mais de leur mentalité collective.

Dr E.-L.

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

Les techniques de pointe en France : un paysage très contrasté

« Techniques de pointe : quelle place pour la France ? » Durant deux jours, les quelque mille chefs d'entreprise, fonctionnaires, ingénieurs et directeurs d'organisme qui participaient sur ce thème au colloque organisé les 17 et 18 mars, à Paris, par la société Amicale des anciens élèves de l'École polytechnique ont tenté de répondre à cette vaste question. Si le large débat engagé durant ces journées n'a pu embrasser l'ensemble du sujet dans ses moindres détails, il aura, néanmoins, eu le mérite de mettre en lumière certaines faiblesses mais aussi certains points forts du tissu industriel français.

« *Bien que les comparaisons de compétitivité soient difficiles à réaliser, en raison de la variété des secteurs concernés, et faute d'indicateurs quantitatifs précis de la notion de compétitivité, les indices de nombre d'emplois, de chiffre d'affaires, de part du marché mondial, laissent à penser*, selon M. Christian Stoffaes, chef du service des études industrielles au ministère de l'industrie, *que, globalement, la France occupe aujourd'hui la deuxième position mondiale dans les industries de pointe.* » Certes, elle est encore, explique-t-il, très loin derrière les Etats-Unis, mais les Américains voient « *le quasi-monopole traditionnel dont ils jouissent remis en question* ».

Depuis dix ans, les positions américaines ont été contestées par des concurrents étrangers : par le Japon, dans l'électronique grand public, l'optique photo, les montres, l'automobile, l'acier ; par l'Allemagne fédérale dans les biens d'équipement industriel (machines-outils, machines spécialisées) et la chimie ; par la France, dans le domaine aérospatial (Airbus et Ariane), l'électronique professionnelle (radars, sonars, équipements de radiocommunications, de radiodiffusion et de télévision), le nucléaire et le secteur parapétrolier. Ainsi, « *alors que de grands pays industrialisés comme l'Allemagne fédérale ou le Japon ne disposent pas pour l'instant de position industrielle très significative dans les industries de pointe, la France a dépassé le Royaume-Uni dans la plupart de ces industries depuis dix ans, ainsi que d'autres pays plus petits, comme la Suède ou la Suisse, qui la précédaient dans les années 50 et 60* ».

Un tel constat d'ensemble ne saurait dans sa sécheresse rendre compte d'une réalité plus nuancée, et qui fait apparaître nettement les retards pris par l'industrie française dans certains domaines d'activité. Ainsi en va-t-il, comme le soulignait brièvement la note de M. Stoffaes et de manière plus complète les nombreux rapporteurs de ces journées, de l'électronique grand public, de l'informatique, de la bureautique, de la robotique, des composants électroniques, de l'instrumentation, de certains domaines de la chimie fine et des biotechnologies, secteur pour lequel l'industrie française, note M. Jean-Claude Pelissolo, de CdF-Chimie, « *a du mal à négocier le virage* ».

Points forts et lacunes

Un paysage très contrasté donc, où l'industrie révèle ses points forts et ses lacunes, les deux caractéristiques pouvant se retrouver dans un même secteur d'activité : des faiblesses en informatique, mais une bonne réputation dans le domaine du logiciel, par exemple. Le diagnostic posé, reste à apporter des solutions pour remédier aux carences mises en évidence.

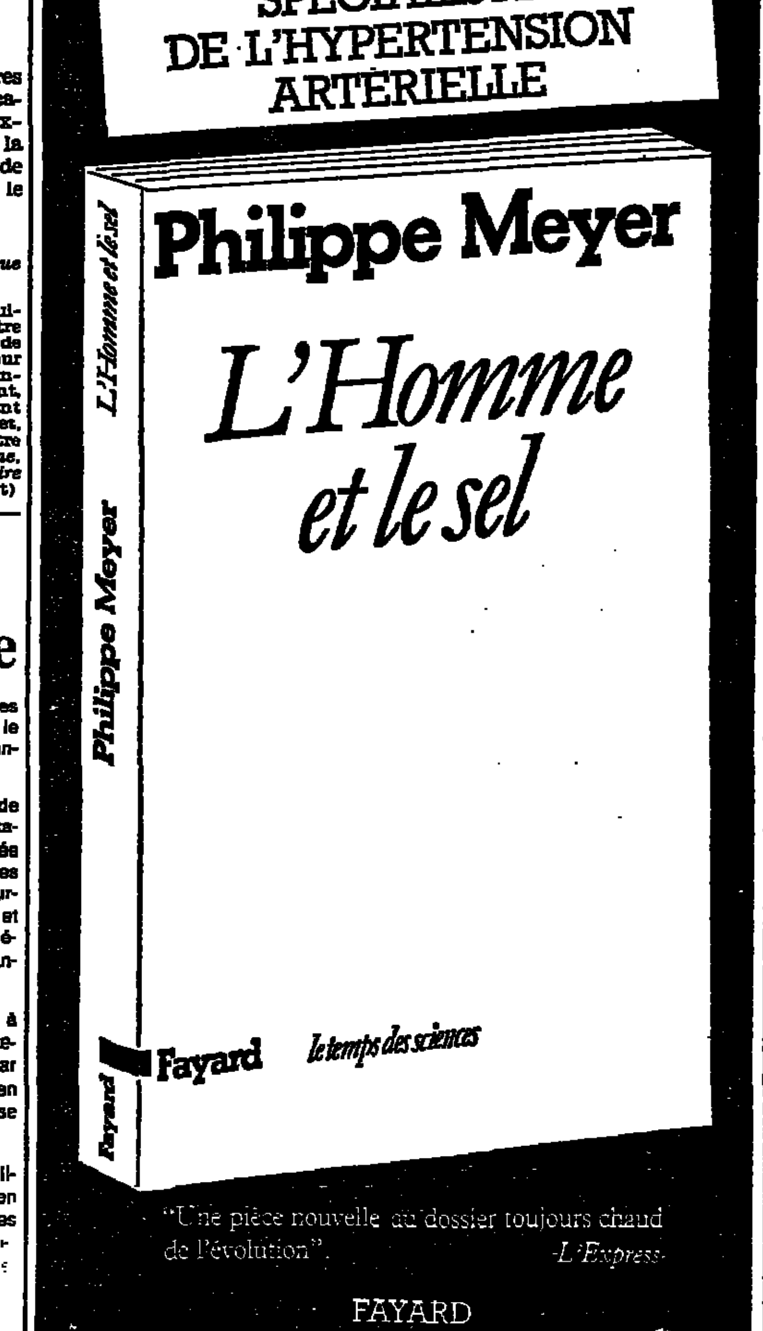
« *Dans la plupart de ces secteurs*, écrit M. Stoffaes, *il apparaît que ce ne sont pas les marchés publics ni la défense nationale qui seront les principaux utilisateurs des technologies nouvelles.* » Il importe donc : de définir des techniques nouvelles d'intervention pour permettre l'investissement à long terme dans ces nouveaux secteurs de pointe : de trouver des solutions impliquant le secteur bancaire ; de rendre plus fluides les transferts de technologie, grâce à de meilleures relations entre la recherche fondamentale et les entreprises ; de susciter, chez les chefs d'entreprise, une volonté réelle de penser en termes mondiaux, et de réduire, grâce à une action en amont, le décalage existant entre les filières de formation et les besoins des entreprises.

Pénurie d'électroniciens diplômés, manque d'informaticiens qualifiés à tous les niveaux, inadéquation, dans le domaine des biotechnologies, de la plupart des enseignements dispensés. Le ministre de la recherche et de la technologie, M. Jean-Pierre Chevènement, celui de l'industrie, M. Pierre Dreyfus, n'ont pas manqué de faire ces constats à l'occasion de ces deux journées.

« *Une politique industrielle réussie exige*, a dit M. Dreyfus, *un effort de formation à tous les niveaux, qu'il s'agisse des ingénieurs et des cadres qui assurent la conception, ou des ouvriers et des employés qui assureront le succès des applications. L'industrie ressent trop souvent des pénuries dans des qualifications très spécialisées et une difficulté générale à s'adapter avec souplesse à la mobilité nécessaire des savoirs. Il faut parvenir à associer une prévision des besoins en formation à chaque action sectorielle entreprise.* »

Un souhait à traduire rapidement dans les faits si l'on veut effectivement former les quinze mille ingénieurs dont la France a besoin alors qu'elle n'en forme actuellement qu'un peu plus de dix mille chaque année.

J. F. A.



L'encre du jurassique

La neuvième Réunion annuelle des sciences de la terre (RAST) (françaises) a eu lieu à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), les 17, 18 et 19 mars. Elle a rassemblé neuf cent cinquante participants. Six cent cinquante communications y ont été présentées. Une partie importante de ces communications était consacrée aux « coupures ». Par « coupures », on entend les changements rapides (à l'échelle des temps géologiques) qui se sont produits à un moment donné dans la faune, dans la flore, dans le climat, dans le champ magnétique, dans les orogenèses, etc.

Ces « coupures », quel que soit leur domaine ou leur époque, servent de repères chronologiques. Elles sont donc un complément indispensable des datations relatives fournies par la paléontologie et des datations absolues données par les méthodes radiométriques, si l'on veut établir un calendrier de l'histoire de la Terre et des espèces vivantes acceptable par tous.

Cette RAST a été l'occasion de montrer pour la première fois quelques dizaines de spécimens de la collection paléontologique de Paris-VI, qui en compte un million. En 1976, un crédit de 150 000 francs avait permis de commencer à aménager une salle d'exposition publique. Malheureusement, ce crédit a été unique, et l'aménagement de la salle n'a pu être continué. Le fossile présenté le plus curieux est, sans nul doute, celui d'une seiche qui vivait en Bourgogne au jurassique (— 195 à — 140 millions d'années) : entre les empreintes des parois du corps de l'animal, on peut voir une tache bien noire qui montre que les seiches de cette époque lointaine avaient déjà leur poche à encre.

Très étonnant aussi est un fossile de rhacolepis, un poisson qui vivait au Brésil pendant le crétacé (— 140 à — 65 millions d'années) : long d'une trentaine de centimètres, ce rhacolepis a été parfaitement préservé avec son volume, sa forme et toutes ses écailles.

Le RAST a aussi été l'occasion d'ouvrir trois jours de suite l'extraordinaire salle de la collection de minéralogie de Paris-VI. Déjà, lors de son ouverture au public en 1970, la salle faisait penser à la caverne d'Ali Baba par la splendeur des minéraux exposés (*le Monde* du 28 octobre 1970). En douze ans, beaucoup de ces échantillons ont été remplacés par des pièces encore plus belles. Malheureusement, faute de personnel, cette salle n'est ouverte que les mercredis et samedis, de 15 heures à 17 heures, uniquement dans les périodes d'activité scolaire et universitaire. Mais, sur demande écrite, des groupes scolaires ou culturels peuvent obtenir des visites hors de ces horaires restreints. — Y. R.

★ Faculté des sciences, 4, place Jussieu (Paris-5ᵉ). Prendre l'ascenseur de la tour 25, sur le parvis (niveau Jussieu « J »), descendre au rez-de-chaussée (« R.C. »). Entrée gratuite.

LE TROISIÈME VOL DE LA NAVETTE

Un départ presque ponctuel

La conquête spatiale n'appartient plus à la légende et les vols de qualification des engins, qu'ils soient lanceurs comme Ariane ou habités comme la navette *Columbia*, ont quelque chose de bien réglé qui s'apparente d'entrée de jeu à la routine. Même si les responsables du vol de *Columbia* et le million de curieux venus assister au tir depuis les côtes de Floride n'ont pu empêcher un petit serrement de cœur — on ne sait jamais, — chacun avait à l'esprit une idée de déjà vu. Un tir presque sans surprise, si l'on excepte un retard d'une heure, dû aux mauvais fonctionnement d'un réchauffeur utilisé pour le remplissage des réservoirs d'oxygène et d'hydrogène liquide.

Avec une ponctualité quasi ferroviaire, *Columbia*, aux commandes de laquelle se trouvaient Jack Lousma, quarante-six ans, et Gordon Fullerton, quarante-cinq ans, s'est arrachée dans des torrents de flammes et de fumées de son pas de tir. Il était 17 heures (heure française) au centre spatial Kennedy (Floride). Jamais, lors des deux tirs précédents, pareille exactitude ne fut obtenue.

Si la NASA voulait convaincre la clientèle potentielle de la navette de ses capacités, nul doute qu'elle aura marqué un point, et cela d'autant plus qu'au moment du décollage de *Columbia* une des trois unités de puissance auxiliaire, chargées de produire la puissance hydraulique nécessaire pendant certaines phases du vol, a été victime d'une surchauffe.

Depuis, tout est rentré dans l'ordre. Les responsables de la mission n'envisagent donc pas, pour le moment, d'écourter ce troisième vol. Aussi, quarante et une minutes seulement après le décollage, alors même que la trajectoire de *Columbia* avait été circularisée (altitude : 240 kilomètres ; inclinaison sur l'équateur : 38 degrés), les deux hommes d'équipage ont ouvert sans attendre les portes de la soute de l'appareil où est entreposé l'essentiel des « expériences » scientifiques et techniques.

Les deux hommes n'auront pas trop de sept jours pour accomplir leur mission. Mais qu'ils se rassurent, la contribution inattendue d'un passager clandestin devrait alléger leurs tâches. Il s'agit d'un moucheron que l'on trouve fréquemment dans les vergers de Floride et qui a échappé à la vigilance des équipes de contrôle au sol.

J.-F. A.

Swissair ne vous simplifie pas la vie: en réservant un vol pour l'Europe, il vous faut même choisir votre place. Et tout de suite.

28 mars 1982 : un jour faste pour nos passagers.

D'abord parce qu'à compter de ce jour, tous les vols Swissair sur Paris sont centralisés à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Ensuite, parce que vous n'avez plus aucun souci à vous faire à l'embarquement. Le siège convoité ? Il vous est déjà réservé.

L'horaire d'été entre en vigueur sur nos lignes européennes et chacun connaît maintenant, d'avance, le numéro de son siège (chose qui se pratique déjà couramment sur la plupart de nos vols moyen et long-courriers).

Vous joindre aux fumeurs ou aux non-fumeurs ? Vous installer à l'avant, à l'arrière ou au centre de la cabine ? Près d'un hublot ou près de la voiture-bar ? Retenir le siège 4 A, 17 E ou 22 B ? Rien de plus facile si vous voyagez, soit en première classe, soit en classe économique et sans tarif réduit. Vous précisez la place désirée à votre agence de voyages ou bien vous nous contactez : il suffit de téléphoner à temps (au plus tôt onze mois avant le vol), auquel cas le numéro du siège retenu sera mentionné sur la confirmation de votre réservation.

Quant aux passagers qui programment leur vol à court terme ou quant à ceux qui bénéficient d'un tarif réduit en classe économique, ils se voient attribuer leur place, à l'aéroport, lors du "check-in".

Swissair ne cesse de mettre son imagination à contribution pour améliorer l'agrément du voyage.

Nous avons un faible pour le confort. Et depuis longtemps. Ce qui – en classe économique – se concrétise par 9 places et non 10 par rangée sur nos Boeing 747. Et 8 au lieu de 9 sur nos DC-10. Et 5 places par rangée au lieu de 6 sur nos DC-9. Moins de places dans l'avion, c'est autant de place de plus par passager.

Afin que vous ne trouviez pas le temps long, un grand choix de journaux et de magazines est mis à votre disposition. De même, si le vol dure plus d'une heure, il ne vous sera pas servi de repas sans porcelaine, sans verre à vin et sans couverts dignes de ce nom.

Et c'est ainsi qu'à Annecy, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Mulhouse, Nantes, Nice, Paris, Strasbourg et Toulouse, vous trouvez également l'ordinateur le plus fair-play qui soit pour vous tirer d'embarras : informations, réservations, confirmations, vols, hôtels, location de voitures. Vous êtes renseigné séance tenante. Une stratégie de la courtoisie qui change tout : elle permet aussi à Swissair de réserver votre place à l'avance et de vous l'attribuer le jour venu.

Ce n'est donc pas nous qui irions vous compliquer la vie quand – à Paris, Nice ou Marseille – vous décidez sans hésiter de sillonner aussi l'Europe avec Swissair.

swissair

L'ENVIRONNEMENT, MODE D'EMPLOI

LES CHERCHEURS ET LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Alerte à l'air

Cinq cents spécialistes viennent de se réunir à Arles du 15 au 18 mars à l'occasion d'un colloque organisé par le ministère de l'environnement sur la recherche en matière de pollution atmosphérique. Semblable rassemblement n'avait pas eu lieu depuis quatre ans, et jamais en France il n'avait suscité pareille affluence. Les participants au colloque ont versé au dossier deux cent dix-sept communications portant sur les mesures, les effets et la prévention de la pollution de l'air.

De notre envoyé spécial

Arles. — Les conséquences des polluants de l'atmosphère sur la santé ont été notamment soulignées. Il y a six ans déjà, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) avait procédé à une vaste enquête épidémiologique auprès de vingt-quatre mille citadins particulièrement exposés. L'exploitation, par ordinateur, de la masse des données recueillies n'est pas encore achevée mais les résultats déjà acquis sont suffisamment clairs pour donner l'alarme. Il existe une corrélation statistique entre la teneur de l'air en oxyde de soufre (SO_2) et la diminution de la capacité pulmonaire. Chez les enfants de six à dix ans, la fréquence des rhumes, angines et sinusites est en rapport direct avec ce même polluant. C'est encore lui qui, selon qu'il est plus ou moins abondant dans l'air des villes, semble responsable d'un accroissement significatif des bronchites chez les adultes.

Chez certains, ce sont les voies respiratoires supérieures qui sont affectées, chez d'autres, les organes profonds. Les recherches faites sur la migration des particules polluantes dans l'appareil respiratoire permettent à présent d'expliquer cette différence. Le nez est le meilleur filtre antipollution. Mais son pouvoir épurateur s'amenuise avec l'âge. Plus on avance dans la vie plus le SO_2 pénètre profondément. Aux rhumes de l'enfance succèdent les bronchites de la maturité.

Il y a plus grave. En infectant, en laboratoire, des cellules humaines avec des polluants recueillis dans l'atmosphère de Paris, les chercheurs déclenchent des cancers. Voilà une expérience qui apporte de l'eau au moulin de ceux qui estiment que 90 % des cancers du poumon sont liés à des facteurs d'environnement : tabac, pollutions industrielles et pollution urbaine. On soupçonne aussi des substances comme le plomb et l'oxyde d'azote, lâchés par les moteurs de voitures, d'altérer les barrières immunitaires qui nous protègent des maladies.

Expédié dans l'atmosphère, l'oxyde de soufre — encore lui — retombe, parfois fort loin, sous forme de précipitations acides. Celles-ci brûlent les végétaux, corrodent les surfaces métalliques et rongent les monuments. Le Parthénon s'est plus abîmé en quarante ans qu'au cours des vingt-cinq siècles précédents. La réalité et l'ampleur de ces dégâts ont été à nouveau mises en avant par différents chercheurs. Le phénomène qui touche tous les pays industrialisés est d'une telle gravité que les Etats-Unis et le Canada ont lancé en commun un gigantesque programme d'études. Les deux pays y consacrent cette année l'équivalent de 150 millions de francs. Deux cents spécialistes américains de toutes disciplines sont mobilisés. En 1983, les crédits atteindront, en Amérique du Nord, l'équivalent de 230 millions de francs.

Ceux qui sont consacrés en France à l'ensemble des recherches sur la pollution de l'air apparaissent en regard terriblement modestes : 15 millions de francs cette année, et en raclant les fonds de tiroirs. En dépit des efforts du ministère de l'environnement, qui espère obtenir l'an prochain un peu plus d'argent, la situation est inquiétante.

De grands organismes comme le C.E.A., E.D.F., la Météorologie nationale, qui avaient jusqu'ici participé aux recherches, semblent vouloir se désengager. Les travaux menés par ailleurs sur la chimie de l'atmosphère et sur les gaz d'échappement sont stoppés. « *Faire une communication scientifique sur un problème d'environnement compte pour zéro dans la carrière d'un chercheur* », a dit un des congressistes d'Arles.

Quelques lueurs d'espoir tout de même : l'INSERM et le C.N.R.S. sont décidés à poursuivre et à renforcer leur action dans le domaine de la recherche sur les polluants aériens. L'agence de l'air va enfin démarrer sous la houlette de M. Michel Pezet, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une vingtaine de fonctionnaires disposant de 26 millions de francs cette année vont s'installer en Ile-de-France. Première mission : coordonner et moderniser les différents réseaux de mesure de la pollution atmosphérique fonctionnant en France.

Mais M. Pezet devra affronter très vite un redoutable problème qu'il connaît bien : celui des émissions d'oxyde de soufre de la centrale charbonnière de Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône. Le devis de désulfuration, qui dépasse à présent 600 millions de francs, épouvante le ministère de l'énergie. Entre la pureté de l'air provençal et la nécessité d'économiser les deniers publics, l'arbitrage s'annonce difficile. Pourtant, sur place, on ne renonce pas. Témoin ce télégramme envoyé aux congressistes d'Arles par la municipalité d'Aix-en-Provence : « *Amis et savants, abandonnez un instant la recherche pure, levez les yeux et faites en sorte que vous ne serviez pas d'alibi à une technologie dépassée.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

DES IGNORÉS DANS LA VILLE

La complainte de l'homme à pied

Quel est le mode de transport gratuit le plus sain, le plus silencieux mais le plus convivial, le plus économe en énergie, celui qui occupe le moins d'espace, qui ne pollue pas et qui, selon les villes, assure entre le tiers et la moitié des déplacements ? La marche à pied.

Pourtant au cours de ces vingt dernières années les aménageurs l'ont à peu près systématiquement écarté de leurs calculs et prévisions. Cette observation — et bien d'autres — on la trouve dans un document intitulé *Les déplacements piétonniers*, que publie l'Institut de recherche des transports (1). M. Jean-Marc Offner y recense plus de deux cents études consacrées à ce sujet, en fait l'analyse et esquisse une précieuse synthèse.

Malgré leur passion pour la voiture, les Français marchent encore. Le nombre de voyageurs-kilomètres assuré par la marche à pied est équivalent à celui des transports collectifs urbains. Les citadins marcheraient encore davantage si on leur avait expliqué qu'un individu de 70 kilos ne dépense que 7,5 calories pour parcourir 1 kilomètre en dix minutes, ce qui fait de lui, selon la formule d'Ivan Illich, « *une machine thermodynamiquo plus rentable que n'importe quel véhicule et plus efficace que la plupart des animaux* ».

Voilà qui devrait encourager certains à laisser plus souvent leur voiture au parking surtout lorsqu'on sait que la moitié des déplacements urbains effectués en automobile sont inférieurs à 2 kilomètres (soit trente minutes de marche).

Si les piétons ont été, jusqu'ici, les oubliés de l'aménagement, c'est qu'ils se recrutent, en majorité, parmi les « sans-voiture ». Ils sont donc considérés comme des citoyens de deuxième zone. Ce sont, pour la plupart, des enfants, des femmes, des économiquement faibles, des personnes âgées. La seule concession qu'on leur ait accordée, ce sont les zones piétonnes. Et encore, celles-ci ont eu plutôt pour but de revitaliser le commerce des centres-villes que de faciliter l'existence des citadins non motorisés.

On aperçoit donc clairement la voie que devrait prendre aujourd'hui une politique sociale qui voudrait réellement réduire les inégalités de mode de vie. L'amélioration de la circulation piétonne, tant réclamée par les associations, les comités de quartier et les écologistes, passe par une série de mesures concrètes et peu coûteuses, eu égard aux sommes gigantesques que l'on a dépensées pour d'autres modes de transport.

Le piéton demande d'abord à reconquérir les trottoirs, qui ne sont pas seulement des voies de passage ou des parkings inavouables, mais le lieu privilégié de la vie publique, de la convivialité et — on l'oublie trop — de l'éducation des enfants. Les passages couverts réhabilités — et clairement indiqués. — les micro-espaces verts, les ruelles piétonnes, les quais des rivières, les abords des écoles et des équipements sportifs pourraient constituer les premiers éléments d'un réseau de cheminements sûrs. Elaborer un schéma de circulation piétonnière est à la portée des édiles. Pourquoi ne le font-ils pas ?

Ce serait pourtant l'une des meilleures façons de réconcilier les Français avec leurs cités. Toutes les études le montrent : contrairement à l'homme au volant, le piéton s'intéresse de près à son environnement urbain. C'est un citoyen actif, souvent amoureux de son quartier et désireux d'y améliorer la vie quotidienne. Que n'en profite-t-on ! — M. A.-R.

(1) Les déplacements piétonniers : Institut de recherche des transports, 2, avenue du Général-Malleret - Joinville, B. P. 34, 94114 Arcueil Cedex.

DANS LES VOSGES

Une microcentrale douce

De notre correspondant

Epinal. — La commune de La Bresse pourra construire sa microcentrale. Le préfet des Vosges vient de lui en délivrer l'autorisation après que M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, qui avait envoyé sur place un inspecteur, eut donné son feu vert. Décision étonnante lorsqu'on se souvient qu'il y a quelques jours à peine M. Pierre Mauroy lui-même avait pris position contre la prolifération de ces ouvrages sans grand intérêt énergétique mais qui peuvent causer de gros dégâts aux cours d'eau.

Il est vrai qu'à La Bresse on se trouvait dans une situation embarrassante (*le Monde* du 29 décembre 1981). La commune avait déjà reçu depuis 1973 l'autorisation de principe d'augmenter la puissance d'une microcentrale déjà existante en construisant trois retenues. Après avoir dépensé 1 million de francs en travaux d'études, la municipalité attendait un permis de construire. Or, entre-temps, le ministère de l'environnement avait fait établir un inventaire des tourbières. Manque de chance, la commune de La Bresse en recèle plusieurs, d'un grand intérêt écologique. Trois de ces tourbières devaient justement être noyées par l'eau des barrages.

La décision de Paris ressemble à un jugement de Salomon. Oui pour l'une des retenues, qui noiera les 8 hectares de la tourbière de la Feigne de la Lande. Non pour les deux autres, qui concernaient les tourbières du Machais et du Petit Artimont.

M. Guy Vaxelaire, maire socialiste de La Bresse, et son premier adjoint, M. Galland, secrétaire de la fédération M.R.G. des Vosges, sont satisfaits. Le turbinage des eaux de leur microcentrale fournira tout de même 5 millions de KWh par an pour un investissement de 1,7 million de francs. « *Cela nous permettra*, dit le maire, *d'assurer en grande partie notre autonomie énergétique. Les travaux devraient débuter dans deux à trois mois et la mise en eau commencera à la fin de l'année. Elle se fera très lentement, de manière à sauver la faune et à permetre à la tourbe de remonter à la surface.* »

Le ministère de l'environnement a assorti son feu vert d'un certain nombre d'autres conditions. D'abord, on va faire une étude complète de la tourbière avant qu'elle ne soit envahie par les eaux. Pendant le chantier les pistes d'accès seront en nombre limité et le déboisement réduit au strict minimum. Sur les rives de la retenue on laissera une frange tourbeuse. En aval du barrage, la rivière devra conserver un certain débit et les pêcheurs toucheront des indemnités d'alevinage réévaluées.

Tout cela devrait être surveillé par une commission permanente composée d'élus, de scientifiques, de représentants d'associations et de fonctionnaires. Elle aura, aussi, pour mission de recenser les tourbières les plus précieuses du département (une dizaine sur les cinquante répertoriées en France) et de proposer le classement de certaines d'entre elles, notamment celles qui étaient menacées dans la commune de La Bresse.

Les écologistes et les naturalistes lorrains, qui s'étaient élevés contre le projet de microcentrale seront-ils satisfaits ? Ceux d'entre eux qui participaient, le 28 février, à Epinal, aux états régionaux de l'environnement ont vivement réagi. Ils s'étonnent d'une autorisation « *qui ne tient compte ni des textes législatifs ni des voix des associations* ». Par télégramme, ils ont demandé à M. Crépeau de revenir sur sa décision. La préservation des milieux naturels et la mise en valeur des ressources énergétiques locales sont-elles deux notions décidément inconciliables ?

YVAN COLIN.

CORRESPONDANCE

Brûlis et écobuage

A la suite de la publication de notre article intitulé « Faute de pouvoir interdire l'écobuage : le contrôler » (le Monde du 10 mars), nous avons reçu de M. François Sigaut, maître-assistant à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, à Paris, les précisions suivantes :

L'écobuage est une méthode de préparation du champ : le sol gazonné est détaché à la houe, à la bêche ou à la charrue, les gazons sont mis à sécher, puis disposés en fourneaux et brûlés ; les cendres sont ensuite répandues sur le champ. Ce n'est évidemment pas de cela dont il s'agit dans votre article mais de brûlis à feu courant.

Le brûlis est une technique très ancienne, d'emploi immémorial. On l'a toujours utilisé partout dans le monde, sans doute depuis le paléolithique, pour entretenir les pâturages des animaux sauvages et domestiques. Il s'agit naturellement de brûlis « contrôlé », ce qui n'exclut pas toujours la possibilité d'accidents. Mais aucun peuple, même parmi ceux que nous considérons comme « primitifs », n'a jamais pratiqué le brûlis que de façon contrôlée.

Depuis quelques années, les ethnologues ont redécouvert l'importance de cette technique dans des régions comme l'Amérique du Nord, l'Australie, etc. Ils avaient été précédés par les écologistes. Il y a maintenant plus de dix ans que les Américains se sont aperçus que le feu est un élément naturel des écosystèmes, et que, plus les incendies sont rares, plus ils sont dangereux car plus la quantité de combustible accumulé est grande. D'où l'idée d'abord de « laisser faire », ensuite de brûler à titre préventif, en saison favorable, et sans attendre une accumulation trop dangereuse de combustible.

Cette idée n'est autre que la technique du « petit feu » d'hiver, bien connue dans le midi de la France depuis longtemps. Depuis cent cinquante ans les ingénieurs des eaux et forêts ont prétendu supprimer les feux par décret ou à l'aide d'énormes moyens mécaniques, en considérant comme nuls et non avenus tous les savoirs rationnels et efficaces accumulés par les populations depuis des siècles.

A PROPOS DE...

Un sondage de l'INSEE

Le vacancier 81

Légère progression du nombre des vacanciers et stabilité dans les habitudes de vacances des Français, sont les principales conclusions que l'on peut tirer du sondage annuel de l'INSEE portant sur l'année 1981.

Entre le 1er octobre 1980 et le 30 septembre 1981, 57,2 % des Français sont partis au moins une fois en vacances au lieu de 56,2 % l'année précédente. Près d'un Français sur quatre (23,8 %) est parti aux sports d'hiver, soit une augmentation de 1,1 point par rapport à 1980. La durée moyenne des séjours d'hiver s'est maintenue à 14 jours tandis que celle des vacances a reculé légèrement à 24,7 jours.

Ce sont toujours les cadres supérieurs et les professions libérales qui forment le gros du bataillon des touristes. 86,5 % d'entre eux sont partis en vacances, ils étaient 82 % l'année précédente. Un peu plus d'un agriculteur sur cinq a pu quitter son exploitation (21,5 %) alors qu'ils étaient moins d'un sur sept à le faire en 1980. L'augmentation des départs l'an passé est donc due au gonflement du nombre des ménages ouvriers et des inactifs.

C'est la mer qui attire toujours le plus grand nombre des vacanciers de l'été (45,7 %), suivie de la campagne (28,7 %) et de la ville (25,8 %). Ceux qui partent à l'étranger choisissent le littoral à 38,1 %, la campagne à 22,8 % et les villes à 17,1 %.

La résidence secondaire, ou celle des proches, a la préférence de 49,8 % des vacanciers en France. Les terrains de camping abritent 21,8 % des touristes. A l'étranger, ces taux passent respectivement à 58 % et 10,6 %. L'hôtel ne représente que 18,8 % des séjours à l'étranger et 6,8 % des séjours en France.

Les Français ne semblent pas convaincus par l'intérêt des organisateurs de voyage. Ceux-ci ne « traitent » que 3,5 % des séjours en France et 15,2 % des séjours à l'étranger.

Ce sondage annuel de l'INSEE sur les vacances des Français, qui ne signale aucune transformation majeure des habitudes de nos compatriotes, est le résultat d'enquêtes menées en mai et en octobre auprès d'un échantillon représentatif de huit mille cinq cents ménages métropolitains. Les résultats définitifs seront publiés dans le cours de l'été. — O. S.

TRANSPORTS

LOURDES PERTES EN 1981, DIFFICULTÉS AVEC LES BRITANNIQUES

Comment éviter le naufrage de l'armement naval de la S.N.C.F. ?

Les chemins de fer ont-ils une vocation d'armateur ? C'est la question que posent les vicissitudes de l'armement exploité en commun sur la Manche par une filiale de British Rail — Sealink U.K. — et la S.N.C.F. Côté britannique, on y a déjà répondu : Sealink U.K., promise à la privatisation, risque fort d'aller grossir le potentiel de l'un des gros armateurs privés qui écument la Manche.

Le problème est éminemment plus difficile à résoudre pour la France, où les auspices ne sont ni à la dénationalisation ni au démantèlement juridique du patrimoine de l'État. En attendant une solution, le conseil d'administration de la S.N.C.F. va prendre connaissance, le mercredi 24 mars, des résultats pour 1981 de l'armement naval de la Société, dont la médiocrité persistante prend un tour inquiétant.

Les chiffres déconcertent. En apparence, le trafic sur la Manche a connu en 1981 une bonne reprise : + 15,9 % pour les passagers ; + 17,2 % pour les voitures ; + 13,5 % pour les wagons... Mais le pool ferroviaire n'a pas su en prendre la meilleure part puisqu'il n'a accru ses résultats que de 10,8 % pour les voyageurs et de 11,4 % pour les voitures, alors que la concurrence privée faisait, sur ces deux marchés, un bond de plus de 20 %. Townsend Thoresen et P. & O. Ferries y accroissent encore leur part. Et, tandis que le trafic Sealink de véhicules routiers augmentait de 9,1 %, celui de Schiaffino et celui de Truckline s'envolaient (+ 32,8 % et + 32,6 %).

Et puis, il y a quelques ombres, notamment pour les conteneurs (— 32 % en tonnage sur Dunkerque-Felixstowe). Tant et si bien que les objectifs que l'armement naval s'était fixés pour 1981 n'ont été atteints que pour les passagers. Aussi les prévisions sont-elles modestes pour cette année : + 4,6 % pour les passagers ; + 6,2 % pour les voitures ; + 7,3 % pour les véhicules routiers. On ose espérer + 15,3 % pour les wagons et + 30,4 % pour les conteneurs (pour compenser le plongeon de 1981).

Les résultats financiers, eux, sont malheureusement clairs. L'armement naval S.N.C.F. a encore perdu 35,8 millions de francs avec ses bateaux (37 millions en 1980) et 40 millions avec son aéroglisseur (32 millions en 1980). La fiabilité de cet engin s'est révélée toujours aussi incertaine (61 % de régularité). Le seul élément financièrement positif de l'armement provient... de la vente de deux bateaux, le *Capitaine-Le-Goff* et le *Compiègne*, pour 11,9 millions de francs.

Les chemins de fer britanniques, qui subventionnent les deux tiers du déficit de la ligne fer-mer Dunkerque-Douvres, renâclent. Ils ont demandé des économies qui ne peuvent être acquises qu'au prix de réductions d'effectifs, ce à quoi s'oppose, côté français, la décision des pouvoirs publics du 27 octobre dernier de maintenir l'emploi tout au long de l'année 1982.

Les partenaires de la France pourraient donc remettre en cause leur participation à l'exploitation de la ligne que la S.N.C.F. devrait dès lors assumer seule, ne serait-ce que pour justifier son activité maritime, puisqu'elle est la seule à servir au transport de wagons. Mais il faudra, de toute façon, y prévoir le remplacement du *Saint-Germain*, datant de 1951, et qui atteindra la limite d'âge dans quatre ans.

Les conteneurs ? Ruineux

La S.N.C.F. voulait interrompre le ruineux trafic de conteneurs sur Dunkerque-Felixstowe, estimant l'avenir de cette forme de transport compromis sur courte distance. La décision gouvernementale du 27 octobre a écarté cet abandon. Pour combien de temps ? La fermeture de la ligne doit être *« considérée comme inéluctable »*, selon l'armement naval S.N.C.F., qui confirme son intention de *« cesser définitivement l'exploitation de cette ligne dès la fin de 1982 »*.

Les perspectives sont moins mauvaises pour le trafic de passagers et de voitures sur le détroit. Trois navires modernes (dont un Français, le *Côte-d'Azur*) y supportent la comparaison avec trois unités de la même génération de Townsend Thoresen. Plus âgé, le *Chartres* devrait être transféré sur Dieppe — et remplacé sur le détroit par le *Chantilly*, qui serait pour la circonstance remis en service, — afin de redonner une impulsion à la ligne Dieppe-Newhaven, ainsi que le souhaitent les Anglais (*le Monde* du 12 février).

Mais les syndicats du Nord s'y opposent sans la double garantie de la commande par la S.N.C.F. d'un nouveau car-ferry de type *Côte-d'Azur* et de l'utilisation, en attendant, d'un navire plus moderne que le *Chantilly*. La S.N.C.F. répond qu'aucun bateau n'est actuellement disponible pour un affrètement qui coûterait au bas mot 20 millions de francs par an. Quant à la construction d'un nouveau *Côte-d'Azur*, elle refuse d'en supporter le poids financier et ne voit *« aucune rentabilité à attendre d'un tel investissement »* (1), d'autant que la perspective d'une liaison fixe à travers la Manche l'incline à la prudence.

Après une suspension de quelques semaines, le pool franco-anglais a repris son activité sur Dieppe-Newhaven, la S.N.C.F. ayant accepté, outre la modernisation de sa flotte, de porter sa part de responsabilité dans l'entreprise à 58 %, bien que, de son propre aveu, cette ligne ne soit pas *« de nature à parvenir à l'équilibre d'exploitation »*. Aussi doit-on, là encore, envisager un possible retrait de la participation britannique. Le partenaire français envisage donc une réduction d'activité en 1983, avec évidemment des conséquences pour l'emploi.

Le risque d'une rupture totale

Enfin, les modifications de l'aéroglisseur N-500, réclamées par les Britanniques pour prix de l'entrée de la France dans la société unique Hoverspeed, constituée à l'automne dernier, ont apporté quelques surprises. La facture a grimpé de 25 millions à 34 millions de francs. Le ministère de la mer se montrant peu désireux d'accroître sa contribution (12,5 millions), en conséquence la S.N.C.F. risque de se retrouver avec la facture sur les bras. De plus, on formule toujours quelques doutes sur les performances à attendre de l'appareil, avec à la clef une remise en cause de l'accord.

Ces difficultés en perspective laissent penser à l'armement naval S.N.C.F. *« que nous risquons de nous trouver affrontés bientôt à une rupture totale de nos accords avec Sealink U.K. »*. Dès lors, il souhaite que l'on se penche dès maintenant sur la définition d'une stratégie à long terme sur les plans commercial, technique et structurel.

Commercialement, il faut s'implanter en Grande-Bretagne, *« qui fournit 70 % du marché passagers trans-Manche »*.

Techniquement, il faut « repenser » la flotte. Un groupe de travail (ministères des transports et de la mer ; régions Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie ; syndicats de personnel) s'y attache depuis plusieurs mois. La S.N.C.F. lui a proposé trois options : la concentration de l'exploitation sur le détroit essentiellement sur Calais-Douvres (50 % du trafic), qui nécessiterait la construction d'une passerelle d'embarquement à Calais pour y amener le trafic fer-mer actuellement concentré à Dunkerque ; le maintien de la présence du pavillon français sur tous les secteurs, à l'exception de Dunkerque-Felixstowe, mais il y aurait lieu de prévoir (et de faire payer) une aggravation du déficit ; une solution intermédiaire, avec l'abandon des lignes au départ de Boulogne et une aide des régions concernées pour celles qui partent de Dieppe et de Dunkerque.

Par ailleurs, les participants au groupe de travail souhaitent le renouvellement d'une flotte dont l'âge moyen atteint quatorze ans... mais personne ne veut payer les investissements.

Enfin, sur le plan structurel, il s'agit de savoir si l'armement naval de la Manche doit demeurer partie intégrante de la S.N.C.F. ou s'il pourrait revêtir une forme juridique différente, par exemple celle d'une filiale autonome à laquelle pourraient s'associer les collectivités régionales et locales concernées. La proposition, formulée par la S.N.C.F., ne suscite guère que des hésitations. Les régions sont réservées devant une aventure aux conséquences fatalement très coûteuses.

Quant aux syndicats, ils refusent d'abandonner le giron nationalisé et d'abdiquer du même coup un statut très favorable. La C.F.D.T. propose, pour sa part, le regroupement de tous les armements français trans-Manche, publics et privés, au sein d'une société nationale. A défaut de viser à un équilibre de plus en plus hypothétique, l'avenir du pavillon français sur la Manche se résout, en fait, en une question : qui doit couvrir les déficits d'exploitation et de financement des investissements de ces bateaux ?

JAMES SARAZIN.

(1) Commandé en 1979, le *Côte-d'Azur* a coûté 150 millions de francs. Son amortissement, sur dix ans, représente 15 millions de francs par an, auxquels il convient d'ajouter 10 millions de francs relatifs aux frais financiers induits par l'investissement.

CARNET

Décès

MARCEL ROUSSELET

— Le docteur et Mme Jean Rousselet,
M. André Rousselet,
Serge et Evelyne Callland,
Bruno Rousselet,
Nicolas Rousselet,
Philippe Rousselet,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de leur père et grand-père,

Marcel ROUSSELET,
premier président honoraire
de la cour d'appel de Paris,
membre de l'Institut,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 24 mars, à 8 h. 30, en l'église Saint-Séverin (Paris-5e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
11, place du Général-Catroux,
75017 Paris.
18, rue d'Aumale,
75009 Paris.

[Né le 6 décembre 1893 à Lille, Marcel Rousselet, docteur en droit et ès lettres, était arrivé premier à l'examen d'entrée dans la magistrature en 1920. Il fut successivement substitut du procureur de la République à Lille et à Béthune ; procureur de la République à Vervins et à Compiègne ; substitut du procureur de la République à Paris ; juge d'instruction de la section financière au parquet de la Seine ; en 1939, juge d'instruction militaire. En 1940, il est nommé conseiller à la cour d'appel de Paris, et le 24 août 1944, à la Libération, il devient président du tribunal de la Seine ; en 1950, il est nommé premier président de la cour d'appel de Paris, poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite en 1962. En application d'un décret du 13 juillet de cette même année qui ramenait de soixante-dix ans à soixante-sept ans la limite d'âge des magistrats de sa catégorie. Peu de temps avant ce décret, Marcel Rousselet avait ouvertement protesté contre la mise en place et la rigueur du service d'ordre du Palais de justice de Paris lors du procès du général Salan devant le Haut Tribunal militaire institué après le putsch d'Alger d'avril 1961.

Spécialiste de droit criminel, Marcel Rousselet a mis à jour différents manuels. Auteur d'une « Histoire de la magistrature française », il publie aussi différents ouvrages d'histoire judiciaire : « la Magistrature sous la monarchie », « l'Affaire du duc de Praslin et la magistrature », « Histoire de la justice », « les Souverains devant la justice », « Berryer devant la cour d'assises », « les Cas de conscience du magistrat ». Il est élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1959. Marcel Rousselet était le père de M. André Rousselet, directeur de cabinet de M. Mitterrand.]

— La direction et le personnel des Forges et Tréfileries de Conflandey,
des Tréfileries de Xertigny,
de la Manufacture de Rougemont,
de Filmétal,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maxime BAUCHET,
leur président, H.E.C.
chevalier de la Légion d'honneur,
conseiller du commerce extérieur,
survenu le 21 mars 1982.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 25 mars 1982, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (88, rue de l'Assomption, Paris-16e), métro Ranelagh.
Ni fleurs ni couronnes.
130, rue Amelot,
75011 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Marie-Louise CAGNAC,
ingénieur agronome,
directeur
du service de documentation
de l'I.N.R.A.,
survenu subitement à Paris, le samedi 20 mars 1982.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 mars, à 8 h. 30, en l'église Saint-Christophe de Javel (28, rue de la Convention, Paris-15e), sa paroisse.
De la part de :
Béatrice et Valérie,
ses filles,
M. et Mme Georges Cagnac,
ses parents,
Thérèse, Charles-Henri,
Bernard et Janine, Francis,
Jean et Monique,
ses sœur, frères, belles-sœurs,
Claude et Françoise Lefèvre,
ses cousins.
Cet avis tient lieu de faire-part.
99, boulevard de Grenelle,
75015 Paris.

— Mme André Dauchy,
son épouse,
M. et Mme Patrick Dauchy,
ses enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de
M. André DAUCHY,
survenu le 22 mars 1982, à Cachan, dans sa cinquante-septième année.
Le service religieux en l'église Sainte-Germaine (38, avenue Dumontel, à Cachan), sera célébré le mercredi 24 mars 1982, à 14 heures.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, avenue Beauséjour,
94230 Cachan.

— Mme Geneviève Fabre,
Son fils Romain,
Et toute sa famille,
ont la peine d'annoncer le décès du
***docteur* Jean FABRE,**
chirurgien.
Les obsèques ont été célébrées le 16 mars 1982, dans l'intimité, à Cagnes-sur-Mer.
5, allée des Bastides,
« Les Hauts-de-Vaugrenier »,
06270 Villeneuve-Loubet.

— Mme Jean Helliant et son fils Xavier,
Le docteur et Mme Bernard Larrère et leurs filles,
M. et Mme Michel Toussaint et leur fils,
Mlle Caroline Helliant,
M. Emile Helliant,
M. et Mme Xavier du Cheyron du Pavillon,
M. et Mme Guy Jaffart,
Mlle Marie-Danièle Jaffart,
M. et Mme Claude Facquet et leur fille,
M. et Mme Patrick du Cheyron du Pavillon et leurs enfants,
Sœur Anne-Barnadette,
Le docteur et Mme Michel Maille,
Mme Geneviève du Cheyron du Pavillon,
Mère Marie Gonzague,
Les familles Hellian, Barthélémy, Giraud, parents et alliés,
adressent leurs bien sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil lors du décès de
M. Jean-René HELLIANT,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur
de la succursale de Bordeaux
de la Banque de Paris
et des Pays-Bas,
survenu à Bordeaux-Caudéran, dans sa cinquante-cinquième année, muni des sacrements de l'Eglise,
et les assurent de leur profonde gratitude.
Résidence « Le Parc d'Auteuil »,
78, rue Poujeau,
33200 Bordeaux-Caudéran.

— Le docteur Michèle Marouby,
son épouse,
Marguerite, Claire et Sébastien Marouby, ses enfants,
La famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de vous faire part du décès du
docteur Jean MAROUBY,
survenu le 21 mars 1982, dans sa cinquante-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité selon la volonté du défunt.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Rue du Poncelot,
10400 Nogent-sur-Seine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie de rappeler le décès de notre confrère
Paul MAUGAIN,
journaliste diplomatique,
directeur des bureaux
et
commentateur politique de la R.T.F.
puis de l'O.R.T.F. en Allemagne
de 1947 à 1969,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
croix du combattant,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
officier de l'ordre du Mérite
de la République fédérale allemande,
Prix Edouard-Belin,
survenu à Paris, le 14 mars 1982.
De la part de :
Mme Bernadette Maugain,
Ses proches et amis.
Ses obsèques religieuses ont été célébrées le mercredi 17 mars, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
35, rue Copernic,
75016 Paris.
[*Le Monde* du 16 mars.]

— Mme Paolo Montini
et Véronique Barcellon,
font part du décès de
M. Paolo MONTINI.
Les obsèques auront lieu le mercredi 24 mars 1982 à 14 heures, en l'église de Gémona, province d'Udine (Italie).
Adresser condoléances à :
Famille Montini
Via la Savornian,
Mestre 30170 (Italie).

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, survenu à Versailles, le 21 mars 1982, munie des sacrements de l'Eglise, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de
Marie RABEAU,
De la part de :
M. Rabeau, P.S.S.,
Mme F.L. Rabeau, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean de Felix, leurs enfants et petits-enfants,
M. Michel Thibierge et ses enfants,
M. et Mme Alain Fabreguettes et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Thibierge et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Thibierge et leurs enfants,
MM. Guillaume et Christophe Thibierge,
M. et Mme Denis Lobrot et leurs filles,
ses frère, belle-sœur, beau-frère, sœur, neveux et petits-neveux.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 25 mars, à 16 heures, en l'église Saint-Charles de Monceau (Paris-17e).
Ni fleurs ni couronnes, des prières.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Give Them, O Lord, Eternal Rest and Let Perpetual Light Shine upon Them. »

— Nantes, Pornic,
— Mme Annick Rogeon,
sa fille,
Ses petits-enfants, Chantal, Jannick, Patrick, Jean-Michel, Henri,
Ses arrière-petits-enfants, Juliette, Pauline et leur père Pierre Deny,
Ses neveux, Hélène et Gilbert Lejard et leurs enfants,
Les familles de Gallis, Hemery, Legars ont la douleur de faire part du décès de
l'intendant général Jean SOULARD (C.R.),
commandeur
de la Légion d'honneur
survenu à Nantes, le 21 mars 1982, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Pornic, le 23 mars 1982.
24, rue Emile-Souvestre,
44000 Nantes.

— Mme E. Wallach,
M. J.C. Wallach et Mme, née S. Barbey,
Jacques, Anne-Eléonore, Gilles et Anne-Gaëlle Bovon,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de
M. O. WALLACH,
le 8 mars 1982.

— Le personnel et la direction de Constructions radiologiques WX et d'Euromédica-France,
ont le regret de faire part du décès de
M. O. WALLACH,
97, avenue d'Ivry,
75013 Paris.
73, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

Remerciements

— Creully, Caen, Paris.
Mme Maurice Fortier,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Fortier,
Guillaume, Caroline, Mean,
M. et Mme Dominique Fortier,
Axelle, Florence, Edouard,
M. et Mme Yvan Pix,
Nicolas, Etienne,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de
maître Maurice FORTIER,
et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, adressent à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine leurs sentiments de vive reconnaissance pour leur présence, leurs hommages, messages, intentions, prières et offrandes de messes.

Anniversaire

— 20 mars 1976 - 20 mars 1982.
Pour le sixième anniversaire de la mort de
Pierre SCHWARTZ,
une pensée est demandée à ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.
84740 Velleron.

Souvenir

— Une brève cérémonie réunira le 26 mars 1982, à 13 heures, au cimetière du Montparnasse, tous ceux qui ont connu et aimé
Hugues COSTA,
pour le premier anniversaire de sa mort, survenue le 30 mars 1981, à Delhi.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de sa mort, une messe sera dite pour le
Père Gabriel DUMONTIER
mariste,
le samedi 27 mars 1982, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Communications diverses

— L'Association des membres de l'ordre des Palmes académiques organise une soirée culturelle, le mercredi 24 mars à 20 h. 30, au planétarium du Palais de la découverte (avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris). Un poème lyrique de Jean-Louis Vallas sera accompagné d'une musique originale de Henri Sauguet. Réservation : tél. : 705-81-82. Participation aux frais : 100 F.

Faits et projets

LE NOUVEAU BUREAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES.

Le conseil national de l'ordre des architectes s'est réuni à la fin de la semaine, en présence du commissaire du gouvernement, qui a confirmé l'élection de M. Jacques Vissière à la présidence de l'ordre (*le Monde* du 12 mars).

Le bureau national est donc composé de MM. Jacques Vissière, président, Claude Joubert, Charles Rambert et Yves Alexandre, vice-présidents, Jean-Rémi Esyssautier, trésorier, et Thierry de la Brosse, secrétaire.

Le nouveau bureau du conseil régional de l'Ile-de-France, composé de membres élus ou réélus le 26 février dernier, est ainsi composé : MM. Jacques Tournier, président, Rémi Lopez et Michel Hubert, vice-présidents, Roland Barés, trésorier, et Georges Stroh, secrétaire.

DES « CONVENTIONS » POUR LA CULTURE RÉGIONALE.

Des conventions de développement culturel seront signées avant l'été avec chaque région de France, a indiqué le 22 mars, M. Jack Lang, ministre de la culture, en recevant les représentants de la presse régionale. Chacune de ces conventions retracera l'ensemble des opérations que l'Etat et les régions veulent promouvoir ensemble.

Pour les conventions actuellement à l'étude, le ministère a pour principe d'établir « *une certaine proportionnalité* » entre l'effort de l'Etat et celui des collectivités territoriales, a précisé M. Lang, qui a déclaré : « *Nous voulons que le droit à la culture devienne effectif pour chaque citoyen français, où qu'il habite. Il n'est pas acceptable que, dans un pays démocratique, on ne dispose pas partout de droits équivalents.* »

Le ministre a souligné l'importance des réformes de décentralisation dans le domaine de la culture. « *Après des siècles de centralisation qui ont drainé les talents vers la capitale* » il ne faut plus que les créateurs et les artistes soient contraints à quitter leur « pays », estime-t-il.

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

Léger et l'esprit moderne

(Suite de la première page.)

Ce qui étonnera peut-être le plus le visiteur de cette exposition, c'est l'absence de l'architecture, représentée par ce seul document : le projet de Mallet-Stevens pour le pavillon du tourisme de l'exposition de 1925. Certes on nous montre des meubles, bien choisis et souvent peu connus, ceux-ci charmants (Chareau, René Herbst), ceux-là (Ettore Bugatti, Michel Dufet) d'une assez cruelle austérité. Des meubles, des bijoux, des affiches, des services de table, des téléphones, des articles de bureau et aussi quelques-unes de ces grandes malles qu'aimait tant Le Corbusier et qui, avec le silo à grains et la roue, sont peut-être le symbole le plus fort que nous ait laissé une civilisation qui voulut être celle de la communication, de l'aventure programmée, du paquebot, du voyage transatlantique, de la joie d'organiser, de consommer à perdre haleine l'espace et le temps.

Oui, mais comment ne pas voir que le meuble n'a de sens que par rapport à cette organisation de l'espace, c'est-à-dire par rapport à l'architecture ? Après le Werkbund, et parallèlement au Bauhaus, l'architecture est le primat absolu de la France des années 20 : même les couturiers et les gens du monde l'ont compris. Pour Le Corbusier et ses amis, pour Léger et ses élèves, tout est architecture, rien n'existe, et le tableau lui-même, que comme élément d'un ensemble qui le dépasse et l'accomplit. La discipline puriste n'a pas d'autre sens, tant la conviction était forte que l'analyse de la forme était le seul moyen de parvenir à la définition de la cité.

Prélude à la folie

Tout cela, demande bien sûr, à être nuancé. La France des années 20 est aussi celle du post-cézannisme, du cubisme amoindri, de l'hédonisme décoratif, de la grande sagesse classique qui, avec Valéry, se laisse tenter par les aventures de l'esprit, le pays encore de tous ceux qui, tels les surréalistes, ne pensent qu'en termes de ruptures, de désordre salutaire, d'exploration de l'indicible.

Et la « modernité » elle-même a deux versants, l'un plus aimable et parisien, l'autre farouche et économe jusqu'à la disette. On le verra dans la dernière salle de l'exposition, où sont présentés, autour d'un étonnant poste de radio de Walter Dorwin-Teage, d'une part un service de Puiforcat et de ravissants étuis à cigarettes, de l'autre une lampe d'interrogatoire au troisième degré et un porte-bouteilles qui ne signifie pas les prochains délices d'un cru particulièrement capiteux.

On a pourtant l'impression d'une aventure commune. Breton n'avait sans doute pas plus de sympathie pour l'Amérique des machines que pour l'Italie des temples et des coupoles, et il est inutile de faire intervenir ici Freud et Einstein comme nous y invite un des textes du catalogue. Mais Breton a admis, sinon compris Léger, et la formidable vitalité de Léger lui a permis d'assimiler très vite certains des apports les plus stimulants du surréalisme. Une petite toile comme les *Eléments mécaniques*, *exposée* dans la première salle, montre bien tout ce qu'une machine peut receler d'agressivité sournoise, de méchanceté, de prélude à la folie : on pense à la fois aux futurs *Temps modernes*, de Charlie Chaplin (un des totems de Léger), et à l'orthopédie perverse de Giorgio de Chirico.

De toute manière, la géométrie poussant au crime, comme nous le savons tous depuis trente ans, la ville « radieuse » (ou plutôt préradieuse) est devenue très vite la ville de l'angoisse et de la communication impossible. Le dire fut le sens de la peinture américaine des années 30, et l'on verra Quai de Tokyo quelques toiles superbes, implacables, de Charles Sheeler, de Georgia O'Keeffe, de Charles Henry Demuth, qui sont parmi les témoignages les plus poignants que l'on ait laissés de la solitude des villes et de l'effrayant mutisme de leur désert minéral. *« My Egypt »*, disait Demuth à propos de l'une d'entre elles, qui représente un silo à blé : l'Égypte des formes pures mais aussi celle des tombeaux.

Et les alentours, les compagnons de Léger ? On trouvera le meilleur (*et la partie la plus neuve de l'exposition*) du côté des sculpteurs et des peintres qui ont été plus ou moins en rapport avec lui sans subir directement ou trop longtemps son influence : Willi Baumeister, les Suédois Christian Berg et Sven Jonson, l'Italien Luigi Fillia, le remarquable Victor Servranckx, qui évoluera après 1930 vers le surréalisme, ce qui est assez étonnant de la part d'un artiste aussi doué sur le plan plastique.

Quant à ceux qui ont fréquenté l'atelier de Léger, la personnalité du maître était si forte qu'elle n'a guère donné à celle des élèves l'occasion de s'exprimer, le motif n'étant pas ici l'autoritarisme didactique, si fréquent (même aujourd'hui) dans les écoles des beaux-arts, mais le sentiment que l'histoire de l'art conçue en termes de personnalité arrivait à son terme, à sa conclusion raisonnable et collective. Selon Kahnweiler, Léger voulait *« concevoir des tableaux que ses élèves eussent pu exécuter »* en dépassant *« l'effort individuel »*, et l'exposition s'achève de façon très significative sur une toile anonyme.

L'idée était simple : puisqu'on est arrivé à la forme pure, à la définition parfaite de la nature et des moyens d'expression, à quoi bon y ajouter ? L'avant-garde architecturale de l'époque partageait largement cette conviction : le Bauhaus à l'origine n'est rien d'autre que cela, et l'on sait qu'après 1917 l'histoire aussi devait s'arrêter.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, avenue du Président-Wilson. Jusqu'au 6 juin.

Un primitif italien exposé au Louvre serait en fait un tableau volé

Comment un tableau volé chez un particulier peut-il apparaître sur les cimaises de la grande galerie du Louvre ? C'est l'aventure qui est arrivée à *l'Annonciation*, une peinture italienne subtilisée en 1975 au domicile d'un collectionneur de Milan, la mère de l'industriel Pirelli. Intercepté par la douane française lors d'un transfert frauduleux à l'exportation, le tableau fut par la suite remis aux Musées de France et affecté au Louvre. Les conservateurs ont bien vu qu'il s'agissait d'une belle peinture primitive de l'époque de Giotto, en fait due à Jacopo del Casentino, peintre florentin né à la fin du quatorzième siècle, dont une grande partie de l'œuvre a disparu. Mais *l'Annonciation* est une œuvre répertoriée. Elle figure dans les publications de Berenson et son pédigrée est clair jusqu'en 1960, année où elle fut vendue à Florence. La collection du Louvre étant pauvre en primitifs italiens, on n'a pas hésité à l'exposer sans tarder dans la grande galerie en 1980, où le tableau est resté accroché pendant un an. Puis il a été inscrit et reproduit au catalogue des peintures du Louvre. C'est grâce à ce répertoire que les propriétaires ont eu vent de la réapparition de leur tableau, et l'ont réclamé au musée.

Les œuvres d'art saisies en douane et remises traditionnellement aux Musées de France ont le plus souvent fait l'objet d'exportations illicites, comme on a pu le voir récemment. Il s'agit rarement d'œuvres volées, celles-ci étant répertoriées dans le bulletin diffusé par Interpol et donc identifiées aussitôt. Or, dans le cas de *l'Annonciation*, les propriétaires n'ont fait aucune publicité internationale dans la feuille de la police.

La direction du Louvre a décroché l'œuvre en attendant le résultat de l'enquête menée conjointement en France et en Italie. Avant d'en obtenir la restitution, les propriétaires devront en effet prouver que le tableau mis sous séquestre par la douane française est bien celui qui a été volé à Milan.

J.-M.

CINÉMA

DEUX FILMS POLONAIS

L'Olympic Entrepôt présente deux films polonais qui ont été projetés en février aux Rencontres de Saint-Etienne. Réalisés avant 1980, *Acteurs provinciaux* et *Kung-Fu* ont valeur de documents. Ils font aussi découvrir deux cinéastes.

« ACTEURS PROVINCIAUX »

d'Agnieszka Holland

Un metteur en scène de théâtre venu de Varsovie dirige, dans une ville de province, une troupe de comédiens qui monte *la Libération*, pièce de Stanislas Wyspianski, datant de 1903. Cette pièce appartient au répertoire national. Elle représentait, à l'époque où la Pologne avait perdu son indépendance, un refus du joug étranger. le metteur en scène coupe dans le texte les tirades politiques qui pouraient avoir une résonance contemporaine. Krzysztof, l'acteur chargé du rôle principal, veut, lui, les conserver.

Il faut se garder de projeter sur *Acteurs provinciaux*, à cause de ce sujet, les événements polonais actuels. Agnieszka Holland a tourné ce film en 1978 (il fut présenté à la Semaine de la critique au Festival de Cannes en 1980) et elle avait écrit, avant cela, le scénario de *Sans anesthésie*, avec Wajda. Il est frappant d'y retrouver la même vision pessimiste. Les pesanteurs sociales condamnent le théâtre, l'art, la culture, à devenir, en quelque sorte, des valeurs négatives. Le metteur en scène est un arriviste qui sacrifie tout aux recherches formelles, l'acteur veut se faire remarquer pour être engagé à Lodz. la troupe théâtrale et son directeur ont sombré dans le conformisme et la sclérose...

Agnieszka Holland porte sur eux un regard sans indulgence. On peut lui reprocher d'avoir voulu montrer trop de choses, mais sa description est extrêmement intéressante. Chacun joue sa partie en fonction de ses propres intérêts, en privé et en public, on ne voit que petitesses et mesquineries. Il est bien évident que Krzysztof est un mauvais acteur (mais pas Tadeusz Huk, qui joue son rôle), provoquant des tensions permanentes pour se donner de l'importance et oublier ses échecs. Or Anka, son épouse (Halina Labornaska), seul personnage sympathique et non passif de cette œuvre sombre, est, en quelque sorte, sa conscience et c'est pour cela qu'il ne s'entend plus avec elle. La crise conjugale éclaire l'état de crise généralisé. A travers Anka, Agnieszka Holland rend extrêmement sensibles les difficultés de la condition féminine dans cet univers du spectacle où l'on se grise de mots et d'idées creuses en tournant en rond.

Le monde réel rappelle son existence par la mauvaise volonté soudaine des machinistes, traités par le metteur en scène et le directeur avec un certain mépris, et, surtout, par le suicide d'un vieux retraité qui se jette par la fenêtre après avoir été mordu par un chien et malmené par un milicien.

JACQUES SICLIER.

★ Olympic Entrepôt (14e).

« Kung Fu », de Janusz Kijowski

Un ingénieur congédié pour d'obscures raisons se retrouve persécuté, en butte à des pressions qui atteignent sa femme, une enseignante, et jusqu'à leur petite fille : *Kung Fu* se range parmi tous ces films polonais qui décrivent l'écrasement d'un individu par la société. La morale est dans le titre : il faut résister, accumuler et maîtriser son énergie.

Contrairement à *Sans anesthésie* ou à *la constante*, le point de vue de *Kung Fu* varie constamment, pour bien montrer le contexte. On passe du chômeur (promu à une fonction vide de sens) à sa femme (l'administration lui reproche son laisser-aller) ou aux représentants mêmes de la monstruosité collective.

Comme Kijowski entend relier le couple à ce qu'il était dix ans auparavant, comme il s'agit aussi de retracer une amitié fidèle et un amour manqué, avec deux anciens camarades de faculté, toutes sortes de fils s'emmêlent. Tel que c'est présenté, cela donne chaque fois le résumé ou l'embryon d'une histoire possible, au lieu d'un récit dense et construit.

Malgré tout, les acteurs — essentiellement Daniel Olbrychski et Andrzej Seweryn — apportent une grande vérité à ces portraits fugitifs.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Olympic Entrepôt (14e).

MOULLET, LARA, ZIDI

Une vache et du lait Gloria chez Luc Moullet, une gamine à la recherche d'un amant pour sa mère chez Christian Lara et Chef, un requin, sur la route des vacances des *Sous-doués*. L'humour de Moullet (tous ses films au Studio 43 jusqu'au 29 mars) est cérébral, celui d'*Une glace avec deux boules* (1), bon enfant style gros mots, et celui de Zidi, poli, sans commentaires.

Si Zazie n'était pas née, si *Diabolo Menthe* et *la Boum* n'étaient pas passés, on se précipiterait sur les coups de force de Lolo et Vanessa (douze ans et seize ans), qui ne manquent pas de caractère pour affronter leur adolescence charmante et remettre de l'ordre dans les déboires du couple parental. Mais Christian Lara, tout en captant de beaux éclats de rire sur le visage de ses actrices (Valérie Dumas et Désirée Nosbusch) n'a fait que plaquer des expressions super-modernes sur un scénario consternant.

Quant aux *Sous-doués*, actuellement *en vacances* (2), ils sont plus aidés qu'ils n'en ont l'air. Claude Zidi respecte ses personnages, respecte son public et ficelle des gags à profusion, sur tous les registres. Le récit manque de nerf, mais pas l'image.

Cl. D.

(1) Voir les films nouveaux.
(2) Voir les exclusivités.

■ **Une quinzaine culturelle consacrée au Cambodge et à la sauvegarde de la culture khmère organisée par la Maison pour tous de Montrouge (Hauts-de-Seine) s'est ouverte le 16 mars avec une exposition de peintures traditionnelles et contemporaines. Un spectacle de chants et de danses classiques et folkloriques est prévu le samedi 20 mars, à 21 heures, et le vendredi 26 mars aura lieu une soirée traditionnelle. (Renseignem. : 655-88-91)**

FESTIVAL DE CHAMROUSSE

Histoire d'humour

Depuis le couronnement, lors du premier Festival du film d'humour de Chamrousse en 1976 de *Nous nous sommes tant aimés* (Ettore Scola), la manifestation éprouvait certaines difficultés à réunir des œuvres de qualité et qui répondent véritablement aux critères retenus. Sa septième édition aura été, en revanche, une réussite. *The Gods must be Crazy (Les dieux doivent être fous)*, qui a reçu le Grand Prix et le Prix du public, et *Prends 10 000 balles et casse-toi*, qui a obtenu le Prix de la critique, se détach. nt nettement du lot des autres films présentés, et devraient assurer un nouvel élan à ce festival. Il en avait bien besoin.

C'est l'Afrique et le désert surchauffé de Kalahari qui s'est imposé sur la neige de Chamrousse. A 950 kilomètres de Johannesburg vit une famille dont l'une des principales préoccupations est de recueillir chaque matin sur les feuilles des gouttes déposées par la rosée. La tribu coule autour de son unique case une existence harmonieuse, où propriété, loi et châtiment sont totalement inconnus, jusqu'au jour où un dieu jette depuis un avion une bouteille vide de Coca-Cola. Le symbole est clair : la vie devient un enfer pour les Hoshimen, dont l'un des membres décidera d'aller jeter la bouteille... au bout du monde.

Quatre années auront été nécessaires pour réaliser ce film tourné par James Uxs et qui représentait officiellement le Botswana, derrière lequel se dissimulait en fait l'Afrique du Sud. Tendre et plein d'humour, n'est-ce pas le moins que l'on puisse demander pour une compétition de ce type ? Le film, qui est refusé depuis deux ans par les distributeurs français, devrait vite se faire connaître.

Prends 10 000 balles et casse-toi, de Mahmoud Zemmouri (1), traite sur le mode humoristique du retour en Algérie d'une famille émigrée. Les enfants sont nés de l'autre côté de la Méditerranée, ils ne parviendront ni à perdre leurs habitudes européennes ni à se plier aux rigueurs du Coran ; ils seront rejetés de la communauté villageoise que leurs parents avaient quittée il y a une vingtaine d'années et dans laquelle ils se retrouvent aujourd'hui comme des « immigrés ». Tout aussi critique vis-à-vis de la France que de l'Algérie, ce film est une réussite. Il avait été remarqué au dernier Festival de Cannes (*le Monde* du 29 mai 1981).

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Voir les films nouveaux.

Festival du film musical

Les manques

Les organisateurs du Festival international du film musical qui s'achève le mardi 23 mars, à Paris, n'ont pas corrigé avec la seconde édition les erreurs de la première. En se limitant strictement au genre musical, on assiste à une succession de films qui, pour la plupart, sur le modèle du reportage, présentent les groupes sur scène et forcent l'ennui.

C'est souvent pauvrement filmé, sans imagination, monotone, sonorisé médiocrement, et les groupes, coincés sur la pellicule, perdent la spontanéité et la magie du concert. La programmation aurait gagné à présenter des films qui, par leur climat, leur esprit, évoquent l'univers ou la culture du rock : *l'Homme à la peau de serpent*, de Sidney Lumet, par exemple, où Marlon Brando joue le rôle d'un ancien musicien de blues.

Il manque à ce festival un film vedette pour le dynamiser, lui donner un prestige : le *One from the Heart*, de Francis Ford Coppola avec la musique de Tom Waits et c'était gagné. On a vu pour l'ouverture, en avant-première de la sortie parisienne, *Beatlemania*, de Joseph Manduke qui avait été présenté à Deauville. Complètement à côté de la plaque, le film raconte l'histoire des quatre fameux, interprétés ici par des sosies dont un Paul McCartney droitier ! Bongo Man de Stefan Paul, en revanche, retrace avec de nombreuses séquences intéressantes la tournée jamaïquaine de Jimmy Cliff pendant les élections.

Une soirée était consacrée à Léonard Cohen en sa présence; quant au reste, c'est le misérabilisme qui se distinguait, prouvant au moins une chose : le film musical n'existe pas, sinon au coup par coup.

ALAIN WAIS.

MUSIQUE

« ERNANI » AU T.M.P.

Basse vengeance

*L'événement le plus sûr, dans l'opéra romantique, italien en particulier, c'est la mort du ténor à la fin du dernier acte ; la seule question est donc de savoir par quel concours de circonstances elle se produira, étant entendu qu'elle sera l'œuvre du baryton dont on connaît le naturel jaloux et ombrageux. Aussi la surprise est-elle grande, lorsque au troisième acte de l'*Ernani *de Verdi, présenté en version de concert au Théâtre musical de Paris, on voit le sombre roi d'Espagne, Carlos, grâcier les conspirateurs à l'occasion de son sacre et donner à l'un d'eux — le ténor, son rival — la main de la soprano...*

C'était compter sans la vengeance de la basse, Silva, le vieil oncle de la jeune fille qu'il prétendait épouser malgré elle. Ernani avait en effet promis au vieillard, en échange de la vie sauve, de lui céder sa place et de s'occire sur-le-champ au premier son d'un cor qu'il lui avait remis en gage. Ainsi à peine le mariage est-il célébré qu'on entend résonner le cor au fond des bois. Ernani qui, comme tout ténor digne de ce nom, possède une oreille infaillible, ne se le fait pas dire deux fois, il se poignarde bravement et tandis qu'Elvira tombe sans connaissance, Silva a tout loisir de savourer sa victoire.

On sait que, sous des apparences parfois triviales, les ouvrages du jeune Verdi portent déjà la griffe d'un maître ; ce cinquième opéra, créé à Venise en 1844 avec un vif succès, comporte plusieurs beaux airs et des détails d'orchestration très personnels. Les amateurs ne manqueront donc pas cette découverte. Si l'on peut émettre des réserves quant à l'ampleur un peu excessive du vibrato de Seta del Grande (Elvira), l'ensemble de la distribution est plus que satisfaisant : la basse (John Cheek) possède une belle couleur et de la puissance, le ténor (Giuliano Ciannella) a de la vaillance et un aigu assuré, la voix ample du baryton (John Bröcheler) révèle peu à peu toutes sortes d'expressions. Sous la direction de Jacques Delacote, les chœurs et l'orchestre Colonne, en dépit de quelques approximations, vont bon train, sans excès de style cependant.

GÉRARD CONDÉ.

Dimitris Sgouros Un enfant prodige ?

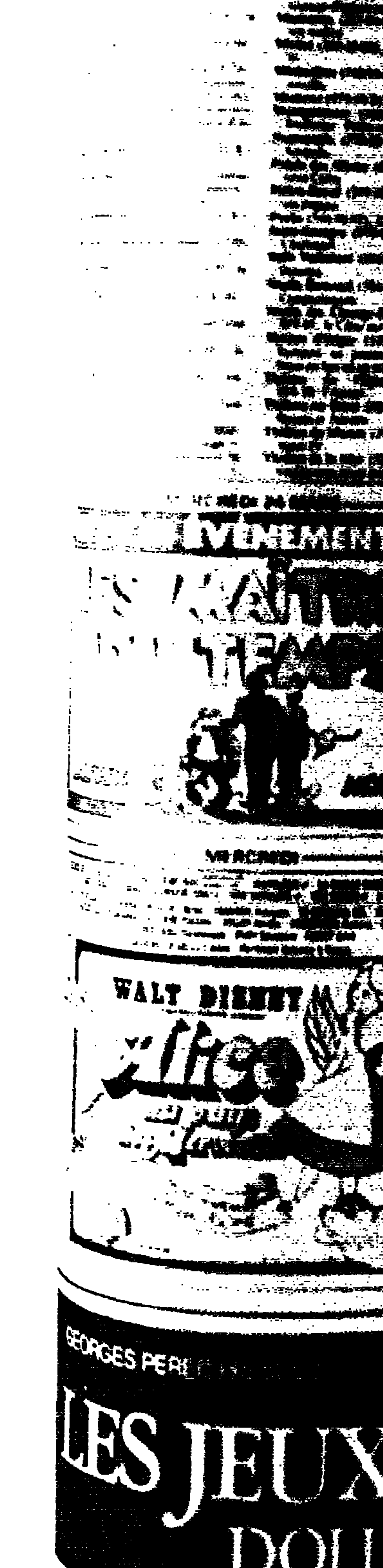
Un très grand chef d'orchestre aurait dit de Dimitris Sgouros, pianiste grec de douze ans : « On ne rencontre un tel génie qu'une fois par siècle. »

A entendre jouer ce garçon, mardi, au Théâtre de la Ville (hébergé par le Théâtre de Paris), la prophétie étonne. Certes, à cet âge, faire presque toutes les notes de l'Aurore, de Beethoven, et de Gaspard de la nuit, *de Ravel, représente un acquis et une capacité de mémorisation exceptionnels, mais il me semble bien malaisé de dire s'il deviendra Chopin ou Kalkbrenner.*

De bons gros doigts, un jeu au présent sans raffinement particulier de sonorités, une technique encore rustique, c'est un élève qu'il faut laisser travailler et mûrir en paix.

Point d'interprétation personnelle, des nuances apprises, peu de sens des silences et de la pulsation vivante de la musique, excepté dans Scarbo, *qui sans doute parle davantage à son imagination et qui seul donne, par sa haute virtuosité, un réel espoir en ce garçon plein de flamme qu'on risque de briser en le produisant inconsidérément. Les cimetières sont pleins d'anciens enfants prodiges. Et je serais bien étonné qu'il n'y ait pas dans les conservatoires d'U.R.S.S. une bonne dizaines de garçons de son âge d'un niveau comparable.*

J. L.



SPECTACLES

LES SPECTACLES NOUVEAUX

COULEUR TANGO, Athénée (742-67-27), 21 h.
LA CHAMBRE AUX SOMMETS BLEUS, Essaïon (278-46-42), 22 h.
LE TINTEMENT DU BOURDON, Studio-Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30.
CENDRES DE BRECHT, Choisy, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), 21 h.
MARIE TUDOR, Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30. – JE M'APPELLE HENRY DAVE, Espace Marais (271-10-19), 20 h 30.

Mardi 23 mars 1982

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : Fidelio.
Chaillot (727-81-15). – Foyer, 18 h 15 : Musique arabe traditionnelle. – Salle Gémier, 20 h 30 : Hippolyte.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h 15 : Vous avez dit oui ou vous avez dit non ?
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Gevrey-Chambertin.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : Bruce Schwartz.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h 30 : Murray Louis Dance Company. (au théâtre de Paris).

Les autres salles

American Church (372-92-42) 20 h 30 : A Midsummer Night's Dream
Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : L'étrangleur s'excite.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Athénée (742-67-27), salle Bérard, 18 h 30 : Balle perdue.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 heures : Diable d'homme.
Cartoucherie, Epée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Ella ; Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : De mémoire d'oiseau.
Château de Vincennes (365-70-13), 21 h : Gerbe de blé.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; Resserre : 20 h 30 : Pierre Abélard 1079-1142.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : l'Escalier.
Comédie Italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : Joël.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Edouard VII (742-57-49), 20 h 30 : la Danse du diable.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h 30 : Oratorio pour une vie.
Espace Gaîté (327-95-94), 22 h : Il faut que Cléo parte.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h 30 : le Marteau des maléfices. 22 h 15 : l'Alpage – II. 20 h 15 : La planète Shakespeare, le Conte d'hiver.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Koude chapo.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 h : l'Os de cœur.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : The Dumb Waiter.
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : le Divan.
Lierre Théâtre (586-55-83), 20 h 30 : la Grande Peur dans la montagne.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir ; 20 h 30 : Un amour de théâtre ; 22 h 15 : Sylvie Joly ; Théâtre Rouge ; 18 h 30 : Sans soleil, on vieillit plus vite ; 20 h 30 : Douce ; 22 h 15 : Pour une infinie tendresse ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : la Confession d'Igor... ; – II, 20 h 30 : Zoo story.
Marigny, (256-04-41), 20 h 30 : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : la Pattemouille.
Moderne (874-99-28), 20 h 30 : Trio.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons ; Petite salle, 21 h : Un cri.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Palais des Glaces (607-49-93), 22 h 15 : Gros Câlin.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Poche (548-92-97), 21 h : Baron baronne.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Salle Valhubert (584-30-60), 20 h 30 : la Dorotea.
Studio Bertrand (784-64-66), 20 h 30 : les Campaniaques.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 heures : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre de l'Épicerie (258-70-12), 20 h 30 : l'Amant.
Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h 30 : Roméo et Juliette.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre de la Mer (520-74-15), 20 h 30 : Voulez-vous jouer avec moi ?
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : Pantagleize.
Théâtre des Quatre-Cents Coups (633-01-21), 21 h : la Folle.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : l'Amante anglaise ; – Petite Salle, 20 h 30 : Virginia.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 h : Lettre au père.
Théâtre 13 (589-05-99), 20 h 30 : les Cancans.
Tristan Bernard (522-08-40), 21 h : la Famille Leibovitch.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu-Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomime.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = Mc2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II. 20 h 15 : Embrasse-moi, idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : J'aurais pu être votre fils. – II., 20 h 30 : le Vengeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? 22 h 15 : le Chasseur d'ombre.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17), 20 h : Innocentines ; 21 h 15 : F. Blanche.
La Gageure (367-62-45), 22 h : la Petite Cuiller ; 23 h : les Méfaits du tabac.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Vincent B. : le Navigaterre ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Cocottes.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 et 22 h : Papy fait de la résistance.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : la Mémoire et la mort ; 22 h 30 : Vincent.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. C. Curzon (Mozart).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau (Debussy, Strauss, Ravel).
Salle Cortot, 21 h : F. Gaspard, S. Lacour (Mozart, Schubert, Brahms, Milhaud).
Radio-France, grand auditorium, 20 h 30 : Ensemble de l'Itinéraire, dir. P. Eötvös (Lévinas, Eötvös, Murail).
Lucernaire, 21 h : Quatuor de clarinettes Lutèce (Vivaldi, Albeniz, Roger, Bondon).
American Center, 21 h : L. Foss, J. Williams, L. Mikhashoff (Foss).
Cité internationale des arts, 21 h : I. Jevtic, T. Lam Quang (Rueff, Leibowitz).
Eglise Saint-Merri, 20 h 30 : Quatuor de saxophones de Paris, Ensemble français de jeunes musiciens.
Basilique Sainte-Clotilde, 12 h 30 : L. Van Doeselaar (Franck, Saint-Saëns, Brandts).
Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : Chœur de l'Ensemble polyphonique de France, dir. M. Bourbon (Festa, Croce, Donato, Monteverdi).
Eglise Saint-Roch, 21 h : Chœurs J.-B. Corot, Orchestre français d'oratorio, dir. G. Boulanger (Bach).
Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Ensemble vocal « Concerto », Ensemble instrumental Ars Musici (Vivaldi, Haendel).
Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : Deller Consort, M. Deller (White, Gesualdo).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : G. Badini Swing Machine.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : La Perfecta.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : Fabriano Fuzion.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h 30 : Rhoda Scott.
Dreher (233-48-44), 22 h 30 : Hal Singer Quintet.
L'Ecume (542-71-16), 22 h : K. Harris.
New Morning (523-51-41), 21 h 30 : C. Alvim, J.-P. Mas.
Petit Forum (297-53-47), 21 h 30 : Zaka Percussion.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : B. Kessel et Sacha Distel.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : M. Richard, P. Authier, P.-Y. Sorin, J.-C. Jony.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 45 : Carole Laure, Lewis Furey.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : C. Luter.

En région parisienne

Aulnay-sous-Bois, M.C. (831-11-45), 20 h 30 : la Véridique histoire de...
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : Sherlock Holmes.
Chatou, Louis-Jouvet (952-20-07), 21 h : Brasil Tropical.
Choisy, Kiosque (852-27-54), 20 h 30 : Le Beau Danube bleu.
Créteil, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : M. Jackson.
Evry, Agora (077-93-50), 21 h : Quatuor Parennin
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 45 : Perspectives ultérieures.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h : la Vie de Galilée.



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, René Laloux : courts métrages ; la Planète sauvage ; 19 h, Jacques Prévert et le cinéma : l'Arche de Noé, de H. Jacques, adaptation et dialogue de J. Prévert ; 21 h, *En avant-première : Les maîtres du temps*, de R. Laloux, en présence de l'auteur.

BEAUBOURG (278-35-57)
RELACHE

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 4e (758-24-24).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANGES DE FER (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS... BANDITS (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 2e (364-51-98).
BLOW OUT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athéna, 12e (343-00-65).
CARMEN JONES (A., v.o.) : Epée de Bois, 2e (337-57-47).
LA CHÈVRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50)
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
DIVA (Fr.), Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE DROIT DE TUER (A., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
ESPION LÈVE-TOI (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) : Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GALLIPOLI (Aust., v.o.) : U.G.C. Danton (329-42-62) ; Biarritz (723-69-23) : 14 Juillet-Beaugrenelle (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra (261-50-32).
GARDE A VUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 11e (575-79-79). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02)
LE GRAND PARDON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-20-46) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-73-52) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50)
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chine, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
IL ETAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : LES PLOUFFE (Can.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 6e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
INCUBUS (Ang., v.o.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
JOSEPHA (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) : Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : *Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).*
LE LARRON (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
MANIAC (A., v.o.) (**) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70), Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), *Hollywood Bd, 9e (770-10-41),* Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont Sud, 14e (327-84-50), Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA MÉMOIRE COURTE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
NAPOLEON LE PETIT RENARD BLEU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
PABLO PICASSO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
RAGTIME (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
REMBRANDT FECIT (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
RICHES ET CELEBRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SAYAT NOVA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LES SOUS-DOUES EN VACANCES (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e *(354-07-76) ; U.G.C. Rotonde, 6e* (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 6e (387-35-43) ; Nation. 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 16e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
TE MARRE PAS C'EST POUR RIRE (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
TÊTE A CLAQUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
UN JUSTICIER DANS LA VILLE N° 2 (**) (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 12e (241-77-99).
UNE FEMME D'AFFAIRES (Fr., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-23-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
WOLFEN (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 12e (241-77-99).

LES FILMS NOUVEAUX

ACTEURS PROVINCIAUX, film polonais d'Agnieska Holland, v.o. : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
KUNG-FU, film polonais de Janusz Kijowski, v.o. : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS, film anglo-américain de Karel Reisz, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LA NUIT DE L'ÉVASION, film américain de Delbert Mann, v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), mat. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount *Gobelins, 13e (707-12-28) ;* Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 15e (329-90-10) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
PACO L'INFAILLIBLE, film de Didier Haudepin : Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Images, 13e (522-47-94).
PREND 10 000 BALLES ET CASSE-TOI, film français de Mahmoud Zemmouri : Quintette, 5e (633-79-38) ; Élysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA TRIPLE MORT DU TROISIÈME PERSONNAGE, film franco-belgo-espagnol d'Helvio Soto, v. esp. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
UNE GLACE AVEC DEUX BOULES, film français de Christian Lara : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

RADIO-TÉLÉVISION

Un entretien avec le président-directeur général de TF 1

« Tout ce qui sera fait pour garantir l'indépendance entre le pouvoir et l'audiovisuel sera une bonne chose »

nous déclare M. Jacques Boutet

M. Jean-Pierre Guérin, rédacteur en chef de TF 1, devait annoncer, ce mardi 23 mars, la constitution d'un nouvel organigramme de la rédaction. Après les troubles qui l'ont agitée pendant ces derniers mois, et qui ont abouti au départ du directeur de l'information, M. Jean-Marie Cavada, la rédaction semble retrouver un certain calme et tente une ultime réorganisation, réhabilitant et étoffant les différents services.

M. Jacques Boutet, haut fonctionnaire devenu président-directeur général de TF 1, dresse ici le bilan des huit derniers mois.

« Vos huit mois à la tête de la première chaîne ont correspondu à une période particulièrement agitée à l'intérieur de TF 1. Ce premier contact avec la télévision vous a-t-il semblé difficile ?

— La mission est passionnante, *dit M. Jacques Boutet,* mais on est bien vite confronté à la multiplicité des problèmes que rencontre une chaîne de télévision : la diversité des professions concernées, l'extrême sensibilité de tout l'appareil et, bien sûr, le souci constant et nécessaire du téléspectateur.

» Reconnaissons que le moment est particulier. Nous vivons une époque de changement et donc de résistance au changement. Et, comme chaque fois qu'une nouvelle législation se prépare, le personnel s'inquiète et exige des garanties. Sans compter les complications accrues, dues à l'organisation particulière de TF 1. Une lourdeur excessive, héritée sans doute de l'O.R.T.F., et la dispersion des locaux ne facilitent guère la communication entre les services.

» Un tel appareil n'est déjà pas simple à gérer en temps normal, et si, en plus de gestion, il faut s'occuper des transformations...

— N'était-il pas hasardeux pour un haut fonctionnaire, énarque, conseiller d'Etat, de se lancer dans l'aventure de la télévision ?

— Venir de l'extérieur ne présente pas que des inconvénients, loin de là ! Moins on connaît les coulisses d'une organisation, plus le raisonnement a de chances d'être clair, objectif, sans *a priori* ni complaisance. Chaque problème oblige à se poser les questions auxquelles les autres ne pensent plus, à réfléchir sur des méthodes, des règles, qui paraissent évidentes à ceux qui n'agissent que par habitude ou par fidélité aux usages. Ne pas être du « sérail » nécessite — et permet — un regard critique. En faire partie, c'est au contraire risquer d'occulter les anomalies, et d'oublier certains dysfonctionnements.

» Evidemment, la situation de l'étranger n'est pas toujours confortable. Sa démarche risque d'être plus lente. Mais je n'ai pas pour habitude de me draper dans l'orgueil ou l'indifférence à l'égard de ceux qui m'entourent. J'ai en général un bon contact avec les gens et les relations avec le monde de l'audiovisuel ne peuvent qu'être facilitées par la spontanéité et l'ouverture qui le caractérisent. En tout cas, le chemin me semble plus facile à faire dans ce sens que dans la direction inverse. Un homme d'audiovisuel aurait, je crois, beaucoup plus de mal à s'adapter à la fonction publique.

— La diversité de ces deux mondes implique-t-elle au sommet des méthodes de travail différentes ?

— Sans aucun doute. Il existe, par exemple, une différence considérable de rythme. L'administration croit avoir le temps pour elle. Les décisions sont rarement urgentes. Ici, elles doivent être immédiates : on doit appréhender autrement les événements. Finis le perfectionnisme et les longues heures de préparation pour fignoler un texte, méditer une décision. Il faut se contenter de solutions rapides, de décisions éclairs, même si elles laissent parfois l'esprit insatisfait.

» Autre différence de taille : l'écho et la publicité donnés au moindre geste ou événement. S'il est vrai que l'administration s'est largement ouverte au public depuis le 10 mai, elle n'en reste pas moins une institution secrète introvertie... et discrète. La télévision, c'est le contraire de la discrétion. Rien ne se tait, tout se raconte et tout se sait.

» On pourrait presque imaginer qu'une différence d'époque sépare ces deux mondes. L'administration a toujours eu un peu de retard sur le siècle. La télévision, elle, est plutôt en avance sur son temps...

— On vous a dit irrité de l'importance accordée par la presse aux péripéties de rédaction de TF 1.

— Accepter les réactions de la presse fait partie des règles du jeu, et c'est loin d'être l'aspect le plus difficile du métier. J'ai un peu regretté, il est vrai, que la presse écrite se fasse l'écho quotidien des événements survenant sur la chaîne et amplifie certains faits anodins. Certes, le public se prête à cette attitude, il est friand d'informations et commentaires sur les coulisses de la télévision. Mais c'est justement au moment où il faudrait garder la tête froide que la presse s'emballe. Comment les saltimbanques pourraient-ils rester sereins ? L'influence de la presse n'est d'ailleurs pas toujours celle qu'on imagine. Personne n'aime se voir forcer la main.

Pas de chasse aux sorcières

— TF 1 a longtemps donné l'image d'une chaîne conservatrice, ronronnante. Depuis peu, à défaut de devenir la plus novatrice, elle apparaît comme la plus turbulente, la plus conflictuelle.

— Il me semble normal que la chaîne la plus ronronnante soit aussi celle qui fasse le plus de bruit en se réveillant ! Elle avait la réputation d'être la plus institutionnalisée, la plus liée au pouvoir ; il est donc logique et heureux que les changements y soient plus sensibles.

» Si l'information sur TF 1 a fait parler d'elle ces dernières semaines, c'est bien parce qu'on a refusé de pratiquer une chasse aux sorcières et que les modifications y ont été minimes. La rédaction de TF 1 était la seule à avoir gardé son directeur. Voilà ce qui a provoqué surprise et questions ! Voilà ce qui a entretenu le suspense du feuilleton consacré à la télévision dans les journaux : l'absence de bouleversement ! Si Jean-Pierre Elkabbach avait conservé son poste de directeur de l'information, il est certain que la rédaction de la deuxième chaîne aurait connu rapidement les mêmes troubles.

— N'aurait-il pas mieux valu alors prendre de vraies mesures dès la rentrée de septembre, au lieu de se contenter d'une réforme timide qui n'a satisfait personne ?

— Je n'avais aucune raison de changer de directeur de l'information. La rédaction était agitée et Jean-Marie Cavada, qui est un bon professionnel, proposait un plan de réforme susceptible de la remettre sur ses rails. Ce plan s'est soldé par un échec, les responsabilités étaient partagées, comme nous l'avons admis réciproquement, et M. Cavada a quitté la rédaction. Loin d'être un placard, la mission d'étude que je lui ai confiée me semble très importante. Je tiens pour fondamental le travail de réflexion sur les satellites et les nouvelles techniques.

— Le départ d'un directeur qui n'avait plus depuis plusieurs mois les moyens de diriger avait fini par paraître inéluctable. En revanche, l'hésitation de la présidence a pu surprendre.

— Les moyens que demandaient M. Cavada n'étaient pas raisonnables. Il est arrivé à TF 1 il y a un an, entraînant avec lui plusieurs journalistes qu'il estimait indispensables au fonctionnement de la rédaction. Quelques autres ont été recrutés au printemps et l'équipe des journalistes de TF 1 est largement assez nombreuse aujourd'hui. On ne résout pas les problèmes d'une rédaction en recrutant systématiquement, et j'ai réagi comme n'importe quel bon gestionnaire. C'est à l'intérieur de la chaîne qu'il nous faut trouver des solutions.

L'information est un domaine à part

— Quelle signification donnez-vous à la disparition du poste de directeur de l'information ? Va-t-on vers une réunification des programmes et de l'information ?

— Non. Il faut un responsable de la rédaction, et il existe. Il s'appelait hier « directeur de l'information ». Il se nomme aujourd'hui « rédacteur en chef de l'information ». Le titre importe peu. L'expérience tenterait à prouver qu'un « directeur » peut causer quelques difficultés... D'ailleurs, la hiérarchie précédente était trop compliquée et ce poste était un échelon de trop. Il ne faut pas, cependant, accorder à ce choix une importance excessive. Ça n'est surtout pas le signe d'un rapprochement entre la direction des programmes et celle de l'information. L'information est un domaine à part, et je ne la mettrai jamais sous l'autorité d'un directeur des programmes. Le regroupement des deux secteurs aboutit à contrôler et coordonner entièrement la chaîne. Ce rôle ne peut revenir qu'à son président.

— Le déplacement du magazine « 7 sur 7 » avait pourtant été interprété comme une ingérance des programmes dans le domaine de l'information.

— C'était faux. Il n'y avait aucune volonté de saborder ce magasine, ni de le reléguer le samedi soir, à une heure de faible écoute. Dans sa formule initiale. *« 7 sur 7 »* ne correspondait pas à mon attente. Je souhaitais qu'il s'agisse davantage d'une revue des grands événements de la semaine écoulée. Sa place naturelle était en fin de semaine, l'heure tardive de la programmation ne pouvant être un gros handicap pour ce type de public. Aujourd'hui, l'émission recueille une grosse audience et c'est la meilleure du genre.

— L'absence d'un directeur va-t-elle faciliter ce genre d'intervention personnelle du président de la chaîne à différentes occasions ?

— C'est probable. Quand on dispose d'une structure simple, on peut intervenir plus vite et plus facilement.

— Y compris pour des mesures disciplinaires, ainsi que l'a montré l'affaire Hébert ?

— Bien sûr. Cette affaire était très simple. J'ai appliqué scrupuleusement la procédure prévue par la convention collective. Ayant constaté une faute professionnelle dans un reportage diffusé à l'antenne, j'ai saisi la commission de discipline (peu suspecte d'inimitié particulière envers M. Hébert) et lui ai demandé de juger. « Le non-journaliste que je suis interroge les professionnels que vous êtes. Oui ou non y a-t-il eu faute ? » Leur réponse a été oui.

» C'était, a-t-on dit, la première fois qu'une sanction était prise à l'encontre d'un journaliste de la télévision. Pour être exact, il aurait fallu préciser : sanction officielle, prise de façon réglementaire, en suivant la procédure recommandée par les textes. Que se passait-il auparavant ? Voudrait-on faire croire que les sanctions n'existaient pas ? Une même faute aurait valu au journaliste d'être exclu de la chaîne, sans autre forme de procès. Qui pourrait dire combien de journalistes ont été ainsi « virés », mutés, mis au placard, pour des fautes infiniment moins graves que celle-là ?

— L'opinion politique d'un journaliste a-t-elle aussi définitivement cessé d'être un des critères de recrutement ?

— Bien sûr. Le seul critère que je reconnaisse demeure le professionnalisme. Cependant, à mon arrivée à TF 1, la composition de la rédaction m'est apparue particulièrement déséquilibrée. Les opinions de la plupart allaient singulièrement dans le même sens. J'ai donc recruté une dizaine de personnes et fait appel à deux journalistes de sensibilité communiste. Parmi les nombreuses candidatures reçues, j'ai choisi librement, selon un critère uniquement professionnel. Il serait déraisonnable et déplacé que, dans un pays démocratique, qui a fait sa révolution voici deux siècles et qui compte des ministres communistes dans son gouvernement, on puisse encore se sentir choqué par la présence de deux journalistes de cette tendance dans une rédaction qui en compte deux cents.

— Que pensez-vous de la Haute Autorité présentée par M. Fillioud comme l'innovation essentielle du projet de réforme de l'audiovisuel ?

— Tout ce qui sera fait pour garantir et renforcer structurellement l'indépendance entre le pouvoir et l'audiovisuel sera une bonne chose, et j'attends donc de cette réforme un grand pas en avant. L'indépendance est faite de deux éléments : le caractère des personnes en place et les structures qui les encadrent et les protègent. C'est pourquoi l'aspect collégial de la Haute Autorité me semble fondamental. Plusieurs personnes sont plus solides, plus résistantes qu'une seule d'entre elles. Quant au nombre, six me semble largement suffisant. S'il s'agit de personnalités de caractère et d'honneur, ayant une haute conscience morale de l'intérêt public. »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 23 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Variétés : Autour de Charles Trenet.**
Réalisation : B. Lion.

21 h 40 **Série : L'adieu aux as.**
Réal. : J.-P. Decourt. Avec C. Laurent, D. Colas, J. Hahn...
Joséphine s'engage dans les Eaux et Forêts et secourt les trappeurs en détresse.

22 h 35 **Document : L'aventure des plantes.**
Le bal des oiseaux et des vampires, de J.-M. Pelt et J.-P. Cuny.

23 h 5 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Mardi cinéma.**
(Et à 22 h 30).

20 h 45 **Cinéma : « l'Etat sauvage ».**
Film français de F. Girod (1977), avec M.-C. Barrault, C. Brasseur, J. Dutronc, D. Mane, M. Piccoli, Baaron, J.B. Tiémelé.
Une Française quitte son mari énarque, pour suivre dans un pays d'Afrique un aventurier. Elle devient la maîtresse d'un ministre noir, que son premier amant poursuit de sa haine.
Excellente adaptation du roman de Georges Conchon. Dénonciation du mauvais exercice du pouvoir dans les Etats d'Afrique noire décolonisée et du racisme réciproque. Film original et très bien interprété.

23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 **Cinéma : « Fabiola ».**
Film italien d'Alexandre Blasetti (1948), avec M. Morgan, M. Simon, L. Salou, H. Vidal, G. Cervi, E. Cegani, M. Girotti, F. Interlenghi.
Première partie : *Au quatrième siècle, sous le règne de Maxence, un gladiateur gaulois s'éprend d'une Romaine, fille d'un sénateur qui va être assassiné. Il est mêlé aux persécutions exercées contre les chrétiens.*
Monumentale reconstitution historique inspirée par un roman religieux, édifiant, du cardinal Wiseman. Blasetti n'a pas reculé devant le manichéisme et l'imagerie académique. Cette première partie, très bavarde, vaut surtout par la rencontre de Michèle Morgan et Henri Vidal sur la plage d'Ostie.

22 h **Magazine : Mémoires de France.**
Une émission de P. Ory.
L'histoire de la manufacture de Manufrance, avec Bernard Lavilliers ; La maison d'école de Monceau-les-Mines, avec l'historien Yves Lequin.

23 h **Journal.**

FRANCE-CULTURE

20 h, **Dialogues** : Recherche et technologie, perspectives d'ensemble, avec F. Gros et P. Caro.

21 h 15, **Musique de notre temps** : Denis Dufour et ses élèves (en direct de Lyon).

22 h 30, **Nuits magnétiques** : Les journalistes ; N. Khemir, conteur tunisien.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, **Premières loges** : Œuvres de Rossini, Gounod, Moussorgski, Delibes, par A. Pernet, basse.

20 h 30, **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris), « le Martyre de Saint Sébastien », de Debussy (extraits), « Lieder », de R. Strauss « Daphnis et Chloé », suite 1 et 2, de Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France ; sol. E. Mathis, soprano, chef des chœurs, J. Jouineau, dir. E. Krivine.

23 h, **La nuit sur France-Musique** : Musique de nuit, œuvres de Chopin ; 23 h 30, Le jazz-club.

Mercredi 24 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 **Réponse à tout.**

12 h 30 **Les visiteurs du jour.**

13 h **Journal.**

13 h 40 **Un métier pour demain.**
Les procédures d'orientation.

13 h 55 **Mer-cre-dis-moi tout.**
Dessins animés ; 14 h 20, Pourquoi-comment ; 14 h 35, Plume d'élan ; 14 h 40, Télégramme ; 15 h 10 ; Variétés.

15 h 50 **La belle santé : Dangereuse mamie.**

15 h 55 **Les pieds au mur.**
Dessins animé ; 17 h 25, Les Robinsons suisses ; 17 h 50, Sports.

18 h 25 **L'île aux enfants.**

18 h 45 **Quotidiennement vôtre.**
Du temps libre ? Pourquoi faire ?

18 h 50 **Les paris de TF 1.**

19 h 5 **A la une.**

19 h 20 **Émissions régionales.**

19 h 45 **Vous pouvez compter sur nous.**

19 h 53 **Tirage du Loto.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Les mercredis de l'information.**
Magazine d'actualité de M. Thoulouze.
Petits clients et gros marché. Les professionnels du marketing présentent les diverses stratégies employées pour conquérir le marché des enfants. Les dangers de la pub sont également évoqués.

21 h 35 **Caméra une première : Jules et Georgia.**
Réalisation P. Auriéges, avec P. Calas, D. Bauguil, L. Cornier.

22 h 40 **Glenn Gould joue Bach.**
Les variations Goldberg.

23 h 45 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**

12 h 5 **Passez donc me voir.**

12 h 30 **Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.**

12 h 45 **Journal.**

13 h 35 **Sports : A nous le stade.**

13 h 45 **Série : La vie des autres.**

14 h **Terre des bêtes.**
Un oiseau de chez nous : le vanneau.

14 h 50 **Dessins animés.**

15 h 30 **Récré A 2.**
Wattoo-Wattoo ; Goldorak ; Casper ; Méthanie ; Lippy le lion ; Bouquin-Bouquine; Zeltron ; Candy...

17 h 25 **Les carnets de l'aventure.**
Naré, l'abîme sous la jungle, de M. Luquet (rediff.).

18 h **Platine 45.**

18 h 30 **C'est la vie.**

18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**

19 h 10 **D'accord, pas d'accord (I.N.C.).**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Les gens d'ici.**

20 h **Journal.**

20 h 25 **Sports : football.**
France-Irlande du Nord en direct du Parc des Princes.

22 h 20 **Document INA : Grand jour – Jours ordinaires.**
Dans les bureaux, réal. : A. Van In.
La vie de bureaux silencieuse la nuit, affairée les jours de semaine, vue par la caméra silencieuse d'un réalisateur original.

23 h 10 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Coup double.

18 h 55 **Tribune libre.**
Les Amis de la terre.

19 h 10 **Journal.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
Calypso.

20 h **Les jeux.**

20 h 30 **Cinéma 16 : « Le Wagon de Martin ».**
D'après un scénario de M. Picard et R. Seth. Réal. : P. Sagilo. Avec : J.-M. Thibault, S. Deschamps, A. Valardy, F. Personne, H. Poirier, etc.
Les aventures dramatiques d'un personnage attachant autant qu'original qui eut la mauvaise idée de se jeter sous un train : une enquête autour d'un suicide.

22 h 5 **Journal.**

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales.**

8 h, **Les chemins de la connaissance** : Christian Jambet, lecteur de Platon (la contemplation) ; à 8 h 32, Marchés et marchands : marchandes en Haïti.

8 h 50, **Echec au hasard.**

9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.** Le traitement du continu dans l'Antiquité.

10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : « Les Rêves de Valentin », avec I. Merlet et M. Boucher.

11 h 2, **L'opéra mort ou vif** : F.-B. Mâche (et à 17 h 32, M. Lonsdale).

17 h 5, **Agora** : L'avenir des contemplatifs, avec le R.P. L. Allement, chartreux.

12 h 45, **Panorama** : Avec M. Gresset.

13 h 30, **Solistes** : U. et L. Lindahl interprètent Schubert, Mendelssohn et Skalkottas.

14 h, **Sons** : Quotidiennetés.

14 h 5, **Un livre, des voix** : « Un été en Suède » et « Chroniques allemandes », de K. Tucholsky.

14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : Couples en conflit (que signifie « faire chambre à part » ?).

15 h 2, **Le monde au singulier.** L'actualité selon l'écrivain V. Volkoff.

15 h 45, **Archimedia** : La chimie minérale.

16 h 45, **Contact.**

17 h, **Roue libre** : Victor Jacquemont en Inde.

18 h 30, **Feuilleton** : Les fiancés, d'A. Manzoni.

19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**

19 h 30, **La science en marche.** La lumière.

20 h, **La musique et les hommes** : Le rock a trente ans.

22 h 30, **Nuits magnétiques** : Les journalistes ; N. Khemir, conteur tunisien.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques pittoresques et légères** : Œuvres de Saint-Saëns, Poschkin, Trenet (arrangement de Gérard), Waldteufel, Calame, Vallecalle et Capana.

6 h 30, **Musiques du matin** : Œuvres de Lambert, Weber, de Sarasate, Kodaly, Sibelius.

8 h 7, **Quotidien musique.**

9 h 5, **Le matin des musiciens** : Résonances : œuvres de Migot, Chopin, Liszt.

12 h, **L'amateur de musique.**

12 h 35, **Jazz** : Les années Dorsey.

13 h **Jeunes solistes** : Œuvres de Beethoven, Prokofiev, Webern, Jansen, avec S. Rives, piano, I. Veyrier, violoncelle.

14 h 4, **Microcosmos** : 14 h 10, Toutou, matou, and Co..., œuvres de Charpentier, J.-S. Bach, Schultze, Glass, Monteverdi, Janequin, Banchieri ; 14 h 50, Le billet du jour ; 15 h 20, Discotine ; 15 h 40, Le jeu et la bricole ; 15 h 50, Animaux et musiques traditionnelles ; 16 h 10, L'école américaine de piano, œuvres d'Ellington, Cage, Budd ; 16 h 35, Le jeu et la bricole, œuvres de F.-B. Mache ; Pêle-mêle les infos ; Filigrane.

17 h 2, **Le jeu des miroirs** : œuvres de Mahler, Berg.

18 h 30, **Studio-concert** (en direct du studio 106) : œuvres de Chostakovitch, Beethoven, par le Trio Ravel, avec C. Buchy, C. Crenne, M. Stilz.

19 h 38, **Jazz** : Où jouent-ils ?

20 h, **Les chants de la terre.**

20 h 30, **Concert** (donné le 3 janvier 1981 au Grand Auditorium), « Dieu, version de concert », (1re audition), d'Henry ; J.-P. Farré, récitant.

23 h 30, **La nuit sur France-Musique** : La revue musicale : La jeunesse de Debussy ; 0 h 5, La musique turque, du Xe siècle jusqu'à nos jours.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 24 MARS

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, ministre de la recherche et de la technologie est invité à l'émission « Face au public », sur Frande-Inter, à 19 h 15.

— *Jean-Jacques Servan-Schreiber*, ancien président du parti radical, est reçu au journal de 12 h 45, sur Antenne 2.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Catalogues vivants

Au-delà des prix cassés et des soldes fracassants, les grands magasins parisiens représentent un catalogue vivant des thèmes acceptés de la mode, malgré la concurrence des centres commerciaux et l'amélioration des transports en commun.

Les six membres de la Fédération nationale des entreprises à commerces multiples ont réalisé en 1981 un chiffre d'affaires global de 7 milliards 615 millions de francs, conservant leur image personnelle et leur clientèle. Ils se sont décentrés selon les quartiers en rénovation. Le *Bazar de l'Hôtel de Ville* a un magasin rue de Flandre. *Le Bon Marché*, rue de Sèvres, affronte la concurrence des *Galeries Lafayette* à Maine-Montparnasse. Le *Printemps*, près de la périphérie, est installé à la Nation et au centre Galaxie, au métro Italie, tandis que la *Samaritaine* est ancrée au Pont Neuf et les *Trois Quartiers-Madelios* boulevard de la Madeleine.

Quelle que soit leur spécialité, certains s'intéressent plus à la maison qu'à la mode, mais tous sont fiers de leurs rayons de tapis d'Orient et des arts de la table.

Ainsi, le *Bazar de l'Hôtel de Ville* complète-t-il par des vêtements de sport ses rayons forts : arts ménagers, bricolage, ameublement et loisirs. Tout est regroupé au rez-de-chaussée où se trouvent les petites pièces séparables, les ensembles unisexe Adolphe Lafont, ainsi que les blazers, imperméables et pantalons masculins.

Au Bon Marché, les travaux continuent dans le magasin de la rue du Bac, où la « grande épicerie » draine les ménagères du septième et les gourmets par l'étendue de la gamme de ses produits en tous genre. Le blanc, traditionnel et fantaisie, reste un des fleurons du grand magasin de la rive gauche depuis sa création par Aristide Boucicaut. La mode féminine est particulièrement bien placée avec les boutiques de mode. Certainement, les « Trois hiboux » représentent une expérience aussi originale que pleine d'avenir, s'adressant comme elle le fait aux enfants. A l'angle du square Boucicaut, sont regroupés la librairie enfantine, le rayon des activités manuelles, musicales, les jouets et les manifestations spéciales. Tous les enfants du quartier viennent s'y déguiser les jours de bal costumé.

Aux Galeries Lafayette, Marianne Millies-Lacroix, sous-directrice aux achats, responsable de quarante rayons de mode, joue le marché jeune et dynamique à petit budget, avec des collections propres du magasin à côté des stands de marques, rassemblant une vingtaine de couturiers et de créateurs. Bons rapports qualité-prix, entre autres, en pantalons. « Galfa-Club » s'adresse aux hommes comme aux femmes, de quinze à vingt-cinq ans. L'exposition italienne, qui sera organisée ici, du 1er au 30 avril, dans tous les rayons, dépasse le cadre commercial avec une partie culturelle importante.

Comme aux *Galeries Lafayette*, les rayons de parfumerie du *Printemps* réalisent le chiffre d'affaires le plus important du monde. C'est le phénomène du boulevard Haussmann qui attirent tous les visiteurs français ou étrangers de la capitale.

Philippe Vindry, directeur commercial, commente le lancement de la marque « Création Printemps », soit quelque cinq cents articles représentant les grandes tendances de la mode féminine, masculine de Brummel, les accessoires, l'ameublement, la décoration, le blanc et les arts de la table. Il s'agit d'une part d'obtenir des prix, mais aussi de confirmer les clientes dans leur choix et de les rendre... fidèles au magasin qui cherche à devenir un pôle d'attraction aussi fort qu'aux Etats-Unis. En tout, il existe vingt-cinq points de vente de la marque en ville et dans les centres commerciaux régionaux de la périphérie parisienne, entre autres. Le groupe vient de signer un contrat d'affiliation avec les *Magasins réunis*.

La Samaritaine, comme on le sait, appartient à son personnel depuis 1915, date de la Fondation Cognacq-Jay. Son « image » est axée sur la maison, surtout en ameublement, chauffage et hydrothérapie.

En mode, c'est le domaine des grandes tailles (jusqu'au 58) pour toutes les circonstances, de la jupe en jean aux ensembles destinés à la mère de la mariée. Autre pôle d'attraction : la fourrure, où l'on trouve toutes les pelleteries, mais où on vend beaucoup de vison et d'astrakan Swakara. Le rayon des vêtements de travail, avec vue imprenable sur la Seine, est unique à Paris. Quarante-cinq métiers y sont représentés. Les élégantes s'arrachent les robes de sculpteur en fin, les vestes de bougnat, les spencers de barman ou le rondin du sommelier en satin de coton noir, ainsi que toutes les formes de tabliers.

Les Trois Quartiers Madelios s'adressent aux dames du seizième, comme aux professions libérales, qui aiment chercher ici des tenues de circonstance. *« Nous nous renouvelons en douceur »*, explique Jean-Claude Rozet, *leur P.D.G. 80 %* du chiffre d'affaires sont réalisés en confection pour femmes et enfants, ainsi qu'en accessoires. On peut croiser la princesse Grâce de Monaco et les ambassadrices en quête de gants, de même qu'une partie de la France officielle s'habille en face, chez *Madelios*. Le rayon layette est très couru, un des plus importants de Paris. Les gammes de tricots et de chemisiers, bien étudiés, tant pour la forme que pour leur côté pratique, mettent en vedette les mélanges de fibres à aspect de coton ou de soie (jusqu'au 52 pour certaines), les manteaux légers en jersey ou fin lainage s'enfilent comme des cardigans, les cachemires sont proposés à l'année, tandis que les rayons croisière à tous les prix s'ouvrent dès janvier.

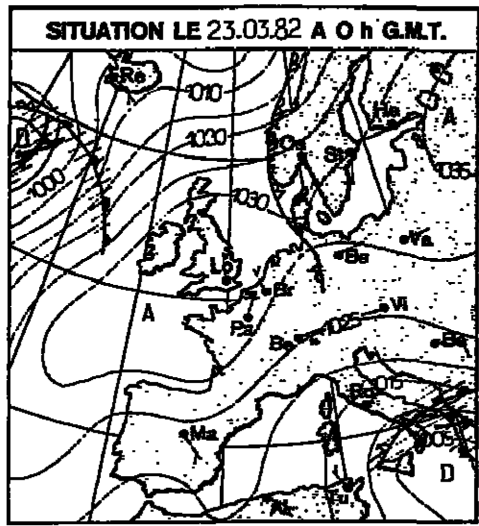
NATHALIE MONT-SERVAN.


(Croquis de MARCQ.)

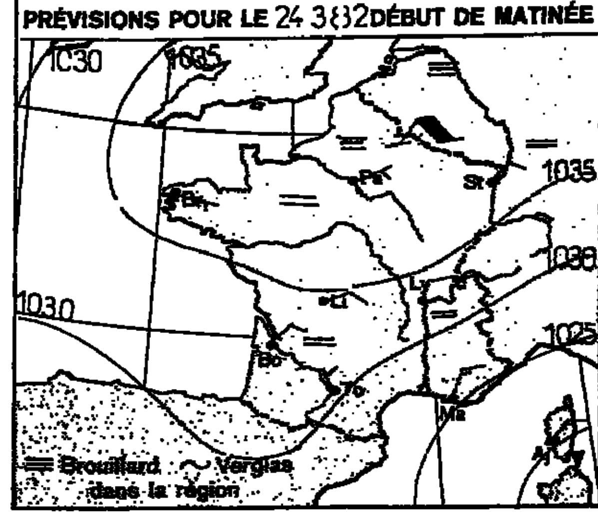
AU PRINTEMPS : ensemble « Créations » à partir d'un trois-quarts d'orfèvre en coton, laine et polyester sur une veste à pied de col en fileté écru ceinturée, s'ouvrant sur un chemisier blanc en coton et polyester orné de volants et une jupe de polyester, viscose et soie en tons naturels rayés. 250 F chaque veste, 125 F le chemisier, 175 F la jupe.

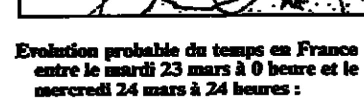
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23.03.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 24 3.82 DÉBUT DE MATINÉE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 23 mars à 0 heure et le mercredi 24 mars à 24 heures :

Les hautes pressions qui se généralisent *sur l'Europe la protègent du courant* de perturbations atlantiques rejeté vers la Scandinavie.

Sur la France, vont régner des conditions anticycloniques dans un flux tournant progressivement à l'est. Les éclaircies vont prédominer sur les Alpes et le Midi méditerranéen, à l'exclusion de la Corse, où des nuages passagers occasionneront quelques averses.

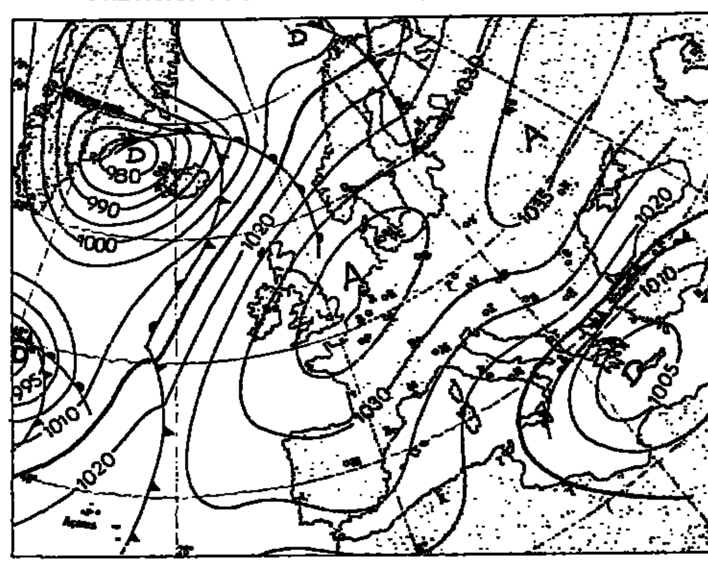
Partout ailleurs, le matin sera froid et gris, avec des brumes nombreuses ou même des brouillards, tandis que le thermomètre descendra entre – 1 et – 3 degrés dans l'intérieur. Dans le courant de la journée, cependant, les nuages et les brumes se dissiperont et il fera beau en général, sauf près de la Manche orientale et sur la Flandre, où le temps restera gris. Le vent, de nord-est, soufflera modéré à assez fort entre le Var et la Corse, ailleurs, il sera faible et modéré, plutôt de secteur est. Les températures maximales resteront un peu en dessous des normales.

LES PROBABILITÉS POUR LA FIN DE LA SEMAINE

Jeudi 25 mars, sur la moitié nord du pays, le temps sera souvent gris et brumeux, avec de rares éclaircies l'après-midi. Plus au sud, le soleil prédominera avec, toutefois, de nombreux brouillards matinaux qui épargneront les régions méridionales. Des gelées matinales seront observées dans l'Est, le Centre, les Alpes et près des Pyrénées.

Vendredi 26 mars, les brumes et brouillards matinaux seront très fréquents et lents à se dissiper. Ils laisseront place à un ciel gris dans le Nord et à des éclaircies de plus en plus belles en allant vers le Sud. Les températures, voisines de 3 à 5 degrés le matin, s'élèveront jusqu'à 10-12 degrés l'après-midi et seront supérieures à 15 degrés dans les *régions méridionales*.

PRÉVISIONS POUR LE 24 MARS, A 0 HEURE (G.M.T.)



Samedi 27 mars, le temps brumeux, le matin, se maintiendra. Le soleil prédominera dans de nombreuses régions, tandis que le ciel se couvrira près du littoral atlantique avec renforcement des vents de sud à sud-est. Les températures maximales seront en hausse dans l'Ouest du pays.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 23 mars 1982 à 7 heures, de 1 033 millibars, soit 774,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 mars ; le second, le minimum de la nuit du 22 mars au 23 mars) : Ajaccio, 15 et 3 degrés ; Biarritz, 13 et 6 ; Bordeaux, 13 et 4 ; Bourges, 10 et 2 ; Brest, 12 et 3 ; Caen, 9 et 3 ; Cherbourg, 10 et 4 ; Clermont-Ferrand, 9 et 2 ; Dijon, 10 et 4 ; Grenoble, *10 et 1 ; Lille, 9 et 2 ; Lyon, 11 et 2 ;* Marseille, 14 et 2 ; Nancy, 9 et – 1 ; Nantes, 14 et 3 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 10 et 4 ; Pau, 15 et 5 ; Perpignan, 16 et 8 ; Rennes, 12 et 1 ; Strasbourg, 10 et 3 ; Tours, 10 et 2 ; Toulouse, 13 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 10 degrés ; Amsterdam, 7 et 5 ; Athènes, 11 et 7 ; Berlin, 11 et – 1 ; Bonn, 10 et 1 ; Bruxelles, 7 et 5 ; Le Caire, 29 et 20 ; Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 5 et – 1 ; Dakar, 26 et 20 ; Genève, 9 et 3 ; Jérusalem, 19 et 10 ; Lisbonne, 25 et 13 ; Londres, 13 et 2 ; Luxembourg, 7 et 2 ; Madrid, 20 et 5 ; Moscou, 1 et – 9 ; Nairobi, 31 et 14 ; New-York, 12 et 6 ; Palma-de-Majorque, 16 et 10 ; Rome, 17 et 3 ; Stockholm, 4 et – 1 ; Tunis, 14 et 8 ; Tozeur, 19 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 24 MARS

« La basilique Saint-Denis racontée aux enfants », 14 h 30, entrée de la basilique, Mme Colin.

« La rue du Bac et la fontaine des Quatre-Saisons », 15 heures, métro Bac, Mme Bouquet des Chaux.

« Notre-Dame », 15 heures, façade portail central, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel.

« La cathédrale d'Albi », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« La collection Thyssen », 15 h 45, caisse du Petit Palais, Mme Angot.

« Peinture française du dix-septième siècle », 15 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« Le Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale (Art et Histoire).

« Le Conservatoire national supérieur de musique », 15 heures, 14, rue de Madrid (l'Art pour tous).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (A travers Paris).

« La Mosquée », 15 heures, entrée place du Puits-de-l'Ermite, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La collection Thyssen », 10 h 30, Petit Palais, M. Leblanc.

« Jardins, hôtels, chapelles de la rue du Bac », 14 h 30, métro Bac (Paris pittoresque et insolite).

« Les fouilles archéologiques de Notre-Dame », 15 h 30, parvis, entrée de la crypte, Mme Pennec (Paris et son histoire).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les Gobelins », 14 h 45, 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

12 h 30, 7, rue de la Bienfaisance, Père Gérard Defois : « Perspectives missionnaires de l'Église de France ».

18 h 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité : « Arthur Schnitzler ou le pressentiment de la rupture d'un monde ».

18 h 30, 28, avenue George-V, M. P. Brouwers : « San-Francisco » (projections) (Focale 5).

19 h 30, 1, rue Victor-Cousin, M. J. Eckenroth : « Les cités concentrationnaires » (Université populaire de Paris).

20 h 30, 38, rue de Turenne Dr J. Liss : « La physiologie des émotions » (Centre de développement du potentiel humain ».

20 h 30, 26, rue Bergère, M. J. Baryo-Pher : « Le Kabbalah ou tradition cosmique » (L'homme et la connaissance).

20 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, Psycho-Santé : « Psychosomatique : relation esprit-corps ».

20 h 45, 28, avenue George-V, M. P. Brouwers : « New-Kork-Los Angeles » *(projections)* (Focale 5).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3152

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III				■			■		
IV		■				■			
V									■
VI		■						■	
VII				■					
VIII					■				
IX	■							■	
X			■				■		
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Part de fromage. – II. La gêne dans l'opulence. – III. Sont souvent pour les autres un sujet d'opposition. Démonstratif. Article. – IV. Rivière. Emission comportant un accent aigu. – V. Loin d'être innocente. – VI. Cercle peu fréquenté. – VII. Supporte le grain, mais rarement l'orage. Créer des liens, dans les deux sens du terme. – VIII. Eclate sous l'effet d'une charge. Ensemble rouge. – IX. Transalpine dévoilant souvent ses charmes à celle qui vient de quitter le voile. – X. Témoignage de chasteté d'une pudique Anglaise. A un accent près, c'est un simple article ou un « quotidien » britannique. Emetteur clandestin non localisable. – XI. Ne manquent pas de chaleur sous leur manteau. Elle est arrêtée avant même d'être mise en circulation.

VERTICALEMENT

1. Préposé aux examens de passage. Puérile révolte. – 2. Rejeton des pays chauds. Centre de révolution. – 3. Peut être chargé d'affaires dans une ambassade. – 4. Nœud ferroviaire. D'un auxiliaire. Traité pour l'amélioration de la culture. – 5. Oblige certains à soigner leurs articulations. Hominum Salvator. – 6. Responsable de plus d'un abandon de poste. Effet de torse. – 7. Négation. Frappe surtout l'œil lorsqu'elle n'est pas distinguée. – 8. Ficelle ou ceinture. Préposition. Plan d'eau. – 9. Après son coup de fil, il est souvent utile de recoudre. Si son projet avait abouti, peut-être aurait-il évité le désastre de Sedan.

Solution du problème n° 3151

Horizontalement

I. Apostasie. – II. Médaillon. – III. Elève. Ole ! – IV. N.L. Orage. – V. Demis. – VI. Er. Pneu. – VII. Mauvais. – VIII. Ni. As. – IX. Naïveté. – X. Tiercé. SE. – XI. Séreuses.

Verticalement

1. Amendements. – 2. Pelle. Aïe ! – 3. Ode. Meunier. – 4. Savoir-vivre. – 5. Tiers. Ecu. – 6. Al. Pistes. – 7. Slogans. – 8. Iole. S.S. – 9. E.N.E. Cuisse (cf « couturier »).

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 22 et mardi 23 mars 1982 :

DES DÉCRETS

● Portant création d'une commission nationale permanente chargée de donner son avis sur les mesures concernant les rapatriés ;

● Fixant les circonscriptions électorales, chefs-lieux et nombre de sièges à pourvoir dans chacune d'elles pour l'élection des membres du conseil supérieur des Français de l'étranger ;

● Modifiant le décret du 19 juin 1979 relatif à l'organisation du commandement des forces maritimes ;

● Portant application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services et rendant obligatoire le marquage de certains fromages.

DES LISTES

● D'admission au cycle préparatoire au second concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

NOTRE GROUPE, D'IMPLANTATION EUROPEÉNNE, CONÇOIT, FABRIQUE et DISTRIBUE des MEUBLES.
nous recherchons :

Ingénieurs en Organisation

ILS AURONT POUR PRINCIPALES MISSIONS :
- l'animation d'un groupe de 3 à 4 techniciens
- La conception des modes opératoires, des gammes de production, des outillages, des implantations.
- la définition de systèmes de gestion, de production et leur mise en place avec l'informatique.

dépendant du Directeur d'usine, ou du Chef de Service Méthodes selon l'unité (300 et 1200 personnes)

Ces postes comportent d'excellentes possibilités d'évolution.

Les candidats seront diplômés d'une école d'ingénieur Type A. & M. et auront si possible quelques années d'expérience méthodes ou fabrication de produits de grandes séries.

Postes à pourvoir : SUD-OUEST et 200 Km SUD-EST de PARIS

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 18849 M,
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

RENAULT Véhicules Industriels
CONCESSION
(C.A. : 50 MF – 50 personnes)
Région NORD
recherche son

directeur général

Véritable manager, il assurera la coordination et la gestion de l'ensemble des activités de l'entreprise.

Avec le président, il définira les orientations concernant la politique commerciale et sera personnellement responsable de leur mise en œuvre et application.

Une formation supérieure (HEC, Sup de Co...), une expérience de 5 – 6 ans dans des fonctions de responsabilités tant commerciales que de gestion, une aisance et un goût pour les contacts, des qualités d'animateur, sont des atouts indispensables pour réussir dans cette fonction.

Si cette proposition vous intéresse, veuillez entrer en contact avec Solange MONTEIL, réf. 115M en indiquant votre rémunération actuelle :

plein emploi
10 rue du Mail
75002 PARIS

A l'Est du nouveau dans la Publicité de Recrutement

Notre Société de Services, spécialisée en publicité de recrutement, va créer une antenne locale basée à *Nancy*.
Elle recherche son futur

DIRECTEUR RÉGIONAL

expérience juridique ou commerciale

Le C.A. réalisé dans la région est important et la vocation première de l'Agence sera bien sûr de consolider les relations avec notre clientèle, tout en s'engageant dans la voie d'un vigoureux développement : le marché s'y prête.

Pour être notre homme, le candidat devra avoir une bonne connaissance des structures économiques de la région et, si possible, être familiarisé avec les différentes facettes du marché du travail.

Il assurera un conseil de base dans le domaine graphique et devra posséder de réelles aptitudes à la rédaction. Dès le départ, il sera aidé dans cette tâche par une assistante dotée d'un solide bagage professionnel en matière de media et de communication.

L'expansion de l'Agence sera rapide et liée à ses premiers résultats et aux perspectives de développement.

L'impérieuse obligation de fréquents déplacements dans la région suppose un goût de la mobilité et des relations humaines.

Ajoutons que les missions de ce responsable régional seront grandement favorisées par le soutien de notre Siège de Paris avec lequel il sera en étroite relation.

Si ce poste vous passionne, écrivez-nous en envoyant votre C.V. + photo + rémunération souhaitée à Boîte Postale 10 54690 LAY-St-CHRISTOPHE.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

ENTREPRISE FRANÇAISE
recherche pour

AMERIQUE CENTRALE

INGENIEUR GENIE MARITIME

capable gérer et organiser la production d'un grand chantier de réparation navale.
Ce poste requiert une forte personnalité et le sens des relations humaines.
Connaissance parfaite de l'Anglais exigée et Espagnol souhaitée.
Contrat expatrié 2 ans minimum renouvelable.

Adressez C.V., photo et prétentions sous n° 28519
Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS cedex 01
qui transmettra.



Degrémont
LEADER MONDIAL DU TRAITEMENT DES EAUX
recherche

RESPONSABLE CHANTIERS AU MOYEN ORIENT

Implanté à BAGDAD, et rattaché à l'ingénieur résident, il aura pour missions principales :
- la coordination des travaux de montage sur 3 sites différents,
- les liaisons avec le client et l'ingénieur conseil,
- la mise au point technique et financière des avenants.

Ce poste, prévu pour une **DUREE DETERMINEE DE 1 AN**, éventuellement prorogeable, s'adresse à un ingénieur Arts et Métiers ou hydraulique Grenoble ou de niveau de formation équivalent, ayant une expérience de chantiers à l'étranger d'au moins 5 ans, et parlant couramment l'anglais.

Bénéficiant du statut de personnel expatrié et d'une rémunération attractive pour un candidat de valeur, il s'intégrera à l'équipe déjà en place à Bagdad.

Merci d'adresser une lettre de motivation et un C.V. sous la référence 263 au :
Département Relations du Travail
183 avenue du 18 Juin 1940
92500 RUEIL-MALMAISON

Importante Société de
TRAVAUX PUBLICS
recherche pour sa filiale (700 personnes, 200 millions de C.A.) au

CONGO

chef comptable

30 ans mini., 5 ans au moins d'expérience à ce niveau de responsabilités, si possible à l'étranger.
Il aura en charge la totalité du service comptable de notre filiale locale : paie, comptabilité générale et analytique, bilan et déclarations fiscales.

responsable accueil - transit - voyages

Il devra organiser les mouvements de personnel et familles (planning départ et retour, réservations avions, formalités administratives d'entrée et de sortie, liaisons avec le siège).
Expatriation en famille possible, logement en base-vie.
Envoyer lettre de candidature + C.V. + photo sous réf. 8570 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

POSTES A POURVOIR AU MAROC

RENTRÉE 1982-1983

PROFESSEURS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - MAITRES-ASSISTANTS - ASSISTANTS - DOCTEURS D'ÉTAT - DOCTEURS 3e CYCLE - AGRÉGÉS - CERTIFIÉS - ADJOINTS - ENSEIGNEMENT P.T. ET P.T.A. DE L.T. - TITULAIRES MAITRISE - VOLONTAIRES SERVICE NATIONAL ACTIF DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES :
- Lettres modernes ou classiques ;
- Mathématiques ;
- Sciences naturelles ;
- Physique et chimie ;
- Disciplines techniques.

Vous pouvez faire acte de candidature pour enseigner au Maroc dans le cadre de la convention de coopération culturelle et technique franco-marocaine.

Pour des renseignements complémentaires :
- Carrefour Coopération, 34, rue Dumont-d'Urville, 75016 Paris ;
- Ambassade du Royaume du Maroc, 5, rue Le Tasse, 75016 Paris ;
- Ministère Marocain de l'Education Nationale, Rabat, tél. 713-64 ;
- Réunion Commission de Recrutement : dernière semaine avril 1982.

Le Cooper
Leader International du Jean
compte aujourd'hui plus de 1200 personnes en France, 4 Usines dans le Nord et plusieurs filiales dans le monde.
Nous recherchons pour son Centre Informatique au Siège, à Amiens

CHEF D'EXPLOITATION

Dans un environnement technique composé d'un IBM 4341. DOS/VSE - VTAM - 40 terminaux ; + 6 HP 3000 - 80 terminaux, constituant un réseau européen d'ordinateurs, ce futur collaborateur devra :
- *organiser le fonctionnement du Service Exploitation ;*
- *gérer le réseau de télécommunications ;*
- *optimiser le rendement du matériel ;*
- *assurer une disponibilité et une qualité de service pour tous les utilisateurs.*

Ce poste conviendrait à un informaticien de 30 ans environ, Bac. + 2, ayant exercé pendant plusieurs années une responsabilité tant sur le plan de l'organisation que sur celui de la technique et de l'encadrement.



Adresser Curriculum-Vitae + photo, sous référence 115 M à :



DENEB CONSULTANTS
6, rue Lincoln 75008 PARIS
qui garantit le secret des candidatures.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

recherche

POUR PAYS ARABES

CADRE ADMINISTRATIF

Il devra assurer la gestion administrative, financière et fiscale d'importants marchés.
- Formation supérieure exigée (maîtrise ou école de gestion) ;
- Anglais courant indispensable. Sens aigu des relations humaines et caractère équilibré ;
- Contrat d'un an. Perspectives de carrière.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo (retournée) et rémunération souhaitée sous n° 8.039 à *Le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour contrat longue durée à l'étranger
S.S.C.I. FRANÇAISE
recherche

2 CHEFS DE PROJETS

NOUS DEMANDONS :
- 6 ans minimum d'expérience informatique,
- 3 ans de pratique du matériel CII HB *niveau 66*,
- expérience de direction d'équipe et de liaisons avec les utilisateurs,
- anglais courant,
- libre rapidement.

NOUS OFFRONS :
- salaire élevé selon expérience,
- indemnités de dépaysement,
- logement et voiture de fonction.

Env. C.V., photo et prét.
sous n° T 032403 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IRAK

Filiale d'un important groupe français d'ingénierie recherche pour BAGDAD

CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

placé sous l'autorité du Directeur d'Agence, il sera responsable de la comptabilité générale, du personnel, des questions financières, etc.

PROFIL :
- Anglais indispensable.
- Solide expérience comptable.
- Assure le suivi du contrat clé en main.
- Expérience de l'étranger pays arabes appréciée.

Adress. candidat., lettre manuscr., C.V., photo et prét. sous référence AMQ, à QUEVRAIN - TOURENNE 1, cité du Paradis, PARIS-10e, qui transmettra.

Société de produits de grande consommation recherche, pour son unité de production (300 personnes) située à CHARTRES, un :

Jeune Ingénieur Responsable Planning

chargé d'étudier et d'améliorer, en tant qu'utilisateur, le système informatisé conversationnel de planification et de gestion des stocks, et de gérer le service.

L'homme recherché est un jeune ingénieur qui a, au minimum, 2 à 3 ans d'expérience acquise, de préférence, dans la production de grande série (domaines alimentaire, pharmaceutique ou entretien).
Une expérience d'utilisation d'un système informatique serait appréciée.

Merci de nous adresser votre C.V. détaillé accompagné d'une photo précisant votre salaire actuel en rappelant la référence : BE 23 M à

CARRIERES SERVICES
19 rue de la Paix - 75002 PARIS
Groupe EGS
Conseils en recrutement



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ALSTHOM ATLANTIQUE



CENTRALE ENERGETIQUE CTM

Dans le cadre de la réalisation de Centrales Thermiques et Nucléaires, recherche pour ses

DEPARTEMENTS D'INGENIERIE

implantés à BELFORT, des candidats confirmés ou débutants. Bonne connaissance de l'anglais exigée. Séjours de courte ou moyenne durée à l'étranger.

INGENIEURS GRANDES ECOLES

INGENIEURS DE PROJET

Les missions confiées concernent :
— le fonctionnement des systèmes mécaniques,
— l'architecture industrielle,
— la définition des composants et leurs spécifications techniques,
— le contrôle de la qualité et le suivi des délais,
— la préparation du montage et le suivi sur chantier,
— la préparation et la réalisation sur site de la mise en service des équipements.

TECHNICIENS SUPERIEURS (BTS/DUT)

AGENTS TECHNIQUES ETUDES DE PROCEDES ET DE PREPARATION MISE EN SERVICE

(notices de fonctionnement, schémas de régulation, procédures d'essais et de conduites)

AGENTS TECHNIQUES DE DESSIN D'INGENIERIE

(plans d'installation, plans guides de génie civil, schémas, tracés de tuyauteries)

AGENTS TECHNIQUES ETUDES DE FABRICATION ET DE PREPARATION MONTAGE

(spécifications techniques, procédures de montage)

Possibilité de logement.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au Chef du Département Administration et Gestion à ALSTHOM-ATLANTIQUE - Groupe CTM - Tour Vendôme - 204, Rond Point du Pont de Sèvres - 92100 BOULOGNE

Notre société, filiale d'un puissant groupe financier, est à l'échelon national une entreprise pilote dans le domaine de la CONSTRUCTION DE LOGEMENTS et de leur GESTION. Nous cherchons pour notre DIRECTION de

BORDEAUX

cadre financier

FORMATION : HEC - SUP. de CO - IEP ou équivalent.
Chargé de la gestion financière de plusieurs sociétés de construction et de la tenue de leur trésorerie, il devra assister les responsables d'opérations sur le plan financier (mise en place des financements, détermination des prix de vente ou des loyers, suivi des opérations). Il est souhaité quelques années d'expérience, si possible dans le secteur immobilier.
Notre groupe peut offrir une évolution de carrière intéressante à un candidat de valeur.

Nous vous invitons à adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 8626 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Banque régionale privée

Adjoint au chef comptable

Ce poste évolutif à court terme sera confié à un homme de 33 ans mini, DECS (ou éq.), ayant une bonne expérience de la comptabilité (domaine bancaire apprécié) et l'habitude du traitement informatique.
Il sera d'abord chargé de la comptabilité générale et de la préparation du bilan.
Poste à Marseille.
Adresser dossier de candidature, réf. M 408 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
48 rue Grignan 13001 Marseille.

OSMOSE

RESPONSABLE MARKETING
150.000 Frs. +

Nous sommes un important Département d'un groupe leader de la Construction Electro-Mécanique et nous recrutons le Chef du Service Marketing qui sera rattaché au Directeur Commercial.
Il assumera les responsabilités complètes dans les domaines suivants : Etudes de marché - Elaboration et mise en œuvre de plans d'actions commerciales - Définition des produits - Promotion - Information - Statistiques commerciales.
Ce poste convient à une forte personnalité de formation technique supérieure possédant une expérience de quelques années dans les domaines commercial ou marketing de produits industriels.
Age : 35 ans environ - Lieu de travail : Franche-Comté.

Adresser C.V. ss réf. 28563 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



aerospatiale AQUITAINE

DIVISION SYSTEMES BALISTIQUES SPATIAUX

Nous développons des ensembles complexes qui font appel à des technologies de pointe (structures composites) et qui utilisent des moyens exceptionnels.
Nous avons la volonté de faire bénéficier le grand public de ces avancées technologiques en particulier dans le domaine des économies d'énergie, pour cela nous recherchons des

INGENIEURS DE HAUT NIVEAU

(Sup aéro, Mines, Centrale, ENSTA, Sup élec) ayant la volonté de CREER et de PRODUIRE.

INGENIEUR CHIMISTE

Pour études et qualifications physico-chimiques de céramiques et matériaux composites, au sein du laboratoire matériaux et procédés nouveaux.

JEUNE INGENIEUR

— Sup-élec (radio-communication)
— Docteur troisième cycle (option hyper-fréquence)
— Télécommunication
pour travaux de recherche en équipe

INGENIEUR SYSTEMES

pour participer à la mise en œuvre d'un réseau d'ordinateurs intégrant des matériels et logiciels d'origine différente (IBM, Computer Vision, CII, HB, SEMS...)
Débutant ou 1 an d'expérience de préférence.

Nous sommes une unité décentralisée (2000 personnes) bénéficiant d'une large autonomie et implantée à ST MEDARD en JALLES entre BORDEAUX et l'Océan dans un environnement agréable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature avec photo à AEROSPATIALE - Département des Relations Humaines B.P. 11 - 33165 ST MEDARD EN JALLES Cedex.

MANAGER DES GRANDS PROJETS EN PROVINCE

CAP SOGETI SYSTÈMES développe ses interventions sur de grands projets de gestion ou d'informatique industrielle en Province et doit renforcer les structures d'encadrement de ses agences.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS expérimentés,
vous avez déjà assumé des responsabilités de **Chefs de Projets**, et vous êtes capables d'occuper dans l'immédiat des postes d'encadrement.
Vous souhaitez poursuivre une carrière évolutive sur les plans techniques et hiérarchiques.

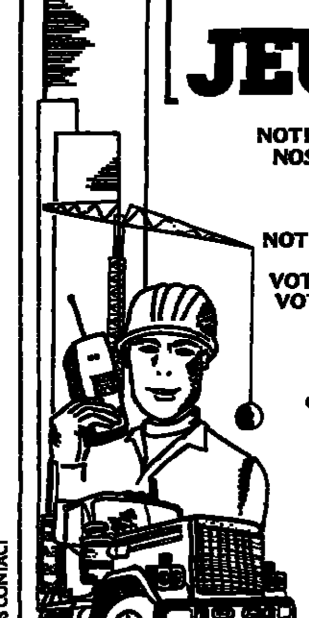
Des postes sont à pourvoir dans nos agences de

Lorraine-Champagne: (83) 32.33.28
Normandie: (35) 63.50.45
Centre Val-de-Loire: (38) 53.86.50
Aquitaine: (56) 02.00.57
Midi-Pyrénées: (61) 40.55.58
Nord-Picardie: (20) 72.95.09



Les ingénieurs intéressés peuvent téléphoner aux agences concernées ou écrire en joignant un CV détaillé à J. BERTHELOT - CAP SOGETI SYSTÈMES - 92, bd du Montparnasse 75682 Paris Cedex 14.

HAVAS CONTACT



PONTS, CENTRALE, AM, ESTP...

JEUNES INGENIEURS

NOUS : une entreprise en pleine expansion installée dans le Nord Ouest de la France.
NOTRE EFFECTIF : 1.100 personnes. Tous passionnés par le Bâtiment et les Travaux Publics.
NOS CHANTIERS : logements individuels et collectifs, scolaires, hospitaliers, réhabilitation, industriel, génie civil, ouvrages d'art.
NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES 1981 : 410 M.F.
NOTRE IMPLANTATION : Picardie, Haute Normandie, Basse Normandie.
NOTRE SOUHAIT : vous intégrer dans nos équipes Travaux, Techniques ou Etudes de prix.
VOUS : ingénieurs débutants ou futurs diplômés 1982.
VOTRE PERSONNALITE : dynamique, ambitieux, une volonté d'entreprendre avant tout.
VOTRE SOUHAIT : acquérir une formation solide et la maîtrise complète de votre métier.
Plusieurs postes vous sont offerts :

INGENIEURS TRAVAUX

Après une période de formation, vous aurez la responsabilité totale d'un ou plusieurs chantiers de Bâtiment ou Travaux Publics (suivi technique, gestion économique, animation des équipes).

INGENIEURS ETUDES

Au sein de notre Direction Technique vous serez chargés d'études d'avant-projet et d'exécution dans les domaines Bâtiment ou Travaux Publics.

INGENIEURS ETUDES DE PRIX

D'abord chargés des études de prix au sein de notre Service Commercial Bâtiment ou Travaux Public, vous évoluerez soit vers une mission commerciale (prospection et négociation commerciale) soit vers une mission travaux.
Vous aimeriez en savoir davantage ? Ecrivez-nous ! Donnez-nous un aperçu de vos projets, de vos ambitions. Précisez-nous la fonction dans laquelle vous souhaiteriez débuter. L'agence DESSEIN nous transmettra votre candidature. Adressez-la lui sous référence 4205 - 69, rue de Provence - 75009 PARIS.

Dessein

UN + POUR UN JEUNE

INGÉNIEUR CAOUTCHOUTIER

Liés à un groupe important, nous recherchons l'**Adjoint du Responsable de l'un de nos Départements Usine.**
Ses attributions seront liées: d'une part aux produits (industrialisation, amélioration), au process (gammes, temps, devis), aux postes de travail (maintenance, sécurité, aménagements); d'autre part à l'animation et la coordination d'une petite équipe de techniciens.
Outre la spécialisation indiquée, le poste nécessite une formation initiale supérieure et une première expérience industrielle.
Des opportunités d'évolution ultérieure sont possibles. Merci d'adresser sous identification S.B. 842 un dossier d'emblée très complet (CV, références, photo, indication de salaire) au

EN BRETAGNE

CEIP Conseil d'Entreprises
56270 PLOEMEUR

ORGANISME D'H.L.M.

recherche

AGENT DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

POUR UN QUARTIER DES MINGUETTES (VÉNISSIEUX)

représentera l'organisme tant auprès de la population (forte proportion originaire d'Afrique du Nord) qu'auprès des différents intervenants : Administrations, services des collectivités locales, travailleurs sociaux, urbanistes, architectes, entreprises.

Adresser C.V. et prétentions à
LOGIREL
247, avenue Jean-Jaurès - 69007 LYON

LA SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE

recherche pour son établissement de

BEAUNE (21)

UN RESPONSABLE PERSONNEL ET ADMINISTRATION

Chargé, notamment, sous l'autorité du directeur régional et en relation avec les services centraux, du recrutement, de la gestion du personnel (trois cents agents), de la comptabilité générale et des services généraux. Il sera assisté dans ses tâches par une équipe de 7 collaborateurs.
Ce poste conviendra à un (e) candidat (e) ayant déjà une première expérience professionnelle, de niveau DECS en comptabilité et possédant obligatoirement une très bonne expérience de la législation du travail.
Position cadre.
Participation périodique à des astreintes (consignation à domicile).
Rémunération : 110.000 F.
Adresser curriculum vitae et prétentions à la Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, Service des Relations Humaines, B.P. 52, 21019 Dijon-Grésilles.

L'UNE DES PREMIERES ENTREPRISES DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS du VAL DE LOIRE
recherche pour son SERVICE TRAVAUX PUBLICS à

ORLEANS

INGENIEUR études de prix

Il sera chargé de la valorisation des dossiers d'appel d'offres d'ouvrages d'art et des travaux industriels.
Une expérience de la fonction ou de la conduite des travaux est nécessaire.
L'entreprise, filiale d'un groupe à vocation internationale, offre de réelles perspectives de carrière en France et à l'étranger.

Adresser CV, photo et prétentions No 29.226 à Contesse Publicite 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Message à un INGENIEUR MECANICIEN

Vous souhaitez entrer dans l'une des premières sociétés françaises de Pétrochimie (3500 personnes, C.A. environ 5 milliards) pour y prendre un poste au

service entretien

Au début, adjoint du chef de service d'entretien d'une partie de notre complexe industriel de NORMANDIE vous prendrez au fur et à mesure de votre formation des responsabilités supérieures.

C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous êtes un ingénieur généraliste et si vous avez une première expérience même courte dans un secteur analogue.

Nous assurerons votre formation si, débutant, vous êtes attiré par cette fonction.

Merci d'adresser lette manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/203/AB à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

mcp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Message à un CHEF DU SERVICE MAINTENANCE

Vous souhaitez entrer dans l'une des premières sociétés françaises de Pétrochimie (3500 personnes, C.A. environ 5 milliards) pour y prendre en charge la maintenance et l'entretien d'une partie de notre complexe industriel de NORMANDIE. C'est un poste important qui implique la direction d'un service de 40 personnes et la gestion d'un budget de 70 MF.

C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous êtes Ingénieur diplômé et si, à 35 ans minimum, vous avez acquis une expérience solide prouvée par une réussite évidente dans un poste similaire, dans une usine de taille significative, dans le domaine de la pétrochimie —pétrole— chimie ou, à tout le moins, dans une usine en feu continu, fonctionnant avec des process automatiques.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/203/AA à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

mcp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Quotidien Est, recherche pour poste RESPONSABLE d'Agence journaliste localier, bonne formation générale, plusieurs années d'expérience.
Env. candidature manuscr., C.V. détaillé, photo press-book, sous n° 221.509 M, à :
REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

GROUPE D'ÉLECTRONIQUE INTERNATIONAL
recherche pour faire face à son développement pour « L'EXPORT »

8 INGÉNIEURS

de « Gros Calibres », niv. 3 A. 3B, ayant une grande expérience en Logiciel, système Temps Réel appliqués à la
TÉLÉPHONIE TEMPORELLE
Il est prévu de fréquents déplacements en Amérique du Sud, Moyen-Orient, Afrique du Nord, Pays de l'Est, etc.
LES SALAIRES SERONT TRÈS ÉLEVÉS 250.000 F + POUR LES ÉLÉMENTS COMPÉTENTS.

15 INGÉNIEURS

3 ans expérience en Logiciel. Temps Réel.
Formation téléphonie assurée.
Lieu de travail : NANTES.
Ecr. n° 1.942, Publicité Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

---

temat GROUPE MATRA

PREMIER FABRICANT EUROPEEN DE TELEPHONES

poursuit son développement rapide dans la TELEMATIQUE et renforce ses équipes de fabrications de TERMINAUX.

Chef d'Atelier

Sa mission sera de gérer l'atelier de montage-câblage en circuits électroniques dont l'effectif atteindra progressivement une centaine de personnes.

Il sera responsable à la fois du potentiel technique (productivité machines, qualité des produits) et du potentiel humain (charge, discipline, sécurité).

Une expérience similaire d'environ 5 ans en fabrication de produits grandes séries est demandée.

2 Chefs d'Equipe Tests

Ils prendront en charge des équipes de 15 à 20 personnes, et devront avoir une première expérience d'encadrement de personnel de contrôle et de fabrication.

Lieu de travail : FINISTERE SUD.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence JD 115 à TEMAT Service du Personnel 10, rue Jean Jaurès — 29000 QUIMPER

---

aerospatiale AQUITAINE

DIVISION SYSTEMES BALISTIQUES SPATIAUX
Nous développons des ensembles complexes qui font appel à des technologies de pointe (structures composites) et qui utilisent des moyens exceptionnels.
Nous avons la volonté de faire bénéficier le grand public de ces avancées technologiques en particulier dans le domaine des économies d'énergie, pour cela nous recherchons des

INGENIEURS DE HAUT NIVEAU

(Sup aéro, Mines, Centrale, ENSTA, Sup élec) ayant la volonté de CREER et de PRODUIRE

Nous leur offrons des fonctions variées dans des domaines où nous devons demeurer au Top niveau mondial :
- Conception (CAO)
- Calcul scientifique
- Recherche technologique en laboratoire (matériaux du futur)
- Ingénierie d'importants systèmes industriels
- Animation et direction d'équipes opérationnelles
- Essais et contrôle de systèmes utilisant des installations uniques en Europe

Nous sommes une unité décentralisée (2000 personnes) bénéficiant d'une large autonomie et implantée à ST MEDARD en JALLES entre BORDEAUX et l'Océan dans un environnement agréable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature avec photo à AEROSPATIALE - Département des Relations Humaines B.P. 11 - 33165 ST MEDARD EN JALLES Cedex.

ORGANISME D'ÉTAT RÉGION OUEST
recrute

INGÉNIEUR HAUT NIVEAU OU UNIVERSITAIRE

(DOCTEUR ÈS SCIENCES OU 3e CYCLE MINIMUM OU ÉQUIVALENT)

Plusieurs années d'expérience en sédimentologie dynamique marine.
Aptitudes à la modélisation numérique souhaitées.
Aptitude animation d'équipe et direction de programmes.

Adresser C.V., photo et prétentions, N° 29.050, CONTESSE Publ. - 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

LA BANQUE POPULAIRE DU NORD

recherche

UN JEUNE CADRE COMMERCIAL

formation bancaire ou établissement financier indispensable.
Habitué aux contacts entreprises.
Capable de réaliser et suivre des opérations de crédit-bail et de location financière.
lieu de travail : LILLE.

Adresser C.V. manuscrit à la Direction des Relations Humaines, 847, av. de la République, 59700 MARCQ-EN-BARŒUL, sous la référ. R.D. 13.

---

ingénieur plein d'énergie pour prendre la tête de nos services techniques

Notre important groupe industriel français, leader sur ses marchés, recherche un collaborateur compétent pour renforcer son potentiel humain technique et participer au développement de l'une de ses usines fabriquant du matériel d'équipement pour garages. (150 km de Paris).

Le candidat retenu se verra confier la responsabilité du Bureau d'Etude, du Service Méthode et du Service Qualité, soit une équipe d'une vingtaine de personnes.

Outre le goût de la création et de la réussite, il devra posséder :
- de bonnes connaissances en Hydraulique, Pneumatique, Thermique
- une solide expérience acquise dans un B.E. ou un Service Méthodes.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 28890 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS cedex 01, qui transmettra.

PROVENCE-CÔTE D'AZUR
Société internationale de service technique leader mondial dans son secteur

un(e) Spécialiste juridique (et fiscal) des contrats de personnel en France et à l'étranger

Rattaché(e) directement à la D.P., il (elle) sera chargé(e) :
- *de la révision de la convention d'entreprise et de la mise au point des différents statuts internationaux du personnel,*
- *de la résolution des problèmes juridiques et fiscaux liés à la formation et au suivi des contrats de travail en France et dans les filiales,*
- *de la tenue et la mise à jour de la documentation juridique et fiscale liée à la gestion du personnel.*

Une formation juridique et fiscale (droit du travail), une bonne pratique des législations et fiscalités françaises et étrangères, acquise dans une direction du personnel et la maîtrise de l'anglais sont nécessaires-30 ans minimum.
Adresser dossier de candidature, réf. M 407 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
48 rue Grignan 13001 Marseille.

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS

- POUR NANCY (réf. 963)
- MULHOUSE (réf. 962)
- STRASBOURG (réf. 961).

Un très important organisme technique en expansion régulière recherche ces ingénieurs électriciens, diplômés ENSI, INSA ou simil., disposant d'une expérience industrielle (études, travaux neufs, entretien gros équipements, chantier), connaissant bien les réseaux H.T. et B.T.

Des missions de conseil technique aux entreprises leur seront confiées, comportant des contacts à niveau élevé : élaboration et/ou contrôle d'avant-projets, mise en application de techniques nouvelles (automatismes, robotique, etc.), réduction des coûts d'énergie, aspects *réglementaires, normatifs.* Postes d'avenir stables.

Adresser C.V. détaillé sous la référence du poste qui vous intéresse à

SELETEC
CONSEIL
67009 STRASBOURG Cedex.

CIME
Le Centre interuniversitaire de micro-électronique créé à Grenoble par l'INPG et l'USMG, recrute un
INGÉNIEUR 2 A
ayant une expérience en électronique et physico-chimie. Il aura la charge d'assurer la mise en place puis le fonctionnement d'une salle blanche pour circuits intégrés au silicium située dans un ensemble de fabrication, conception et test destiné à l'enseignement et à la recherche universitaires. Emploi contractuel de l'enseignement supérieur (contrat type C.N.R.S). Conditions d'embauche habituelles pour emploi de la fonction publique.
Poste disponible immédiatement.
Salaire brut minimum : 8.904 F par mois. Reclassement selon carrière antérieure. Prime : à titre indicatif, 8.152 F pour le 1er semestre 1982.
Date limite des candidatures fixée au 10 avril 1982.
Envoyer C.V. complet avec copie des diplômes à M. GENTIL, Directeur du CIME, 46, avenue F. Viallet. 38031 Grenoble Cedex.

Association privée sanitaire et sociale, région Midi, recherche ingénieur bâtiments, travaux publics et techiques div., 35 à 40 ans environ.
Pour conduire travaux d'entretien et d'investissements en liaison avec Cabinet d'architectes.
Ecr. s/n° 8.038 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SAFT Groupe CGE

Notre Département Accumulateurs, leader mondial dans sa spécialité, renforce ses structures régionales et crée 2 postes pour sa délégation de RENNES.

Jeunes ingénieurs technico-commerciaux

- Après formation, votre rôle consistera à assurer des missions ponctuelles de soutien auprès d'Agences Régionales sur une ligne de Produits dont vous suivrez également l'évolution en liaison avec le Service Marketing.
- Vous avez une formation d'Ingénieur (option Electricité, Electronique souhaitée).

Débutant ou ayant quelques années d'expérience, vous avez le goût et les aptitudes pour la négociation, l'animation et vous êtes disponible pour l'action « sur le terrain ».

Nous saurons compléter votre formation à nos produits et pourrons vous offrir de réelles perspectives d'avenir au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 6691 A, à CAPFOR - B.P. 846 - 44020 NANTES CEDEX.

CAPFOR
NANTES-PARIS-LYON-BREST-QUIMPER-MONTLUÇON-NIORT

Société en expansion RÉGION ROUENNAISE Leader mondial dans le domaine de la Production et de la pose de tubes flexibles pour l'industrie du Pétrole OFF-SHORE

recrute

pour son Service Études et Recherche :

INGÉNIEURS

- Titulaires d'un diplôme Grandes Ecoles (INSA, AM, etc.) ;
- Formation Mécanicien et/ou Matériaux ;
- Expérience d'une ou deux années dans la Recherche ;
- Anglais exigé.

Ces ingénieurs auront la responsabilité technique des projets de recherche confiés.

Adresser curriculum vitae, photo, prétentions à JD/349, SNP-Havas (B.P. 907), 76023 Rouen Cedex, qui tr.

GROUPE T.P. EN EXPANSION
recherche pour ses spécialités :
- Travaux souterrains en France
- Ancrages sous-marins au Moyen-Orient

JEUNES INGÉNIEURS DE CHANTIER

A.M., ENSH, ETP, MINES, de préférence
Première expérience et pratique de l'anglais appréciée.
Grande disponibilité individuelle et familiale pour affectation sur chantiers moyenne et longue durée.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 10.250 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

Moyenne entreprise spécialisée dans les EXTRAITS VÉGÉTAUX et leurs DÉRIVÉS recherche

UN CHEF FABRICATION

- Ingénieur chimiste ou équivalent, minimum trois ans expérience fabrication industrie chimique, expérience complémentaire industrie alimentaire appréciée ;
- Lieu de travail région Aix-en-Provence ;

Adresser curriculum vitae détaillé manuscrit, photo, prétentions, sous n° 94.274 à Havas Marseille.

IMPORTANTE ENTREPRISE PHARMACEUTIQUE
renforçant les structures de son Département
APPRO-ACHATS
recrute

Pharmacien-Ingénieur Chimiste...

intéressé par les problèmes marketing d'achats, développement, technico-commerciaux...

Bien qu'une expérience industrielle soit souhaitée, ce poste pourrait convenir à débutant ayant une formation complémentaire type I. A. E. - C. E. S. M. A. LYON....

Lieu de travail : province agréable SUD PARIS

Envoyer CV, photo et prétentions s/réf. 18848 M
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Directeur du Personnel

La prochaine étape de votre carrière

Nous sommes une entreprise à taille humaine (400 personnes dont 50 cadres ; 150 millions C.A.), filiale d'un important groupe chimique multinational, leader sur plusieurs segments de marché. Nous recherchons pour notre Siège, à 2 heures est de Paris, le successeur de notre Directeur du Personnel.
Rattaché au Directeur Général, vous développerez la fonction sous tous ses aspects en étant intégré à l'équipe de management : communications et information, gestion, développement du personnel, relations sociales, administration (gestion informatique par système intégré).
De formation supérieure, âgé d'au moins 35 ans, vous avez une bonne pratique du droit du travail, parlez l'anglais et justifiez d'une expérience convaincante de responsable du personnel acquise pour partie en usine.
Si ces perspectives vous intéressent, merci d'écrire ou de téléphoner sous référence 82606 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53



LE GROUPE DES MUTUELLES DU MANS
Important Groupe d'Assurances
recherche pour son département informatique et organisation

Chefs de projet

Ingénieurs Grandes Ecoles

débutants ou ayant quelques années d'expérience, pour des études mettant en œuvre télétraitement et bases de données. REF. 01

Ingénieur système

Ingénieur Grande Ecole, doctorat en informatique ou équivalent

débutant ou ayant quelques années d'expérience pour matériel I.B.M. (MVS, IMS), télétraitement, CII HB (Mini-6). REF. 02

Analystes-programmeurs

Ayant quelques années d'expérience

ou débutants, titulaires du Bac C, E ou H et d'une formation informatique. REF. 11

Structure par équipes projets – cadre de travail agréable – horaires variables.
La formation complémentaire est assurée par l'Entreprise. Les candidats doivent être libérés O.M.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et rémunération actuelle, en précisant la référ. du poste à
Mutuelle Générale Française
Direction du Personnel 19, rue Chanzy 72030 LE MANS CEDEX

Importante Société Nationale (8500 personnes - 20 établissements industriels en France) offre d'intéressantes opportunités de carrière à de jeunes

INGÉNIEURS

ARTS et MÉTIERS DÉBUTANTS.

Une première affectation dans l'une des implantations de LILLE ou de la RÉGION PARISIENNE leur permettra de se former aux équipements et aux fabrications de l'entreprise (machines très rapides, intégrant des automatismes poussés et utilisant largement l'informatique).

Ces fonctions, aux aspects diversifiés et très concrets, ainsi que les responsabilités étendues sur lesquelles elles doivent déboucher à moyen terme requièrent des connaissances approfondies en mécanique et en automatismes, de réelles qualités de contact et des aptitudes au commandement.

Envoyer dossier de candidature sous n° 42206 à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Pour répondre aux problèmes de production, de gestion, et de communication que pose la vente par Catalogue à notre échelle (8 millions de clientes, jusqu'à 150000 colis/jour), nous développons une INFORMATIQUE DE POINTE:

(1 x IBM 3033, 2 x IBM 3032, 1 x IBM 4341, Réseau de + de 1000 Terminaux - applications Télétel, Réponse vocale...).

Pour renforcer nos équipes d'application, nous recherchons de

JEUNES INGENIEURS

Centrale, Mines, IDN...

En relation avec les utilisateurs, ils mettront en place des projets nouveaux, et amélioreront, grâce à l'interactivité, les applications existantes; et ce, dans les domaines de la gestion administrative, prévisionnelle, et physique des produits.

Pendant les premiers mois d'intégration, nous assurerons une formation technique, qui leur permettra de prendre rapidement leur fonction en charge. Les postes que nous offrons constituent un premier emploi, permettant à de jeunes ingénieurs capables de prendre rapidement leur autonomie, d'accéder à des responsabilités d'animation d'équipes, à l'informatique ou dans d'autres Directions.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions), sous référence 82.53.15 LM à B. DESTREBECQ
Direction des Affaires Sociales
LA REDOUTE CATALOGUE
57, rue de Blanchemaille
59100 ROUBAIX

HAVAS CONTACT

La Redoute

TIOXIDE S.A. CALAIS

C.A. 450 MILLIONS FRANCS
EFFECTIF 560 PERSONNES
FILIALE DE TIOXIDE GROUP PLC
1er Producteur Européen
d'Oxyde de Titane, recherche un

INGENIEUR

Grande école

dans le cadre du renforcement de son service entretien travaux neufs (effectif 170 personnes).

Il prendra en charge le bureau d'études.

Ses connaissances en conduite automatisée des processus industriels devront lui permettre de participer activement aux importants projets en cours.

La rémunération sera attractive et le poste peut ouvrir de réelles possibilités d'évolution pour un candidat de valeur.

La pratique de l'anglais est souhaitable.

Adressez votre candidature manuscrite avec C.V. et prétentions à TIOXIDE S.A.
Direction du Personnel - B.P. 89
62102 CALAIS CEDEX.

---

jeune filiale de grandes entreprises françaises
TOULOUSE

Mettez vos qualités et votre expérience sur orbite

Notre société, nouvellement constituée, est spécialisée dans la commercialisation des produits issus des satellites d'observation de la terre.

Pour prendre part à l'élaboration de notre réseau de distribution en France et à l'étranger, ainsi qu'à la négociation et au suivi des contrats, nous recrutons un

INGENIEUR COMMERCIAL

- *formation commerciale supérieure*
- *expérience antérieure dans le marketing et la négociation des contrats*
- *parfaite maîtrise de l'anglais*
- *fréquents déplacements à prévoir.*

Ecrire avec C.V., photo et prétent. à SPOT IMAGE 18, av. Edouard Belin 31055 Toulouse Cedex

---

LA VILLE DE RENNES
recrute

UN INGÉNIEUR

Chargé des problèmes d'investissement, du contrôle de la gestion des services d'eau potable, de chauffage urbain et de traitement des ordures ménagères.

Candidatures reçues jusqu'au 9 avril avec C.V. détaillé et photo à Ville de Rennes, Direction du Personnel, Recrutement, 35031 Rennes Cedex, tél. (99) 36-48-48.

PMI de 400 personnes, siège à LYON, fabriquant des produits différenciés intégrant de la mécanique, de l'électronique et de l'informatique, leader mondial dans son créneau (plus de 90% du CA à l'export)
recherche

INGENIEUR DES VENTES EXPORT

Sa FORMATION de BASE TECHNIQUE, à dominante mécanique, son expérience même courte dans la VENTE de BIENS D'EQUIPEMENT doivent lui permettre d'assurer rapidement de façon autonome les larges missions qui lui seront confiées dans le cadre du développement de l'activité à l'étranger.

Prêt à accepter la mobilité inhérente à cette fonction, il devra maîtriser parfaitement l'ANGLAIS et avoir une connaissance au moins pratique de l'ALLEMAND.

Ecrire au CABINET GATIER, sous réf. 400,M, 32 rue Barrême 69006 LYON.

Cabinet Gatier

ATELIERS DE LA CHAINETTE
Département machines spéciales
recherchent

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES

- Trente ans minimum ;
- Expérience d'étude et de réalisation en machines spéciales.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé :
17, rue Aristide-Briand, 79200 Parthenay.

INALTERA

revêtements muraux

recherche

DIRECTEUR EXPORT

Ce poste de haut niveau convient à un candidat

- de formation supérieure parlant l'anglais et l'allemand courant, ayant une expérience minimum de 5 ans, avec des responsabilités commerciales importantes, dans un service export de produits mode, si possible de décoration de la maison.
- Capable de développer efficacement les ventes à l'export en s'appuyant sur un service et un réseau existants.

Le candidat retenu devra résider impérativement en région lyonnaise et accepter des déplacements fréquents à l'étranger.

Le salaire proposé est motivant et fonction de l'expérience acquise.

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions à :

C. POULAILLON, sous réf. SG,
INALTERA B.P. 0632, 69239 LYON CEDEX 2

télex-p.a.-jonction

LABORATOIRE DE MÉCANIQUE DES CONTACTS DE L'INSA DE LYON
cherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

pour

RECHERCHES

A caractères numériques et expérimentales dans le domaine du frottement et de la lubrification.
D.E.A. souhaité.

Téléphoner au (7) 893-81-12 poste 31-83.

Société implantée au Nord de SAINT-ÉTIENNE
(effectif 300 personnes environ)
recherche son

RESPONSABLE DU SERVICE ENTRETIEN

pour usine de mécanique comprenant de nombreuses machines modernes dont un parc important de CNC et de centre d'usinage.
Le profil idéal du candidat est celui qui, en plus de qualités de gestionnaire et d'animateur d'une équipe de techniciens qualifiés, possède de bonnes connaissances en mécanique générale, hydraulique, électrotechnique et électronique appliquées aux machines outils.

Envoyez lettre manuscrite, photo d'identité, curriculum vitae et prétentions sous référ. 3.089 à P. LICHAU S.A., 41, rue Paul-Chenavard, 69001 LYON qui transmettra.

CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX, DEPARTEMENT NORD EN EXPANSION CONTINUE
recherche

JURISTE

Spécialité droit des sociét. (access. opérat. sur fonds de comm. et baux comm.), 3 ans mini. d'exp. req. ds la spécial. au sein cab. de conseil. jurid. ou d'avoc., 35-37 ans maxi., appelé à accéder d'emblée au statut d'associé par achat de parts, discrét. assurée.

Adr. C.V. avec lettre de motivat., lettre manusc. + photo.

Ecrire sous n° 8037 *le Monde* Publ., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

Une entreprise de 1.100 personnes (Fabrication + 22 agences Travaux) à SRASBOURG recherche
CE JEUNE CADRE
Niveau mini DUT Gestion du personnel ayant 2 à 3 ans d'expérience diversifiée de la fonction personnel : législation, contrats, rémunérations, etc.

Une connaissance des applications informatiques dans ce domaine ainsi que le goût des chiffres seraient appréciés. Poste d'avenir stable et évolutif.

Adr. C.V. dét. s/réf. A.P., à :
SELETEC
CONSEIL
67009 STRASBOURG cedex.

CHEF DU PERSONNEL

Une importante société strasbourgeoise (plus de 200 personnes) recherche son futur chef du personnel.

Après une période d'introduction, il *dépendra de la Direction* générale et aura toutes les responsabilités de la fonction personnel : relations avec les partenaires sociaux, fonctionnement du comité d'entreprise, gestion des rémunérations et carrières, discipline, embauches, contrats de travail.

Une formation supérieure juridique ou économique, la connaissance pratique du droit du travail, une solide expérience « Personnel » sont nécessaires.

Discrétion absolue assurée.

Adr. C.V. dét. ss réf. 966 à

SELETEC
CONSEIL
67009 STRASBOURG CEDEX.

FEDERATION JEUNESSE ET EDUCATION POPULAIRE
recherche pour son
Centre de Formation (EURE)

1 ANIMATEUR DE FORMATION

BAFD - CAPASE ou DEFA.
Expérience d'animation.
Salaire brut mensuel : 5.500 F. à 6.500 F, selon expérience.
Ecr. avec C.V. et photo s/réf. 11454 à PIERRE LICHAU S.A.
B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

La ville du Mans recherche pour son Palais des Congrès :
- Un responsable de l'action culturelle (niveau attaché communal).
- Un directeur technique (niveau ingénieur subdivisionnaire communal).

Les candidatures sont à adr. à :
M. le maire du Mans, secrétariat général/Direction du Personal, jusqu'au 26 mars 1982 inclus.

Importante Société de Tuyauteries industrielles ayant son siège dans le Midi, recherche

COMMERCIAL

ingénieur Arts et Métiers pour second. Directeur général dans la recherche de marchés nouveaux en France et à l'étranger et entretenir relations avec la clientèle existante. Indispensable une première expérience en qualité de Technicien et expérience commerciale confirmée.
Adresser C.V., photo et référ. à HAVAS MARSEILLE, n° 94240.

Mairie de Villeurbanne
recherche

DIRECTEUR DU SERVICE COMMUNICATION

Pour animer, en liaison avec l'Adjoint à la Communication, une équipe chargée de :
- réaliser différentes publications municipales (bulletin municipal, publicités thématiques, bulletins d'informations du personnel, etc.),
- et de mettre en œuvre d'autres moyens de communication.

Le candidat devra :
- avoir une formation supérieure,
- avoir une bonne expérience des médias,
- avoir une expérience confirmée de l'animation d'une équipe.

Salaire minimum : 96.500 F.

Adresser les candidatures à Monsieur le Maire de Villeurbanne, B.P. 5051, 69601 VILLEURBANNE.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Très important groupe de services informatiques, de dimension internationale, recherche un

DIRECTEUR GENERAL

pour lui confier la gestion, l'animation et la promotion de l'une de ses sociétés.

De création ancienne, proposant des activités de services de type classique (service bureau, TAF, mise à disposition d'énergie informatique) cette société doit connaître un rapide et fort développement compte tenu de la volonté d'élargir et d'actualiser les prestations proposées.

L'importance que revêt l'évolution de cette société pour le groupe exige que nous rencontrions des candidats en pleine évolution de carrière qui trouveront dans ce poste l'occasion de valoriser leur expérience.

Rattaché à la direction générale du groupe, il bénéficiera d'une réelle autonomie d'action. Les relations de confiance qu'il aura su établir avec elle, seront déterminantes pour la réussite dans ce poste.

Adressez, pour examen confidentiel, votre C.V. avec photo et prétentions, sous la référence MOL/DG à Jean LAFARGUE.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS



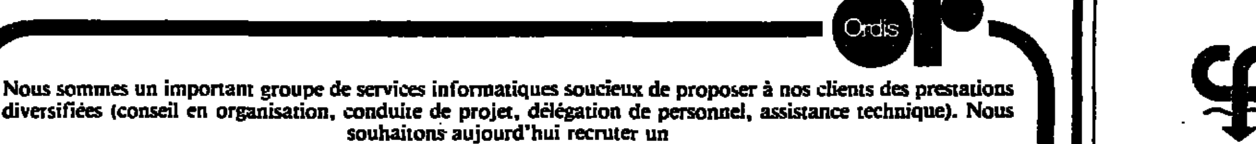
ALSACO

Nous sommes une entreprise industrielle de premier plan, fabriquant et distribuant du matériel didactique (jouets éducatifs) dans le monde entier (50% de notre production à l'exportation).
Dotés récemment d'un UNIVAC S80, nous recherchons notre

RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE

Il sera chargé de l'exploitation et devra assurer la maintenance courante. Sa mission consistera aussi à préparer l'évolution à long terme du système en faisant éventuellement appel à une assistance technique extérieure.
Informaticien de gestion expérimenté, il sait dialoguer avec les utilisateurs et tirer le meilleur parti des moyens existants. Disposant d'une réelle autonomie, il a un sens aigu des responsabilités et l'esprit de service.
La connaissance des petits systèmes serait un atout supplémentaire.
Lieu de travail : **78 JUZIERS** (6 kms - MEULAN).
Adressez, pour examen confidentiel, votre C.V. avec photo et prétentions, sous réf. MRE/AS/RS à Bertrand REVOL.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS



Nous sommes un important groupe de services informatiques soucieux de proposer à nos clients des prestations diversifiées (conseil en organisation, conduite de projet, délégation de personnel, assistance technique). Nous souhaitons aujourd'hui recruter un

RESPONSABLE D'ORGANISME DE FORMATION

Nous offrons une structure d'accueil qui lui permettra de réaliser le projet auquel il croit.

Nous recherchons, en effet, un spécialiste de la formation (conseil indépendant, chef de service formation en entreprise...) qui, connaissant bien ce marché, a su trouver un créneau porteur sur lequel il voudrait à court terme concrétiser ses ambitions.

L'autonomie que nous lui donnerons nécessite de sa part un véritable esprit d'entreprise. Nous lui assurerons les premières introductions commerciales mais il devra rapidement prouver ses capacités de "promoteur". Convaincu du réalisme de ses objectifs il saura apprécier les qualités pédagogiques des intervenants qu'il choisira.

Adressez, pour examen confidentiel, votre C.V. avec photo et prétentions, ss réf. MBR/OR/ROF à Bernard RIQUIER.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS



Filiale THOMSON CSF
recherche pour son Département des Applications Industrielles dans le domaine du contrôle non destructif situé à ISSY LES MOULINEAUX - 92

INGENIEUR ELECTRONICIEN

(Réf. DRIA)
ESE, ISEN, INSA
avec expérience 2 à 4 ans PROCESS industriel
Connaissances matériel et logiciel TEC souhaitées.
Pour études et réalisation HARD + SOFT de systèmes temps réel d'acquisition et de traitement de données.

INGENIEUR ANALYSTE PROGRAMMEUR

(Réf. DRIB)
Expérience 2 à 3 ans en analyse et programmation PROCESS industriel.
Pour études SOFT sur matériel TEC gamme PDP 11.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste à
CGR - Service du Personnel - B.P. 45 - 92133 ISSY LES MOULINEAUX.

THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

• Nous sommes l'un des leaders mondiaux dans une spécialité en pleine expansion :
LA SIMULATION

• Jeunes ingénieurs ENSAE, ECP, ESE...

...ayant de préférence acquis 2 à 3 ans d'expérience en **avionique** ou **aéronautique**, la **division simulateurs** vous propose la responsabilité de la conception et de la réalisation :
- de **logiciels de simulation** dans les domaines des : - systèmes de navigation, - systèmes d'armes, - système propulsif, - systèmes de vol et d'aide au pilotage.
- de **logiciels interactifs et graphiques.**

Connaissances **SEL 32** et **MITRA** appréciées.
Connaissance de l'**Anglais** indispensable.

MEDIA PA

Adresser C.V., photo et rémunérations souhaitée en indiquant la réf. IC 82 - 1M
à **Alain de BEJARRY - THOMSON CSF** - DIVISION SIMULATEURS
Etablissement de **CERGY** - 26, Chaussée Jules César
B.P 226 - 95523 CERGY PONTOISE CEDEX.



Une importante Société livrant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français
recherche pour PARIS et SAINT-CHAMOND (Loire)

INGENIEURS DIPLOMES GRANDES ECOLES

spécialité

REGULATION - CONTROLE - AUTOMATISME

— Ils seront responsables de la réalisation de systèmes de conduite de processus industriels, au sein d'une *équipe de haute valeur technologique*
— Les candidats débutants auront choisi dans leur Ecole une option en Régulation-Contrôle-Automatisme
— Les candidats expérimentés auront acquis la maîtrise de leur spécialité dans la réalisation d'ensembles industriels clé-en-main.

Anglais et/ou Allemand parlé et écrit indispensables.

Envoyer CV, photo et prétentions à No 28.756
à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, *qui transmettra*

Ingénieur de Produit Animateur de Formation

TECHNICON est leader international dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'instruments et systèmes automatiques pour les analyses de sang, sérums, aliments, produits pharmaceutiques, pollution de l'eau, etc...

Poursuivant son expansion avec de nouveaux produits, la Division Internationale située à Garges lès Gonesse recherche un INGENIEUR DE PRODUIT - ANIMATEUR DE FORMATION.

Agé de 35 ans environ, Ingénieur diplômé (ESME, BREGUET ou similaires) vous avez acquis une première expérience dans le domaine médical/instrumentation.

Ayant le goût des contacts et de l'animation, vous apporterez aide, conseils et formation aux Ingénieurs de Vente et Techniciens SAV, en assurant les liaisons nécessaires avec les unités de conception et de production. La formation aux produits dont vous aurez la responsabilité sera assurée notamment par un stage aux USA, il est donc indispensable d'avoir une excellente compréhension de l'anglais et d'être disponible pour de fréquents déplacements de courte durée dans le monde entier.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 82406 M à Michel BARBEY qui, après examen, vous contactera pour vous rencontrer.

EMPLOI **centor**
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

*annonce parlée**



Ingénieurs mécaniciens, métallurgistes, hydrauliciens... plus que du bureau d'études:

Le développement remarquable des activités du groupe — réalisation et pose de tubes flexibles sous-marins haute pression, clientèle pétrolière principalement — Et sa position de leader sur le marché mondial, sont le fait de ses performances techniques, du dynamisme de ses équipes et de leur capacité d'innovation. Responsables de la définition des flexibles, en réponse à des besoins précis, les ingénieurs d'Études ont aussi un dialogue permanent avec les ingénieurs d'Affaires et avec les clients.

Ces responsabilités seront confiées à des Ingénieurs (H/F) ayant une bonne pratique des études :

• Étude des structures flexibles en fonction de l'application envisagée. Il connaît la résistance des matériaux, mécanique des fluides, électrochimie et hydraulique.
Homme de contact, il aura à préparer et soumettre ses études aux clients. *Réf. 1223.*

• Etude des embouts : Il connaît la résistance des matériaux. Spécialisé en métallurgie, il aura à mettre en œuvre les méthodes de calcul, résoudre les problèmes de corrosion, traitements de surface, sondabilité. Homme de contact, il supportera l'équipe commerciale et sera en relation avec les clients.
Il fera preuve de volonté de progresser et de sens du résultat. *(Réf. 1224).*

Postes à Paris (et déplacements à l'étranger) — Anglais pratique impératif.

**Prenez en toute discrétion, par téléphone, des informations complémentaires et accélérez l'organisation d'une rencontre en appelant SVP Information Carrière au 763.11.15, aux heures de bureau, en précisant la référence.*

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach, 75017 Paris.



AGA - SYSTÈMES INFRAROUGES

Filiale du groupe suédois AGA A.B. (4 Milliards de CA),
leader mondial en THERMOGRAPHIE INFRAROUGE,
commercialise et développe en France des matériels de haute qualité/technicité destinés à la recherche et à l'industrie, mesures, contrôle, process monitoring, surveillance, tests non destructifs, conservation d'énergie etc...

UNIVERSITAIRES - INGÉNIEURS

Vous souhaitez concilier :
- *Votre formation scientifique et votre flair technique.*
- un goût du déplacement et des contacts.
- Une carrière évolutive.

Nous vous proposons de devenir :

INGÉNIEURS D'AFFAIRES DANS UN DOMAINE DE POINTE
140 000 - 220 000 F

Vous:
- avez fait de solides études: physique, mathématiques, optique, électronique, etc.;
- avez validé vos connaissances par 5 à 10 ans d'activité professionnelle laboratoire, industrie, engineering;
- avez de bonnes bases (perfectibles éventuellement) en anglais;
- souhaitez mettre en valeur quelques qualités personnelles: autonomie, combativité, curiosité, astuce et un certain mélange d'humour et de sérieux.

Nous:
- vous formerons, en Suède et en France, aux multiples champs d'application de nos matériels ainsi qu'à la négociation et à l'organisation du travail commercial;
- vous confierons la responsabilité complète technique, commerciale et administrative de certains segments de notre marché;
- vous assurerons des conditions de travail (fixe élevé, intéressement, voiture société, frais, etc.) sérieuses et stimulantes;
- sommes avant tout une petite équipe, jeune et soudée et nous attacherons beaucoup de prix à votre personnalité et à votre ouverture d'esprit.

Pour en savoir plus, envoyer CV, photo si possible et indication de votre rémunération actuelle, avant le 17 avril, sous ref. 42157 LM, à MERCURI URVAL, 21, rue Eugène-Flachat, 75017 PARIS.

HAVAS CONTACT

Belgique Danemark Espagne, Finlande Grande-Bretagne.


Hollande Norvège, R.F.A. Suède U.S.A.

OFFRES D...
Hennessy
responsable de la communication
LA RADIOTECHNIQUE
COMPTABLE
...ef du service ...mmercial
ROCHAS PARIS
Responsable Achats

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Moët Hennessy

recherche pour son Secrétariat Général, un

responsable de la communication interne

HF

Il sera chargé de mettre en place les moyens susceptibles de développer la circulation de l'information et la communication entre les différentes Branches du Groupe — notamment par la création d'une Revue périodique interne.
Il se verra confier par ailleurs des missions d'études et de coordination dans le domaine des Relations Humaines et Sociales.

Ce poste conviendrait à un Cadre de FORMATION SUPÉRIEURE (si possible complétée par le CELSA) bénéficiant d'une réelle expérience acquise de préférence dans un groupe important, et possédant le goût de la recherche de l'information et de sa mise en forme ainsi que de grandes facilités de contact. Une bonne connaissance de l'ANGLAIS serait appréciée.

Les dossiers de candidatures indiquant rémunération actuelle – sous réf. 2374 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

jeunes technico-commerciaux

Une Société de PHOTOCOMPOSITION ET D'ÉDITION spécialisée dans L'IMPRESSION DOCUMENTAIRE et TECHNIQUE, située à PARIS, cherche à pourvoir plusieurs postes de CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX.

Intégrés dans une petite équipe commerciale, et disposant d'une large autonomie, ils se verront confier la recherche, la prospection et le suivi de clients tels que: Services Informatiques et Services Publication de Groupes importants, d'Administrations, de P.M.E., Organisations internationales... Une formation spécifique leur sera donnée dans l'entreprise.

Ces postes conviendraient à de jeunes CADRES COMMERCIAUX SE PASSIONNANT POUR UN SECTEUR DE POINTE et pouvant être soit débutants, soit posséder 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine de la VENTE DE SERVICES à HAUTE TECHNOLOGIE.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2373 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

SOCIÉTÉ RANGER

spécialisée dans le
mobilier pour cuisines
(250 MF de CA - 1100 personnes)
faisant partie du Groupe
COMPAGNIE FRANÇAISE DU MEUBLE
recherche pour
MONTMORILLON (50 km de POITIERS)

un jeune contrôleur de gestion

Rattaché à la Direction des Etudes Economiques et du Contrôle de Gestion du Groupe, il aura pour mission d'améliorer les procedures afin de mettre en place un contrôle budgétaire et une analyse des écarts rigoureux - en étroite collaboration avec les Responsables opérationnels -

Ce poste conviendrait à un DIPLÔME de type ESC ou DECS, âgé d'au moins 30 ans, possedant une bonne pratique de la comptabilité analytique et l'expérience du contrôle de gestion en milieu industriel.

Les dossiers de candidature — sous ref. 2372 M a preciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

LA RADIOTECHNIQUE

Groupe Industriel Vidéo
Télévision, Télématique, Péri-Télévision
recherche un

COMPTABLE

BTS Débutant

Intégré dans un premier temps au travail de base de l'équipe, le candidat retenu devra être capable d'effectuer à court terme des travaux d'analyse.

La rigueur dans l'exécution doit s'accompagner d'une bonne ouverture d'esprit et du sens des contacts.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à l'attention de M. BOURGES Service du Personnel
LA RADIOTECHNIQUE
B.P. 301 - 92156 SURESNES Cedex.

responsable gestion paye

industrie pharmaceutique
110000 +

LA DIRECTION DU PERSONNEL d'un LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS assurant la gestion d'un effectif de 400 personnes, réparti en plusieurs établissements (siège banlieue Sud et 2 usines de production en province) recherche un CADRE ADMINISTRATIF pour prendre en charge la gestion de la paye.

Il sera chargé de la mise en place d'un package de traitement informatique de la paye, en liaison avec les services informatique et comptable de la Société. Il assurera les déclarations sociales et participera à l'élaboration des statistiques sociales (tableaux de bord du personnel, préparation du bilan social,...).

Ce poste conviendrait à un cadre ayant une FORMATION SUPÉRIEURE EN GESTION et ayant acquis, par formation complémentaire et/ou par expérience, une spécialisation dans le domaine du traitement informatisé de la paye.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2377 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Dans un groupe financier
le département Recherche et Développement du Centre chargé de concevoir et mettre en œuvre la politique de développement des moyens de paiement, recherche

des Chargés(ées) d'Etudes

pour concevoir et proposer des orientations stratégiques dans le domaine technique et commercial, assister le reseau dans ses relations avec la distribution, participer à des études inter-bancaires. Expérience bancaire de 3 à 4 ans dans les domaines commerciaux ou juridiques.
Connaissances générales en informatique souhaitées.

Adres. CV. photo, sal. et prét. s/réf. **5523** à **L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** - qui transmettra

chef du service commercial

PARIS 8e **150.000 F +**

Une société de services très prospère souhaitant exploiter pleinement une conjoncture favorable, crée le poste de responsable de l'administration commerciale.

Votre mission comportera la gestion administrative de la totalité de la clientèle.
Assisté de 5 employés, vos responsabilités comprendront : l'enregistrement des ordres et leur planning, l'émission de la facturation, le contrôle des paiements, la surveillance et la relance des impayés et le traitement des réclamations.

Vous êtes le candidat idéal si, âgé de 28 ans au moins, diplômé d'études supérieures, vous avez déjà 5 ans au moins d'expérience similaire, acquise de préférence dans une société vendant des services au grand public. La pratique de l'informatique est souhaitée.

Ce poste vivant et autonome conviendra à un homme très organisé, convaincu de l'esprit du service à la clientèle et souhaitant s'intégrer à une équipe jeune. Il est à pourvoir d'urgence.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée, à M.S. REYMOND, 24 place Charles Fillion, 75017 Paris, qui étudiera confidentiellement votre candidature, sous référence SAC-M. Discrétion absolue.

DIPLOMÉ D'ÉCOLE DE COMMERCE
CONSEILLER COORDINATEUR

Le plus important groupe français d'enseignement commercial privé (189 centres en France : franchisés et succursales) anime son réseau à travers quelques conseillers, interlocuteurs privilégiés des centres auprès desquels ils interviennent soit d'une manière ponctuelle et à leur demande, soit pour faire appliquer la politique globale de la société.

Nous recherchons l'un d'entre eux.
Ses domaines d'intervention et de compétence : marketing, finance, innovation pédagogique...

Cette offre s'adresse à un jeune diplômé d'une grande école de commerce avec une première expérience professionnelle, attiré par une activité vivante et autonome et souhaitant mettre ses connaissances et son imagination au service de la croissance d'une entreprise qui sait déléguer.

Fréquents déplacements en province.

Pour un premier contact, écrire avec C.V. et rémunération actuelle, sous réf. 130M à Catherine ROZES

plein emploi
10 rue du Mail - 75002 PARIS

MSL international

3, place de Valois 75001 PARIS - Tel. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Chef d'entreprise renforce son état-major

Patron convaincu, entreprendre est ma façon de participer à "la gestion de la cité". Notre entreprise située en région Rhône-Alpes, emploie près de 400 personnes. Notre situation financière est solide.
Aujourd'hui, je souhaite plus encore, pour consolider notre développement, me consacrer à l'essentiel : nos évolutions de structures, la conquête de nouveaux marchés, notre rayonnement. Je recherche un homme avec lequel je puisse dialoguer quant aux soucis et aux ambitions de notre entreprise. Je lui confierai des aspects importants de la gestion à court, moyen et long terme que je détiens actuellement d'une façon plus ou moins formelle :

- Gestion des ressources humaines en premier lieu : homme de communication, il sera chargé de promouvoir une gestion cohérente et efficiente (recrutement, formation, rémunérations, conditions de travail, relations sociales,...).
- Juridique et fiscal : en liaison avec les conseillers de l'entreprise, il aura pour souci l'optimisation des facteurs juridiques et fiscaux : conseils d'administration, création de filiales, exercices et bilans, assurances,...
- Par ailleurs, il sera chargé de mettre en œuvre, sur le terrain pratique de la vie interne, les indications résultant d'un outil de gestion déjà bien au point.
- Enfin, chargé de la coordination de l'état-major dans un esprit d'équipe, il tirera les conclusions du choc des idées.

Ce poste très large et évolutif de type secrétariat général s'adresse à un praticien de la gestion des entreprises. Agé de 35 ans, le candidat retenu sera doté d'une formation supérieure (droit, sciences po, sciences humaines + IAE, jeune officier en quête d'une autre aventure). Ecrire à Hervé Zebrowski à Lyon - Réf. M 11062.

Ingénieurs commerciaux

France et exportation

La division télécommunications de THOMSON CSF, dont l'activité, en croissance régulière, se situe dans le domaine des équipements et systèmes électroniques de radiocommunications et radiotéléphones, destinés pour l'essentiel à des administrations civiles et militaires, recherche des ingénieurs commerciaux pour la France et pour l'exportation. Après formation aux produits et intégration aux équipes de vente ils se verront confier la négociation à haut niveau et la gestion commerciale de leurs contrats avec l'assistance d'ingénieurs spécialistes. Ces postes s'adressent à des ingénieurs, de formation électronique de préférence, âgés de 28 ans au moins, motivés par la vente de biens d'équipement complexes aux administrations. Une grande disponibilité pour les voyages, et la connaissance de l'anglais sont impératifs pour les ingénieurs se destinant à l'exportation. L'envergure des postes et la rémunération correspondante seront fonction de l'expérience et du potentiel des candidats. Ecrire à Yves Blanchon à Paris - Réf. M 9341.

ROCHAS

PARIS

recherche dans le cadre de sa Direction de Production

Responsable Achats

Expérience professionnelle confirmée en Achats de Produits Parfumerie ou Pharmacie.

Responsabilités antérieures exercées dans les secteurs de Production Achats-Contrôle.

Connaissances techniques dans les domaines du Verre, du Plastique, de l'Imprimerie.

Anglais exigé — Allemand souhaité.
Lieu de travail: POISSY (Yvelines).

Adresser C.V. détaillé et prétentions à Direction des Relations Sociales - 75, rue d'Aigremont - 78300 Poissy.





le Crédit d'équipement des PME

a pour vocation de financer le développement des entreprises

Pour renforcer son action commerciale sur **PARIS** il recherche

2 DELEGUES COMMERCIAUX

sup de co, maîtrise sciences éco...

ayant de bonnes connaissances en finances, comptabilité.

Après une formation approfondie, tant technique que commerciale, il sera chargé sur son secteur d'une mission d'information auprès des chefs d'entreprises et des banques.

Il proposera le montage d'opérations de financement.

STATUT BANCAIRE

Adresser C.V., photo, prétentions, à :
Monsieur G. ARGOUX
Directeur Régional CEPME
15 rue du 4 Septembre – 75002 PARIS

Société de Construction de
MACHINES AUTOMATIQUES
filiale d'un Grand Groupe, banlieue Sud de Paris, recherche dans le cadre de son développement

INGENIEURS-MECANICIENS

ENSAM - INSA - ESTACA ou EQUIVALENT
Ils devront diriger les études, la fabrication et la mise au point des matériels de technologie avancée.

Envoyer C.V., photo et prétentions, sous la référence 8579 à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

LE CRÉDIT LYONNAIS

recrute pour sa

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE et DE L'ORGANISATION

des

Ingénieurs grandes écoles

(débutants ou avec au maximum deux années d'expérience en informatique.)

Les fonctions qui leur seront proposées leur permettront d'**acquérir une double formation informatique et bancaire,** débouchant sur des postes de responsabilités au sein de cette Direction.

Ils pourront, notamment, participer aux études de développement d'applications et de systèmes, déjà considérés comme parmi les plus avancés (bases de données, télétraitement...).

Un profil de carrière très ouvert devrait leur permettre d'évoluer dans les différents services de la Banque, tant en France qu'à l'étranger. Cette évolution exige non seulement des compétences techniques indiscutables mais aussi des aptitudes à la gestion, à la négociation et à l'exercice de responsabilités d'encadrement.

Les candidatures, accompagnées d'un CV, et d'une photo, sont à adresser, sous référence M/01, au



CRÉDIT LYONNAIS
Recrutement Cadres - 5, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

Christian Dior

HAUTE COUTURE

recherche

1 Analyste Programmeur

sur ordinateur IBM 3/15/D connaissant GAP II et CCP.

POUR MISE AU POINT D'UNE NOUVELLE LIGNE.

DUREE DU CONTRAT : 6 MOIS.

Ecrire avec C.V., prétentions à :
CHRISTIAN DIOR
Service Recrutement
32 Avenue Montaigne
75008 PARIS

LE GROUPE SOFRESID est l'un des premiers de l'Ingénierie Internationale.
plus de 3.000 **INGENIEURS/TECHNICIENS** 80 % du C.A. à l'Exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants: MINES - METALLURGIE PETROLE - PETROCHIMIE - ENGRAIS - CHIMIE - OFF-SHORE - PIPELINES CENTRALES.

SOFRESID *recherche*

Ingénieur procédé pétrole

Cet ingénieur de formation Grande Ecole doit avoir impérativement acquis une première expérience de l'ordre de 3 à 5 ans en Pétrochimie ou si possible en production huile ou gaz dans une ingénierie ou une société pétrolière.

Intégré au sein d'une équipe constituée pour la réalisation d'un projet de production huile ou gaz off-shore, il prendra rapidement la responsabilité de la conception du projet : études de procédé, dimensionnement et implantation des équipements.

Une bonne connaissance de l'anglais ést indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous référence 8348 à :
B. MAZIERES Direction du Personnel
SOFRESID 59, rue de la République
93108 MONTREUIL Cédex

Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.



Service Documentation

Ingénieur Mécanicien

Sie beherrschen perfekt deutsch.
Thorough knowledge of english is essential.

Vous avez alors les armes nécessaires pour travailler au Centre Technique des Industries Mécaniques à Senlis (Oise), au poste d'**INGENIEUR-ANALYSTE** en documentation.

Vous serez chargé de l'exploitation de documents techniques en français et en langues étrangères, de la recherche de documents traitant de mécanique, de la rédaction de synthèses bibliographiques, de la traduction *d'articles et de la révision de ceux effectués à l'extérieur, de l'interprétariat lors de visites de personnalités étrangères en nos bureaux.*

Nous vous offrons une rémunération à la hauteur de vos compétences. (Possibilité de transport depuis Paris).

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser votre dossier de candidature (C.V. photo et lettre manuscrite) à :



Service du Personnel
B.P. 67
60304 SENLIS Cedex

Communique

Responsable service études

SEREG, Société du secteur Mesure et Régulation de Schlumberger, doit accélérer la sortie des nouveaux produits de son département Comptage des Liquides Industriels (hydrocarbures, liquides alimentaires et industriels...) et souhaite confier la responsabilité des études à un ingénieur électronicien expérimenté

SUPELEC-ISEP-N7-INPG

Nous voulons rencontrer un candidat de très bon niveau scientifique et technique, travaillant depuis au moins 5 ans dans l'électronique numérique et si possible également dans l'hydraulique.

Curieux et créatif, passionné par les études, il va "plancher" sur une nouvelle génération de mesureurs à hélices, sur le développement d'électroniques "intelligentes" à base de micro-processeurs et conduira donc directement les travaux de recherche et développement.

Il lui faut des idées, tout comme des qualités de leader pour diriger une équipe de 10 personnes - ingénieurs et techniciens. L'anglais fait partie de ses outils de travail.

S'il s'affirme à la hauteur de nos attentes, il doit envisager, à terme, de très bonnes perspectives d'évolution dans la Société ou le Groupe.

Adressez lettre, CV et prétentions sous réf. RSM à Jacques GENOT, SEREG 100, route de Paris - 91302 MASSY CEDEX.

SEREG
Schlumberger

Dessein

SOCIETE, FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL A VOCATION INTERNATIONALE

recherche

POUR SA DIVISION CONDITIONNEMENT D'AIR FERROVIAIRE :

DEUX INGENIEURS D'AFFAIRES

Mission : Gérer d'une manière complète sur le plan commercial, technique, financier et humain, une ou plusieurs affaires, depuis la commande jusqu'à son achèvement.

Profil : Ingénieur diplômé.
Expérience confirmée dans une fonction analogue.
Bonne maîtrise des techniques et technologies de la climatisation, du froid, de l'aéraulique et de la thermique.

Sens des responsabilités.
Grande autonomie.
Tempérament d'entrepreneur.
Anglais fortement apprécié.

Evolution possible de l'un des candidats vers un poste de responsabilité en filiale aux **ETATS-UNIS.**

Envoyer dossier de candidature, s/réf. 3.178 à :
PIERRE LICHAU SA - BP 220,75063 Paris
Cédex 02 qui transmettra

CONSEIL ET APPLICATIONS

Dans le cadre de la diversification de nos prestations de services de haut niveau, le Département Conseil et Applications de CONTROL DATA FRANCE, recherche :

INGENIEURS ANALYSTES

Réf. 207

ayant une formation supérieure ou équivalente

Vous avez au minimum une expérience de 3 années en applications de gestion sur **HB 66 ou DPS 8** qui vous ont permis de maîtriser parfaitement **DMIV/TDS.**

Il est souhaitable que vous parliez bien l'anglais.

Nous donnerons la préférence à des candidats ayant fait leurs preuves au sein d'une SSCI ou chez un constructeur.

Applications bancaires
Traitement de chèques

Le Département Conseil et Applications de CONTROL DATA FRANCE recherche des

ANALYSTES D'APPLICATIONS

Réf. 208

Si vous avez une expérience dans le secteur bancaire et plus spécialement en **traitement de chèques et effets de commerce,**

Si vous avez une expérience informatique en particulier sur mini-ordinateur avec la connaissance d'un Assembleur et d'un langage évolué,

CONTROL DATA vous propose de participer au développement de ses activités : **service et consultant auprès des banques.**

Les postes de nature technico-commerciale sont conçus dans un juste équilibre entre technique et avant-vente.

Vous avez 1 à 2 ans d'expérience et vous êtes disponible pour de brèves périodes en province.

Proposez votre candidature (en précisant la référence du poste souhaité) à M. GARY - Recrutement Conseil et Applications - CONTROL DATA FRANCE - 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.



UNE GAMME COMPLETE DE SYSTEMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES

Alain Champs

answare

TRES IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE INFORMATIQUE FRANÇAISE

recherche pour

• sa Division Informatique de Gestion

- Ingénieurs - Analystes - Programmeurs -

pour participer à des projets importants : (Réf. DCA 171 G)
– Temps réel/bases de données
• IBM - IMS - DL/1 - CICS, • CII-HB - IDS - TDS, • PAC 700.

• sa Division Informatique Technique

- Ingénieurs Logiciel -

pour participer à des projets de pointe : (Réf. DCA 172 G)
– Téléphonie - process-automatisme
• MITRA - SOLAR - DEC - MINI 6, • MICRO - INTEL - MOTOROLA.

• sa Division Province

- Ingénieurs - Analystes - Programmeurs -

• IBM, CII-HB.
régions
Ouest (Réf. DCA 173/G). Provence (Réf. DCA 174/G). Lyonnaise (Réf. DCA 175/G).

Adresser C.V. détaillé sous référence correspondante à Yolande VILLARS 135 rue de la Pompe 75116 Paris

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE BIENS D'ÉQUIPEMENT DE VILLE (FILIALE D'UN GROUPE FRANÇAIS)

recherche

pour son service de chantiers extérieurs

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

ou équivalent

Ayant 5 à 10 années d'expérience professionnelle, acquise dans des activités d'études et de montages mécanique électrique, hydraulique.

Sera chargé de la responsabilité sur le site en France et à l'Étranger, du bon déroulement des opérations de mise en service et essais.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 35660 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE EXERÇANT SON ACTIVITÉ DANS LA CONSTRUCTION DE GRANDS ENSEMBLES DU SECTEUR DU CYCLE DU COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE RECHERCHE

DES INGÉNIEURS

Diplômés grandes écoles (Centrale, Ponts et Chaussées, Arts et Métiers, Supelec, INSA, TP, IEG ou équivalent). Formation INSTN appréciée
pour l'un des domaines suivants :
— **ÉLECTRICITÉ CONTRÔLE,** études et analyses de systèmes au niveau des installations.
— **GÉNIE CIVIL** conception maîtrise d'œuvres suivi des études et marchés, expérience en béton armé et en charpentes métalliques haute technologie.
— **MÉCANIQUE [illegible] GÉNIE MÉCANIQUE,** [illegible] choix des équipements [illegible] postes «Opérations» [illegible] automatique.
— **ESSAIS [illegible]** mise en route de sy[illegible] appel à des automatis[illegible]
— **PLAN[illegible]** [illegible] études et suiv[illegible] responsabilité d'un Chef de Projets et en liaison avec les divisions spécialisées.
Selon le poste, nous souhaitons recruter : [illegible]
Soit [illegible]

UN UNIVERSITAIRE

Spécialiste en physique nucléaire pour études de sûreté.

DES AGENTS TECHNIQUES MÉCANICIENS ET ÉLECTROMÉCANICIENS

formation BT ou BTS
Orientés vers les automatismes industriels, l'électronique et les mesures physiques.

Ces postes sont à [illegible] Parisienne et en province.
Ils exigent le sens [illegible] du travail en équipe.
Écrire avec C.V., photo et prétentions à Chef du Personnel [illegible] 116, avenue Aristide-Briand - B.P. 72 - 92223 BAGNEUX.
Discrétion assurée.

Nous sommes une entreprise industrielle ayant su, par ses produits leaders, se placer au premier rang de son secteur d'activités.

Nous entendons maintenir et accroître notre avance technologique et recherchons pour renforcer notre potentiel d'études

JEUNE INGENIEUR CHIMISTE

DEGAGE DES O.M.

Dans le cadre d'un service de développement technologique, il se verra confier des études sur des sujets précis et devra, après adaptation, mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à leur réalisation.

Une aptitude à animer une petite équipe est indispensable.

Ce contrat d'études sera proposé sur 3 ans dans un premier temps.

Lieu de travail : banlieue SUD EST

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 28388 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

---

2 Ingénieurs d'affaires. Contrôle de process.

ont leur place à SEREG, spécialiste du CONTROLE INDUSTRIEL

• L'un sera responsable d'un secteur d'application aux process dans les domaines THERMIQUES (grosses chaudières à vapeur, fours...) et devra animer une équipe de plusieurs ingénieurs et techniciens.

• L'autre sera lui-même chargé d'affaires pour nos systèmes multi-processeurs en plein développement en France et à l'étranger.

Les 2 postes exigent :
- une formation d'Ingénieur Grande Ecole
- une pratique courante de l'anglais
- une connaissance de process industriel
- une compétence large pour traiter les affaires depuis le traitement de l'appel d'offre jusqu'à la mise en service définitive.
- une disponibilité permettant des déplacements nombreux de courte durée.

Postes à pourvoir à MASSY.

Evolution possible au sein du Groupe Schlumberger.

Envoyer lettre, CV, prétentions à Yves FOURDINIER - SEREG SCHLUMBERGER - 100, rue de Paris - 91302 MASSY.

SEREG
Schlumberger

Dessein

La Division Centrale de l'Informatique de THOMSON CSF, dans le cadre du développement des nouveaux systèmes de gestion du groupe, est amenée à renforcer ses équipes et recherche :

ANALYSTES CONCEPTEURS

De formation supérieure — Grandes écoles ou MIAGE — ils auront une expérience de plus de 5 ans dans la conception et la réalisation d'applications de gestion une réelle connaissance de l'organisation des entreprises.

Ils auront à analyser les besoins des utilisateurs, à concevoir et à mettre en place les systèmes informatiques des Directions Administratives et Financières de la Société.

La taille et la diversité des problèmes traités rendent ces fonctions particulièrement attrayantes.



DIRECTION INFORMATIQUE INTERNE

CHEFS DE PROJETS

De formation supérieure — Grandes écoles ou MIAGE — ils seront chargés de la conduite de grands projets et de l'encadrement des équipes chargées de leur réalisation.

Ils devront déjà avoir une expérience d'au moins 3 ans dans cette fonction.
Compétence CICS /DL1 appréciée.

Pour la réalisation de ces projets, ils auront à leur disposition d'importants moyens de traitement équivalents de 3 IBM 3033 sous MVS avec TSO, CICS, DL1...

Merci d'adresser votre dossier avec photo en indiquant la rémunération souhaitée au Service du Personnel THOMSON DIS, 33, rue de Vouillé - 75015 PARIS.

HAVAS CONTACT

INGENIEUR CONSULTANT

votre expérience de CHEF de PROJET ou d'INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL acquise chez un constructeur ou en SSCI vous permet d'envisager une réelle évolution de carrière.
Nous vous proposons un poste d'INGENIEUR CONSULTANT qui vous permettra de développer une activité de conseil de haut niveau, de participer à l'élaboration de plans informatiques et aux choix de solutions de traitement informatique.
Une réelle opportunité pour un candidat à fort potentiel, ayant le goût des contacts et une compétence technique reconnue.
Adressez votre candidature à SPI - Service des Affaires Sociales 98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY



PECHINEY UGINE KUHLMANN

Nous recherchons pour l'industrie du médicament

UN JEUNE GESTIONNAIRE

ESCP - SCIENCE-ECO - DROIT - SCIENCE-PO ou équivalent.

Le profil de ce collaborateur est celui d'un "gestionnaire homme de contact" ayant une expérience de 3 à 5 ans en entreprise.

Ce poste offre de belles perspectives d'avenir.

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 5695 à Média System 104, rue Réaumur Paris 2e, qui transmettra

média-system



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST
recherche pour ses Services d'Etudes

INGENIEURS MECANICIENS

1) INGENIEURS de formation A. et M., CENTRALE
Aptes à faire la liaison entre les problèmes théoriques et les problèmes pratiques liés à l'expérimentation

2) INGENIEURS MECANICIENS ayant une expérience à la fois théorique et pratique dans le domaine de l'environnement mécanique.

Adresser CV manuscrit, photo au Service du Personnel 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES



GIXI
INGENIERIE INFORMATIQUE

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS TECHNICIENS SUPERIEURS en ELECTRONIQUE

Notre Departement d'Ingénierie des systèmes d'automation a acquis une grande notoriété et une parfaite maîtrise des techniques de pointe utilisées en informatique industrielle : **instrumentation, contrôle de procédé, robotique, etc.**
Nous vous confierons des missions d'études et de réalisation au sein d'équipes de haut niveau où vous développerez votre formation et votre personnalité.
Votre potentiel et vos capacités d'adaptation vous permettront d'accéder rapidement à des responsabilités importantes et d'envisager une intéressante évolution de carrière.
Lieu de travail : région sud de Paris. (Déplacements éventuels).

Nous étudierons toutes les candidatures avec le plus grand intérêt et vous prions d'adresser votre C.V. à :
GIXI - (Anne-Nicole SANVITI)
Z.A. d'ORSAY-COURTABOEUF - B.P. 110
91944 LES ULIS CEDEX



Groupe de Sociétés
(CA de l'ordre de 2 milliards de francs)
recherche le

CHEF DU SERVICE CONTROLE INTERNE

animateur d'une petite équipe et interlocuteur du Président.
L'expérience acquise peut être à dominante
AUDIT
ou
FISCALITE
ou
INSPECTION COMPTABLE

Nombreuses missions en province et à l'étranger.

Veuillez m'adresser votre curriculum vitae détaillé indiquant votre niveau de rémunération
ALAIN SARTON (réf. CI)

plein emploi
10 rue du Mail
75002 PARIS





Chevron Chemical Company SAF

recherche pour son SERVICE DEVELOPPEMENT de PRODUITS PHYTOSANITAIRES deux

ingénieurs agronomes

L'un de ces postes s'adresse à un candidat débutant.
L'autre à un candidat possédant plusieurs années d'expérience.
Ils possèderont un diplôme d'une ECOLE SUPERIEURE d'AGRONOMIE et auront impérativement une pratique courante de l'Allemand et/ou de l'Anglais.
Adresser une candidature détaillée à :
CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF
Service du Personnel - 12, rue de Penthièvre - 75008 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

TOTAL

Compagnie Française de Raffinage

recherche

POUR SA DIRECTION TOTAL TECHNIQUE A PARIS 16ème

AGENTS TECHNIQUES

__Formation :__ DUT génie chimique ou génie thermique.

Ils seront chargés d'effectuer des calculs de génie chimique, de thermodynamique et de dimensionnement d'équipements.

Ils utiliseront des programmes ordinateurs et rédigeront des rapports sommaires (mise en forme des calculs effectués).

AGENT TECHNIQUE

pour une période allant jusqu'au 30/09/82, avec possibilité éventuelle de titularisation.

__Formation :__ DUT/BTS de chimie.

Il sera chargé du suivi de dossiers techniques, participera à l'exploitation de rapports et à la préparation de réunions et de comptes rendus.

Pour ces postes il est demandé une bonne compréhension de l'anglais lu, une bonne mémoire, de la rigueur et de bons contacts humains.

Avantages sociaux — Restaurant d'entreprise.

Envoyer CV, photo (ret.) et prétentions sous référence 82/108 F. au Département Recrutements — 22, rue Boileau — 75781 PARIS CEDEX 16

Groupe Français de Sociétés

DISTRIBUTEUR DE BIENS D'EQUIPEMENT C.A. 2,3 MILLIARDS

Forte Implication Internationale

recherche

Cadre Financier

pour mise en place et gestion d'une organisation : risques de change — financements internationaux.

__Formation supérieure :__
- École d'ingénieurs + formation complémentaire de gestion.
- Ou école de commerce.

__Expérience professionnelle :__
- 3/4 ans impliquant la pratique de : comptabilité - fiscalité - organisation.
- Connaissances des règlementations douanière, changes - financements internationaux, appréciées.
- Anglais exigé.

Adresser CV et prétentions sous Nº 8171 à PARFRANCE Annonces 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE NUCLEAIRE ESPACE AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST

recherche

RESPONSABLES TECHNIQUES grands projets

Ils auront pour mission d'animer des équipes pluridisciplinaires d'ingénieurs de haut niveau et de coordonner leurs travaux, qui portent sur la conception d'équipements faisant appel aux techniques les plus avancées.

Issus d'une Grande Ecole (**X - ECP - Télécom - ESE - Sup Aéro - ENSTA**) et ayant l'expérience du développement, ils auront :
- *de bonnes connaissances en électronique analogique, électronique digitale, optique et mécanique*
- le sens de l'organisation, le goût des relations humaines et le souci de la rigueur dans la gestion.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

Nous sommes une importante société de distribution (400 personnes) installée en grande banlieue est. Notre activité consiste à stocker la production de nos commettants et à traiter au jour le jour, à l'aide d'une infrastructure informatique importante, les commandes reçues de nos 15.000 clients français et étrangers. Notre rapide développement de ces dernières années et les perspectives connues d'évolution nous amènent à rechercher un

DIRECTEUR GENERAL

Vous pouvez faire la preuve après 5 à 10 ans de vie professionnelle d'une réussite certaine de meneur d'hommes efficace et de gestionnaire averti à un poste où la notion de service est primordiale. Vous êtes à même d'accéder à des fonctions de direction générale après avoir dirigé des services ou des établissements importants en étant responsable à part entière de votre budget, en ayant participé à la conception et à l'organisation de systèmes complexes et informatisés. En étroite relation avec le Président, vous assurerez la direction générale effective et opérationnelle de la société. Au-delà de ce qui existe et dont vous devrez assurer le bon fonctionnement, votre impact personnel devra vous permettre de faire évoluer l'organisation existante et de mettre en place de nouveaux développements.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux sous réf. 5578 M ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION

38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS TELEPHONE : 565-03-10

MEMBRE DE SYNTEC

Plain Champs

Groupe de Services recherche pour sa Direction Internationale du Tourisme

Contrôleur de Gestion

Il sera chargé de mettre en place des procédures et de former le personnel local.

Ce poste basé à PARIS, implique environ 90 jours de voyage par an en AMERIQUE du SUD.

Nous souhaitons un candidat de formation supérieure pratiquant couramment l'espagnol et si possible l'anglais.

Une expérience d'audit serait appréciée.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 18976 sur enveloppe, à : JEAN REGNIER PUBLICITE 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

J.R.P.

GROUPE SG2

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION

recherche pour PARIS

Ingénieur Commercial

responsable de la promotion et de la vente de Systèmes Informatiques Financiers (consolidation, simulations) exploités sur gros ordinateurs sous TIME SHARING auprès de grandes entreprises multifiliales.

Profil :
- Formation supérieure, niveau ESC, DECS ou équivalent.
- Expérience vécue de la fonction financière dans l'entreprise : 2 à 3 ans.
- Motivé par une approche conseil des besoins des directions financières débouchant sur des réalisations opérationnelles.

Veuillez adresser votre CV avec lettre manuscrite, photo et prétentions à : C. ESPINOSA - S.G. 2 - 12, avenue Von-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT



CIT Alcatel

INGENIEUR COORDINATEUR

GRANDS PROJETS TELEMATIQUES

Dans le cadre du département international, il sera chargé de la conception et de la promotion commerciale de grands systèmes télématiques publics ou privés destinés à l'exportation associant et valorisant les produits du groupe.

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR GRANDE ECOLE, possédant environ 5 années d'expérience dans l'étude et la commercialisation de systèmes : télécommunications, informatique....

Le poste est basé à PARIS 15ème, mais des déplacements à l'étranger de courte et moyenne durée sont à prévoir, impliquant la maitrise de l'Anglais et si possible d'autres langues.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à la CIT ALCATEL Service du personnel - 33, rue Emeriau - 75015 PARIS.

EUREST

UNE DES PREMIERES SOCIETES FRANCAISES DE RESTAURATION

Dans le cadre de son expansion crée les postes de

CHEF DE PERSONNEL de Délégation Régionale

(environ 100 établissements - 1000 salariés)

Véritable consultant interne, il conseillera et assistera les responsables hiérarchiques pour l'exercice de la fonction personnel.

Une première expérience d'au moins 2 à 3 années, ayant permis d'acquérir une bonne connaissance de la législation sociale est indispensable.

Formation supérieure appréciée.

Les postes sont à pourvoir à Paris et à Lyon.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à EUREST Recrutement et Développement 14 rue de l'Arcade Paris 8ème.

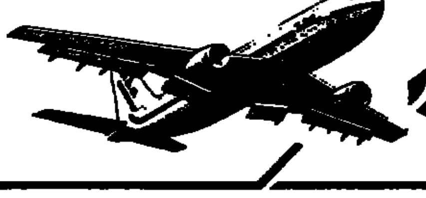
La Division Équipement conçoit et fabrique du matériel de haute performance dans un domaine à technologie de pointe. L'important développement de ses activités prévu pour 1982 et les prochaines années la conduit à recruter des

Ingénieurs essais

Diplômés d'une école électronique, ils ont acquis une première expérience en logiciel pour le développement et les essais de matériel avionique.

Ces fonctions impliquent à court terme des responsabilités d'affaires importantes, ainsi que de nombreux contacts avec nos clients en France et à l'étranger.
Les possibilités d'évolution sont très ouvertes.

Les candidats sont priés d'adresser leur dossier accompagné d'une photo à Madame CHARRIER, THOMSON CSF 52, rue Guynemer, 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX réf. IE.



THOMSON-CSF DIVISION EQUIPEMENTS AVIONIQUES

HAVAS CONTACT

---

notre produit crée de nouvelles opportunités ingénieur méthodes qualité

dans le domaine soudage - chaudronnerie.

Vous êtes ingénieur diplômé si possible d'une école de soudure et vous avez une expérience minimum de **5 ans en mécano-soudure** *ainsi que de bonnes connaissances des méthodes de* **contrôle non-destructif.**

Nous sommes une importante société d'ingénierie, nous concevons et réalisons des ensembles industriels dans le domaine électronucléaire.

Ces installations doivent répondre à des critères permettant de garantir la qualité, tant au niveau conception, fabrication, que réalisation sur chantier.

Nous vous confierons les missions suivantes :
- Examen technique des documents de fabrication et de contrôle.
- Elaboration des documents nécessaire à l'inspection sur chantier.
- Suivi bimensuel sur chantier des actions des inspecteurs et traitement de problèmes techniques rencontrés.

Merci d'écrire une lettre manuscrite + CV + prétentions, sous réf. 0156 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris. qui transmettra.

média-system

CIBA—GEIGY

recherche pour son DEPARTEMENT MEDICAL

STATISTICIEN HF

ISUP — ENSAE . . .

Dépendant du Directeur Médical, il sera chargé de l'élaboration des protocoles d'essais thérapeutiques en relation avec les médecins du service, de l'analyse statistique des résultats, de la rédaction des rapports statistiques.

Il s'agit d'un travail d'équipe, nécessitant de bonnes compétences techniques, développées si possible dans l'industrie pharmaceutique. La connaissance d'un ou plusieurs langages informatiques serait un atout.

Nous vous remercions d'adresser votre CV + photo + rémunération actuelle à Mme C. MONTEIL Département du Personnel 2 et 4 rue Lionel Terray 92506 Rueil Malmaison

Les candidatures sont traitees confidentiellement.

---

chef d'agence

batiments industriels — Paris

Un important Bureau d'Etudes de Conception et de Réalisation «clefs en main» d'ensembles industriels et commerciaux, Département d'un Groupe de Construction réputé, recherche le *futur chef de son Agence de Paris. Il devra rechercher des affaires,* les étudier, les négocier, les réaliser et les gérer avec l'aide d'une équipe technique et commerciale.

Nous souhaiterions rencontrer un Ingénieur Grande Ecole (AM - ETP - INSA ...) âgé d'environ 40 ans et possédant une solide expérience de la réalisation de bâtiments industriels acquise de préférence en Entreprise Générale tant sur le plan commercial, technique (conception, études, devis) que chantiers. Il aura en outre un tempérament dynamique de meneur d'hommes et d'organisateur.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la référence 3713/M à P. AUDHUY, Sema Sélection : **54 bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE.**

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Pour renforcer l'équipe de formation de son
DEPARTEMENT TRAITEMENT DE TEXTES
CERCI recherche

animateur de formation
HF

De formation Bac + 2, jeune, actif, vous êtes attiré par la pédagogie et prêt à effectuer des déplacements de courte ou moyenne durée.
Nous vous proposons d'assurer la formation à l'utilisation de nos systèmes informatiques de photocomposition.

Merci d'adresser lettre de candidature avec c.v. sous réf. 02.15 à
CERCI - Direction du Personnel - 56, rue Roger-Salengro
94120 Fontenay-sous-Bois.

Cerci

USINES CLEFS en MAIN
RESPONSABLE du DEPARTEMENT PLANNING et RAPPORTS

Notre Société, qui appartient à l'un des premiers groupes industriels français, vend et construit des usines dans le monde entier.

La mise en vigueur d'une nouvelle génération d'affaires nous conduit à concevoir une fonction planning élargie. Pour ce nouveau poste, nous recherchons, bien sûr, un ingénieur diplômé ayant une parfaite maîtrise de la technique PERT (senior-planner) et de ses applications informatiques. Nous souhaitons qu'il ait acquis, soit en bureau d'études soit sur chantier, une solide expérience pratique de l'ingéniérie et des travaux. Nous voulons surtout qu'il soit homme de caractère, animateur de ses équipes et informateur perspicace des Divisions fonctionnelles.

Une bonne pratique de l'anglais est indispensable ; *le poste est basé à Paris mais comporte de fréquents déplacements sur les sites.*

Nous vous proposons, en garantissant une totale discrétion, de nous adresser votre C.V. par l'intermédiaire de CONTESSE PUBLICITE, sous référence 29116 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Ingénieurs ECP, ENSAM, ESE... dirigez les études de grands projets !

Intégré à l'équipe adjointe au responsable de projet, vous **coordonnerez et dirigerez les études** liées aux interfaces avec le client, à la définition des matériels, et celles qui découlent de la fabrication, du montage et de la mise en service des installations.

Dans ce cadre vous participerez :
- aux choix et aux orientations techniques,
- à l'organisation des études,
- à la gestion des plannings et des budgets (détermination des priorités, contrôle des coûts...).

Vous avez 5 à 15 ans d'expérience en ingénierie dans au moins l'un des domaines suivants : **mécanique, contrôle-commande ou systèmes fluides.**
Vous acquérerez la connaissance du produit et de l'entreprise à partir de travaux sur méthodes ou offres, avant votre affectation opérationnelle qui interviendra dans la première année.
Merci d'adresser votre candidature en précisant sur l'enveloppe la réf. 1759 à

MEDIA PA
9 Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

Importante entreprise française d'ingénierie (La Défense), nous réalisons des ensembles industriels de très grande dimension intégrant des développements technologiques avancés.

Des techniques de pointe pour l'énergie de demain !

MEDIA PA

Un mécanicien pour piloter la définition et la réalisation de structures complexes

Notre équipe d'ingénieurs travaille sur un projet d'avant-garde dans le domaine des équipements aéronautiques. Elle souhaite s'adjoindre la collaboration d'un mécanicien pour prendre en charge la définition et la réalisation de structures complexes de grande dimension.

Ce poste nouvellement créé au sein de notre Division Aéronautique convient à un ingénieur mécanicien qui a l'ambition de développer un nouveau domaine d'activités dans l'entreprise et dont l'expérience s'appuie sur plusieurs années d'études en mécanique. Anglais parlé indispensable.

Merci d'adresser CV et prétentions sous référ. 582
à Contesse Publicité 20, Avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOPAD Nestlé.

complète son équipe d'

INSPECTEURS DE GESTION

- Vous êtes jeune diplômé : HEC, ESSEC, ESCP, ou jeune ingénieur INA, ENSIA, ENSAM...
- Au sein de notre service INSPECTION DE GESTION, chargé de l'audit opérationnel de nos différents établissements, vous aurez la possibilité d'acquérir une large connaissance de fonctionnement, des activités et des structures de notre entreprise.
- Rattachés au siège social, à Courbevoie, vous effectuerez des missions de contrôle et de conseil de 2 à 5 semaines sur l'ensemble de la France.
- La diversité des connaissances acquises vous ouvrira par la suite, selon vos aptitudes et vos goûts, des débouchés variés en GESTION, MARKETING, PRODUCTION, etc.

Ecrivez avec C.V. à SOPAD
Direction du Personnel,
17, Quai Paul-Doumer, 92411 Coubevoie Cedex.

LABORATOIRES INDUSTRIELS
REGION PARISIENNE RECRUTENT :

INGENIEURS

E.S.E. OU EQUIVALENT, 3è CYCLE
Spécialités
ELECTRONIQUE DES MATERIAUX

Poste 1 : ETUDES DE DISPOSITIFS SILICIUM PERFORMANTS

Poste 2 : ETUDES DE TRANSISTORS A FILM MINCE POUR APPLICATIONS VISUALISATION.

Adresser CV détaillé, lettre manuscrite, ss la référence T-MIC/3193
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS cedex 01 qui transm.

Comptable - contrôleur de gestion

Vous êtes un comptable qui avez su avantageusement tirer profit de votre expérience (2 ans dans un cabinet d'expertise) pour compléter votre formation (DECS). A présent, âgé d'au moins 26 ans, vous souhaitez élargir votre champ d'action.

La Fnac

vous propose une opportunité :
Travailler pour ses différentes filiales, situées sur la région parisienne et intervenir de manière ponctuelle sur certains magasins de province, tout en demeurant à Paris.

A ce titre, une triple mission vous sera confiée :
Contrôler la comptabilité des différentes filiales, assurer la liaison comptable, analyser les budgets et les données de la comptabilité, tout en jouant un rôle de conseil auprès des différents responsables de ces unités.

Marie-Laurence Alexandre vous remercie de lui adresser rapidement votre lettre de candidature : Fnac, Service Recrutement et Formation, 101, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.

ingénieur thermicien

CREUSOT LOIRE recherche un Ingénieur Thermicien pour renforcer le bureau de calculs de la Ligne Aéroréfrigérants de sa Division BATIGNOLLES. Il sera responsable, avec une équipe de techniciens, des calculs thermiques et des études de dimensionnement des appareils permettant de déterminer les solutions les plus économiques.

Le poste, basé à Paris, conviendrait à un jeune Ingénieur diplômé, ayant de bonnes connaissances de base en thermique, une formation complémentaire en informatique et, si possible, un début d'expérience professionnelle dans le calcul thermique d'aéroréfrigérants et d'échangeurs tubulaires.
Anglais indispensable.

Les candidatures, avec indication de la rémunération actuelle ou souhaitée, sont à adresser au Responsable de la Division BATIGNOLLES, CREUSOT LOIRE, 15 rue Pasquier, 75008 PARIS

HAVAS CONTACT

CREUSOT-LOIRE

SO PR IN CO
Société dynamique de taille humaine recherche dans le cadre de son expansion :

5 ingénieurs informaticiens

Diplômés Grandes Ecoles (ENST, ESE, ENSIMAG,...) ou équivalent
Ayant au moins 2 années d'expérience dans le domaine des TELECOMMUNICATIONS:
- réseau,
- transmission de données
- téléphonie
- simulation.

Il vous sera proposé :
- un salaire motivant,
- 6 semaines de congés payés,
- intéressement aux bénéfices.

Envoyer CV et prétentions à SOPRINCO
31 rue Chabrol 75010 PARIS

COGINTEL

Jeune SSCI, en forte expansion, spécialisée dans la réalisation de logiciels temps réel et télécommunication, recherche :

INGÉNIEURS INFORMATICIENS :

- Chefs de projet,
- Ingénieurs confirmés,
- Débutants ayant reçu une formation informatique approfondie : maîtrise, DEA, INSA informatique, IMAG...

Le fonctionnement convivial de la Société, la richesse de l'environnement intellectuel, le potentiel de croissance considérable, associés à une rémunération motivante, garantissent aux débutants une insertion harmonieuse dans la vie professionnelle et aux plus anciens de réelles possibilités d'évolution.

Ecrire à
Michel COMBES, COGINTEL, 1, avenue Lowendal, 75007 PARIS

Compagnie française des Convoyeurs
77 LAGNY - recherche

INGENIEUR de B.E.
Chargé de la conception mécanique de matériel de manutention

Aptitude au dessin, participation à la définition des automatismes.
Anglais ou Allemand obligatoire.
La fonction peut être confiée à un ingénieur diplômé INSA ou équivalent.
Débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience
Evolution de carrière intéressante pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, et C.V. détaillé au Service du Personnel 1, rue du Chariot d'Or - 77400 LAGNY.

Un pari à gagner : développer nos centres de traitement

Les centres de traitement informatique de SOPRA (Paris et Rhône-Alpes) recherchent leur futur

Directeur commercial

de formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co...), il aura une expérience commerciale de 5 ans minimum dans un environnement services en informatique.

Sa mission sera d'organiser et de gérer le réseau commercial à partir d'une politique élaborée avec la Direction.

Des produits standards et sectoriels de haut niveau permettant à un candidat de valeur de gagner un challenge passionnant : développer une activité traitement dans un environnement très concurrentiel.

Poste à pourvoir à Paris avec déplacements fréquents en région Rhône-Alpes - discrétion absolue assurée.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 2303 M à SOPRA Recrutement 90 rue de Flandre 75019 Paris.

média-system

SOPRA.
Constructeur d'informatique

GENERAL MOTORS France (Gennevilliers)

Looks for a young candidate to complete the pricing and projects section of financial department.

The candidate (male or female) must :
– be 24 to 28
– have a finance degree
– have a prior experience of one or two years in the industry

Real opportunities will be offered to a real talent

Send resume and salary to
GENERAL MOTORS FRANCE
56/68, avenue Louis Roche 92231 GENNEVILLIERS
under référence YM

---

responsable des études

PARIS

Notre Société fabrique et vend des PRODUITS ELECTRONIQUES - notamment dans le domaine de l'Antiparasitage basse tension -. Nous sommes leader sur notre marché. Notre production est largement automatisée et nous possédons un laboratoire bien équipé d'installations de Mesure et d'Essai.

Nous recherchons notre Responsable des Etudes.

Placé sous l'autorité directe du PDG et assisté de 2 techniciens, vous serez chargé de concevoir les Prototypes, d'améliorer les Produits existants et de rechercher des Produits Nouveaux. Vous vous tiendrez en rapport étroit avec les services techniques des constructeurs automobiles afin de recueillir les cahiers des charges, et de faire évoluer les Produits par rapport aux besoins du Marché.

VOUS ETES UN JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN ESME ou ESIEE (ou BTS). Vous justifiez d'une première expérience industrielle, si possible dans le domaine des hautes fréquences. Vous recherchez une fonction bien autonome utilisant votre créativité et votre capacité de concertation avec nos responsables techniques et commerciaux et avec les clients.

Ce poste évolutif devrait se développer à moyen terme, et se situe dans une entreprise dynamique à taille humaine.

Adressez votre dossier en signalant votre niveau actuel de rémunération à YVETTE EDELMAN, MGP, 16 bld. du Château 92200 Neuilly sur Seine, sous réf 5828-M.

MGP *management gestion du personnel*

PRENEZ UNE PART ACTIVE A L'ORGANISATION ET A LA GESTION DE NOTRE AGENCE PARISIENNE

Si vous avez une bonne formation administrative et comptable ainsi qu'une expérience dans l'approvisionnement et la gestion des stocks, notre société, qui appartient à un important groupe industriel en forte expansion de la Construction Electrique et Electronique, peut vous confier le poste de

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

Le candidat retenu aura le sens de l'organisation et du commandement, il sera ouvert aux questions techniques et commerciales. A l'intérêt du travail s'ajoute une rémunération motivante.



Envoyer C.V., photo et prétentions sous No 29.257 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



Division Electronique de la SNECMA

SITUEE A SURESNES, RECHERCHE UN

INGÉNIEUR D'ÉTUDES TECHNOLOGIQUES

Pour participer à la définition et à l'évaluation de technologies d'interconnexion et réaliser des choix en matière de composants électronique et de capteurs de mesures, pour les moteurs aéronautiques modernes.

Ce poste s'adresse à l'ingénieur électronicien souhaitant valoriser ses compétences en technologie des composants dans un poste attrayant et évolutif. Anglais parlé indispensable.

Adresser lettre, curriculum vitae et prétentions à la SNECMA Département Encadrement, 2, boulevard Victor 75724 PARIS CEDEX 15.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE NORD DE LA RÉGION PARISIENNE
recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX ENTREPRISES

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

DIPLOMÉ - 40 ans minimum.

Il sera chargé de contacts avec les entreprises et de l'étude de problèmes techniques pluridisciplinaires.
Ce poste exige des contacts aisés ainsi qu'une solide expérience acquise à la Direction Technique (bureau d'étude, fabrication) d'entreprise de mécanique.

Adr. C.V., photo et prét., nº 29.067, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FABRIQUANT COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES PASSIFS
recherche

INGÉNIEUR DE VENTE

Formation INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR : DUT - BTS pour assurer la promotion et la vente des produits du groupe :
- éléments de programmation et de saisies de données : matrices, lecteurs ;
- connecteurs coaxiaux.

- 25 ans minimum. Une première expérience dans la fonction serait appréciée.
- Une activité antérieure dans l'industrie en fabrication ou en laboratoire d'applications serait un atout.

Lieu de travail : Région Parisienne.

Envoyer curriculum vitae (avec photo) à :

SEALECTRO

3, av. du Maréchal-Devaux, 91550 PARAY-VIEILLE-POSTE ou téléphoner pour R.-V. à 686-90-49.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

La mise en œuvre du
RESEAU de TRANSMISSION de DONNEES MULTI-SERIE
du Crédit Agricole, devant relier tous les systèmes informatiques de l'institution, nous conduit à renforcer nos équipes pluridisciplinaires, nous recherchons

Ingénieurs Confirmés

ayant le goût des contacts humains, une bonne connaissance des techniques bancaires, de l'informatique, pour participer au déploiement de ce réseau.

Adres. CV, photo, sal. et prét. s/réf. **5524** à CNCA Recrutement Carrières 75710 Paris Brune

---

Chargé (ée) de

RECRUTEMENT

Nous sommes une entreprise de distribution – magasins à Paris et en province – notre notoriété ne cesse de s'accroître au niveau national.

Nous recherchons pour notre siège (PARIS) UN JEUNE CADRE auquel nous confierons la responsabilité du recrutement d'une partie de notre personnel.

Le candidat, âgé de 24 ans minimum, de formation supérieure (psychoprat., institut de psycho, CELSA...), apportera éventuellement une première expérience similaire.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous réf. 247 à TRENDANCES, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, *qui nous les transmettra rapidement.*

Nous recherchons
pour un des plus grands groupes français de la distribution, équipé de matériel IBM des :

DEBUTANTS

titulaires, au moins, d'une **MAITRISE** de Maths, soit de Sciences Economiques, soit de gestion, soit d'économétrie, et souhaitant s'orienter vers l'**INFORMATIQUE**.
Formation à la fonction d'**ANALYSTE-PROGRAMMEUR** assurée.
Une initiation, des stages, ou des certificats informatiques seraient appréciés mais non indispensables.
Lieu de travail : banlieue Est de Paris
Adresser C.V., sous référence CG RO 23:

CGS INFORMATIQUE 19, rue de la Paix 75002 PARIS

GROUPE P.M.E.
DYNAMIQUE ET PERFORMANT
recherche

SON (SA) SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (E)

En relation directe avec la Direction Générale, ce poste conviendrait parfaitement à un (e) jeune diplômé (e) de l'enseignement supérieur (environ 30 ans), ayant une expérience de 3 années d'audit et une pratique de l'organisation et du contrôle de gestion dans des activités de nature commerciale.
Sens de l'adaptation et dynamisme seront particulièrement appréciés.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
M. LANGMANTIL – 14, rue Soufflot, 75005 PARIS.

Un des plus grands groupes français de la distribution (C.A. : 2,5 Md de F) recherche, pour son service informatique implanté dans l'EST PARISIEN (équipement : grosses configurations IBM, 200 terminaux) un jeune :

CHEF DE PROJETS

pour lui confier des applications de gestion pour lesquelles il mettra en œuvre des techniques de **RECHERCHE OPÉRATIONNELLE.**

L'homme recherché a, au moins, deux ans d'expérience acquise dans un grand centre informatique. Il a une formation du type ENSAE, ISUP, 3ème cycle de STATISTIQUES ou d'ECONOMETRIE, ou un diplôme d'INGENIEUR.

Nous vous remercions de nous adresser votre Curriculum Vitae en rappelant la référence : RO 23 M, à : .

CARRIERES SERVICES 19, rue de la Paix - 75002 PARIS / Groupe CGS Conseils en recrutement

---

ALSTHOM ATLANTIQUE

recherche pour
REGION PARISIENNE et PROVINCE

5 ATTACHES (EES) DE RELATIONS SOCIALES

DIPLOMES (EES)
MAITRISE DROIT SOCIAL

Age 30-35 ans
Expérience pratique en usine 5 ans
Rémunération annuelle 140.000 F.

Envoyer C.V. et photo à ALSTHOM ATLANTIQUE
Service du Personnel 38, avenue Kléber
75116 PARIS.

ADJOINTE DE RESPONSABLE PETITES ANNONCES - PUBLICITE

DANS UN GROUPE DE PRESSE EN FORTE EXPANSION

Secrétaire de Direction, vous désirez maintenant évoluer dans un domaine orienté vers la gestion et le commercial.

Les EDITIONS TESTS (01 Informatique, Décision Informatique, Minis et Micros...) vous offrent cette opportunité à Paris. Nous comptons sur votre dynamisme et vos capacités d'autonomie pour assister la Responsable d'un de nos Services de Publicité dans l'ensemble de ses fonctions. En particulier, vous gérez les dossiers clients, participez à l'élaboration et à la mise en œuvre des campagnes promotionnelles, intervenez dans la réalisation des annonces, assurez les relations avec l'imprimerie, les agences de publicité ou les annonceurs. Vous êtes l'interlocutrice permanente des clients que vous informez et conseillez.

Nous vous remercions d'écrire, sous la référence M 3860, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.



49, av. de l'Opéra 75002 Paris



INGENIEURS D'ETUDES

Nous recherchons pour
notre activité visualisation Graphique de

JEUNES INGENIEURS DIPLOMES OU UNIVERSITAIRES 3e CYCLE

▸ **INGENIEURS INFORMATICIENS**

Pour développement de logiciels de base temps réel.
Connaissance assembleur MITRA 15 et 125 souhaitée (Réf. I)

▸ **INGENIEURS ELECTRONICIENS**

Pour étude et développement de matériels péri-informatiques, ayant acquis une expérience en électronique numérique et en micro-informatique. (Réf. II)

Si un de ces postes, retient votre attention,
adressez votre dossier de candidature avec la référence du poste
à J.F. SILVESTRE SINTRA ALCATEL
41, rue Périer 92120 MONTROUGE.

La filiale d'un important Groupe international nous a demandé de rechercher pour elle un :

chef de ventes micro-ordinateur

qui devra participer au lancement sur le Marché Français de cette nouvelle ligne de produits.

La personne recrutée aura une formation de base en informatique (Ingénieur, MIAGE, etc...) et une première expérience de la vente.
La connaissance de la langue anglaise est indispensable.
A un salaire motivant s'ajoutera une prime d'intéressement aux résultats.

Veuillez envoyer votre C.V. sous référence M 132
à Marie-Jo MARTIAL, 6 avenue Marceau 75008 Paris

JEUNE DIPLÔMÉ
HEC, ESSEC, SUP DE CO...

UN REALISATEUR

Une entreprise commerciale à taille humaine, en progression régulière de 40% chaque année, une diversification active, une implantation européenne, une équipe de direction se situant entre 28 et 42 ans, voilà qui doit tenter un jeune diplômé ayant ou non une première expérience, voulant se mesurer à des problèmes concrets : en France et en Europe, il recherche les industriels qui fabriquent nos produits et nos conditionnements. Il traite avec eux de la qualité des prix de revient, et des délais.

Il rejoindra une équipe de négociateurs - 4 jeunes diplômés. Par les liaisons - constantes - qu'il aura avec les équipes marketing (produits nouveaux par exemple) et technique, il participera de plain-pied à la logistique et à la stratégie de l'entreprise.

Ses missions à l'étranger sont nombreuses : il doit parler l'anglais et, si possible, l'allemand.

Philippe Gombeaud attend vos candidatures (un CV + photo) sous référence LM 0204 1 rue Moncey 75009 Paris, pour vous mettre en rapport, dès le premier contact, avec les responsables de l'équipe.

COPERS



LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE
3, av Descartes (B.P. 15) - 94450 LIMEIL-BREVANNES

recrute

AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN-D.U.T.

débutant ou un à deux ans d'expérience. Formation Génie Electrique – option électronique – Bonnes connaissances en électronique analogique et numérique souhaitées pour études et réalisation d'équipements dans le domaine du traitement d'images.
(réf. 33)

Ecrire Service du Personnel avec C.V. + photo

Pour son activité PRODUITS NOUVEAUX TELEMATIQUE
LA RADIOTECHNIQUE recherche

JEUNE INGENIEUR

Fort potentiel

Formation : Centrale, Télécom, Supélec, Supaéro...
24 à 27 ans, débutant ou ayant une première expérience.

Placé en position d'adjoint au responsable de cette activité, il participe à la définition, la fabrication, la promotion et la commercialisation de nos nouveaux produits. Homme de MARKETING et de REALISATIONS avec les grands clients (Administrations, Grandes Entreprises), il doit avoir le goût du challenge et le sens de l'initiative.

Notre Groupe, un des leaders de l'électronique grand public, emploie environ 11 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 4 Milliards de francs.

Nous vous remercions d'écrire à : M. BOURGES Service du Personnel

LA RADIOTECHNIQUE

BP 301
92156 SURESNES CEDEX.

banque privee
developper la clientele PME

Banque privée en forte expansion, nous avons le souci de rendre toujours un meilleur service à notre clientèle.
Dans ce contexte, nous recherchons deux collaborateurs qui vont rejoindre notre équipe commerciale et seront chargés de développer nos services (aide aux investissements, financements spéciaux, etc.) auprès de PME nationales. Basés à Paris leur activité s'exercera à 50 % sur la région parisienne et 50 % en province. Ce poste est ouvert à des hommes ou des femmes de formation commerciale supérieure, intéressés par la banque et les finances et ayant acquis une première expérience dans ce domaine. La rémunération fixe importante s'accompagne de nombreux avantages. Notre croissance nous amène à avoir des structures particulièrement souples : nos collaborateurs ont de réelles ouvertures pour l'avenir.
Élisabeth Greff vous en parlera plus longuement, merci de lui envoyer vos candidatures sous réf. M 642 à Key Men, 23, rue d'Anjou 75008 Paris.



IMPORTANTE BANQUE

recherche

PSYCHOLOGUE HF
CHARGÉ DE RECRUTEMENT

Il devra s'intégrer au sein d'un service intervenant à tous les niveaux et pour tous les types de qualification, aussi bien à Paris qu'en Province (déplacements à prévoir).
Les candidats (tes) devront être titulaires d'une maîtrise ou du diplôme de l'École de Psychologues Praticiens.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 30187 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

votre expérience c'est notre crédibilité.

GEOREX Société d'assistance technique et de conseil en production pétrolière cherche des

INGÉNIEURS DE FORAGE
INGÉNIEURS DE PRODUCTION

Véritables spécialistes ayant de 5 à 10 ans d'expérience, vous saurez par votre autorité naturelle animer des équipes à forte technicité.

Dans les interventions de haut niveau auprès de notre clientele, vous serez l'indispensable conseil en organisation et en formation.

Vous assurerez des missions variées, tout en bénéficiant d'un engagement stable.

Notre système de rémunération est original et très motivant.

GEOREX

Merci d'adresser votre CV, le montant de votre salaire actuel à GEOREX. BP 73, 95101 Argenteuil Cedex.

média-system

Importante Société française d'études de construction de chaudières et de matériel thermique pour Centrale conventionnelle et nucléaire située à VÉLIZY (78)
recherche
pour son département ACHAT

1 INGÉNIEUR ACHETEUR

diplômé ARTS ET MÉTIERS ou équivalent

POUR :
- Lancement des demandes de prix et relance des offres.
- Dépouillement des offres.
- Négociation avec les vendeurs (partie technique et commerciale).
- Rédaction des commandes importantes.
- Etude du marché français et étranger (avec déplacements possibles à l'étranger).

- La connaissance de l'anglais est indispensable.
- Une expérience de quelques années dans une Société d'engineering est souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 3.071 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09.



1ère Société Française de Réassurance - Paris 9ème

recherche pour son Département Informatique équipé d'un IBM 43/41 bases de données - télétraitement

ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRMES

pour développement télétraitement
DUT ou MIAGE ou équivalent
COBOL ANS-CICS/DL1
Formation complémentaire prévue.
Horaire : 38h en 5 jours
13ème mois - prime de vacances
Restaurant d'entreprise.

Réponse à toute lettre manuscrite, C.V., photo et salaire adressés sous réf. 272 à M. ROY - SCOR 37, rue de la Victoire - 75009 PARIS.

CIRCOM

Société Conseil Internationale
recherche

2 JEUNES CONSULTANTS

Organisation Industrielle d'Entreprises
Ingénieurs diplômés.
Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience.
- 1 pour Industrie Textile Habillement.
- 1 Gestion Industrielle toutes Industries.
Langues étrangères souhaitées.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence C 821 à :



CIRCOM SÉLECTION
41, rue Ybry 92522 NEUILLY CEDEX.

conseils en carrière

CHANGEMENT DE SITUATION ?
LA PREMIERE DECISION : LE BILAN PROFESSIONNEL.

Changer? Ne pas changer?

Quand la question se pose, le pire, c'est de ne rien faire. 80 % des cadres dirigeants s'y prennent trop tard ; au moment où la situation s'étant dégradée, ils sont en position d'infériorité. Pour prendre la bonne décision, encore faut-il bien s'évaluer.

Tout cadre supérieur a droit, de la part de son entreprise, à une orientation continue. C'est pourquoi beaucoup d'entre elles acceptent de prendre en charge notre intervention.

En tant que conseil extérieur, nous sommes mieux à même de faire un bilan et par là d'aider à orienter les évolutions de situation. En nous consultant, vous bénéficierez de notre expérience de plus de 20 ans aux Etats-Unis et en Europe dans ce domaine.

Pour une première évaluation sans frais et confidentielle, appelez le 574.24.34 / 574.25.20.

Forgeot Weeks

Conseil en orientation de cadres dirigeants
50, rue Saint-Ferdinand
75017 Paris

Meeting in English welcomed

COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DU LOGEMENT

recherche pour PARIS, JEUNE

COLLABORATEUR

(TRICE) ayant connaissance de la réglementation 1 %

CONTRAT D'UN AN
à dater du 15 mai 1982
- Expérience et (ou) formation supérieure souhaitée,
- salaire intéressant,
- avantages sociaux.

Ecr. avec C.V. et photo sous le nº 29.181 à Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

Société d'ingénierie région parisienne recherche

ARCHITECTE DIPLOMÉ

- connaissant constructions scolaires générales et techniques,
- ayant expérience de l'Afrique tropicale.

Ecr. avec C.V. s/nº 29.183, à CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

ARN INFORMATIQUE

Société spécialisée en téléinformatique et logiciel de base
Rech. pour ses activités et celles de ses clients :

INGÉNIEURS Informaticiens(nes)

1º EXPERTS :
Professionnels de haute technicité ayant des connaissances approfondies en téléinformatique (architecture de réseaux, protocoles de transmission, ...) et possédant une réelle expérience d'encadrement.
2º INGÉNIEURS D'ÉTUDE :
Deux ans d'expérience minimum, connaissances réelles des logiciels de base et réseaux nécessaires.

Adresser curriculum vitae à ARN INFORMATIQUE, 60/64, rue du Rendez-Vous, 75012 PARIS.

GARAGES NATION
recherche

ACHETEUR

Sérieuses références exigées.
Place stable
Ecrire avec C.V. + prétentions à Garages Nation, 42, rue de Picpus, Paris (12e).

Sté Italie, bétail/viande rech. pour filiale gérant S. A. R. L., appointé sans apport. Réf. exig. Ecrire sous le nº 7.483 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉN. ÉLECTRONICIEN

1º 5 à 7 ans temps réel. Programm. s/micro ordin. 16 BITS.
2º 1 à 4 ans micro inform.
SOFT-HARD Télématique.
Envoyer curric. vitae à A.M.P., sous la référence 4.452/AL. 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra.

Ecole privée hors contrat région parisienne recherche pour la rentrée scolaire 82/83 1er et 2e cycles :
PROFESSEURS
Français - Mathématiques
Anglais - Allemand - Espagnol
Sciences naturelles, Physique, Chimie, Sciences Eco., Histoire, Géo., Philo, Informatique, Musique, Dessin, E.M.T.E.P.S.

Ecrire sous le nº T 032.396 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cie internationale établie à New-York recherche pour Paris
DES ASSISTANTES
pour activités européennes, âge minimum 24 ans, bonnes références.
Connaissance de l'anglais et excellente présentation

Adr. C.V. manus. et photo sous nº T 032.399 M, RÉGIE-PRESSE 85bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Nous recherchons les compétences techniques de plusieurs

INGÉNIEURS LOGICIEL TÉLÉPHONIE

connaissant ou ayant approché les produits :

E 10 MT

ou similaire
Postes Paris ou province.
Conditions intéressantes.
Tél. : 589-17-27, poste 256.

PAPETERIES LEON CLERGEAU
600.000.000 F C.A.

Nous sommes une entreprise qui fabriquons des emballages traditionnels et élaborés en carton ondulé : impression FLEXO OFFSET
Nous avons 5 usines et nous recherchons le

DIRECTEUR COMMERCIAL
pour une de nos usines

Son activité s'étendra sur le Sud-Ouest et la région parisienne. Nous lui demandons d'avoir une très bonne culture de base, ESC ou équivalent, une expérience de responsable commercial, de préférence dans le carton ou l'impression.

Il lui faudra, en fonction de la politique générale de l'entreprise, définir et faire appliquer la politique commerciale, auprès des représentants exclusifs qu'il formera, dirigera et animera. Il sera responsable des résultats.

Résidence Sud-Ouest de préférence.

Il recevra une formation dans le groupe, de façon à faciliter son insertion dans l'entreprise.



Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions Sréf. 1805 à :
Mme A. GARRET
11 rue Mauvoisins
44200 NANTES

S.I.D.E.
recherche
dans le cadre de l'expansion de ses départements études et logiciels

UN INGENIEUR

- Niveau Grandes Ecoles
- 5 ans d'expérience
- spécialisé réseaux TP et bases de données

désireux de prendre des responsabilités techniques :
- développement de progiciels
- suivi d'équipes études (50 personnes)
- créativité.

Salaire très motivant + intéressement.

Adresser C.V. à : S.I.D.E.
11, rue Degas 75016 PARIS

Publicités Kesner

CENTRE DE CALCULS DU C.N.R.S. (IBM 168 et AMDAHL V7, MVS TSO-400 terminaux, 3000 utilisateurs)
recherche

JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS (H/F)

pour s'intégrer au groupe assurant l'assistance, le conseil, la formation et la documentation des utilisateurs.
Traitement annuel débutant : 95.000 F.

INGÉNIEUR SYSTÈME (H/F)

débutant pour maintenance et adaptation de logiciels MTS/JES 3. Traitement annuel débutants : 102.000 F.
Diplômes : ingénieur ou maîtrise informatique.
Dégagés obligations militaires.
Nationalité française.
Adr. C.V. au secrét. du CIRCE, BP 63-91406 ORSAY CEDEX.

Sté TISSUS INDUSTRIELS région lyonnaise rech. pour son bureau de Paris

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Profil : 30 ans minimum, quelques années d'expérience dans le domaine des plastiques armés (production ou laboratoire). Connaissances en résistance des matériaux et chimie organique.
Anglais parlé INDISPENSABLE.
Disponible pour déplacements fréquents.
Il sera chargé particulièrement de la diffusion des produits nouveaux et d'études de marchés pour des activités nouvelles. Il sera en contacts fréquents avec les industriels et les services techniques d'organismes officiels.
Poste pouvant déboucher sur d'importantes responsabilités commerciales.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS. Réf. 39880.

Danto Rogeat Industries

Spécialisée dans la Protection Solaire recherche pour Paris

Technico-Commercial (e)

Pour visiter Entreprises générales. Une formation Déco. ou Architecture et une première expérience réussie de la vente sont nécessaires.
La pratique de l'anglais sera appréciée.
Adr. C.V. + photo + prétent. au SERVICE DU PERSONNEL, 15, bd Yves-Farge, 67007 LYON.

SOCIÉTÉ NORBERT BEYRARD FRANCE

Études économiques financières, Génie industriel, spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement, 68, rue Pierre-Charron, PARIS-8e
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant sérieuse formation dans le domaine de l'énergie, de l'économie, connaissances informatique et statistique appréciées, pouvant envisager missions à l'étranger.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo.

VOUS HABITEZ LA BANLIEUE OUEST
TIME-LIFE Libraries, Inc.

recrute
PROSPECTEURS(TRICES) PAR TÉLÉPHONE

4 heures par jour

pour proposer aux particuliers les collections de livres

TIME-LIFE

FIXE + COMMISSION

Nos bureaux sont situés à BOUGIVAL (R.E.R. Rueil-Malmaison)
Téléphoner au :

969-02-49.

J.H. 25/30 ans, bac C ou D + 2 P. postes évolutifs et à responsabilités connaissant italien, espagnol ou allemand. Téléph. à ORIS au 265-90-90.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

INGÉNIEURS INFORMATICIENS et ÉLECTRONICIENS

GRANDES ÉCOLES
Temps réel - Assembleur
Expérience 1 à 8 ans

SALAIRES MOTIVANTS

Tél. pour R.V. INTER-COMPUTER. 806-50-00.

Organisme important rech.
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
H. F. Très bonne présentation. Formation assurée. Rémunération élevée. Adresser C.V. à nº 1956, PUB Réunies, 112, bd Voltaire, XIe.

Entreprise T.P. située à FORT-DE-FRANCE

cherche très bon

COMPTABLE

2e échelon. Niveau BP pour tenue comptabilité générale et analytique complète et travaux administratifs et fiscaux.

Envoyer prét. et C.V. nº 29.220 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Filiale société allemande, leader domaine machine outil, recherche pour PARIS

3 CHEFS DE PRODUITS RESPONSABLES DES VENTES

- Commande numérique.
- Production.
- Déformation.

Cherchons candidats :
- Niveau A & M, BTS.. ;
- Expérience atelier, BC, achats, etc. ;
- Bonnes bases allemand et connaissances vente aux industriels ;
- Autonomes, sens initiatives et responsabilités.

Nous proposons :
- Rémunération élevée + voiture + frais ;
- Responsabilité complète d'une gamme de produits ;
- Format. France + étranger ;
- Niveau raisonnable déplacements.

Envoyer C.V. + rémunération actuelle sous réf. 42.150 LM, à MERCURI URVAL, 21, rue Eugène-Flachat, 75017 PARIS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

HALLES
Rue Mandar, superbe séjour, chambres, 75 m² - 272-40-19.

Mo ETIENNE-MARCEL, 2 P. à moderniser, 4e ét., imm. correct, soleil. 320.000 F. 266-19-00.

3e arrdt

MARAIS Pierre de T. XVIIe, duplex à aménager 90 m² et 76 m² - 272-40-19.

R. GRAVILLIERS, studio rénové 20 m² + petite mezzanine, tt cft. 550-34-00.

R. CHAPON, 2 P., 45 m², tt cft, caractère, 4e, asc., soleil. 500.000 F. — Tél. : 550-34-00.

4e arrdt

MARAIS 235.000 F.
Charmant STUDIO, imm. XVIIe, confort, 606-10-08.

14, BOULEVARD MORLAND très bel imm. 3 GRANDES PCES, cuisine, salle de bains, soleil. Prix : 835.000 F. Vis. 11 h à 17 h. Mercredi 24 ou 539-75-50.

5e arrdt

CENSIER-MONGE
2 P., cuis., bains, 45 m² + balcon., 5e, asc. 336-17-36.

RUE LINNE, 5e
Studio, état neuf, bains, cuis., 5e étage, cave. 331-89-46.

CENSIER Pierre de taille, 2 chbres, 2 serv. contig. av. eau, 95.000, 325-97-16.

BD DE PORT-ROYAL
45m² rénové par décorateur, original 3 p., cuis., bains, entièrement équipé. 425 000 F. Téléphone 563-25-60.

6e arrdt

Situation exceptionnelle
S/LUXEMBOURG
132 m² + service, 2 parkings.
C. ACHARD, 624-76-97.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
4 PIÈCES, 6 FENÊTRES SUD. Imm., luxueuse rénovat., asc. 1.200.000 F + park. - 563-86-09.

R. HUCHETTE, immeuble ravalé, gd 2 pces en duplex, caractère. 575.000 F. Tél. : 555-20-01.

7e arrdt

7e, SUPERBE VOLUME 330 m². 7 PIÈCES PLEIN SOLEIL, ÉLÉGANT IMPECCABLE, original 3 M. 4. Buron : Tél. 296-58-88.

7e, BRETEUIL-MASSERAN STUDIO + s. d'eau, kitchen. Dans imm. récent. 285.000 F. Achat gar. possib., pptaire sur place, mercredi, jeudi, 14-18 h., 1, rue du Général-Bertrand.

8e arrdt

ALMA, 48 m²
Luxueux pied-à-terre. Parfait état. 567-22-88.

9e arrdt

LA BRUYÈRE 3/4 PCES
tt cft, imm. Pierre de t., 81 m². 725.000. VERNEL, 526-01-50.

N.-D.-LORETTE, imm. pierre de T.
RAVISSANT 4 PCES
ét. élevé, asc., balcon, tt cft. 1.070.000 F. VERNEL, 526-01-50.

CITÉ MALESHERBES, dans Hôtel Part. ORIGINAL, 4 P. SOLEIL, CONFORT, PARKING. 920.000 F. VERNEL, 526-01-50.

11e arrdt

RÉPUBLIQUE
Immeuble pierre de taille 5 PIÈCES, ÉTAT NEUF. Finitions exceptionnelles. SINVIM & Cie - 501-78-67.

PARMENTIER imm. 74, 4 P.
107 m² + 13 m² balcon double living. 2 chbres, 3e ét., asc., park.
830.000 F Après 19 h. 806-68-48.

12e arrdt

NATION
L'Estérel de Paris construction neuve. STUDIO 4e ÉTAGE, 2 PIÈCES, 10 ÉTAGE. SINVIM & Cie, 501-78-67.

BEL-AIR - PICPUS
P. de t., récent beau 4 pièces, cuisine, w.-c., salle de bains, balcon. 795.000 F. 346-63-85.

NATION PICPUS
Très bel imm. vaste 3 chbres, cuis. équipée, dressing, 2 sanitaires, balc., terrasse, park. 1.425.000 F. Tél. : 345-82-72.

PICPUS GD STAND. 5 Pièces Loggias étage élevé soleil Box 1.080.000 — 555-20-01.

13e arrdt

CORVISART
Placement
STUDIO RÉCENT
Tout confort, cave, parking. SINVIM & Cie, 501-78-67.

MONTSOURIS, 3 pces, 67 m², balcon, terrasse, 40 m², stand., dernier étage. 589-49-34.

CHEVALLERET à saisir, studio, tout confort, soleil, ascenseur. Vue imprenable. 553-91-45.

Bd Vincent-Auriol 4 pièces conft. 73 m² Bon état. Balcon, Soleil. Tél. : 500-47-03.

14e arrdt

PROX. EDGAR-QUINET. Ravissant petit 3 p., dans petit imm. joliment restauré. 322-25-40.

PERNETY, maison 5 pièces, tout confort 120 m² habitable. Prix : 900.000 F - 327-55-04.

15e arrdt

CECOGI construit
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING (jardin, balcon, terrasse, etc.)
du STUDIO AU 6 PIÈCES
Prix moyen : 12.500 F le m². Téléphone : 575-62-78.

Gd studio, r.-de-ch. rue, état neuf, cft, très clair, 175.000 F à débattre, 39, rue Mademoiselle, 557-70-08.

XVe PLACEMENT
Rue du Laos, imm. p. de t., Beau 2 pièces, tout cft, OCCUPÉ. Tél. : 566-02-85.

PLACE DU COMMERCE
Ravissant 2 P. clair, ensoleillé avec entrée, liv., chbre beaucoup de charme. Prix : 425.000 F. PARIMMO : 554-70-72.

Mo VAUGIRARD, 3 pièces 55 m², s. eau, w.-c., chauff. centr. indiv. 450.000 F. — Tél. 828-90-50.

CONVENTION - RÉCENT
beau living, 4 chbres, 111 m², IMMEUBLE STANDING 8e ét., vaste balc., soleil, calme. 1.160.000. Tél. : 532-66-10.

PRÈS MAIRIE ET SQUARE
Bel imm. Pierre de t. 4 P., indépend., cuis., bains, cave, 78 m² environ. 830.000 F. 322-31-20.

FRONT SEINE. LUXUEUX DUPLEX, LIVING + 3 CHAMBRES, 3 sanit., cuis. super équipée, parking, 1.450.000 F - 578-17-38.

RÉCENT MAGNIFIQUE 2 P. + 2 TERRASSES FLEURIES PLAIN-PIED, gde cuis. équipée + office sur jardin. Tél. : 577-96-95.

CONVENTION, STUDIO
4e avec ascenseur. 160.000 F. DENOEL. Tél. 574-50-17.

CONVENTION, RAVISSANT STUDIO S/JARDIN, 32 m² + BALCON RECENT. 330.000 F. Tél. 553-60-88.

Métro Pasteur, part. vend 3/4 pces 80 m², calme. 730.000 F. T. : 734-15-80. Soir, week-end.

16e arrdt

PL. V. HUGO Récent Beau DBLE LIV. + CHAMBRE — IMPECCABLE 780.000 F. — 553-80-88.

PASSY
6 pièces, parfait état, 3e étage. 1.700.000 F.
STE-AUBRY. — 501-88-89.

URGENT vend appt, dans imm. ancien, Auteuil 70 m², 3 p. cal. clair, tt cft, rep., meublé ou non. 690.000 F. — 651-96-95.

SAINTE-PÉRINE, 2/3 PIÈCES
Jardinet, 680.000 F
Transel, 325-10-56.

SQUARE AVENUE FOCH
1900. — SUPERBE 250 m². Service et parking. 705-31-13.

KLEBER RECENT STAND. Grand 2 pces cuis. + bains. 750.000 F. 578-17-38.

Mo Pte ST-CLOUD, imm. 1960, 4e ét. sur rue et cour. Bel appt 3/4 P., cuis. équipée, bains. 790.000 F. ORPI : 288-27-45.

VILLA MONTMORENCY
Rénovation. Gd stand., sompt. Duplex, 5 P. Grande terrasse. 2.500.000 F. - 553-91-45.

CHARDON-LAGACHE
Face parc, 5e étage, ascenseur, vend STUDIO avec BALCON, cuisine, bains, tt cft, 360.000 F, le soir après 20 h., 883-05-94.

RUE HAMELIN
Imm. réc., GD STDG, GD 3 P. Entièrement décoré, cuis. Lux., équipée, 2 bns, calme, soleil, park. 1.980.000 F. 572-19-79 ou après 19 h., 524-27-19.

AV. MOZART, beau liv. + 2 chbres, cuis. équipée, bains, balc., imm. récent, dble exposition, plein soleil. 830.000 F. DENOEL. Tél. 574-60-15.

Dr-BLANCHE, STANDING 6e ét. SUD, LUXE, LIVING + CHBRE, BALCON, 65 m². 890.000 F. Tél. 553-65-95.

RUE HAMELIN
Imm. récent GD STUD GD 3 P. Entièrement décoré cuis. lux. équip. 2 Bns calme soleil. park. 1.980.000 F. Tél. 572-19-79 ou après 19 h. 524-27-19.

88 av. VICTOR-HUGO Récent BEAU LIV. DOUBLE + CHBRE Impeccable sur jard. 780.000 F. s/pl. Samedi 26 de 14 H à 17 H. ou 553-65-95.

ÉTOILE
Imm. P.D.T. Salon s. à manger 2 chb. cuisine. bains 4e étages. asc. 895.000 F. — 572-19-79 ou APRÈS 19 H. — 524-27-19.

R. de la Faisanderie
imm. récent. gd. studio, cuis. bains 45 m². 7e ét. asc. 580.000 F. Tél. 582-05-55

17e arrdt

PROX. PL. WAGRAM, imm. p. de t., beau dble living, 2 chbres, soleil. 322-25-40.

MAILLOT, imm. Pierre de T. 6 pces 150 m², tt cft, chbre serv. - 574-75-73 après 18 h.

WAGRAM, pl. d'Israël, 6 P. + serv., ét. élevé, balc., standing. 2.000.000 F. Tél. : 380-45-10.

18e arrdt

CUSTINE
Imm. p. de t., appts occupés
3 PCES, 6e ét. . . . . 105.000 F
3 PCES, 1er ét. . . . . 121.000 F
Tél. : 227-74-80.

Mo PLACE CLICHY
Etage élevé, petit studio, impeccable, conft. 80.000 F. Visite mercredi 24, de 9 h à 12 h, 6, impasse de La Défense.

19e arrdt

PORTE DE PANTIN
Pierre de t. ravalé. Beau
3 PCES, TT CFT
État neuf. 295.000 F., facilité de Paiement Propriétaire. 345.55.10. poste 25.

BUTTES-CHAUMONT
Dans très bel imm. 2/3 pces 60 m², séjour double, chambre, salle d'eau, w.-c., dressing. PRIX : 390.000 F. Téléphone : 973-70-86.

20e arrdt

S.O.P.I.M.
A VENDRE
31, Rue des ENVIERGES, MÉTRO PYRÉNÉES.
STUDIO : Ravalement neuf.
2 PIÈCES : Couloir refait.
4 PIÈCES : Toiture réfectionnée.
Libres ou occupés
A PARTIR DE 137.500 F.
Téléphone : 265-07-07.

78-Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE
(Lycée International)
très beau 5 P. tt. cft + balc. + park. 600.000 F. (Possib. reprise prêt PIC 230.000 F) SORVIM-380-87-15

VERSAILLES, dans imm. récent, calme, ensoleillé, belle vue, tennis, cave, 3 p., 75 m² + 8m² loggia : 642.000 F. + C.F. 200 mensuel, option parking s/sol. 40.000 F. Tél : 950-89-35.

PARLY 2 - 2/3 P.
Impecc., ouest, jardin clos. Urgent. 415.000 F. 955-00-60.

PARLY 2 3/4 pces, 72 m², impeccable sur square. Px exceptionnel. 430.000 F. Tél. 954-68-00.

PARLY 2 pièces, cuisine équipée, cave, parking. ouest, jard. clos. Px rare. 299.000 F. Tél. 955-00-60.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE Près Mo. Imm. ravalé VRAI 2 p., refait neuf, cuisine équipée, bains, w.-c. séparé. TOUT CFT. 275.000 F. 766-75-00.

GARCHES
HIPPODROME SAINT-CLOUD DANS CADRE VERDURE EXCEPTIONNEL, nous construisons petit imm. gd standing 8 APPARTEMENTS livrables septembre 1982. Reste à vendre: 3 APPTS de 76 m² à 104 m², EN DUPLEX, avec BALCON ou TERRASSE. Renseignements et vente. Tél. : 572-19-79.

ST-CLOUD, standing, grand jardin privatif, double living, 3 chambres, 3 bains. 1.500.000 F. Tél. : 531-20-99.

VILLE-D'AVRAY
beau séjour dble + 2 chambres 85 m² env. tt cft, gd balc. sur jdin et bois, dressing, placards, 2e asc., gd box. Imm. standing. 790.000 F. Tél. : 603-70-92.

BOULOGNE NORD, très beau studio 47 m² + jdin priv. 50 m², gd confort. Immeuble standing. 525.000 F. Tél. : 603-70-92.

BOULOGNE, Mo M.-SEMBAT studio, cuis., bns, w.-c. séparés, 4e sans asc., bon imm. ancien. Prix 160.000 F. 603-70-92.

BOULOGNE, PROX. PORTE ST-CLOUD, st., gde cuis., bns, w.-c., cave, 2e ét., imm. anc., bonne construction. 165.000 F. Tél. : 603-70-92.

BOULOGNE ÉGLISE
STUDIO 35 m² A RÉNOVER Prix : 150.000 F. 603-60-08.

BOULOGNE C.N.L.
beau séjour double, plein Sud, + 3 chbres, cuis., bains, 92 m², 8e ét. asc., balc., box. Imm. très bon standing, jdin pr enfants. Prix 800.000 F. 603-70-92.

BOULOGNE, Pte St-Cloud immeuble 1958. Appt 3 P., cuis., bains, placard. 549.000 F. O.R.P.I., 288-27-45.

SCEAUX MÉTRO
Idéal, centre et verdure 1973 : Terrasses. Liv. dble, 3 chbres, cuis., 12 m² équip., bains + s. d'eau, box inclus. 1.150.000 F. Téléphone 660-44-66.

92 - Châtillon-sous-Bagneux Urgent, cause départ résidence standing, très agréable, 4 pces 85 m², grande entrée, séjour double, 30 m², 2 chbres, cuis. aménagée, office, cellier, bains, placards, balcon 12 m² + cave + box fermé, 9e étage sud-sud-ouest, vue magnifique, près transports, commerces, écoles. Possibilités profession libérale. Px 650.000 F. Tél. 655-02-86.

COLOMBES. Double living + 2 chambres, 80 m², CALME, SOLEIL, PARKING, 480.000 F. Téléphone : 746-31-91.

PONT-DE-NEUILLY, double living + 2 chambres, 150 m², belle décoration, box, service. Téléphone : 745-31-91.

NEUILLY ST-JAMES
GRAND STUDIO cuisine équipé bains balcon. 6e et dernier étage. Plein soleil 360.000 f. DENOEL 574-60-15.

BOULOGNE 2 P. Imm. très bon état, cuisine. 198.000 F. 572-19-79 ou après. 19 heures 524-27-19.

BOULOGNE Mo 2 P.
+ de 50 m² RÉCENT BALCON Prix 400.000 Tél. 603-60-08

BOULOGNE ÉGLISE
STUDIO 35 m² A RÉNOVER Px 150.000 F. 603-60-08.

GARCHES
HIPPODROME ST-CLOUD DANS CADRE DE VERDURE EXCEP. Nous construisons Petit imm. GD STAND. 8 APPT Livrables Septembre 1982. Reste à vendre : 3 APPT. de 76 m² à 104 m² EN DUPLEX avec BALCON ou TERRASSE Renseign. et Vente 572-19-79 ou après 19 H. 524-27-19.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ Résidentiel standing AV. SAINTE-MARIE. Superbe et GRAND STUDIO, TOUT CONFORT, cuisine équipée. Loggia sud. 439.000 F. DELFIEL — 346-95-27.

VINCENNES
près Mo Château ou R.E.R., bon immeuble, calme, soleil, séjour, 1 chambre, entrée, cuisine, bains. Refait à neuf. Prix intéressant. Tél. : Propriétaire. 873-57-80.

MAISONS-ALFORT
Immeuble récent de standing GRAND 4 PIÈCES au calme, près centre Sinvim & Cie. Tél. : 501-78-67.

CRÉTEIL-ÉCHAT
PLACEMENT
Construction neuve 3 p., 3e ét. Sud, cave, parking. Sinvim & Cie. Tél. : 501-78-67.

appartements occupés

MAIRIE XIIe
Propriétaire vend 2, 3 et 4 p. occupé dans bel imm. Pierre de T., asc., Tél. 553-00-21.

locations non meublées offres

Paris

GARE DE L'EST. 2 pièces, entrée, cuis., salle d'eau, w.-c. 2.075,10 F, charges comprises. Tél. : 327-28-60.

PLACE D'ITALIE
3 PCES 70 m² TOUT CONFT Px 600.000 F. 588-77-95.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES. Villas, pav., ttes banl. loyer gar. 6.000 F max. — 283-57-02.

NEUILLY-SUR-SEINE
4 P. S/BOIS GRD STANDING 10.000 ch. comp. 588-77-95.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit - 770-88-65.

PROPRIÉTAIRES
Pour LOUER rapidement, SANS AGENCE ET SANS FRAIS, vos appart. vides et meublés à Paris et banlieue. Tél. au 274-49-77.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appartem. de standing, 4 pièces et plus — 281-10-20.

bureaux

Locations

HAUSSMANN 300 m²
BUREAUX RENOVES
PASSIM — 553-17-17.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. — R.C.-R.M.
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.
355-17-50.

BUREAUX MEUBLES
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secret - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét - délais rapides
ASPAC 293.60.50

CRÉAT. D'ENTREPRISES
SECRÉTARIAT, TEL., TELEX loc. bureaux, toutes démarches pour constitutions de Stés.
ACTE S.A. 261-80.88 +.

8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation RM-RC, S.A.R.L. A partir de 150 F CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS Tél., Télex ttes démarches C 2 E. 562-42-12.

locaux commerciaux

BOURG-LA-REINE
A LOUER BEAUX LOCAUX, BUREAUX NEUFS à partir 130 m², bien situés, dep. 300 F le m². Tél. 350-50-86.

fonds de commerce

VDS MONTPELLIER
Hôtel bureau 18 chambres 2 étoiles NN, murs et fds. S'adr. Cabinet A. PECOUL, F.N.A.I.M., 5, place A.-Briand. T. : (67) 60-55-90 Montpellier.

immeubles

Vous désirez vendre. VOTRE IMMEUBLE PARIS-BANLIEUE. Je suis acquéreur. Téléphoner le matin au 747-42-97 ou écrire Noël AUFMAN. 21, rue Le Peletier — PARIS (9e).

pavillons

BOURG-LA-REINE, près Mo, luxueuse villa neuve, séjour, 70 m², cheminée mezzanine, 3 grandes chambres, 3 s. de bains, 200 m² habitables ss-sol complet, jardin 1.000 m². Px : 1.700.000. 663-42-45.

LE CHESNAY, limite VERSAILLES. Mais. ind. 5 p., ss-sol, jardin. A SAISIR, 840.000 F MAT IMMOBILIER, 953-22-27.

boutiques

BOULOGNE ESCUDIER
EMPLACEM. EXCEPT. 70 m². MUR LIBRES - 603-60-08.

villas

BOULOGNE (SEMBAT)
(Cause départ), VILLA 4 ch., liv. av. cheminée, cuis., 2 s. de bns (dont 1 av. baignoire rondel), 1 salle de douche, 2 w.-c., jardin, parking, sous-sol avec salle de jeux, cave voûtée. Prix: 1.500.000 F - 605-57-42.

PROVENCE
SUD LUBERON
30 KM AIX-EN-PROVENCE
VILLA : 500 m centre LAURIS, tt cft, séj., cuis., 3 chambres, cellier, garage, terrasse, terrain aménagé et clos, très belle vue, exposition sud. 650.000 F.
VILLA : proximité LAURIS, 115 m² habitables, tout confort. Ter. boisé, piscine. 680.000 F. CHOIX VILLAS, PROPRIETES Nous consulter. Agence CATIER 84360 Lauris. Téléphone : (90) 68-03-46.

ETANG-LA-VILLE. Près gare, VILLA 76, 5 pièces, plain-pied, sous-sol, grenier aménageable, beau jardin, 1.260.000 F. MAT IMMOBILIER, 953-22-27.

maisons de campagne

BRETAGNE
15 km de Pontivy, part. vend maison, bourg de Saint-Guen, 4 pièces principales, cave, garage, chauffage central, tout-à-l'égoût, jardin fruitier, clos murs. Prix 250.000 F à débattre. Tél. : (96) 28-07-24.

Maison anc., habit. de suite, 215 m² habit., 4.000 m² TERR., GARAGE, 65 km Lyon, 60 km Grenoble, 30 km Chambéry, 400.000 F. Partic. à partic. Tél. (76) 43-05-60.

Part. village LUBERON, 12 km APT maison pierre, surf. hab. 130 m² sur 2 niveaux, séjour, salon, 3 chbres, 2 bains, gar., cour, 400 m². Prix 700.000 F. (90) 75-23-66, 7/8 h et ap. 20h.

DORDOGNE
15 KM BRANTOME
1 MAISON
Dans bourg, 7 pces, eau, élect. Prix 200.000 F.
1 RÉSIDENCE SECONDAIRE
tt cft, surface habitable. 75 m², séjour avec cheminée et poutres, cuis. aménagée, ttes boiseries internes en chêne, garage indépendant, cave-semi-enterrée, puits, 6.000 m² en plantation, arbres fruitiers et décoratifs. PRIX 350.000 F. Tél. : (16-47) 28-64-26.

Très beau village des CORBIÈRES, Perpignan et plages, à 50 km, vaste maison de caractère, habitable de suite. 200.000 F. Tél. : 887-28-68.

fermettes

25 km VICHY, vend FERMETTE à RÉNOVER SUR 3.300 m² électr., cave, puits, fruitiers. Px 120.000 F. Tél. (70) 44-69-26.

propriétés

LUBÉRON, vends grde maison 18e s., à l'extrémité hameau, 250 m² aménagés sur cour carrée, fermée + un atelier de sculpteur, nombreuses dépendances, cave, grenier 1400 m² de terrain. Prix : 1.200.000 F. Tél. (16-90) 75-41-30.

VAL DE LOIRE
Part. vend à 5 km de Blois, belle maison anc., Gd salon, chem., s. à manger, 5 chbres, 3 b., cft et état except., beau jard. tr. bel. vue. T. 562-61-77 ou (54) 46-53-26.

PTÉ CARACTÈRE
à TAVERNY 20' PARIS par autoroute, très bel récept. 10 Pièces. pples cuis. bns. tt cft Parc 1.350 m² Px 1.150.000 F. Téléphone : 960-04-23.

HOUDAN (près) sur 4.400 m² paysagés, excellente construction, comprenant sous-sol complet, r.-de-ch., séj. dble, chem., cuis. équ., 2 chbres à l'étage, 3 chbres, 2 bs, w.-c., s. de jeux. 1.050.000 F - I.N. : 045-29-09.

maisons individuelles

LOURMARIN
30 km Aix-en-Provence Partic. vend maison 7 pièces, confort, jardin, 430.000 F. Tél. : (1) 258-78-70.

manoirs

TOURAINE
A vendre, au sud de la Loire, 25 km de l'autoroute,
MANOIR XVIe
8 p., 3 s. d. b., tt cft, parfait état, caves sous roc, parc et terre 4 ha.
Ecrire Me Ch. GIOT notaire, 37190-AZAY-LE-RIDEAU

domaines

SOLOGNE
(CERDON) à vendre excellent territoire de chasse de 50 hectares avec bâtiments. Ecrire Havas ORLÉANS no 201.322.

LOIRET
A vendre jolie propriété de chasse et de culture sur 25 ou 40 ha. Maison très agréable, étang, possibilité location chasse 160 ha attenants. Ecrire HAVAS MONTARGIS No 201.323.

terrains

LOTISSEUR, vend direct. 15 km. Nord-Montpellier, terrains. 1.000 m² viabilisés, tél. (67) 65-68-50.

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE 800 m² viabilisé, belle vue. 580.000 F. Tél. : 954-68-00.

Indre, Neuvy, Saint-Sépulchre centre ville, vend
TERRAIN 1.800 m²
Façade + de 18 m. Téléphone : (16-6) 077-64-23.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris 11e. — Tél. 355-61-58. Spécialiste viager, expérience, discrétion, conseils.

Saint-Georges, 3 p., bel imm. p., 120.000 + 2.000. Occupé homme. 73 ans. CRUZ, 266-19-00.

A saisir PARIS Ve Viager libre 30 m². 90.000 + rente 1.050 F. Tél. 745-36-65.

Boulogne, Maison individuelle 6 p. + jardin, occupée couple 73-80 ans 450.000 cpt : 3.130 mens. Cruz 266-19-00.

Chennevières, viager, libre, belle PPTE, 7 pces, tt cft, gar., terrain 1260 m². 500.000 cpt, rente 13.458 F. 1 tête 86 ans. J.L. TAYAD. 296-90-58.

immobilier information

PRODUITS FINANCIERS IMMOBILIERS PROTÉGÉS DE L'INFLATION Rentabilité except. 17,50 % DES LOYERS GARANTIS nombreuses variantes accompagnées de multiples services. FRANCE C.B.I. - S.A. 194, rue Tolbiac, Paris (13e). Tél. pour R.-V. : 588-76-56.

appartements achats

LES BELLES DEMEURES DE FRANCE - 387-01-77 RECH. appts 16e, 8e, NEUILLY pour clientèle étrangère. BON ÉTAT ou A RÉNOVER.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

RECHERCHE 2 à 4 pces PARIS, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans trav. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55 même le soir.

hôtels particuliers

AVIGNON CENTRE
HOTEL BERNARD DE RASCAS
A proximité du Palais des Papes, ce bel hôtel particulier du 14e siècle, la plus vieille demeure de la ville à façade en encorbellement avec ses moulures de fenêtres son splendide escalier à vis, ses plafonds à poutres décorés, est un bâtiment classé intérieurement et extérieurement monument historique. Il vous apporte avec ses belles caves voûtées un ensemble de 1420 m² de plancher utilisable à toutes fins. IL EST A VENDRE. Renseignements : G. PHILIPPE 74, chemin de l'Etang, 94160 Saint-Mandé, tél. : (1) 686-96-77.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
vous recherchez débutants ou confirmés
HEC-ESCP
IEP, SC. ECO., IAE, DECS rigoureusement sélectionnés.
AFIPEC : 523-48-26.

CADRE EXPÉRIMENTÉ gestion immobilière informatisée recherche emploi collaborateur cabinet gérance syndic copr. Ecr. s/no 2.469 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Femme, 45 ans, formation SECRÉTAIRE DIRECTION + DROIT Bonne présentation, sans organisation cherche collaboration avec société désirant créer bureau ou dépôt à LYON (sauf démarchage). Dispose voiture, pourrait envisager petite participation financière éventuellement fourni bureau. Mme GOINEAU, 13, montée des Lilas, 69300 Caluire (Lyon).

Cadre, 16 ans expér. dans gde industr., administr., commerc, import-export ch. sit. rég. ind. Ecr. s/no 2.490 M le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Française, 30 a., bil. franç.-all., chargée de cours à l'université (R.F.A.) ch. emploi st. à Paris. Ecrire sous le no 7.477 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etablissement Financier Cadre, 34 a., 8 a. d'exp. financ. de biens d'équip. ind. et ociaux, créd., créd.-bail rech. sit. int. Ecrire sous le no 7.479 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dame, 40 ans, resp. Serv. financement export, rech. ds même domaine, situation offrant hautes respons. P. tt renseig. Ecrire sous réf. 7893 à PMP, 39, r. de l'Arcade, 75008 Paris.

MARKETING/OFFSHORE
Ingén. anglophone, 42 ans, bonne connais. milieux internat., général, génie chim., élect., nucl., avec format. complément. en gestion d'entr., expér. acquise en Suède : 4 ans de produc. papiers couchés, marketing. Export papiers industr., 2 ans rédact., tech./contrats/market. usines pétrochimiques offshore, rech. d'urgence situation pour rejoindre en France son épouse Française et ses 4 enfants. Connaiss. ling. : angl., suédois, français, cingalais. Excellentes références Ecrire sous le no 7.484 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre 45 ans, formation supérieure E.S.C., gestion finances, comptabilité, législation sociale, fiscale, organisation, cherche poste Directeur Administratif et financier. Ecrire sous le no T 032.364 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire, 35 ans, Français, Anglais, Allemand, cherche emploi temps complet, Paris, province, étranger. Téléphone : 262-42-64.

capitaux propositions commerciales

CÈDE TOUT OU PARTIE
Cabinet syndic et gestion immobilière à Paris apport minimum de 1.000 000 F. Ecr. ss le no 832 à Desvarennes, 190, rue de la Convention, 75015 Paris, qui transmettra.

cours et leçons

Professeur diplômé origine américaine donne cours anglais. Prix intéressant. 747-91-53.

PROFESSEUR qualifié donne cours franç., anglais, espagnol, russe. Tous niv. 241-62-65.

formation professionnelle

FORMATIQUE
Institut National Supérieur d'Informatique Appliquée
Forme
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Hauts Salaires
EMPLOI ASSURÉ
1, rue de Choiseul, 75002.
296-65-08.

propositions diverses

Pour connaître les possibilités d'emplois à l'étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe), demandez notre revue spécialisée. MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09 (doc. grat.).

travail à domicile

SECRÉTAIRE tape texte manuscrit ou sur cassette. Tél. : 203-52-40.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Cause départ Afrique vends Porsche 924, mod. 82. Urgent. Téléphone 574-91-24.

plus de 16 C.V.

PORSCHE 911 TARGA injection très bon état, 35.000 F. à déb. H. B. 956-72-77 le soir 969-87-80.

divers

Superbe BERLINE Française
1981, NEUVE, 0 KM
Haut de gamme, 4 portes, 6 cyl. Boîte mécan. Tres options (direction et freins assistés, int. cuir ou drap, réfrigération, T.O. électr. Peint. métallisée vernie, glaces teintées, etc.) GARANTIE 1 AN, KM illimité, quantité limité.
PRIX INCROYABLE
C.K.T. 577-92-72.

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30

de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Le Monde

économie

AFFAIRES

Le président du C.N.P.F. «déçu et inquiet» de son entretien avec M. Mauroy

UNE «JOURNÉE DE TRAVAIL» AURA LIEU LE 16 AVRIL

M. Yvon Gattaz s'est déclaré « surpris, déçu et inquiet », à la suite de l'entretien qu'il a eu, lundi 22 mars, avec M. Mauroy, entretien au cours duquel le premier ministre devait annoncer au patron des patrons un certain nombre de mesures destinées à alléger les charges des entreprises.

Contrairement à ce qui avait été prévu, M. Mauroy est resté très vague, confirmant certes que la taxe professionnelle serait réduite en 1982, mais n'indiquant ni les modalités de cet allégement ni son importance. Quant à la deuxième mesure d'aide aux entreprises — l'allégement du coût du crédit (*le Monde* du 23 mars), — il en a été à peine question. Un communiqué publié par l'hôtel Matignon à l'issue de l'entretien indique seulement que M. Mauroy *« a invité le président du C.N.P.F. à se rapprocher du ministre de l'économie et des finances, auquel il a été demandé d'étudier diverses modalités d'amélioration du crédit aux entreprises »*.

M. Mauroy a seulement proposé à M. Gattaz *« une journée de travail, le 16 avril, sur la fiscalité et les charges des entreprises et sur l'équilibre financier des régimes sociaux »*.

Ces déclarations d'intention étant sensiblement en retrait de ce qu'attendait le président du C.N.P.F., celui-ci a déclaré à l'issue de son entretien : *« Je suis surpris, parce que les mesures d'allégement des charges des entreprises que j'attendais ne sont pas encore prises. Déçu, parce que les promesses, qui m'avaient été renouvelées à plusieurs reprises et qui devaient impérativement être tenues le 22 mars, ne l'ont pas été. Inquiet, parce que les entreprises, accablées de charges, ne pourront pas supporter le poids des projets nouveaux et coûteux qu'on veut leur imposer. »*

« C'est pourquoi, a conclu le président du C.N.P.F., *j'ai attiré l'attention du premier ministre sur l'impossibilité pour nos entreprises de supporter des charges nouvelles. »*

Du côté des pouvoirs publics, on fait remarquer que bon nombre de communes n'ont pas encore voté leur budget. Il serait donc prématuré d'alléger la taxe professionnelle. On peut aussi penser que la décision d'abaisser le coût du crédit ne serait pas opportune au moment où le franc est soumis à diverses pressions sur les marchés des changes, pressions qui ont forcé la Banque de France à relever ses taux d'intérêt à court terme.

Plus généralement pourtant, l'absence de décision à Matignon s'explique par la volontée des pouvoirs publics d'y voir plus clair dans la politique économique, de refaire des comptes malmenés ces derniers mois, bref de reprendre un peu de champ. Il n'est pas douteux que des mesures seront prises en faveur des entreprises. Le problème est plutôt pour Matignon — à la lumière des résultats des élections cantonales — de savoir jusqu'où aller et comment annoncer une politique qui, d'une façon ou d'une autre, va consister à reporter sur les ménages une partie des charges fiscales et sociales dont seront allégées les entreprises. — A. V.

En fusionnant avec Jacques Borel International

Novotel entend rivaliser avec les géants mondiaux de l'hôtellerie et de la restauration

Le rapprochement entre Novotel et Jacques Borel International étant officialisé (*le Monde* du 21-22 mars), il reste aux deux partenaires à déterminer le montage financier de cette opération qui permettra au groupe ainsi constitué de rivaliser avec les géants américains sur les marchés mondiaux de l'hôtellerie et de la restauration. A cet effet, le conseil d'administration de Novotel Sieh et le conseil de surveillance de Jacques Borel International (J.B.I.) sont convenus d'étudier *« tous les éléments pour décider, après consultation des comités d'entreprise, si le rapprochement doit être soumis aux assemblées et quelles en seraient les modalités »*.

Le problème est de savoir qui va absorber l'autre et sous quelle forme technique (offre publique d'achat ou d'échange). En annonçant une parité *« à définir »* sur la base de trois actions Novotel pour vingt à vingt-cinq actions Jacques Borel International, les deux sociétés se contentent d'avancer une première *« fourchette d'estimation, précisant que la base d'échange exacte ne sera pas connue avant une quinzaine de jours.*

Sans aller jusqu'à affirmer que le poids de Novotel sera supérieur à celui de Jacques Borel International dans le nouvel ensemble, le simple fait que les deux dirigeants de la chaîne hôtelière, MM. Paul Dubrule et Gérard Pélisson soient aux commandes de J.B.I. depuis mai 1981 laisse deviner le schéma qui sera choisi.

Une chose est sûre : le nouveau groupe ne comportera plus l'appellation Jacques Borel dans sa raison sociale, éliminant toute référence historique à celui qui avait lancé en France, avec plus ou moins de bonheur, la formule des Wimpy il y a tout juste vingt ans. Paradoxe, Novotel va couper ce cordon ombilical au moment précis où M. Borel, délaissant pour un temps son expérience de reconversion en Californie, doit effectuer un retour remarqué le 2 avril à Paris à l'occasion du salon de la restauration rapide.

Cette activité de restauration rapide, développée par J.B.I. dans quantité d'aéroports, d'autoroutes et de centres commerciaux intéresse d'autant plus Novotel qu'elle est redevenue bénéficiaire depuis un an, au même titre que les deux autres points forts de l'entreprise : la restauration collective et l'émission du ticket-restaurant, le premier titre-repas en France.

A travers ses quelque deux cents restaurants, ses cent soixante-cinq millions de repas servis annuellement dans le monde et l'émission de soixante-cinq millions de tickets-restaurant, Jacques Borel International aligne un chiffre d'affaires consolidé de 2,5 milliards de francs face aux 3 milliards de francs de chiffre d'affaires global de Novotel, qui lui a retiré une épine du pied en reprenant, en septembre 1980, sa branche hôtelière, Sofitel-U.T.H., qui lui avait fait perdre 100 millions de francs en cinq ans.

Du coup, Novotel s'est trouvé propulsé au neuvième rang des chaînes internationales avec un parc qui va avoisiner les quarante mille chambres dans trente-cinq pays à l'enseigne Novotel ou Mercure (trois-quatre étoiles), Ibis (deux étoiles) ou encore Courtepaille où le groupe a fait ses premiers pas dans la restauration depuis qu'il s'est assuré le contrôle de ces soixante-dix établissements en 1974, prélude à une synergie avec sa traditionnelle activité d'hôtellerie internationale.

SERGE MARTI.

Le trop discret artisanat

Les modifications économiques, fiscales et financières décidées — ou déjà intervenues — depuis neuf mois ont contraint les artisans à resserrer leurs rangs ; elles les ont conduits à mieux se connaître. Quelles sont donc les forces et les faiblesses de cette activité qui fait peu parler d'elle? Et seulement sera-t-elle encore dans « le coup » à la fin de la présente décennie ?

Un Forum des entreprises artisanales, organisé sous le patronage des banques populaires à Paris, ce mardi 23 mars, va aider ces petites firmes à mieux se situer et aussi à mieux faire entendre leur voix.

Plus de 845 000 d'entre elles étaient inscrites au répertoire de la chambre des métiers en 1981, et les effectifs qu'elles emploient ont augmenté en un an de près de 17 500 salariés (une entreprise artisanale ne peut employer plus de 9 salariés). De surcroît, elles formaient — toujours en 1981 — 145 000 jeunes sous contrat d'apprentissage (+ 15 % à 20 % d'une année sur l'autre). Ces « petites » firmes relaient enfin fort bien l'activité économique dans tout le pays puisqu'une sur trois est installée dans une commune rurale (moins de 2 000 habitants).

Une activité solidement implantée donc et qui entrevoit l'évolution technique sans grande méfiance. Les résultats d'une enquête font apparaître que la majorité (56 %) des artisans suivront fort bien cette évolution, au moins à l'égal des P.M.E. En revanche, les avis sont partagés sur les menaces que fait peser la mécanisation sur les entreprises artisanales : près de deux sur cinq des artisans interrogés (39 %) doutent qu'elles pourront conserver leur personnalité. Elles tomberont tôt ou tard dans le giron industriel.

Mais l'artisanat n'est pas sans faiblesses, et il ne cherche pas à dissimuler les ombres de son image que lui renvoient, tel un miroir, les résultats du sondage.

D'abord, il est mal aimé des jeunes qui jugent ... insuffisants les salaires versés par les artisans (33 % des enquêtes) ; ... trop longs les horaires (30 %) ; ... trop lente l'évolution d'une carrière chez un artisan (22 %).

Autres faiblesses. D'elles-mêmes, les firmes artisanales estiment qu'elles ne sont pas dans la course quant au marketing (81 % des artisans interrogés le pensent), quant à la gestion (72 %) et quant à leur sens commercial (60 %). Quels remèdes apporter ? Et, appliqués, ne seront-ils pas une remise en cause de l'esprit artisanal ?

Ainsi c'est une stratégie à long terme pour cette profession que devraient s'employer à définir ceux qui participent au Forum. Une question au moins devrait rester sans réponse : celle du financement du développement artisanal. Qu'en sera-t-il dans un système bancaire qui est nationalisé et dont on dit qu'il banaliserait l'épargne ?.. — A. T.

La politique d'économie d'énergie fait les frais du surcoût du contrat gazier franco-algérien

Les retombées du contrat signé par Gaz de France avec la Sonatrach algérienne suscitent une certaine irritation dans l'administration française chargée de l'énergie.

Au nom de l'élaboration de nouvelles relations Nord-Sud, M. Mitterrand a accepté de « surpayer » le gaz algérien par rapport au cours mondial. De près de 25 %, affirme-t-on à Gaz de France. Mais, pour ne pas trop pénaliser l'entreprise nationale, le budget a pris à sa charge une partie de ce surcoût (15 des 25 %). A cela s'ajoutent les sommes dues au titre de la rétroactivité du contrat, soit 350 millions de dollars ou 1,690 milliard de francs en tenant compte du cours moyen du dollar sur la période en cause. Un coût d'autant plus élevé, reconnaît-on à Paris, que M. Cheysson a « oublié » dans la négociation les intérêts intercalaires du terminal de Montoir-de-Bretagne, un investissement de plus d'un milliard de francs inutilisé pendant plus d'un an du fait du non respect par les Algériens des dates de livraison.

Tout cela était connu mais les remous actuels proviennent de la répartition de cette charge supplémentaire de 2,150 milliards de francs telle qu'elle est révélée par l'hebdomadaire *le Point* de cette semaine. L'accord étant intervenu le 3 février — alors que le budget de 1982 était déjà « bouclé », — il a fallu rogner sur des crédits déjà arrêtés. Un premier « décret d'avance » — il en faudra d'autres — a donc été récemment notifié aux administrations et organismes dont le budget se retrouve ainsi amputé, car il fallait régler la « rétroactivité » avant le 25 mars. Le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) voit l'enveloppe de prêts qu'il délivre réduite de 1,4 milliard de francs. Parmi les autres crédits de paiement annulés, il faut signaler les prêts à la banque française du commerce extérieur (500 millions) et les subventions au Fonds d'action conjoncturel. Mais c'est la diminution de 169,5 millions de francs du budget de l'Agence pour les économies d'énergie (— 17 %) qui apparaît comme particulièrement malvenue au moment même où le gouvernement affirme qu'une meilleure *« maîtrise de l'énergie »* est *« un acte de volonté qui conditionne le devenir et la place de la France dans le monde »*.

Un arbitrage discutable

Déjà M. Hugon, auteur du rapport préparatoire au débat sur l'énergie et nouveau directeur général des Charbonnages de France, a donné sa démission de son siège d'administrateur de l'Agence ; M. Hervé, le ministre délégué chargé de l'énergie, se serait plaint par lettre au premier ministre du choix du ministre délégué chargé du budget, M. Fabius.

Cette décision ne doit pas manquer d'inquiéter M. Michel Rolant, ancien secrétaire national de la C.F.D.T., qui doit être nommé en avril président d'une nouvelle Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie, fusion de quatre organismes préexistants : l'Agence pour les économies d'énergie, le Commissariat à l'énergie solaire, la mission nationale pour la valorisation de la chaleur et le comité géothermie, qui regroupera plus de trois cent cinquante personnes et gérera un budget global de 1,3 million de francs dont les deux tiers viennent de l'Agence pour les économies d'énergie.

L'arbitrage du ministère du budget a d'autant plus irrité qu'il venait après une décision, certes minime mais significative, qui a obligé l'Agence à financer sur son budget pour 7,5 millions de francs une exposition technologique à Knoxville aux Etats-Unis.

Les structures nouvelles ont, on le sait, la limite de leurs moyens. N'est-ce pas sous M. Giscard d'Estaing qu'ont été lancés cette agence pour les économies d'énergie et le Commissariat à l'énergie solaire ?

Les négociations qui opposent les ministères de la recherche et de la technologie, de l'industrie et de l'énergie et de l'économie et des finances sur l'avenir de cette Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie, sur son rôle, son statut juridique et financier comme sur ses structures internes, montrent l'enjeu de cette création.

On ne saurait mésestimer l'activité de l'Agence pour les économies d'énergie depuis le 10 mai : la simplification du désencadrement partiel du crédit, la mise en place de 2 milliards de francs de prêts super bonifiés, la création récente d'un fonds de garantie des investissements d'économies d'énergie pour faire encore baisser les taux (en échange d'une cotisation), les déductions fiscales pour les travaux dans le résidentiel et le tertiaire, la possibilité d'utiliser — sous certaines conditions — le compte épargne-logement pour de tels travaux (dans l'attente du compte épargne-énergie supendu aux conclusions du rapport de M. Dautresme sur l'épargne), *« l'aide au diagnostic »* qui suppléera la prime de 400 F par tonne économisée dont l'efficacité était douteuse, l'effort financier en faveur de l'innovation montrent que la volonté technique de cette maîtrise de l'énergie existe.

Mais, sur un marché de l'énergie déprimé, il faudra une forte volonté politique pour continuer d'investir dans ce secteur. A ce titre, l'arbitrage dans la répartition du surcoût du gaz algérien est une erreur.

BRUNO DETHOMAS.

ÉNERGIE

Les marchés pétroliers n'ont pas encore réagi aux décisions de l'OPEP

La décision prise par l'OPEP, le 20 mars, d'abaisser son niveau de production à 17,5 millions de barils par jour (1) et de réduire, de l'ordre de 1,5 dollar par baril, les prix des pétroles légers, n'a apparemment pas eu l'effet psychologique immédiat escompté.

Selon les courtiers, le marché libre, lundi 22 mars, continuait d'évoluer entre 28 et 30 dollars le baril pour des qualités moyennes, soit un prix nettement inférieur au cours officiel que l'OPEP a décidé de maintenir.

A Londres où, depuis près d'un an, se tient un marché au comptant des produits pétroliers (fuel, gazole), c'est l'expectative qui domine. Les courtiers attendent tout à la fois l'annonce par les différents pays de l'OPEP — et particulièrement par le Nigéria — de leurs prix pour le second trimestre et surtout la réaction des compagnies aux décisions de l'OPEP. Que ces dernières continuent de réduire leurs achats de brut à Lagos, et le marché risque fort de demeurer dans des basses eaux.

Le ministre de l'énergie de Grande-Bretagne a ainsi fait savoir qu'il ne voyait aucune raison de relever les prix du brut de la mer du Nord. Or ceux-ci sont à 31 dollars par baril alors que les pétroles concurrents de l'OPEP coûteront — si les différentiels de 1978 sont respectés — 35,40 dollars pour l'Algérie, 35,20 pour la Libye et 35,42 dollars pour le baril nigérian. Même si l'Arabie Saoudite, le Koweït et les Emirats arabes unis se sont engagés à soutenir Lagos — ce qui est vraisemblable, — la différence de 4,42 dollars par baril avec le brut de la mer du Nord risque de pénaliser fortement le Nigéria.

A l'opposé, la volonté de l'Arabie Saoudite de tout faire pour maintenir le prix de « l'Arabe léger » saoudien à 34 dollars devrait préserver l'OPEP de nouvelles baisses de prix importantes.

Quoi qu'il en soit, la Maison Blanche s'attribue le mérite de l'évolution du marché pétrolier et de la moindre dépendance de l'Occident à l'égard de l'OPEP. Selon son porte-parole, l'augmentation de la production américaine, conséquence de la levée du contrôle des prix, est la cause principale de la détente. Il est vrai qu'en février les Etats-Unis ont consommé 16 millions de barils de pétrole par jour, dont 3,1 millions en provenance de l'OPEP. Il y a un an le brut OPEP représentait 4,6 millions de barils sur les 16,5 consommés.

(1) 1 million de barils par jour = 50 millions de tonnes par an.

AGRICULTURE

Le malaise paysan

(Suite de la première page.)

En second lieu, il s'agira d'inviter les pouvoirs publics à ne pas se retrancher derrière Bruxelles, en cas d'échec sur la négociation des prix, prévue le 1er avril.

Situation embarrassante pour le gouvernement et plausible puisque Mme Cresson a déclaré, lundi 23 mars à Bonn, après un entretien avec son homologue allemand, M. Ertl, que l'échéance du 1er avril pour la fixation des prix ne pourra pas être tenue car la Grande-Bretagne va bloquer tant qu'il n'y aura pas d'accord sur le budget communautaire, *« c'est-à-dire sur la somme qu'elle veut toucher chaque année et indéfiniment »*, a précisé le ministre de l'agriculture.

La manifestation paysanne s'inscrit aussi dans cette perspective-là : exiger du gouvernement qu'il prépare — en fait cela doit être déjà prévu — les mesures nationales susceptibles de maintenir les revenus de ceux des producteurs qui seraient les plus touchés par l'absence d'accord, c'est-à-dire essentiellement les éleveurs.

« Moujik jamais ! »

Les fédérations départementales avaient répercuté la consigne du « président » : *« S'entraider pour la traite des vaches et retarder de vingt-quatre heures les travaux des champs. »* Résultat : près de cent mille paysans attendus dans Paris, venus à bord de cent cinquante autocars et presque autant de voitures particulières. Les premiers sont arrivés vers 5 h 30 sur la place de la Nation, d'où devait partir le cortège vers 11 heures. Une trentaine de tracteurs ont pris position autour de la place. Les premières banderoles et pancartes fixées aux engins donnent le ton : *« Paysan d'accord, moujik jamais »*, *« Attention suis découragé, deviens enragé »*, ou encore *« 16 % pour rattraper notre revenu »*.

Depuis 7 heures environ, des groupes d'agriculteurs dispersés dans Paris distribuaient un petit journal de huit pages aux sorties des gares et des principales correspondances du métro. Son titre : *« Paris, les paysans viennent à ta rencontre. »*

Supplément inattendu au programme de la journée : quelque cinq cents agriculteurs venus de Charente-Maritime ont bloqué de 8 h 30 à 9 h 15 la rue de Rivoli, à la hauteur du ministère de l'économie. Certains ont tenté de pénétrer dans le ministère mais les gardes ont pu fermer les grilles à temps. Ces manifestants entendaient protester cone les taxes sur le pineau des Charentes et le cognac.

Le défilé, long de 7 km, devait atteindre la porte de Pantin par la République et la gare de l'Est, où, à partir de 14 heures devait commencer un meeting monstre, dans la grande halle aménagée pour la circonstance en vaste auditorium, avec musique, projections, salles de presse, etc. Plusieurs dirigeants syndicaux devaient y prendre la parole. Parmi eux, M. Michel Fau, président du C.N.J.A., Mme Mariette Sieffert, responsable de la commission féminine de la F.N.S.E.A. et pour conclure, M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A.

La prochaine étape de l'action revendicative des paysans sera Bruxelles, le 30 mars, où la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. ont donné rendez-vous à leurs collègues européens, à proximité de l'immeuble Charlemagne où les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Europe des Dix statueront sur l'avenir de la politique agricole commune et des 8,5 millions d'exploitations agricoles en Europe.

JACQUES GRALL.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *L'activité de Sablé Frères International* va être reprise en location-national va être reprise en location-gérance par une société nouvelle d'exploitation constituée par l'Allemand Grammer. Selon une source syndicale, le contrat a été signé lundi 22 mars. Employant quatre-vingt-cinq salariés à son siège social de Pantin (Seine-Saint-Denis) et quatre cent soixante personnes dans son usine de Roche-la-Molière, dans la banlieue stéphanoise, cette société, qui a réalisé, en 1980, un chiffre d'affaires de plus de 129 millions de francs, est connue pour sa haute technologie dans la sellerie industrielle. Sablé remporta notamment les marchés du train Corail et du T.G.V. Ce dernier contrat avait nécessité un investissement de près de 10 millions de francs.

Le groupe avait réussi, en 1972, son transfert dans la région stéphanoise. Son implantation avait été saluée alors comme un succès de la décentralisation dans le cadre de la reconversion des Houillères de la Loire, puisque les premiers embauchés furent des mineurs.

Le 28 *février 1980*, Sablé avait été déclarée en cessation de paiement. L'entreprise avait bénéficié, un mois après, d'une suspension provisoire des poursuites. — *(Correspondance.)*

Automobile

● *Les constructeurs français d'automobiles dépassent à nouveau les groupes japonais sur le marché ouest-allemand.* — En février, pour la première fois depuis un an et demi, les marques françaises, s'adjugeant 8,7 % du marché, ont pris le pas sur leurs concurrents nippons (8,2 % des ventes). Sur un marché globalement en diminution — en janvier et février les immatriculations sont en recul de 10,7 % par rapport à 1981, — les groupes français sont parvenus à maintenir à peu près leur part depuis l'an passé tandis que celle des firmes nipponnes chutaient (de 11,4 % à un peu plus de 8 %).

● *British Leyland* a perdu en 1981, 497 millions de livres (environ 5,4 milliards de francs). Ce déficit est légèrement inférieur à celui de 1980. Sir Michael Edwards, qui compte abandonner la direction de la compagnie cette année, à l'expiration de son contrat de cinq ans, a prédit que le déficit d'exploitation avant les charges financières serait résorbé en 1983, et que les résultats de British Leyland seraient réellement bénéficiaires en 1984.

Social

● *Les six cents salariés de la SIVEM, d'Atzenay (Vendée) ont repoussé à 53,75 % les propositions de M. Maurice Bidermann,* candidat à la reprise de cette entreprise de confection. La SIVEM, ancienne filiale de fabrication du groupe Armand Thierry et Sigrand, a été mise en liquidation le 24 février. Les salariés, qui devraient recevoir prochainement leur lettre de licenciement, ont estimé que les propositions de *M. Bidermann « portent atteinte aux avantages acquis, au pouvoir d'achat et au conditions de travail »* des salariés.

● *Une dizaine d'ouvriers turcs* sont en grève depuis le 10 mars et occupent une entreprise de confection, la société Alvès, dans le quartier du Sentier à Paris. Selon la C.G.T., qui appuie ce mouvement, ces immigrés travaillent au moins 60 heures par semaine pour une rémunération de l'ordre de 3 500 F à 4 500 F. Ils réclament *« l'application de la législation du travail »*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	6,2635	6,2665	+ 60	+ 120	+ 85	+ 166	+ 170	+ 290
$ can. ..	5,1349	5,1356	— 23	+ 40	— 40	+ 39	— 163	— 43
Yen (100)	2,5508	2,5531	+ 201	+ 244	+ 357	+ 433	+1109	+1174
D.M.	2,6160	2,6184	+ 156	+ 188	+ 288	+ 329	+ 813	+ 879
Florin	2,3889	2,3710	+ 165	+ 195	+ 298	+ 341	+ 828	+ 893
F B (100)	13,8757	13,8885	— 969	— 125	—1260	— 332	—2270	— 423
F.S.	3,2888	3,2931	+ 293	+ 342	+ 536	+ 597	+1441	+1546
L. (1 000) .	4,7524	4,7625	— 949	— 761	—1248	—1040	—2250	—1963
£	11,2931	11,3016	+ 231	+ 375	+ 421	+ 601	+1121	+1384

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	8 7/8	9 1/8	9	9 3/8	9	9 3/8	9	9 3/8
$ E.-U. ..	14 5/8	15 1/8	14 11/16	15 1/16	14 7/8	15 1/8	14 7/8	15 1/4
Florin ...	1 3/4	6 1,4	8 1/8	8 7/8	8 1/4	9	8 1/4	9
F.B. (100)	11 3/4	14 1/4	17 11/16	20 3/16	17 5/8	19 9/16	16 1/4	17 1/4
F.S.	1/8	7/8	5 1/2	5 7/8	5 5/8	6	6 7/16	6 13/16
L. (1 000)	49 3/4	60 1/4	35	39 3/16	29 3/8	31 11/16	24	25 1/2
£	13 1/4	14	13 3/8	14	13 3/8	14	13 5/16	13 15/16
F. français	24 3/4	33 1/4	26 3/4	29 1/4	25 3/4	28 1/4	19 3/4	22 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le conflit commercial entre la C.E.E. et le Japon

Les Dix cherchent à exercer une pression politique sur Tokyo et saisissent le GATT

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Dix s'efforcent d'exercer une pression accrue sur les Japonais pour les amener à modérer leurs exportations de produits sensibles vers la C.E.E., et à davantage ouvrir leurs marchés aux importations en provenance d'Europe. En quoi la déclaration, adoptée le 22 mars, par le conseil des ministres de la C.E.E., diffère-t-elle de celles — nombreuses — qui l'ont précédée mais qui sont restées sans grand effet ?

On y décrit les lignes directrices d'une *« stratégie comme globale »* et on y recommande au Japon *« de modifier sa politique commerciale et économique, et de parvenir à une intégration plus équilibrée de l'économie japonaise dans celle des principaux partenaires industrialisés »*. Tokyo est invité à prendre des *« mesures fermes et rapides »* pour promouvoir vraiment les importations, par exemple *« en donnant des orientations aux secteurs public et privé »*, et à fournir des *« assurances tangibles »*, indiquant qu'il mènera une politique de réelle modération pour l'année 1982 et les années à venir à l'égard de la Communauté, en particulier dans le domaine des voitures de tourisme, des appareils et des tubes de télévision en couleurs, de certaines machines-outils.

Du côté français, on fait remarquer que la Communauté ne se contente pas de déplorer le déficit croissant des échanges, mais critique la politique commerciale mise en œuvre. C'est là, fait-on valoir, un pas significatif franchi par un pays comme la R.F.A., qui, jusqu'à présent, par souci de respecter les règles du libéralisme, hésitait à s'en prendre à une politique japonaise irréprochable sur le plan des principes.

Les Dix viennent, semble-t-il, d'adopter un nouvel angle d'attaque, souligné en tout cas par M. Jobert, qui revient du Japon où il a préparé la visite de M. Mitterrand, et qui participait à la réunion de Bruxelles : *« Ils sentent qu'ils devront enfin faire un effort sur le plan commercial, s'ils veulent participer pleinement à la concertation occidentale et non pas rester seulement en bout de table »*, dit M. Jobert. La pression devient d'ordre politique : être membre actif de la *« trilatérale occidentale »* comporte des obligations.

Cette mise sous pression politique, les Dix paraissent désireux de la faire jouer rapidement. Il est fermement recommandé à Tokyo d'agir sans attendre le sommet de Versailles. M. Jobert a de surcroît rappelé — et fait sienne — la mise en garde adressée au Japon par M. Thorn, le président de la Commission : *« Si rien n'est fait d'ici six mois, les Européens seront amenés à prendre des mesures unilatérales de défense de leurs marchés. »*

Autre manifestation de leur mise en demeure : les Dix ont décidé, comme le proposait la Commission, de porter leur conflit avec le Japon devant le GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce). La procédure va être engagée au titre de l'article 23, indiquant qu'une partie contractante — en l'occurrence la Communauté — peut saisir le GATT, si elle estime que le bénéfice des concessions commerciales qui lui ont été accordées par un pays partenaire se trouve en fait annulé par l'effet de pratiques restrictives appliquées par ce pays. Cet article prévoit des consultations dans le le cadre du GATT entre parties concernées (elles vont avoir lieu dans une avenir très proche) et, si elles ne donnent pas de résultat, l'arbitrage des pays signataires.

Les Français et surtout les Italiens étaient réticents à l'égard de cette formule, qui, à leurs yeux, permet de se réfugier dans une attitude de procédure, sans avoir défini une stratégie communautaire et sans savoir exactement la finalité de l'exercice. Cette réserve a été levée lundi, après que le conseil eut précisé l'ampleur de son action à l'égard du Japon.

PHILIPPE LEMAITRE.

LA GRÈCE DEMANDE UN TRAITEMENT SPÉCIAL AU SEIN DU MARCHÉ COMMUN

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Varsis, le secrétaire d'Etat grec aux affaires européennes, a présenté au conseil des ministres de Bruxelles le mémorandum décrivant le *« traitement spécial »*, c'est-à-dire les aménagements au traité d'adhésion, que son gouvernement souhaite obtenir pour mieux intégrer son pays à la Communauté et ne pas être entravé dans la mise en œuvre de sa politique de développement.

Le gouvernement hellénique considère que l'industrialisation de la Grèce ne peut résulter du simple jeu de l'économie libérale (les investissements sont en chute libre depuis deux ans), mais doit être soutenue par les pouvoirs publics. Il entend pouvoir continuer à accorder des aides ou à en octroyer de nouvelles aux entreprises et aux régions qui, selon lui, en ont besoin, même si ces aides excèdent ce qui est autorisé par la C.E.E. Les Grecs apprécieraient qu'une partie accrue de cet effort d'investissement industriel et régional soit prise en charge par la C.E.E.

Dans le même esprit, afin de promouvoir la modernisation de l'agriculture, le gouvernement de M. Papandréou voudrait pouvoir mieux soutenir le revenu des agriculteurs. Les Grecs, a dit M. Varsis, ne cherchent pas une négociation globale avec leurs partenaires : après avoir tracé à gros traits comment ils souhaitent que s'exerce à leur égard la compréhension des autres pays, ils préciseront à chaque occasion la nature des dérogations qu'ils veulent obtenir.

Le gouvernement grec ne parle pas de quitter la Communauté, mais il laisse l'avenir ouvert : un référendum sur l'opportunité de rester dans le Marché commun pourrait être organisé, si les demandes maintenant formulées se heurtaient à une fin de non-recevoir. — PH. L.

Après la tournée européenne de M. Buckley

L'Italie souhaite une coordination des politiques de crédit à l'égard des pays de l'Est

De notre correspondant

Rome. — Dans le cadre d'une tournée des capitales européennes, qui s'est achevée le 20 mars à Bruxelles, la récente visite à Rome de M. Buckley, sous-secrétaire d'Etat américain à la sécurité, a été l'occasion d'examiner les possibilités d'une politique concertée des pays occidentaux vis-à-vis de leurs partenaires de l'Est. Du point de vue italien, cette visite a surtout permis de lever une hypothèque sur le projet de gazoduc sibérien.

Soumise comme les autres nations européennes à de fortes pressions américaines pour l'adoption de sanctions contre l'Union soviétique à la suite des événements de Pologne, l'Italie craignait de se trouver dans une situation difficile vis-à-vis de Washington en poursuivant l'opération. Aussi s'était-elle accordé depuis décembre une *« pause de réflexion »* avant de décider l'avenir de ce projet qui fait partie de son prochain plan énergétique.

Les entretiens de M. Buckley avec les Italiens ont été dans la ligne de ceux qu'il a eus dans les autres capitales européennes. Un premier point parait acquis : l'administration Reagan ne cherche plus à s'opposer au projet de gazoduc, dont l'étude technique est pratiquement achevée. La question reste donc désormais du domaine de la politique intérieure italienne, ce qui n'est pas, au demeurant, sans soulever des problèmes, certains partis s'y opposant. Une décision dévrait néanmoins être prise incessamment.

La seconde question était celle des crédits accordés à l'Union soviétique. Washington souhaiterait donner une grande publicité à une révision des taux d'intérêt. Sans en arriver à une sorte de cartel des créanciers,

Les Italiens ne sont guère partisans de sanctions économiques, qui leur paraissent d'une efficacité douteuse, et surtout dangereuses à terme. Ils paraissent en revanche prêts pour une coordination des politiques de crédit entre pays européens vis-à-vis de l'U.R.S.S. et des membres du Comecon. L'Italie a déjà renoncé, à la fin des années 70, au principe des lignes de crédit — qui dépossèdent le gouvernement créditeur de toute appréciation de l'emploi des prêts — pour privilégier la méthode des crédits fournisseurs. Rome souhaite en tout cas la mise en place d'un mécanisme de modération qui permettrait d'éviter l'escalade des taux d'intérêt préférentiels à laquelle se livrent les pays occidentaux pour obtenir des marchés à l'Est. Fin 1981, l'Italie avait ouvert pour 2 400 milliards de lires en lignes de crédit à l'Union soviétique, et pour 1 165 milliards à la Pologne, ses deux principaux partenaires (1).

Plutôt qu'une action spectaculaire de révision des taux d'intérêt, les Italiens souhaitent comme la France une consolidation progressive, au coup par coup, décidée au cours d'échanges informels entre pays occidentaux.

PHILIPPE PONS.

(1) 1 lire = 0,005 franc.

● *Licenciements chez Braniff.* — La compagnie aérienne Braniff a annoncé le licenciement de 825 employés et une réduction de sa flotte. C'est ainsi qu'elle a suspendu l'exploitation de sa flotte de Boeing-727, qui compte quinze appareils, et a retourné six avions en location, dont deux Boeing-747.

La compagnie a enregistré des pertes s'élevant à 85 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 1981. — *(A.F.P.)*.

En R.F.A.

LA BALANCE COMMERCIALE A ÉTÉ EXCÉDENTAIRE DE PLUS DE NEUF MILLIARDS DE FRANCS EN FÉVRIER.

La balance commerciale ouest-allemande a enregistré un excédent de 3,6 milliards de marks (9,4 milliards de francs) en février contre 1,1 milliard en janvier. Les exportations ont atteint 34,4 milliards de deutschemarks, en progression de 9,6 % en un mois, et les exportations 30,8 milliards, en hausse de 1,7 %.

Compte tenu de ce résultat (le surplus commercial n'avait été que de 0,9 milliard de deutschemarks en février 1981), la balance des paiements courants a été déficitaire de seulement 600 millions de marks au lieu de 3,4 milliards en janvier et 1 milliard une année plus tôt.

● *Le Brésil est entré dans l'ère nucléaire* avec la mise en marche, dans la nuit de samedi 13 à dimanche 14 mars, du réacteur de sa première centrale nucléaire à Angra-Dos-Reis, à 350 kilomètres au sud de Rio-de-Janeiro. Il s'agit d'un réacteur d'une puissance de 626 mégawatts, fourni par la société américaine Westinghouse. Dans un premier temps, le réacteur fonctionnera à environ 30 % de sa capacité.

Deux autres centrales ayant une puissance de 1 300 mégawatts doivent être édifiées à Angra-Dos-Reis, en vertu de l'accord de coopération nucléaire conçu en 1975 entre le Brésil et l'Allemagne fédérale. Cet accord prévoit la construction de huit centrales nucléaires au Brésil. — *(A.F.P.)*

● *La Cour suprême des Etats-Unis* a rejeté l'appel dont elle avait été saisie par la firme Mobil Oil et qui visait à remettre en cause l'O.P.A. finalement réussie par le groupe sidérurgique américain U.S. Steel sur la compagnie pétrolière Marathon Oil *(le Monde* du 8 janvier 1983).

En Bolivie

LE F.M.I. CONTRAINT LE RÉGIME A FAIRE FLOTTER LE PESO

La Paz *(A.F.P.)*. — Le gouvernement bolivien a décidé, le 22 mars, le flottement du peso sur le marché des changes pour les entreprises du secteur privé, mais le taux de change fixe a été maintenu pour celles du secteur public.

Le ministre des finances, le colonel Javier Alcoreza Malgarejo, a expliqué que le régime, sous la pression du F.M.I., avait été obligé d'accepter le flottement du peso, face *« à la stagnation de l'activité économique, au risque de faillite pesant sur les entreprises, à la rupture entre le taux de change officiel et celui du marché libre, et à un processus inflationniste qui affecte chaque jour un peu plus les personnes aux revenus modestes »*.

M. Alcoreza Malgarejo a précisé que la Banque centrale n'accorderait de devises que pour les importations de blé, le service de la dette extérieure (qui se monte à 80 % des exportations boliviennes) et les besoins du gouvernement. Il a estimé que les mesures prises, parmi lesquelles figurent non-restitution partielle à l'Etat de devises en provenance du secteur privé, permettraient un renforcement de la balance des paiements et le rétablissement de l'économie, *« jusqu'à atteindre des niveaux de croissance acceptables »*.

● *Les prix yougoslaves à la consommation* ont augmenté de 4,5 % pour les deux premiers mois de 1982, selon des statistiques officielles publiées le 4 mars par l'agence Tanjug. La hausse a été de 2 % pour le seul mois de février. Parmi les articles qui ont accusé le plus fort renchérissement figurent les fruits pétroliers (13,1 %), les produits pétroliers (6,9 %) et les textiles (entre 3,4 et 4,5 %). Les autorités yougoslaves prévoient de limiter à 15 % la hausse des prix en 1982 : elle avait été de 39,8 % en 1981. —

SOCIAL

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Deux opérations coup de force de non-grévistes dans la Sarthe

● DANS LA SARTHE, deux conflits, qui durent depuis plusieurs semaines, ont connu, le 22 mars, un durcissement. Chez Glaenzer-Spicer, entreprise de mille deux cents personnes, qui fabrique des cardans automobiles près du Mans, un conflit oppose, depuis un mois, la C.G.T. et la direction sur la cinquième semaine. La direction rétorque au syndicat qu'elle a déjà accordé la cinquième semaine à travers les deux ponts et les trois jours de congé supplémentaires concédés il y a plusieurs années. L'ordonnance d'expulsion obtenue par la direction n'a pas été appliquée, ce qui n'a pas surpris les non grévistes et les responsables de l'usine : *« Ils s'attendaient à ce que leur usine ne soit évacuée qu'après les cantonales. »* Après avoir constaté le *statu quo*, une soixantaine de non grévistes ont investi, le 22 mars, le bureau du préfet pour lui demander de faire intervenir les forces de l'ordre.

Chez Hygié-Fance, une entreprise d'une centaine de personnes (papier-carton), les non grévistes sont également passés à l'offensive. La C.G.T. occupait l'entreprise depuis le 16 mars, sans avoir pu engager des négociations avec la direction. La C.G.T. avait déclenché la grève après avoir découvert que la direction, en ramenant l'horaire de 40 à 39 heures pour l'équipe de nuit, lui supprimait ses 20 minutes de pause. Le syndicat espérait entraîner dans le mouvement l'usine mère de Saint-Etienne-de-Rouvray, près de Rouen et celles de Grenoble et d'Avignon.

Mais, dans la nuit du 21 au 22 mars, une quinzaine de personnes armées de matraques ont délogé les huit grévistes qui assuraient la permanence. *« L'initiative vient de quelques non gréviste »*, a assuré la direction en se déclarant étrangère à l'opération. Elle a cependant reconnu que la plupart des non grévistes venaient directement de Saint-Etienne-de-Rouvray. Le travail a repris avec 70 des 107 salariés, mais une partie du personnel poursuit son mouvement. Deux opérations coups de force quelques heures après la fin du deuxième tour des cantonales : beaucoup y voient autre chose qu'une simple coïncidence. — *(Corresp.)*

● A GRAVELINES, le travail a repris lundi à la centrale nucléaire après plus d'un mois de conflits en chaîne. Une première grève déclenchée à la mi-février par sept cents ouvriers d'une entreprise effectuant les travaux de génie civil sur le chantier des réacteurs 5 et 6 en construction avait provoqué l'arrêt de production de la centrale. Ces grévistes avaient obtenu satisfaction sur leurs principales revendications (trente-neuf heures, paiement d'une indemnité pour les jours de grève, étude d'un reclassement). Mais leur mouvement avait mis en chômage technique les personnels des autres entreprises sous-traitantes d'E.D.F.

Ces personnels avaient alors entamé une grève interdisant l'entrée de la centrale aux ouvriers qui avaient repris le travail et demandant le paiement des heures perdues, un protocole a été signé. Les heures perdues seront financées par les pouvoirs publics, la direction et le personnel sous forme de retenues ou d'heures supplémentaires sans perte de salaire. Les trente-neuf heures et la cinquième semaine ont été accordés. Sur cetet base, des négociations devraient s'engager pour les autres entreprises du chantier de la centrale nucléaire de Gravelines. — *(Corr.)*

● A MENDES-RODEZ, la grève lancée au centre E.D.F. par la C.G.T., la C.F.D.T. et FO, s'est achevée le 22 mars. Les grévistes ont obtenu la création de soixante postes (cinquante en 1982 et dix à partir de janvier 1983).

● *M. André Bergeron*, secrétaire général de F.O. a dénoncé, le 22 mars à Grenoble, le projet de la C.G.T. de réunir son bureau confédéral à l'intérieur de Renault Véhicules Industriels : *« Nous nous opposons à ce genre de pratique. Nous redoutons que, si l'on devait s'engager dans une telle voie, cela ne débouche sur une situation que plus personne ne contrôlera. Les réunions syndicales doivent se tenir à l'intérieur des locaux de l'organisation syndicale. »* — *(Corresp.)*.

A la caisse-maladie des Vosges

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DEMANDE LE LICENCIEMENT DU DIRECTEUR

(De notre correspondant.)

Epinal. — Nouvel épisode dans le conflit qui oppose la Caisse primaire d'assurance-maladie (C.P.A.M.) des Vosges à son directeur, M. Guénot : lundi 22 mars, le conseil d'administration, à l'unanimité, a chargé son président, M. Viriot, d'introduire auprès de la commission de discipline une procédure en vue du licenciement de M. Guénot. A la suite de cette décision, le directeur régional des affaires sanitaires et sociales de Lorraine a pris une mesure de suspension immédiate de M. Guénot en lui conservant toutefois son traitement.

Maître Gérard Welzer, l'avocat de M. Guénot, a contre-attaqué : *« La procédure engagée par le conseil d'administration de la C.P.A.M. est irrégulière ; elle confirme sa volonté d'en finir au plus vite avec une affaire mal engagée. »* L'avocat ajoute que *« les administrateurs, pour se débarrasser de M. Guénot, ne reculent pas devant l'importance des indemnités que la Caisse primaire des Vosges devra débourser si elle est condamnée pour licenciement abusif. On se moque des intérêts des assurés, on joue ainsi avec leur argent »*.

Quant à M. Guénot, il reproche au ministère de la solidarité d'adopter à son égard *« la même attitude »* que celle des membres du conseil d'administration. Il souhaite enfin que Mme Questiaux *« mette un frein »* à ses décisions. — Y. C.

GRÈVE DES NAVIGANTS D'AIR FRANCE POUR LES DÉPARTS DE PAQUES

Le Syndicat national du personnel navigant de l'aviation civile (S.N.P.N.A.C.) et le syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (S.N.O.M.A.C.), de la compagnie Air-France, ont déposé un préavis de grève pour la période du 27 au 30 mars. Ils protestent contre la décision d'introduire dans la flotte de la compagnie nationale des avions court-courrier Boeing 737, qui seront pilotés par des équipages techniques de deux hommes, et qui pourrait, selon eux, déboucher à terme sur l'élimination totale du mécanicien navigant du cockpit des moyen-courriers. Une première grève avait eu lieu, les 22 et 23 décembre, aussitôt après l'autorisation donnée par le ministre des transports à l'acquisition des avions américains.

Le S.N.P.N.A.C. rassemble à peu près 10 % des pilotes d'Air France, mais le S.N.O.M.A.C. est, lui, largement majoritaire parmi les mécaniciens navigants. Le mouvement de ces deux organisations risque d'affecter l'activité d'Air France pendant une période de fort trafic, liée aux départs des vacances de Pâques. La direction assure avoir mis au point un programme de remplacement pour les vols long-courrier, grâce à des affrètements. Mais le trafic moyen-courrier pourrait subir d'importantes perturbations.

● *La C.G.C. demande une négociation sur la garantie de ressources.* — La Confédération générale des cadres estime que l'ordonnance sur la retraite à soixante ans risque d'être promulguée *« avant que ne soient fixées les modalités de préservation de l'équilibre financier des caisses de retraite complémentaire »*. Aussi, décide-t-elle, de *« mettre le C.N.P.F. devant ses responsabilités »* en lui demandant de fixer, avant le 27 mars, la date de l'ouverture de la négociation sur la prolongation de la garantie de ressources au-delà du 31 mars 1983 et la date de l'ouverture de la négociation sur le statut de l'encadrement.

QUINZE JOURS D'ARRÊT DE TRAVAIL AU SERVICE DES EAUX DE PARIS

Menace de grave pollution de la Seine

La grève entreprise il y a quinze jours, à l'appel de la C.G.T., par le personnel du service des eaux de la Ville de Paris continue à affecter le fonctionnement des « usines » d'Orly, d'Ivry et de Saint-Maur ainsi que de la station d'épuration d'Achères. Quatre membres de la direction ont été séquestrés le 22 mars pendant deux heures par des grévistes, rue Schœlcher à Paris (14e).

Deux millions de mètres cubes d'eau d'égoût sont, chaque jour, rejetés dans la Seine. Mais selon les services officiels de surveillance, la situation ne présente pas encore de danger grave pour l'environnement, car le pouvoir auto-épurateur de la Seine reste efficace : le débit du fleuve est élevé et la température ne dépasse pas 8 à 9 degrés. Les grévistes ont toutefois menacé de rejeter dans la Seine plusieurs milliers de mètres cubes de boues putrides si leurs revendications n'aboutissaient pas.

Ces revendications sont les suivantes : la retraite à cinquante-cinq ans pour tous les agents en 3×8, la mise en place d'une cinquième équipe pour parvenir à un horaire de trente-trois heures trente-six par semaine.

M. Tiberi (R.P.R.), adjoint au maire de Paris, chargé du personnel, estime que la question de la réduction du temps de travail ne pourra être abordée que lors de la prochaine réunion du comité technique paritaire, fixée au 19 avril prochain. Il précise : « La mairie a réduit, à compter du 1er janvier 1982, la durée hebdomadaire de travail de ce personnel de trente-neuf heures vingt-quatre à trente-sept heures vingt-quatre, avec maintien intégral du salaire. » A propos de l'abaissement de l'âge de la retraite, la question dépend des ministères de tutelle : fonction publique et intérieur, auprès desquels la mairie déclare être intervenue à plusieurs reprises.

● *La C.F.D.T. et la relance du bâtiment.* — Après l'annonce, par M. Mauroy, de mesures de relance du bâtiment, la Fédération C.F.D.T. des salariés de la construction et du bois déplore que le gouvernement n'ait pas consulté les syndicats ouvriers. Selon la C.F.D.T., ce plan de relance n'est assorti d' *« aucune contrepartie pour le patronat »*, et la Fédération nationale du bâtiment (organisation patronale), tout en se déclarant prête à négocier sur le temps de travail si le gouvernement lui attribue des aides, n'aurait mené qu'une *« parodie de discussion »*, en éliminant des prochaines négociations la C.G.T. et la C.F.D.T., qui représentent respectivement environ 40 % et 30 % des syndiqués. Le protocole d'accord mis au point avec les organisations minoritaires se révèle *« dans la plupart des cas inférieur aux dispositions des ordonnances sur le temps de travail »*.

La C.F.D.T. — qui a demandé audience à M. Mauroy — réclame une gestion paritaire de la caisse des congés payés et des intempéries, contrôlée par la chambre patronale.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

JACQUES BOREL INTERNATIONAL NOVOTEL SIEH

Le conseil d'administration de Novotel Sieh, d'une part, le conseil de surveillance de Jacques Borel International, d'autre part, ont marqué leur accord pour que soient engagées des études en vue d'un éventuel rapprochement des deux groupes, tous deux présidés par MM. Paul Dubrule et Gérard Pelisson.

Les directions des deux sociétés estiment en effet que de nombreux éléments justifieraient une telle opération, permettant de constituer un groupe français de taille mondiale sur les marchés de l'hôtellerie, de la restauration collective, du titre restaurant et de la restauration publique, et, d'ores et déjà, présent dans quarante pays.

Au terme des études en cours, les conseils respectifs auront tous les éléments pour décider, après consultation des comités d'entreprises, si le rapprochement doit être soumis aux assemblées, et quelles en seraient les modalités.

Au stade actuel, il apparaît que le rapprochement pourrait prendre la forme d'une fusion, avec une parité de l'ordre de trois actions Novotel équivalant à vingt-vingt-cinq actions Jacques Borel International.

Signature d'un accord-cadre de crédit acheteur entre la France et la Tunisie

La Banque Française du Commerce Extérieur, la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, la Caisse Centrale des Banques Populaires et l'Union Tunisienne de Banques ont signé avec la Banque Internationale Arabe de Tunisie (B.I.A.T.) une convention-cadre de crédit acheteur pour le financement d'exportations d'équipements et de services français vers la Tunisie.

Aux termes de cet accord, d'un montant total de 150 millions de francs français, les contrats signés par des sociétés françaises avec des acheteurs privés ou publics tunisiens peuvent être financés en crédit acheteur dans le cadre de ce protocole, dès lors que leur montant dépasse 500 000 francs français et que les autorisations nécessaires ont été obtenues pour chaque opération.

Créée en 1976 par MM. Habib Bourguiba Jr et Mansour Moalla, la Banque Internationale Arabe de Tunisie est une banque privée dont le capital est détenu majoritairement par des actionnaires tunisiens. Des institutions financières et bancaires d'autres pays arabes de la région du Golfe et de pays européens comme la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet et la Caisse Centrale des Banques Populaires participent également à son capital. Elle a développé rapidement ses activités, notamment dans le domaine international et dispose aujourd'hui d'un réseau d'une vingtaine d'agences qui peuvent aider les sociétés françaises à développer leurs exportations et leurs activités en Tunisie.

GARANTIE FINANCIÈRE

(Loi du 2 janvier 1970
Décret du 20 juillet 1972)

La banque Hervet, succursale Malesherbes, 78, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, informe le public qu'il a été mis fin, d'un commun accord, avec la société Paris-Immobilier foncier — PIF — 172, avenue de Paris, 94300 Vincennes, aux garanties foncières accordées à cette dernière depuis 1974, concernant ses activités de gestion et de transactions sur immeubles et fonds de commerce.

En conséquence, les garanties qui lui ont été accordées à ce titre par la banque Hervet cessent à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (art. 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restent couvertes par la banque Hervet à condition d'être produites par les créanciers dans les trois mois de la présente publication, au siège ci-dessus indiqué.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut, en aucune façon, mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité de la société ci-dessus indiquée.

CESSATION DE GARANTIE

(Décret n° 77.363 du 28 mars 1977 pris en application de l'article 14 de la loi n° 75.627 du 11 juillet 1975)

La Compagnie bordelaise de banque, société anonyme au capital de 13 330 000 F dont le siège social est à Bordeaux, 5, rue de Condé, informe les tiers que la garantie financière qu'elle avait accordée à hauteur de 120 000 F (cent vingt mille francs) à l'agence de voyages S.P.T.T. (Société parisienne de tourisme pour tous), société à responsabilité limitée au capital de 70 000 F dont le siège social est à Paris Ve, 28, rue des Fossés-Saint-Bernard, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 319 657 334 représentée par son cogérant, M. Patrice Manhaviale, a fait l'objet d'une dénonciation par la banque le 16 mars 1982. En conséquence, elle cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs, suivant la présente publication (article 20 section IV du décret du 28 mars 1977).

Conformément aux dispositions du même article, les créanciers éventuels disposent d'un délai de trois mois à compter de la présente publication pour produire leurs créances au siège de la Compagnie bordelaise de banque.

Cette publicité légale, rendue obligatoire par l'article précité, n'emporte aucune appréciation sur la solvabilité et l'honorabilité de la société S.P.T.T.; il s'agit simplement d'une cessation de garantie dont le relais est pris par un organisme spécialisé.

ROUSSELOT

Pour l'exercice 1981, le chiffre d'affaires de Rousselot S.A. s'est élevé à 1 350 M.F. contre 1 112 M.F. en 1980, soit une hausse de 21 %.

Au niveau du groupe, la progression est également forte et, pour la première fois, le chiffre d'affaires consolidé dépassera le chiffre de 2 milliards de francs.

L'activité des usines a été soutenue dans le domaine des gélatines et protéines animales, seules les productions de la division. Chimie étant en légère diminution par rapport à l'année précédente.

La bonne tenue des marchés internationaux des gélatines, des protéines et des corps gras ainsi que l'effet favorable, sur les comptes consolidés, de la position exportatrice du groupe ont favorisé un très net redressement des résultats.

Après un exercice 1980 déficitaire, l'année 1981 aura permis à Rousselot de revenir à une situation bénéficiaire. La confirmation des premiers mois de 1982 devrait donc permettre la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 1981

En application de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 1981, le capital de la société vient d'être augmenté de 3 % et porté à 62 510 700 F pour permettre la distribution d'actions au personnel de Rousselot S.A. et de trois de ses filiales, conformément à la loi du 24 octobre 1980.

D.M.C.

Société Dollfus-Mieg et Cie

Réuni le 18 mars 1982, le conseil d'administration de D.M.C. a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1981. Le bénéfice d'exploitation s'établit à 3,7 millions de francs contre 10,3 millions de francs en 1980. Enregistrant des pertes exceptionnelles consécutives à l'abandon de certaines activités, le compte de pertes et profits se solde par une perte nette de 20 millions de francs contre une perte nette de 35,2 millions de francs en 1980. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires, qui se réunira le 24 juin prochain, d'imputer ce résultat sur les réserves.

Groupe D.M.C.

Bien que les comptes consolidés ne soient pas encore définitivement arrêtés, il est, néanmoins, possible de donner quelques indications sur l'activité et sur la tendance des résultats de l'exercice 1981. Rappelons que le chiffre d'affaires consolidé du groupe D.M.C. s'est élevé à 5,2 milliards de francs, en 1981, en augmentation de près de 15 % sur des bases comparables, par rapport à l'exercice 1980. Après un premier semestre difficile, l'activité s'est, progressivement, adressée à partir de septembre 1981, notamment à l'étranger. Sur les marchés extérieurs, le groupe D.M.C. a très sensiblement accru ses ventes au cours de l'exercice : elles ont représenté 65 % du chiffre d'affaires consolidé contre 60 % en 1980.

Compte tenu de l'amélioration de l'activité, le résultat d'exploitation du deuxième semestre devrait être légèrement bénéficiaire, ce qui réduira d'autant la perte d'exploitation qui s'élevait à 33 millions de francs au 30 juin 1981. Quant à la marge brute d'autofinancement et à la perte nette de l'exercice, elles devraient être, après incidence des frais de restructuration, sensiblement du même ordre que celles de l'exercice 1980.

L'exercice 1981 marque, ainsi, une étape importante dans le recentrage des activités du groupe D.M.C. et le redressement progressif du résultat d'exploitation. En effet, si l'on excepte les coûts sociaux des opérations de restructuration, le résultat d'exploitation du groupe, pour l'ensemble de l'exercice 1981, serait équilibré alors que, sur des bases comparables, l'exercice 1980 accusait une perte d'exploitation de l'ordre de 25 millions de francs.

RICOH COMPANY LTD

Attribution gratuite d'actions

Le conseil d'administration de la société, réuni le 2 mars 1982, a décidé de procéder à une augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions ordinaire de 50 yen.

Les actions nouvelles seront attribuées aux actionnaires enregistrés le 31 mars 1982, à raison d'UNE action nouvelle pour DIX anciennes.

Les demandes d'attribution seront reçues en France auprès de tous les guichets du Crédit Lyonnais, 19, bd des Italiens, 75002 Paris.

Le droit d'attribution sera coté à la Bourse de Paris.

La cotation des actions nouvelles sera demandée.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 mars

Glissement

Indécise à la veille du week-end, la Bourse de Paris s'est nettement effritée lundi mais avec assez peu d'affaires en général. La réponse des primes avait lieu ce jour. Cependant, les cours ayant fléchi de plus de 6 % d'un mois à l'autre, peu d'entre elles ont été levées.

Le glissement d'environ 0,4 % des valeurs françaises ne peut donc être imputé à des causes techniques.

Aux préoccupations d'ordre monétaire, encore avivées par la nouvelle montée du dollar à son plus haut niveau de toujours, s'ajoutent maintenant des craintes de nature politique. Autour de la corbeille, beaucoup se réjouissaient de la victoire de l'opposition aux élections cantonales, mais craignaient en même temps que la majorité, afin de conserver l'électorat qui lui reste fidèle, ne radicalise encore un peu plus sa politique, une politique jugée déjà désastreuse par le plus grand nombre dans les milieux boursiers pour l'économie française.

Le moins que l'on puisse dire est qu'une grande morosité régnait dans les travées et autour des différents groupes de cotation.

La Chambre syndicale a publié un nouvel avis fixant les valeurs définitives d'échange des D.T.I. et des O.E.T., les modalités d'échange (gratuit), les détails enfin concernant les radiations de ces titres, à terme d'abord puis au comptant ensuite, et l'admission des obligations indemnitaires.

Tension sur la devise-titre : 7,50 F-7,55 F, contre 7,30 F-7,65 F.

Hausse de l'or à Londres : 318,50 dollars l'once, contre 315,75 dollars. A Paris le lingot a reproduit son cours précédent de 66 995 F, tandis que le napoléon reperdait 36 F, à 650 F.

Le volume des transactions a diminué de moitié : 15,5 millions de francs, contre 31,33 millions.

NEW-YORK

En hausse

Le marché new-yorkais s'est orienté à la hausse lundi dans le sillage des valeurs pétrolières et automobiles, permettant à l'indice Dow Jones des industrielles de s'adjuger son avance la plus importante depuis un mois avec un gain de 13,89 points, à 819,54, le volume des échanges atteignant les 57,61 millions d'actions contre 46,25 millions la veille.

De l'avis des professionnels, cette reprise de la cote a des motivations essentiellement techniques dans la mesure où de nombreux titres sont maintenant tombés à des cours rendus attrayants pour des opérateurs en mal d'investissements.

Toutefois, fait-on remarquer, la contraction de la masse monétaire américaine annoncée pour la semaine bancaire au 10 mars dernier, à hauteur de 400 millions de dollars, a fait bon effet au « *Big Board* » en dépit des craintes que constituent à susciter les anticipations pour le mois d'avril dans ce domaine. Dans l'immédiat, les familiers de Wall Street se contentent d'enregistrer avec satisfaction la baisse du loyer de l'argent que reflètent les fonds fédéraux avec un taux ramené de 14,9 % à 14 % de part et d'autre du week-end, tandis que les bons du Trésor ont marqué un net recul en termes de taux de rendement.

Lors de la dernière adjudication, le taux des bons à trois mois a régressé à 12,553 % contre 12,909 % la semaine précédente, tandis que celui des effets à six mois faisait marche arrière à 12,673 % contre 12,962 % précédemment.

VALEURS	Cours du 19 mars	Cours du 22 mars
Alcoa	24 1/8	24 1/2
A.T.T.	57	57 1/8
Boeing	18 3/8	18 5/8
Chase Manhattan Bank	56 1/8	56 1/8
Du Pont de Nemours	32 7/8	33 7/8
Eastman Kodak	70 1/2	72 1/2
Exxon	28 5/8	28 3/4
Ford	20	21 3/8
General Electric	60	60 7/8
General Foods	32 3/8	32 7/8
General Motors	38 7/8	40 3/4
Goodyear	21 3/8	21 5/8
I.B.M.	57 1/2	59
I.T.T.	24 3/8	25 1/4
Mobil Oil	23 5/8	23 3/4
Pfizer	63	64 1/4
Schlumberger	43	44
Texaco	30	30 3/8
U.A.L. Inc.	18 7/8	19 3/4
Union Carbide	44 7/8	46 1/2
U.S. Steel	22 1/4	23 1/4
Westinghouse	22 7/8	23 5/8
Xerox Corp.	36 3/4	37 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MIDLAND BANK. — Le groupe annonce pour l'exercice 1981 consolidé pratiquement inchangé : 232,2 millions de livres sterling contre 321,8 millions pour le précédent exercice. Selon le président de la Midland Bank, Sir David Barran, les provisions pour créances douteuses ont totalisé 113,5 millions de livres l'année dernière, soit un accroissement de 30,8 % par rapport à 1980, affectant sérieusement le bénéfice consolidé. Toutefois, a-t-il précisé, la progression du bénéfice avant ces provisions est « encourageante ». Le conseil d'administration annonce la distribution d'un second dividende intérimaire de 16 pence par action ce qui porte à 24 pence le total des deux dividendes intérimaires (contre 21,50 pence en 1980), écartant l'idée du paiement d'un dividende final.

COMPAGNIE BANCAIRE. — Résultat net consolidé pour 1981 : 386 millions de francs (+ 35 %). Rappelons que pour 1980 un recul de 13 % du résultat avait été enregistré. L'ensemble du groupe a dégagé un résultat net de 712 millions de francs (+ 23 %).

BAIL ÉQUIPEMENT. — Résultat financier de la société pour 1981 : 25,1 millions de francs contre 14,5 millions. Cette forte progression résulte notamment de la reconstitution de l'encours. Dividende global inchangé de 22,50 francs.

U.T.A. — Bénéfice net pour 1981 : 32,82 millions de francs contre 67,07 millions. Dividende global : 19,50 francs (+ 4 %).

LYONNAISE DE DÉPOTS. — Lancement de deux emprunts, l'un de 120 millions de francs à 17,10 % sur 10 ans, l'autre de 80 millions à intérêt variable sur dix ans également.

L'AIR LIQUIDE. — Bénéfice pour 1981 : 386 millions de francs (+ 15 %). Dividende global : 19,50 francs contre 17,25 francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	19 mars	22 mars
Valeurs françaises	104,6	103,8
Valeurs étrangères	100,7	102,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	98,9	98,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 mars 17

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/3	23/3
1 dollar (en yens)	243,60	245,95

BOURSE DE PARIS — Comptant — 22 MARS

Étrangères

SICAV

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1675	4,5 % 1973	1800	1825	1839	1849 50
2835	C.N.E. 3 %	2730	2720	2720	2715
500	Air Liquide	445 10	444	444	449 90
540	Europe n° 1	563	563	563	570
585	Facom	552	564	564	560
165	Financial	168 50	168 90	168 90	165 90
	Usinor	5 60	5 60	5 60	5 55
	— (obl.)	96 20	96 80	96 80	97 80
	U.T.A.	149 50	149	149	152
	Valéo	218	218	218	213 80
	— (obl. conv.)	364	364	364	363
	Vallourec	127 20	125 10	128 50	125 10
	V. Clicquot-P.	880	895	895	905
90	Harmony	75 20	78 20	79 60	78 20
22	Hitachi	17 50	17 60	17 75	17 95
345	Hoechst Akt.	364	377 50	377 50	377 50
47	Imp. Chemical	45	45 50	46	45
97	Inco. Limited	86 50	89 40	89 80	88 60
465	IBM	435	438 50	436 80	431 10
184	ITT	190 10	186	186	185
	Buffelsfont.	204	219 30	218	222 90
	Charter	28 75	29 30	29 20	29 10
	Chase Manh.	410	409	409	406
	Cie Pétr. Imp.	124 50	131 40	130 40	131 10
	De Beers	30 90	31 15	31 20	31 70
	Deutsche Bank	865	870	870	869
	Dome Mines	86 40	88 80	85	89 90
	Driefontein Cal	139 80	145 50	148	148 30
	Du Pont-Nem.	249	253	252	254
	Eastman Kodak	509	532	528	525
	East Rand	59	57 80	60 90	58 05
	Ericsson	262	268	266	269
	Exxon Corp.	218	220	219 80	215 90
129	Ford Motors	146 50	151	151	150
188	Free State	160	169	169	170
119	Gencor	104 80	107 50	107 30	105 40
430	Gén. Electr.	455	454	455	450
265	Gen. Motors	290	298	300	299 90
59	Goldfields	51 70	52 30	52 90	51 30
215	Pres. Brand	201 20	213 50	215 50	214 90
740	Quilmès	745	760	760	769
355	Randfontein	278 50	290	291	294 50
220	Royal Dutch	230	240	240	236 10
58	Rio Tinto Zinc	55 30	56 20	56 20	55 95
200	St Helena Co	182	174 50	176	171
380	Schlumberger	327	329 40	328	330
48	Shell transp.	47 90	48 10	47 95	47 70
665	Siemens A.G.	680	681	681	675
112	Sony	92 80	91 30	92	92
440	Unilever	418	420	420	....
124	Un. Min. 1/10	120	117	118	114 70
265	Unit. Techn.	244 80	248	249	248
192	West Deep	168	178 80	180	180 90
280	West Hold.	242 50	247 50	251	250 50
275	Xerox Corp.	274	278	278	280
2 65	Zambia Corp.	2 40	2 35	2 35	2 40

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 226	6 245	6 070	6 370
Allemagne (100 DM)	261 390	261 460	253	266
Belgique (100 F)	13 910	13 917	12 200	13 100
Pays-Bas (100 fl.)	237 060	237 060	231	242
Danemark (100 krd)	77 020	77 110	74	79
Norvège (100 k)	103 100	103 310	99	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 206	11 261	11	11 600
Grèce (100 drachmes)	10 082	10 080	8 100	10 350
Italie (1 000 lires)	4 739	4 755	4 650	5 050
Suisse (100 fr.)	327 650	328 250	320	336
Suède (100 krs)	106 340	106 660	102 500	108
Autriche (100 sch)	37 170	37 190	36 100	37 700
Espagne (100 pes.)	5 944	5 925	5 682	6 200
Portugal (100 esc.)	8 845	8 850	8 200	9 200
Canada ($ can 1)	5 108	5 114	4 960	5 190
Japon (100 yens)	2 557	2 564	2 430	2 570

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/3
Or fin (kilo en barre)	66500	66500
Or fin (en lingot)	66995	66995
Pièce française (20 fr)	686	650
Pièce française (10 fr)	499 90	490
Pièce suisse (20 fr)	596	575
Pièce latine (20 fr)	540	530
Souverain	641	626
Pièce de 20 dollars	2940	2942
Pièce de 10 dollars	1420	1430
Pièce de 5 dollars	760	.....
Pièce de 50 pesos	3299	3100
Pièce de 10 florins	575	640

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *L'équipe de France de football* qui rencontrera la sélection d'Irlande du Nord, mercredi 24 mars, au Parc des princes, aura la composition suivante : Castaneda (Saint - Etienne) ; Amoros (Monaco), Lopez (Saint-Etienne), Trésor (Bordeaux), Bossis (Nantes) ; Larios (Saint-Etienne), Giresse (Bordeaux), Genghini (Sochaux) ; Couriol (Monaco), Bellone (Monaco), Six (Stuttgart) ou Zénier (Nancy).

Le numéro du « Monde » daté 23 mars 1982 a été tiré à 683 568 exemplaires.

A B C D E F G

FAIBLESSE PERSISTANTE DU FRANC

Dans un marché des changes qualifié de calme par les opérateurs, une pression continue s'exerce sur le franc. Pour la première fois ce mardi matin 23 mars, le cours du deutchemark à Paris approche de son plafond (2,6285 francs pour un DM). Ce cours avait même été atteint vers le milieu de la matinée pour redescendre très légèrement ensuite à 2,62, ce qui laisse supposer des interventions de soutien du franc sur le marché.

Quant au florin, actuellement la monnaie qui se trouve en tête du S.M.E., il continue à Paris d'être à son cours plafond de 2,3706 francs pour un florin, ce qui signifie qu'à Amsterdam, le franc est à son plancher et que la Banque nationale des Pays-Bas doit intervenir en vendant du florin contre des francs. Ce faisant, la Banque centrale néerlandaise fait crédit à la Banque de France, qui devra lui rembourser le montant de ses interventions régulières depuis plusieurs jours.

Le dollar, pour sa part, cotait ce mardi matin 6,27 francs, nouveau record. Lundi soir, à New-York, on avait atteint le cours de 6,28 F. D'une façon générale, le dollar est extrêmement ferme vis-à-vis de toute devise en dépit d'une légère détente sur les taux de l'eurodollar.

A Paris, le taux au jour le jour du marché monétaire reste à 17 %. Mais le marché de l'eurofranc reste extrêmement tendu (27 à 29 % pour l'échéance de un mois).

L'or se maintenait aux alentours de 320 dollars l'once avec une légère tendance à la hausse.

Dans les hôpitaux

SEPT SYNDICATS DE MÉDECINS LANCENT UNE GRÈVE ADMINISTRATIVE

Sept syndicats de médecins hospitaliers (1) lancent, à partir du lundi 29 mars, un mouvement de grève administrative illimitée. Cette décision prise par les mêmes syndicats qui avaient organisé la journée de protestation du 3 mars a été décidée à la suite des nouvelles modalités d'attribution des certificats d'études spéciales (C.E.S.) mises en place par les ministères de la santé et de l'éducation nationale (*le Monde* du 19 mars 1982).

Cette grève administrative devrait considérablement perturber le fonctionnement des services hospitaliers. Elle s'ajoutera à la grève décidée à compter du 26 mars par les internes et chefs de cliniques des centres hospitaliers universitaires.

(1) Les syndicats des médecins, chirurgiens, spécialistes et biologistes ; les enseignants en médecine C.G.C. ; des médecins hospitaliers et des assistants et adjoints des hôpitaux non universitaires ; des professeurs et maîtres de conférences agrégés ; comité de défense de l'exercice libéral à l'hôpital et comité de coordination des attachés et assistants des hôpitaux publics.

Concentration dans les travaux publics

SPIE-BATIGNOLLES VA PRENDRE LE CONTROLE DE LA SOCIÉTÉ TRINDEL

La concentration du secteur des travaux publics se poursuit : SPIE-Batignolles, filiale spécialisée dans les travaux publics du groupe Empain-Schneider, devrait, en effet, prendre avant la fin de la semaine une participation majoritaire dans Trindel, filiale du holding Unidel, du groupe de la Lyonnaise des eaux. Le conseil d'administration de Trindel se réunit ce mardi 23 mars, et l'aboutissement de ces négociations est imminent. Trindel, qui apportera à SPIE-Batignolles ses activités dans l'équipement électrique industriel et les travaux de grands réseaux, a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires de 1,43 milliards de francs. La société qui avait connu de sérieuses difficultés sur certains chantiers trouverait en SPIE-Batignolles un groupe solide dans les travaux publics en France et à l'étranger, puisque situé dans le peloton de tête des cinq premiers du bâtiment et des travaux publics avec un chiffre d'affaires d'environ 9 milliards de francs.

AUX OBSÈQUES DU C.R.S. TUÉ AU PAYS BASQUE

Le gouvernement ne céderapas aux provocations des terroristes

déclare M. Defferre

« Le recours à la violence est indéfendable et inacceptable lorsque le pays dont elle est la cible est une démocratie offrant à chacun le droit et la possibilité réelle de s'exprimer et de convaincre », a déclaré, ce mardi 23 mars, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, à La Rochelle, où il assistait aux obsèques du C.R.S. Jacques Bouyer, tué le 19 mars à Saint-Etienne-de-Baigorry. Le ministre a ajouté : « Le gouvernement ne se laissera pas entraîner dans le cycle infernal de la provocation et de la répression vers lequel le terrorisme cherche à l'entraîner. »

Cependant, à Bayonne, les enquêteurs semblent maintenant savoir dans quelle direction s'orienter. Un avis de recherche pour assassinat et tentative d'assassinat a été lancé, le lundi 22 mars, contre un militant basque, M. Philippe Bidart, ancien membre du mouvement « Iparretarrak », qui aurait agi en dehors de cette organisation. Celle-ci, en réponse à la revendication faite dimanche en son nom par un inconnu, a déclaré, en effet, lundi, qu'elle niait « toute participation dans l'action contre les C.R.S. de Baigorry ».

M. Defferre a notamment déclaré : « *Cet attentat, qui n'est malheureusement pas le premier, est là pour nous rappeler que notre pays n'est pas, plus que les autres, à l'abri du terrorisme. C'est pourquoi il faut mobiliser nos forces contre le terrorisme, tout en se gardant de tomber dans le piège de la provocation.*

» *Mais le recours à la violence est indéfendable et inacceptable lorsque le pays dont elle est la cible est une démocratie, offrant à chacun le droit et la possibilité réelle de s'exprimer et de convaincre.*

» *Il est encore plus inadmissible sous un gouvernement dont les vertus sont précisément la tolérance, la justice et le respect des minorités. Il y a plus... Le terrorisme est odieux, notamment parce qu'il est aveugle. C'est le propre du terrorisme que de frapper les innocents. Aux yeux des terroristes, la victime ne compte pas : ce qui compte, c'est le retentissement d'actions éminemment injustes. Les terroristes veulent frapper l'opinion autant que ceux qu'ils considèrent comme leurs adversaires. Le terrorisme est aveugle, mais il n'est pas sourd aux lamentations et aux sentiments de vengeance que suscitent ses méfaits.*

» *C'est pourquoi le gouvernement ne se laissera pas enfermer dans le cycle infernal de la provocation et de la répression vers lequel le terrorisme cherche à l'entraîner. On sait comment cela commence et comment cela finit, par de plus en plus de victimes innocentes, par de plus en plus d'effusion de sang.*

» *Les auteurs du crime qui a été perpétré seront recherchés, je l'espère trouvés, remis à la justice et punis comme ils le méritent.*

» *Mais le gouvernement, pour sa part, persévérera dans la politique de justice et de libertés pour laquelle il a été choisi et qui, seule, est de nature à faire disparaître les causes de la violence.*

» *J'en appelle donc à tous les services de police pour qu'ils redoublent d'efforts dans la lutte contre les terroristes de tous bords, d'extrême droite ou d'extrême gauche, conformément aux instructions que je leur ai données ; à l'opinion publique, pour qu'elle conserve son sang-froid et soutienne l'action du gouvernement.* »

Il a conclu, en s'adressant à la veuve du C.R.S. tué et à ses enfants.

LES PROGRÈS DE L'ENQUÊTE

M. Philippe Bidart, âgé de vingt-neuf ans, ancien séminariste, avait participé le 7 novembre 1981 à une attaque à main armée à Saint-Paul-les-Dax (Landes), en compagnie d'un autre militant basque, Xavier Manterola, actuellement détenu. M. Bidart avait réussi à s'enfuir. C'est un indice matériel qui a conduit les policiers à le rechercher pour l'affaire de Saint-Etienne-de-Baigorry. Dans une serviette abandonnée près de la voiture qui servit aux meurtriers, ils avaient retrouvé un poignard de plongée sous-marine auquel manquait une partie du manche. Or, cette partie devait être saisie au domicile de M. Bidart. L'enquête, dès lors, s'est orientée vers les amis et les familiers du suspect.

Six personnes, dont son épouse, son père et ses deux frères, furent ainsi entendus dimanche et lundi. Cinq d'entre elles devaient être relâchées, mais, mardi matin, Mme Bidart était encore gardée à vue. A ces auditions se sont ajoutées plusieurs perquisitions, notamment au siège de « *Seaska* », fédération régissant à Bayonne les écoles de langue basque « *Ikastola* », ainsi que de nouvelles interpellations dans les environs de Saint-Etienne-de-Baigorry.

Cette activité policière a entraîné, lundi soir, à Bayonne, devant le commissariat central, une manifestation de militants de « *Seaska* » qui entendaient protester contre les perquisitions opérées. Dans un communiqué, cette fédération affirme que de nombreux documents ont été emportés par les enquêteurs. Elle proteste aussi contre la mise en garde à vue de l'un de ses responsables, M. Xan Koskerat.

Si l'enquête a progressé rapidement, elle ne permet toujours pas de pressentir les motivations de l'attentat qui, selon les données actuelles, aurait été commis en dehors de toute organisation connue.

Au pays basque espagnol

DEUX INSPECTEURS DE POLICE TUÉS

(*De notre correspondant.*)

Madrid. — Un grave attentat s'est produit au Pays basque le lundi 22 mars. Quatre hommes ont fait irruption, mitraillette au poing et le visage découvert, dans un bar de la ville de Sestao, près de Bilbao, à l'heure du déjeuner, et ont tiré plusieurs rafales en direction d'un groupe d'inspecteurs de police attablés. Deux d'entre eux, ainsi qu'une femme qui les accompagnait, ont été tués sur le coup, tandis que deux autres ont été grièvement blessés. Un cinquième policier a réussi à dégainer et a tiré en direction des assaillants, dont l'un a été atteint. Il a été emmené par ses compagnons qui ont pris la fuite à bord de trois véhicules volés conduits par des complices qui les attendaient. Des barrages ont immédiatement été dressés — en vain — autour de la ville.

Il s'agit de l'attentat le plus meurtrier qui se soit produit au Pays basque depuis plusieurs mois. Il n'a pas encore été revendiqué, mais les douilles retrouvées sur les lieux correspondent au type de munition habituellement utilisé par l'ETA militaire. Ce triple meurtre a causé l'inquiétude dans la capitale espagnole, car il ajoute à la tension provoquée par le procès contre les putschistes du 23 février 1981, qui est entré dans sa phase la plus délicate. — Th. M.

● *Un militant basque espagnol, M. Inaki Garcia Aranzeta* a été arrêté par la police française en gare de Hendaye, porteur de faux papiers. Membre présumé des Commandos autonomes anticapitalistes, M. Aranzeta qui avait été condamné par défaut le 3 septembre 1981 par le tribunal de Bayonne pour détention d'armes, a été écroué.

L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE DE WALLIS ET FUTUNA A ÉTÉ RENOUVELÉE

La plupart des 6 559 électeurs inscrits de l'archipel de Wallis et Futuna ont participé, dimanche 21 mars, au scrutin local visant à élire, à la proportionnelle, les vingt membres de l'assemblée du territoire. Le taux de participation s'est élevé, en effet, à 79,09 %. Il y avait une douzaine de listes en présence. Onze personnalités ont été réélues, parmi lesquelles le député de l'archipel, M. Benjamin Brial (R.P.R.), leader de la majorité locale, qui disposait de onze sièges à l'assemblée sortante contre neuf aux élus de l'U.D.F. et divers apparentés dont le courant est considéré localement comme révolutionnaire, dans une société à la fois coutumière et très fidèle à l'Eglise catholique traditionaliste. Parmi les neuf nouveaux élus figure notamment le sénateur du territoire, M. Sosefo Makapé Papilio (R.P.R.).

Le parti socialiste wallisien, qui présentait, pour la première fois, une liste, n'a recueilli que 144 suffrages, alors qu'aux élections législatives de juin dernier son candidat en avait obtenu un peu plus, 175 — pour 5 083 suffrages exprimés. Il n'a aucun élu.

Les clivages politiques locaux correspondant peu aux critères nationaux, il faudra attendre l'élection du bureau de l'Assemblée pour savoir si ce renouvellement de l'Assemblée territoriale traduit une évolution politique.

En Turquie

LA NOUVELLE CONSTITUTION SERA SOUMISE A RÉFÉRENDUM EN NOVEMBRE

Ankara (*A.F.P.*). — La nouvelle Constitution turque sera soumise à référendum en novembre prochain, a confirmé, le 22 mars, le président de la commission constitutionnelle, M. Orhan Aldikacti. « *Les grandes lignes de la loi fondamentale seront précisées au mois de mai au plus tard* », a-t-il déclaré en ajoutant que la rédaction de la Constitution « *ne devrait ensuite prendre que peu de temps* ».

Le président de la commission constitutionnelle a ajouté que « *toutes les associations consultées sur les grands principes constitutionnels ont émis l'opinion que la Constitution devait être totalement différente de la précédente* ». « *Seule l'union des barreaux de Turquie*, a-t-il ajouté, *s'est prononcée pour une simple révision de la précédente Consitution de 1961* ».

Ces déclarations sont faites quelques jours après le séjour de M. Leo Tindemans, ministre belge des affaires étrangères et président en exercice du conseil européen, venu s'informer auprès des autorités turques du respect du calendrier de retour à la démocratie annoncée par le chef de l'Etat turc, le général Kenan Evren.